



A CURA DI NATHANAËL COLIN-JAEGER
E CAROLINA VERLENGIA

DÉMOCRATIE ET NÉOLIBÉRALISME

CONSECUTIO RERUM
ANNO V, N. 9 (1/2020-2021)

CONSECUTIO RERUM

**DÉMOCRATIE ET
NÉOLIBÉRALISME**

**a cura di Nathanaël Colin-Jaeger
e Carolina Verlengia**

Direttore editoriale:

Roberto Finelli
Francesco Toto

Comitato direttivo:

Roberto Finelli (Univ. Roma Tre), Francesco Fistetti (Univ. Bari), Christian Lazzeri (Univ. Paris X), Pierre-François Moreau (ENS Lyon), Stefano Petrucciani (Univ. Roma La Sapienza), Francesco Toto (Univ. Roma Tre)

Comitato scientifico:

Emmanuel Barot (Univ. Toulouse), Luca Basso (Univ. Padova), Jose Manuel Bermudo (Univ. Barcelona), Jacques Bidet (Univ. Paris X), Laurent Bove (Univ. Amiens), Giovanni Bonacina (Univ. Urbino), Giorgio Cesarale (Univ. Venezia), Mariannina Failla (Univ. Roma Tre), Francesco Fistetti (Univ. Bari), Lars Lambrecht (Univ. Hamburg), Christian Lazzeri (Univ. Paris X) Mario Manfredi (Univ. Bari), Pierre-François Moreau (ENS Lyon), Vittorio Morfino (Univ. Milano-Bicocca), Stefan Nygård (Univ. Helsinki), Stefano Petrucciani (Univ. Roma-La Sapienza), Francesco Piro (Univ. Salento), Pier Paolo Poggio (Fondazione Micheletti-Brescia), C.D.C. (David) Reeve (Univ. North Carolina), Emmanuel Renault (Univ. Paris X), Massimiliano Tomba (Univ. Padova), Sebastian Torres (Univ. Cordoba).

Redazione:

Miriam Aiello, Matteo Caiazzi, Luca Cianca, Marco Costantini, Marta Libertà De Bastiani, Carla Fabiani, Pierluigi Marinucci, Emanuele Martinelli, Luca Micaloni, Oscar Oddi, Gianpaolo Pepe, Giacomo Ruggetti, Marco Solinas, Sebastiano Taccola, Laura Turano.

Anno V, n. 9 (1/2020-2021), Roma
a cura di Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia

Immagine di copertina: Pixabay

Rivista semestrale con peer review.

ISSN: 2531-8934

www.consecutio.org

Démocratie et néolibéralisme

a cura di Nathanaël Colin-Jaeger e Carolina Verlengia

Introduzione

- p. 7 Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia, *Les définitions néolibérales de la démocratie, entre critique et recatégorisation*

Monografica

- p. 25 Odile Tourneaux, *Deux conceptions néolibérales de la souveraineté et de la démocratie: aux origines de la gouvernance européenne*
- p. 47 Arnaud Milanese, *Les sources lippmanniennes du problème néolibéral de la démocratie: la démocratie "reconstruite" de 34*
- p. 69 Etienne Wiedemann, *La réalisation optimale de l'idéal démocratique par l'extension du marché selon Milton Friedman*
- p. 97 Nathanaël Colin-Jaeger, *L'idéal démocratique contre la démocratie. Buchanan et l'économie politique constitutionnelle*
- p. 133 Thibaut Rioufreyt, *Destituer les citoyens, contraindre les individus. Le néo-libéralisme contre la démocratie*
- p. 161 Stephen W. Sawyer, *From Histories of Liberalism to a History of the Demos: Toward a Democratic Critique of Neoliberalism*
- p. 187 Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia, *Entretien avec Christian Laval: Les métamorphoses du néolibéralisme. Retour sur une recherche*

Varia

- p. 199 Sofia Sandreschi, *L'arte come la scienza intuitiva. Attività, essenza, eternità fra Spinoza e Proust*

Recensioni e segnalazioni

- p. 217 Gabriele Vissio, *H. Bergson, Storia dell'idea di tempo, a cura di S. Guidi (Mimesis, Milano-Udine 2019)*

Les définitions néolibérales de la démocratie, entre critique et recatégorisation

Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia

Abstract: This introduction to the dossier offers an overview of the different relationships between neoliberalism and democracy. After defining the concept of neoliberalism we develop a typology of the relations between neoliberalism and democracy, highlighting (i) an opposition of neoliberals to a certain concept of democracy, understood as popular sovereignty, (ii) a defense of a limited and framed democracy, taking the form of a constitutional democracy, and finally (iii) a defense of the normative ideal of individual sovereignty realized in the market as converging with the concept of democracy. This introduction therefore proposes a survey of contemporary research in the field, but also contributes to clarifying the issues at stake. Finally, we present the dossier and how the contributions fit into our typology.

1. “Comme vous le comprendrez il est possible pour un dictateur de gouverner en accord avec les principes libéraux. Inversement il est tout à fait possible pour une démocratie de gouverner de façon totalement illibérale. Personnellement je préfère un dictateur libéral qu’un gouvernement démocratique illibéral”¹. Cette formule de Hayek, tirée d’une interview de 1981 au journal chilien *El Mercurio*, alors que Pinochet est au pouvoir dans le pays, a alimenté bien des discussions sur les sympathies néolibérales pour l’autoritarisme². Wolfgang Streeck³ a par ailleurs montré comment le néolibéralisme s’opposait en pratique à la démocratie, par la financiarisation de la dette, ce qui a pour conséquence la perte de souveraineté des états

* ENS de Lyon, TRIANGLE UMR 5206 (carolina.verlengia-bertanha@ens-lyon.fr); ENS de Lyon, TRIANGLE UMR 5206 (nathanael.colin@ens-lyon.fr).

¹ Interview de Hayek dans “El Mercurio”, le 12 Avril 1981.

² On peut citer Gamble (1994), MacEwan (1997) Bourdieu (1998), Wacquant (2009), Dardot, Laval (2009; 2016), Brown (2015) et plus récemment MacLean (2017), Chamayou (2018), Brown (2019) et Biebricher (2020), comme exemples de positions critiquant le caractère autoritaire et antidémocratique du néolibéralisme. Plus largement les approches issues de la critique marxiste, par exemple les travaux de Duménil, Levy (2014) ou Harvey (2005) pointent également vers l’autoritarisme de la politique de classe menée depuis les années 1970. Toute la veine critique du néolibéralisme est ainsi presque consensuelle sur cette thèse.

³ Streeck (2014).

démocratiques, instauration et défense de l'austérité budgétaire au moyen de règles constitutionnelles, multiplication des institutions indépendantes comme les banques centrales ou le Fond Monétaire International pour prendre en charge les questions monétaires, ou encore internationalisation des prises de décision politiques. Le développement de ce qu'on appelle néolibéralisme semble bien s'accompagner d'une destruction progressive du "demos"⁴, réduit à une instance consultative par le biais de référendums. Nous serions donc entrés dans le monde de la "post-démocratie"⁵, marqué par des crises, qui sont autant de lieux d'expérimentation pour le néolibéralisme⁶.

D'un autre côté, les néolibéraux défendent, néanmoins, la compatibilité profonde du néolibéralisme et de la démocratie⁷. Les deux théories seraient liées dans un même refus de politiques liberticides et fondées ainsi sur un même idéal de souveraineté individuelle. Une certaine conception de la démocratie est certes critiquable, mais en vertu d'une vision encore plus haute de celle-ci. Si on excepte quelques cas extrêmes comme Hermann-Hoppe⁸ et la fibre conservatrice d'un Röpke⁹, les néolibéraux continuent de se réclamer de façon positive à l'esprit originel de la démocratie.

Il apparaît ainsi abusif de qualifier, sans autres formes de procès, le néolibéralisme d'anti-démocratique¹⁰, car les relations entre les deux concepts ont été, et ce depuis les années 1930 et la naissance du néolibéralisme, ambiguës. Si plusieurs discours néolibéraux sont ouvertement critiques de la démocratie c'est pour aboutir, selon eux, à une redéfinition de ce qu'elle devrait être. L'opposition frontale entre néolibéralisme et démocratie laisse donc dans l'ombre tout une partie du discours néolibéral: celle concernant une recatégorisation du concept de démocratie par les néolibéraux.

Dans cette introduction nous nous proposons tout d'abord de partir d'une définition de ce que nous entendons par néolibéralisme. Puis, nous présentons un compte-rendu des travaux déjà effectués sur les relations entre néolibéralisme et démocratie, afin de suggérer, ensuite, une *typologie des rapports* entre ces deux éléments qui soit complémentaire à ce que d'autres auteurs ont déjà proposé, se développant sous les modalités de *la critique de la souveraineté populaire*, d'une *théorie de la démocratie limitée*,

⁴ Davies (2014); Brown (2015).

⁵ Crouch (2004; 2011).

⁶ Klein (2007); Mirowski (2013).

⁷ Vanberg (2008; 2010; 2018).

⁸ Hermann-Hoppe (2001).

⁹ Solchany (2015).

¹⁰ Biebricher (2015).

et d'une *redéfinition de l'idéal démocratique*. Dans ce travail, nous nous limiterons à un point de vue panoramique et descriptif, sans chercher à esquisser une évaluation normative des positions néolibérales ou, encore, à en souligner les problèmes. Nous laissons aux articles de ce numéro le soin de déplier les conceptions des propositions néolibérales et de les problématiser, travaux que nous présenterons dans la dernière partie de cette introduction.

2. Néolibéralisme et définition néolibérale de la démocratie

Le néolibéralisme est un terme controversé et confus¹¹ qui n'a pas manqué de faire l'objet de théorisations et d'interprétations diverses, si ce n'est antagonistes¹². Par ailleurs, l'utilisation même du terme est discutée – certains posent la question de savoir s'il s'agit d'un concept scientifique ou d'une insulte idéologique¹³ – et depuis les cours de de Michel Foucault au Collège de France (1979), la diversification de ses usages rend également toute définition malaisée.

On peut distinguer ainsi plusieurs approches (foucauldienne, marxiste, bourdieusienne)¹⁴ qui mettent en avant différentes définitions du néolibéralisme, compris à tour de rôle comme une doctrine, un moment de l'évolution du capitalisme ou encore un ensemble de politiques publiques mises en place depuis les années 1970 et la "contre-révolution néolibérale"¹⁵. Dans ce cadre émergent toute une série de problèmes quant à ce que l'on peut légitimement appeler *néolibéral* en termes de politiques publiques. Un des moyens possibles pour fixer une définition du néolibéralisme est, selon nous, de revenir à une signification historique du terme.

Depuis plus d'une dizaine d'années, plusieurs travaux rigoureux ont étudié, en effet, la formation du mouvement néolibéral¹⁶ à partir des années 1930. Le néolibéralisme, dont la naissance est généralement actée en 1938 avec le Colloque Lippmann, est compris, dans ce cadre, comme

¹¹ Caré, Châton (2016).

¹² Flew (2014).

¹³ Boas, Gans-Morse (2009).

¹⁴ Voir l'introduction de Audier (2012) ou la présentation de Caré, Châton (2016) par exemple.

¹⁵ Lebaron (1998).

¹⁶ Dans le champ de l'histoire des idées politiques et de la philosophie on peut citer, de façon non exhaustive, Audier (2008, 2012), Jackson (2012), Mirowski, Plewhe (2009), Peck (2010), Burgin (2012), Cristoph (2012) ou encore Beddeleem (2017), Biebricher (2018), Slobodian (2018), Innset (2020), Milanèse (2020).

une réponse à une triple situation de crise: *une crise sociale et économique*, illustrée par la crise de 1929 et les problèmes rencontrés par les sociétés européennes et américaines entre les deux guerres; *une crise politique*, marquée par la montée des divers totalitarismes, fascismes et collectivismes; et enfin *une crise idéologique*, caractérisée par l'échec historique du libéralisme du laissez-faire. Les auteurs libéraux réunis au Colloque Lippmann – ou, à partir de 1947, à la Société du Mont-Pèlerin –, comme Walter Lippmann, Friedrich Hayek, Wilhelm Röpke, Walter Eucken, Milton Friedman, Louis Rougier ou encore Michael Polanyi, présentent comme nécessaire le renouveau de la doctrine libérale, sous la forme d'une troisième voie entre planification socialiste et naturalisme du marché. L'entreprise néolibérale est donc celle d'une refondation, à la fois en éliminant les impuretés de la théorie libérale mais également en affrontant des problèmes ignorés par le libéralisme historique. C'est ce qu'exprime clairement Hayek lors de la création de la Société du Mont-Pèlerin:

Si les idéaux qui nous unissent – et pour lesquels, malgré de fréquents abus terminologiques nous ne pouvons trouver mieux pour les décrire que le terme de libéral – doivent avoir une quelconque chance de renaître, il nous faut réaliser une grande entreprise intellectuelle. Cette entreprise implique de purger la tradition libérale d'une partie de ses accretions accidentelles, qui lui ont été adjointes au cours de l'histoire, mais aussi d'affronter des problèmes sérieux, qu'un libéralisme caricatural a fui, ou qui ne sont devenus apparents qu'à partir du moment où le libéralisme est devenu un ensemble de principes dogmatiques et rigides¹⁷.

Le néolibéralisme comme ambition d'un libéralisme critique de sa propre histoire et de ses angles morts théoriques insiste sur un élément particulier. Les partisans du libéralisme du laissez-faire auraient en effet, mal compris le rôle de l'Etat dans la constitution de l'efficacité des marchés, négligeant également la nécessité d'une intervention active pour promouvoir la concurrence. On peut ainsi attribuer au néolibéralisme la revendication d'un *interventionnisme juridique*, selon la formule de Louis Rougier, dans lequel l'Etat doit garantir les conditions de fonctionnement de l'économie de marché, seule à même de coordonner efficacement les activités individuelles. Dans ce cadre, il faut penser le néolibéralisme non pas comme un impérialisme économiciste ou comme un ensemble de politiques publiques, mais comme une *philosophie politique*. La problématique qui émerge est celle du mode, des opportunités et des limites d'une planification libérale des règles constituant et encadrant le marché, qu'il faut distinguer d'une planification économique socialiste qui intervient non

¹⁷ Hayek (1947, 237) nous traduisons.

pas sur les “ règles du jeu ”, mais au sein du jeu lui-même par un interventionnisme économique et non juridique. La problématique néolibérale est donc celle de la recherche des préconditions du fonctionnement du marché et de la légitimation de celles-ci d’un point de vue normatif.

Cette lecture du néolibéralisme permet ainsi la prise en compte de l’hétérogénéité caractéristique du terme, composé de mouvances distinctes (Ecole de Chicago, du *Public Choice*, tendance autrichienne, ordolibéralisme, sans parler d’individualités irréductibles à des courants particuliers) et parfois contradictoires théoriquement¹⁸, tout en conservant l’idée d’un *problème commun* qui structure un champ de réponses possibles et produit une *rationalité spécifique*¹⁹.

Dans ce contexte, il est important de noter que la démocratie est, dès le départ, un concept critiqué par les néolibéraux. De fait, le processus démocratique est concurrent de l’entreprise néolibérale, en ce qu’il autorise les peuples souverains à modifier les règles de vie en commun, y compris celles les plus fondamentales par rapport au fonctionnement du marché. Des penseurs comme Rougier²⁰ ou Lippmann²¹ ont très tôt critiqué le modèle démocratique comme étant non seulement inadapté aux mutations connues par les sociétés modernes, mais aboutissant également à des résultats dangereux, conduisant droit vers l’autoritarisme et à des formes de tyrannie. Leurs arguments trouvent un certain écho chez d’autres penseurs de la même période, particulièrement Röpke²² et Hayek²³. Par la suite, la critique de la démocratie perdure chez penseurs aussi divers que Buchanan et Tullock²⁴, à nouveau Hayek²⁵, Friedman²⁶ et Posner²⁷ – pour ne citer que quelques figures notables.

La démocratie pensée par les néolibéraux renvoie à une conception réduite, à savoir la démocratie représentative avec vote majoritaire²⁸. Cette réduction s’explique à la fois pour des raisons contextuelles, la montée des

¹⁸ Audier (2013).

¹⁹ Dardot, Laval (2009).

²⁰ Rougier (1929).

²¹ Lippmann (1925).

²² Röpke (1942).

²³ Hayek (1944).

²⁴ Buchanan, Tullock (1962).

²⁵ Hayek (1960; 1973; 1976; 1979).

²⁶ Friedman (1962).

²⁷ Posner (2003).

²⁸ Pour une présentation informée d’autres conceptions de la démocratie, agrégatives, délibératives, épistémiques, participatives ou pluralistes, on pourra lire avec intérêt Charles Girard (2019).

fascismes et totalitarisme étant perçue comme la conséquence des excès de la démocratie populaire, et théoriques, puisque les néolibéraux font fond d'une méfiance historique des libéraux envers la tyrannie de la majorité. Ce qui intéresse donc les néolibéraux est la démocratie comme institution permettant de définir les règles qui contraignent les individus en société par le biais du choix des dirigeants. Pour le dire autrement, c'est la démocratie en tant qu'institution qui légitime une forme limitée de coercition, plutôt que la démocratie comme promesse d'autodétermination, de participation et d'émancipation.

3. Sur les relations entre néolibéralisme et démocratie

Quelques typologies des rapports entre démocratie et néolibéralisme ont déjà été avancées. Thomas Biebricher²⁹ propose d'en étudier trois modalités, sous la forme de la restriction, du remplacement et de la complémentarité. *La restriction* renvoie aux règles pensées par les néolibéraux, visant à limiter les choix accessibles à la délibération démocratique; *le remplacement* est illustré par les théories montrant que le marché réalise mieux que la démocratie l'idéal démocratique, par le fait de prendre en compte, notamment, la souveraineté du consommateur, mais également en proposant une concurrence institutionnelle entre les Etats afin de permettre à chacun de choisir quels arrangements institutionnels il préfère; *la complémentarité*, enfin, propose de renforcer le marché par l'institution de la démocratie directe, sous la forme de référendums ou de mouvements spontanés contre la taxation par exemple. Sébastien Caré et Gwendal Châton³⁰ avancent une seconde tripartition des rapports entre démocratie et néolibéralisme, en distinguant les *refus conservateurs* de la démocratie, qui se fondent sur une critique des masses, aveuglés par des instincts populistes, les *solutions technocratiques*, mettant en avant la nécessité d'experts pour fixer de bonnes règles qui échappent au vote, et les *conceptions pluralistes* de la démocratie, défendant les droits des minorités³¹.

Ces deux typologies se recoupent en certains points et soulignent, à nos yeux, que les différentes approches néolibérales de la démocratie se

²⁹ Biebricher (2015).

³⁰ Caré, Châton (2016).

³¹ En parallèle et complément de ce dossier on pourra aussi lire le dossier de la "Revue Tocqueville", *How Neoliberalism reinvented Democracy*, voir notamment l'introduction de Zamora Vargas (2020), qui développe, comme notre introduction, mais en insistant sur d'autres points, les spécificités de la recatégorisation néolibérale de la démocratie.

fondent sur une critique commune de celle-ci comme souveraineté populaire illimitée, qu'il s'agit dès lors de limiter ou de réorienter. Nous nous proposons de reprendre en partie certains éléments de ces typologies, tout en les complétant d'autres aspects tout aussi importants, notamment celui du retour à l'idéal démocratique contre les apories de la démocratie. Un argument essentiel des néolibéraux pour légitimer les limitations placées sur la délibération démocratique est l'idée d'une légitimité démocratique de ces contraintes. En ce sens, toute une partie de ce que Biebricher qualifie de "remplacement de la démocratie" est, au contraire, pensé par les néolibéraux comme une réalisation au plus haut degré de celle-ci. Notre objectif est ainsi de montrer à la fois la réduction néolibérale du concept de démocratie à la démocratie représentative à vote majoritaire et la diversité des reconfigurations du concept, qui est loin d'être abandonné par les auteurs néolibéraux. Ainsi, nous souhaitons présenter des axes qui renvoient moins à trois camps dans lesquels on pourrait ranger individuellement les penseurs néolibéraux, qu'à trois tendances recoupant les distinctions entre auteurs proposées par Biebricher et Caré et Châton.

4. La critique néolibérale de la souveraineté populaire: critique des masses, limites de la connaissance et pluralisme des fins

La prise en compte de la démocratie par les néolibéraux s'inaugure sous des auspices critiques. Comme nous l'avons mentionné, la critique de la démocratie est extrêmement précoce chez Lippmann, dans *Le Public Fantôme*, et chez Rougier, dans *Les Mystiques démocratiques* (1929). A la même période, *La révolte des masses* de Ortega y Gasset (1927) participe également à cet effort critique. De manière plus ou moins conservatrice³², ces différents auteurs pointent plusieurs failles dans l'idéologie démocratique, qui renvoie à une conception de la souveraineté héritée de la révolution française.

La critique des masses est particulièrement importante. Cette perspective fustige le comportement collectif de masses agissant irrationnellement, en reprenant des éléments de la psychologie de Gustave Le Bon³³.

³² La veine conservatrice joue davantage chez Rougier, Ortega y Gasset et par la suite Röpke que chez Lippmann. Pour des développements plus substantiels de la position de Lippmann on peut lire Stiegler (2019) et Milanèse (2020), à distinguer des positions conservatrices de Röpke (Fèvre 2015; Solchany 2016). Plus largement sur l'héritage conservateur du néolibéralisme, avec des exemples pris chez Röpke, Hayek et Rougier, on pourra lire Beddeleem, Colin-Jaeger (2021).

³³ Hirschman (1991).

Chez Ortega y Gasset, la domination démocratique se traduit par un État omnipotent et hyperactif, s'opposant précisément au libéralisme. Plus largement, la méfiance vis-à-vis des masses, assimilées à la figure d'une démocratie extrême, d'une dictature populaire pouvant mettre en péril les libertés de certains, demeure un thème unificateur de plusieurs auteurs, selon lesquels "les masses ne pensent pas".

Cet argument est complété par une critique épistémologique qu'on trouve chez Lippmann³⁴. Le point de vue démocratique est rendu problématique du fait de l'impossibilité d'accéder à une situation épistémique surplombant sur les processus sociaux et économiques. La démocratie, qui suppose des citoyens éclairés et omniscients, ou des représentants qui sont sélectionnés par leurs qualités, est un modèle politique désuet et inadéquat à la Grande Société, c'est-à-dire la société différenciée et mondialisée, caractérisée par une complexité insaisissable pour un cerveau individuel. Il faudrait donc proposer un modèle alternatif de démocratie si l'on veut en conserver l'idéal. Cette critique de la démocratie est donc, dès le départ, solidaire d'une épistémologie néolibérale, qu'on peut retrouver également chez Hayek dans sa critique de la planification socialiste³⁵. De la même façon qu'il est impossible pour un planificateur de centraliser toute l'information pour diriger la production et la consommation, il est dangereux pour un gouvernement démocratique d'énoncer des règles pertinentes vis-à-vis de la complexité du monde social.

Enfin, la critique néolibérale reprend une critique ancienne de la démocratie chez les libéraux, pointant le risque d'une tyrannie de la majorité. La règle du vote majoritaire autorise la contrainte que peut exercer un groupe majoritaire sur des minorités, ce qui conduit également à l'imposition de certaines finalités morales et politiques à des individus qui ne les acceptent pas. On retrouve cette critique chez Hayek³⁶, qui défend un pluralisme axiologique profond, dans lequel les décisions politiques ne doivent pas statuer sur des fins morales, mais laisser ouvertes les potentialités d'actions pour des individus poursuivant leurs propres fins.

Ces critiques nombreuses, idéologiques, épistémologiques et politiques, ne poussent néanmoins pas les néolibéraux à abandonner le concept de démocratie. Hayek par exemple reprend ainsi le concept, bien qu'il indique ne pas vouloir en "faire un fétiche", pour l'opposer aux théories collectivistes:

³⁴ Lippmann (1925).

³⁵ Hayek (1935a; 1935b).

³⁶ Hayek (1944).

Si le mot ‘capitalisme’ signifie un système de concurrence basé sur la libre disposition de la propriété privée, il faut se rendre compte que seul un tel système permet la démocratie. Lorsque le régime est dominé par une doctrine collectiviste, la démocratie finit inévitablement par se détruire elle-même³⁷.

Ce que critiquent donc les néolibéraux c’est d’abord *une certaine conception de la démocratie*, perçue comme illimitée et dirigée par une idéologie collectiviste, selon laquelle la majorité pourrait légitimement imposer des fins à tous les individus qui composent la société. Contre cette perspective il faut conserver, si ce n’est permettre et constituer, une théorie de la démocratie limitée, c’est-à-dire une conception véritablement libérale de la démocratie.

5. Encadrer le jeu démocratique par des règles: rule of law, technocratie et expertise

Chez la plupart des néolibéraux la démocratie est ainsi conservée, mais encadrée par des règles – qu’il s’agisse de procédures chez Lippmann, de la *rule of law* chez Hayek, de principes constitutionnels chez Buchanan ou de la constitution économique chez les ordolibéraux. La délibération démocratique est autorisée et valorisée, mais son champ de décision est restreint, ou bien à l’élaboration de règles générales et indéterminées, ou bien à des décisions de vote.

La reprise de la *rule of law* chez Hayek³⁸ illustre parfaitement ce point. Dans le chapitre VI de la *Route de la servitude* il défend une théorie instrumentale de la démocratie. La valeur fondamentale est la liberté, et la démocratie doit être modelée de façon à maintenir cette liberté des individus. De ce fait, les règles de coordination sociale qui sont choisies politiquement doivent se conformer à quatre caractéristiques fondamentales, à savoir *l’abstraction, la généralité, la négation et l’indétermination*. Les règles démocratiques doivent être abstraites et négatives, en ce qu’elles sont générales et fixent des limites à l’action des individus. Les règles sont des assises cognitives pour permettre aux individus de former des anticipations relativement aux conséquences éventuelles de leurs actions s’ils ne respectent pas certains principes fixés. L’indétermination renvoie à une autre caractéristique d’une bonne règle chez Hayek, à savoir qu’il doit être impossible de prévoir a priori les conséquences des règles et notamment les groupes

³⁷ Hayek (1944, 56).

³⁸ Hayek (1944).

qui se trouveront favorisés ou défavorisés par son adoption. La généralité et l'abstraction de la règle sont des conditions de l'indétermination, Hayek défendant l'idée selon laquelle une règle générale et abstraite est moins susceptible d'être maîtrisée par des intellects humains. De ce fait, la généralité, l'abstraction, la négativité et l'indétermination laissent ouvert un champ d'action pluriel pour les individus, garantissant, par-là, la diversité des fins individuelles.

La limitation de la démocratie prend une autre forme chez les ordolibéraux: celle de la technocratie. Les penseurs ordolibéraux, comme Eucken et Röpke, distinguent l'ordre économique de l'ordre juridique. Si les individus peuvent choisir dans l'ordre économique, ils sont en revanche privés de tout choix possible sur les règles constitutionnelles qui structurent l'existence même du marché. Eucken exprime cette différence dans son article *The Competitive Order and its Implementation*³⁹:

La liberté du consommateur existe, mais pas la liberté de choisir comment définir les règles du jeu ou les formes du processus économique. C'est précisément le champ de la politique de l'ordre.

La connaissance des règles au fondement de la constitution économique ne sont accessibles qu'aux savants, les économistes et les juristes. Les individus des sociétés démocratiques ne sont pas compétents pour juger de ces vérités premières et la délibération démocratique voit donc son champ limité à des décisions relatives à l'élection de gouvernants de façon pacifique. La démocratie est réduite à une théorie du changement de dirigeant plutôt qu'une théorie substantielle quant à la délibération des fins, des "règles du jeu", qui demeurent l'apanage d'un aéropage savant.

Le développement de l'expertise économique lors de la seconde moitié du XX^{ème} siècle participe également de l'effort néolibéral de limitation de la démocratie. C'est une perspective visible particulièrement aux Etats-Unis, chez les économistes de Chicago ou de Virginie, qui utilisent l'analyse économique de façon à montrer ce que doivent être les règles du jeu démocratique. La perspective de Buchanan et Tullock dans *The Calculus of Consent*, qui soumet la démocratie au crible de la théorie du choix rationnel, aboutit par exemple à une défense, dans *Democracy in Deficits*, de la promotion de règles économiques constitutionnelles limitant le budget de l'Etat pour éviter les pièges auxquels conduisent inévitablement le processus démocratique.

³⁹ Eucken (1949, 227).

De façon similaire, les positions de Milton Friedman, et avec lui des membres de l'École de Chicago, promeuvent l'expertise des économistes, capables d'accéder à des vérités positives qui permettent de répondre aux questions normatives de politiques économiques. La délibération démocratique sur les fins est ainsi subordonnée à la recherche scientifique, en supposant que tous les individus rationnels sont, finalement, en accord sur les valeurs qu'ils défendent⁴⁰. L'exemple que prend Friedman fait ainsi référence à la détermination de règles relatives à l'émission de monnaie, visant à limiter l'inflation. Le rôle de l'expert est alors défendu par les néolibéraux comme un moyen d'orienter ou d'encadrer les débats démocratiques.

6. Reconfigurer la démocratie: l'idéal démocratique légitimé par la souveraineté individuelle

La limitation de la démocratie, que cela soit par des règles générales, la technocratie ou l'expertise située, ne correspond pas à une négation de la démocratie par les néolibéraux, mais plutôt à une redéfinition néolibérale de la démocratie. Qu'il s'agisse de Lippmann⁴¹, de Buchanan⁴² ou de Hayek⁴³, les néolibéraux n'abandonnent pas la référence à la démocratie, prétendant, au contraire, revenir à l'origine de l'esprit démocratique contre le dévoiement historique de la démocratie. On retrouve ainsi chez les néolibéraux une référence récurrente aux Pères Fondateurs américains et la construction d'un modèle concurrent de démocratie, à savoir une démocratie procédurale et formelle plutôt que substantielle. Il s'agit donc pour eux de renouveler l'esprit originel contre sa forme dévoyée ou inadaptée aux conditions actuelles. La limitation n'est pas comprise comme une restriction de l'entreprise démocratique mais comme la *condition de possibilité* de son fonctionnement adéquat.

Si le libéralisme et la démocratie connaissent des tensions, du fait que la décision démocratique peut limiter la décision individuelle et donc diminuer la liberté, les néolibéraux cherchent à réduire ces tensions au sein de leurs propres conceptions. Selon Viktor Vanberg⁴⁴ par exemple, un continuateur de la pensée de Hayek et de Buchanan, les différences entre les deux idéaux sont avant tout accidentels, car ils partagent le même fonde-

⁴⁰ Friedman (1953).

⁴¹ Lippmann (1925).

⁴² Buchanan (1975).

⁴³ Hayek (1979).

⁴⁴ Vanberg (2008).

ment normatif: la souveraineté individuelle. Le recours au contractualisme chez plusieurs néolibéraux participe de cette conception. Exemplement Buchanan, dans *The Limits of Liberty* (1975) et dans *Reason of Rules* (1985), défend l'idée d'un choix constitutionnel des règles du jeu par des individus rationnels. La limitation de la démocratie devient ainsi légitime si elle est consentie par les individus eux-mêmes.

Enfin, l'argument de la souveraineté individuelle est utilisé d'une deuxième façon, pour montrer que cette forme de l'idéal démocratique se réalise mieux dans le marché que dans le processus démocratique classique. Avec la figure du consommateur souverain, tel qu'elle apparaît avec Mises⁴⁵, le marché devient l'espace démocratique par excellence en ce que les échanges suivent la règle du consentement. Deux façons de défendre cette position sont illustrées par Friedman dans *Capitalisme et liberté*. D'une part, le marché est vu comme une forme de démocratie de la consommation, où chaque acte de consommer est équivalent à un vote; d'autre part, l'échange est perçu comme forme suprême de consentement individuel, réalisant à son plus haut degré l'idéal démocratique. On peut ainsi lire que:

De ce point de vue, le rôle du marché est, comme nous l'avons déjà noté, de permettre l'unanimité sans uniformité; c'est un système de représentation effectivement proportionnelle. En revanche, ce qui caractérise l'action politique, c'est qu'elle tend à exiger ou à imposer une large uniformité⁴⁶.

Il faut donc limiter la démocratie comme institution aux questions auxquelles le marché ne peut pas répondre (par exemple les questions de défense nationale), puisque le marché est déjà une institution démocratique, permettant l'expression de la pluralité des désirs individuels. Le marché permet de faire émerger une volonté commune spontanée dans le système des prix, reflétant les préférences de chacun. En outre, il s'exerce avec une contrainte minimale puisque l'échange est caractérisé par l'intérêt commun. Chaque individu n'achète, en effet, que s'il accorde plus d'utilité à ce qu'il achète que le prix qu'il est prêt à payer, et ne vend que si son utilité est moindre que le prix auquel il le vend. La thèse de la limitation de la démocratie par des règles générales, également défendue par Friedman, va ainsi de pair avec la reconnaissance du caractère éminemment démocratique du processus marchand.

Toutes ces positions, qu'elles soient profondément critiques, limitatives ou encore qu'elles se réapproprient le concept de démocratie, montrent

⁴⁵ Olsen (2019).

⁴⁶ Friedman (1960, 68).

que les relations entre démocratie et néolibéralisme sont complexes. Une critique de ces positions doit prendre en compte tout autant les oppositions des néolibéraux à certaines formes de démocratie que les tentatives de récupération du concept, pour en montrer les éventuelles mystifications. Il nous apparaît, sur ce point, que les articles contenus dans ce dossier permettent d'apporter un éclaircissement aux enjeux des redéfinitions néolibérales de la démocratie et des limites de cette reprise.

7. Présentation du dossier

Les textes et articles réunis dans ce dossier visent ainsi à aborder et à problématiser, sous des différents angles et à partir la mobilisation de sources multiples, les propositions néolibérales dans leur rapport au thème de la démocratie. L'article qui ouvre nos discussions est celui d'Arnaud Mila-nèse, *Les sources lippmanniennes du problème néolibéral de la démocratie: la démocratie "reconstruite" de 34*, dans lequel, se concentrant sur la pensée de Water Lippmann et ses conceptions démocratiques, l'auteur part du texte peu travaillé *The Method of Freedom* (1934) pour comprendre les origines historiques d'une redéfinition néolibérale de la démocratie. Odile Tourneux, dans *Deux conceptions néolibérales de la souveraineté et de la démocratie: aux origines de la gouvernance européenne*, montre l'importance ultérieure de Walter Lippmann et de Wilhelm Röpke pour les institutions européennes, ce qui permet à l'autrice de défendre l'idée selon laquelle la gouvernance néolibérale européenne tire sa force des conceptions démocratiques qu'elle véhicule. L'article d'Etienne Wiedemann, *La réalisation optimale de l'idéal démocratique par l'extension du marché selon Milton Friedman*, interroge, à son tour, la manière dont Milton Friedman participe à la captation sémantique du vocable de démocratie de façon originale. L'auteur montre ainsi à la fois les originalités de Friedman, au-delà de son rôle de vulgarisateur, et propose des critiques de la théorie qu'on trouve dans *Capitalisme et liberté*. Nathanaël Colin-Jaeger, dans *L'idéal démocratique contre la démocratie. Buchanan et l'économie politique constitutionnelle*, montre que le néolibéralisme, à partir l'exemple de James Buchanan, ne peut être simplement taxé d'anti-démocratique, puisque les néolibéraux ont proposé une nouvelle conception de la démocratie libérale comme démocratie constitutionnelle, aspect ce que l'auteur analyse en détail. Les deux derniers articles du dossier sont ceux de Thibaut Rioufreyt, *Destituer les citoyens, contraindre les individus. Le néo-libéralisme contre la démocratie*, et celui de Stephen W. Sawyer, *From Histories of Liberalism to a History*

of the Demos: Toward a Democratic Critique of Neoliberalism. Le premier propose de d'interroger la relation entre le néolibéralisme et la démocratie sous trois angles différents: celui de la visée anti-démocratique concernant la manière dont les néolibéraux cherchent à restreindre le principe et la portée de la souveraineté populaire, celui lié à la constitution d'un régime de subjectivation, produisant un sujet néolibéral en tension avec la figure du citoyen et, finalement, le dernier touchant à la question de la production d'une gouvernementalité qui contraint les individus et cherche à façonner leur comportement. Le second, enfin, explore la question de la généalogie de l'union entre démocratie et libéralisme. Cette compréhension, sans laquelle nous ne pouvons pas répondre à l'un des défis essentiels des critiques démocratiques récentes du néolibéralisme, souligne la nécessité d'élaborer une théorie de la démocratie qui ne soit pas liée aux différentes théories néolibérales et donc de s'extirper des conceptualisations néolibérales de la démocratie pour proposer un théorique démocratique contre le néolibéralisme. Pour ce faire, l'auteur cherche à comprendre comment, dans le contexte des années 1960 et 1970, l'intérêt croissant pour l'histoire du libéralisme s'est développé dans une relation complexe avec le projet néolibéral, offrant des visions contradictoires des origines et des ambitions de la démocratie. Enfin, pour clore le dossier, l'entretien avec Christian Laval, *Les métamorphoses du néolibéralisme*, revient sur la contribution de l'auteur à la littérature sur le sujet, et explore plusieurs voies nouvelles pour enrichir notre compréhension du concept et du phénomène historique.

Du fait de l'hétérogénéité d'approches et des sources utilisées, cet ensemble de textes nous permettent donc d'avoir une vision élargie des débats autour de la question des rapports entre néolibéralisme et démocratie, ainsi que celle, complémentaire et tout aussi importante, de la relation entre démocratie et néolibéralisme.

Bibliographie

- Audier S. (2008), *Le colloque Lippmann. Aux origines du "néolibéralisme"*, Lormont: Le Bord de l'eau.
- Audier S. (2012), *Néolibéralisme(s)*, Paris: Grasset.
- Audier S. (2013), *Les paradigmes du "Néolibéralisme"*, "Cahiers philosophiques", 133 (2): 21-40.
- Biebricher T. (2015), *Neoliberalism and Democracy*, "Constellations", 22 (2): 255-266.

- Biebricher T. (2019), *The Political Theory of Neoliberalism*, Stanford: Stanford University Press.
- Biebricher T. (2020), *Neoliberalism and Authoritarianism*, “Global Perspectives”, 1 (1): 11872.
- Birch K. (2017), *A research agenda for neoliberalism*, Northampton: Elgar.
- Bourdieu P. (1998), *L'essence du néolibéralisme*, “Le Monde diplomatique”, mars 1998.
- Buchanan J.M. (1975), *Les limites de la liberté*, Paris: Litec.
- Buchanan J.M. (1999a), *The Foundations of Normative Individualism*, in *The Logical Foundations of Constitutional Democracy: The Collected Works of James M. Buchanan*, vol. I, Indianapolis: Liberty Fund, 281-291.
- Buchanan J.M. (1999b), *The Domain of Constitutional Economics*, in *The Logical Foundations of Constitutional Democracy: The Collected Works of James M. Buchanan*, vol. I, Indianapolis: Liberty Fund, 377-395.
- Buchanan J., Tullock G. (1962), *The Calculus of Consent*, Indianapolis, Indianapolis: Liberty Fund.
- Buchanan J., Wagner R. (1977), *Democracy in Deficit, the political Legacy of Lord Keynes*, Indianapolis: Liberty Fund.
- Burgin A. (2012), *The Great Persuasion: Reinventing Free Markets Since the Depression*, Cambridge: Harvard University Press.
- Brennan G., Buchanan J. (1985), *The reason of rules: Constitutional Political Economy*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Brown W. (2015), *Défaire le Démos*, Paris: Editions Amsterdam.
- Brown W. (2019), *In the Ruins of Neoliberalism*, New York: Columbia University Press.
- Caré S., Châton G. (2016), *Néolibéralisme(s) et démocratie(s)*, “Revue de philosophie économique”, 17 (1): 3-20.
- Chamayou G. (2018), *La société ingouvernable*. Paris: La fabrique.
- Colin-Jaeger N., Bedeleem M. (2021, à paraître), *L'héritage conservateur du néolibéralisme*, “Astérior”, 23.
- Christoph G. (2012), *Du nouveau libéralisme à l'anarcho-capitalisme*, thèse en études anglophones, Lyon 2.
- Crouch C. (2004), *Post-Democracy*, London: Polity Press.
- Crouch C. (2011), *The Strange Non-death of Neoliberalism*, London: Polity Press.
- Dardot P., Laval C. (2009), *La nouvelle Raison du monde*, Paris: La Découverte.
- Dardot P., Laval C. (2016), *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Paris: La Découverte.

- Davies W. (2014), *The Limits of Neoliberalism. Authority, Sovereignty and the Logic of Competition*, London: Sage.
- Duménil G., Lévy D. (2014), *La grande bifurcation: en finir avec le néolibéralisme*, Paris: La Découverte.
- Eucken W. (1940), *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, Jena: Gustav Fisher.
- Eucken W. (1949) [2006], *The competitive order and its implementation*, “Competition Policy International”, 2 (2): 219-245.
- Flew T. (2014), *Six Theories of Neoliberalism*, “Thesis Eleven”, 122 (1): 49-71.
- Foucault M. (1979). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris: Seuil/Gallimard.
- Friedman M. (1953), *The Methodology of Positive Economics*, in Id., *Essays in Positive Economics*, Chicago: Chicago University Press, 3-43.
- Friedman M. (1962), *Capitalisme et liberté*, Paris: Flammarion.
- Gamble A. (1994), *The Free Economy and the Strong State: The Politics of Thatcherism*, London: Palgrave MacMillan.
- Girard C. (2019), *Délibérer entre égaux. Enquête sur l'idéal démocratique*, Paris: Vrin.
- Harvey D. (2005), *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris: Les Prairies ordinaires.
- Hayek F. (1935a) [1948], *Socialist Calculation I: The Nature and History of the Problem*, in Id., *Individualism and Economic Order*, Chicago: Chicago University Press, 119-147.
- Hayek F. (1935b) [1948], *Socialist Calculation II: The State of the Debate*, in Id., *Individualism and Economic Order*, Chicago: Chicago University Press, 148-180.
- Hayek F. (1944), *La route de la servitude*, Paris: PUF.
- Hayek F. (1949) [1992], *Opening Address to a Conference at Mont Pelerin*, in *Friedrich August von Hayek Collected Works*, vol. 4, Chicago: University of Chicago Press: 237-248.
- Hayek F. (1960), *La Constitution de la liberté*, Paris: Litec.
- Hayek F. (1973, 1976, 1979), *Droit, Législation, Liberté*, Paris: PUF.
- Hirschman A. (1991), *The rhetoric of reaction: perversity, futility, jeopardy*, Cambridge: Harvard University Press.
- Innset O. (2020), *Reinventing Liberalism*, London: Springer.
- Lippmann W. (1925), *Le Public Fantôme*, Paris: Demopolis.
- Lippmann W. (1937), *La cité libre*, Paris: Les Belles Lettres.
- MacEwan A. (1999), *Neo-liberalism or Democracy? Economy Strategy, Markets, and Alternatives for the 21st Century*, London: Zed Books.

- Maclean N. (2017), *Democracy in Chains*, New York: Viking.
- Milanèse A. (2020), *Walter Lippmann, d'un nouveau libéralisme à l'autre*, Paris: Classiques Garnier.
- Mirowski P. (2013), *Never Let a Serious Crisis Go to Waste*, London: Verso Books.
- Mises L. (1922), *Le socialisme*, Paris: Librairie de Médicis.
- Olsen N. (2019), *The Sovereign Consumer*, London: Palgrave MacMillan.
- Ortega y Gasset J. (1927), *La révolte des masses*, Paris: Les Belles Lettres.
- Peck J. (2010), *Constructions of Neoliberal Reason*, Oxford: Oxford University Press.
- Plewhe D., Mirowski P. (2009), *The Road to Mont- Pèlerin: The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge: Harvard University Press.
- Posner R. (2003), *Law, Pragmatism and Democracy*, Cambridge: Harvard University Press.
- Rougier L. (1929), *La mystique démocratique (ses origines, ses illusions)*, Paris: Albatros.
- Slobodian Q. (2018), *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge: Harvard University Press.
- Solchany J. (2015), *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek: aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Solchany J. (2016), *Le problème plus que la solution: la démocratie dans la vision du monde néolibérale*, "Revue de philosophie économique", 17 (1): 135-169.
- Stiegler B. (2019), *"Il faut s'adapter". Sur un nouvel impératif politique*, Paris: Gallimard.
- Streeck W. (2014), *Buying Time: The Delayed Crisis of Democratic Capitalism*, London: Verso.
- Vanberg V. (2008), *On the complementarity of liberalism and democracy – a reading of F.A. Hayek and J.M. Buchanan*, "Journal of Institutional Economics", 4 (2): 139-161.
- Vanberg V. (2011), *Liberal constitutionalism, constitutional liberalism and democracy*, "Constitutional Political Economy", 22 (1): 1-20.
- Vanberg V. (2018), *James M. Buchanan: Political Economist, Consistent Individualist*, in Wagner R.E. (ed.), *James M. Buchanan A Theorist of Political Economy and Social Philosophy*, London: Palgrave Macmillan, 539-576.
- Wacquant L. (2009), *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity*, Duke: Duke University Press.

Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia

Zamora Vargas D. (2020), *How Neoliberalism Reinvented Democracy*,
“Revue Tocqueville/The Tocqueville Review”, 41 (2): 7-17.

Deux conceptions néolibérales de la souveraineté et de la démocratie: aux origines de la gouvernance européenne

Odile Tourneux

Abstract: Neoliberal theories and European institutions have several things in common, including being regularly criticized for their lack of appreciation for democracy. The promotion of the motive of neoliberal governance to the rank of political principle would be done in opposition to the republican model of the general will. However, it seems to us that European public policies, and the theories on which they are based, are not so much based on a *negation* of democracy as on a deep *redefinition* of the republican model of popular sovereignty. Far from opposing democratic legitimacy, neoliberal governance builds on it, but by promoting a deeply renewed model of democracy. This article defends the idea that European neoliberal governance draws strength from the democratic conceptions it conveys. We will focus on two key textual sources of the community adventure: the works of Walter Lippmann and those of Wilhelm Röpke.

Keywords: European Union; Popular Sovereignty; Consumer Sovereignty; Ordoliberalism; Walter Lippmann; Jean Monnet; Wilhelm Röpke.

1. Démocratie et néolibéralisme¹

Les théories néolibérales et les institutions européennes ont plusieurs choses en commun dont le fait d'être régulièrement critiquées pour leur manque de valorisation de la démocratie. Gouverner les individus par la création de situations de marché (ce qui pourrait être le dénominateur commun de la multitude de courants dits néolibéraux) est en général perçu comme une atteinte portée à la souveraineté populaire. La promotion du motif de la gouvernance néolibérale au rang de principe politique se ferait en opposition au modèle républicain de la volonté générale. Les dirigeants gouverneraient les hommes au lieu d'exercer le pouvoir en leur nom. Parallèlement,

* ENS Lyon, TRIANGLE UMR 5206 (odile.tourneux@ens-lyon.fr)

¹ Je tiens à remercier les organisateurs du colloque «Néolibéralisme et démocratie» ainsi que les évaluateurs de la revue *Consecutio Rerum* pour leurs retours et conseils avisés.

le rôle mineur accordé au Parlement européen dans le processus législatif communautaire, la prépondérance des décisions feutrées des chefs d'État siégeant au Conseil européen, l'importance décisive des experts nommés à la Commission européenne, donnent l'image d'une Europe technocratique éloignée de la volonté populaire. Ce parallèle est d'autant plus facile à établir que de nombreux chercheurs ont étudié avec finesse l'influence des théories néolibérales sur le processus de construction européen².

Cependant, il nous semble que les politiques publiques européennes, et les théories dont elles s'inspirent, ne reposent pas tant sur une *négation* de la démocratie que sur une *redéfinition* profonde du modèle républicain de la souveraineté populaire. Loin de s'opposer à la légitimité démocratique, la gouvernance néolibérale prend appui sur elle, mais en faisant la promotion d'un modèle de démocratie profondément renouvelé. Mieux, nous défendrons ici l'idée selon laquelle *la gouvernance néolibérale européenne tire précisément sa force des conceptions démocratiques qu'elle véhicule*.

Nous nous concentrerons sur deux sources textuelles clef de l'aventure communautaire: les travaux de Walter Lippmann et ceux des ordolibéraux allemands, en particulier de Wilhelm Röpke. Le premier se fait en effet le défenseur d'une démocratie libérale reposant sur la mise en œuvre d'un gouvernement par la concurrence. Le second défend le modèle inédit d'une démocratie des consommateurs. Nous présenterons successivement les deux corpus dans le but de faire apparaître les modèles néolibéraux de démocratie qui depuis les années 1950 animent de façon implicite les institutions européennes.

2. Walter Lippmann et la souveraineté en Europe: repenser la démocratie

Admiré par Charles de Gaulle et Jacques Rueff, ami intime de Jean Monnet, Walter Lippmann côtoya de près les principaux architectes de l'Union européenne. L'amitié qui unit Lippmann à Jean Monnet pendant plus de 50 ans éclaire en particulier d'un nouveau jour les politiques publiques européennes contemporaines³. Il ne s'agit pas de dire que l'Union européenne est une application de la conception lippmannienne de la souveraineté et

² Voir par exemple: Gerber (1998), Denord and Schwartz (2010), Warlouzet (2008), Drexl (2011), Lechevalier (2015).

³ Bien qu'elle se soit avérée décisive, l'amitié qui unit Jean Monnet à Walter Lippmann n'est évoquée par aucun des biographes qui se sont intéressés à leurs vies. Voir par exemple: Steel (2005), Goodwin (2014).

de la démocratie ni que Monnet fut un disciple de Lippmann; toutefois, la conception de la démocratie élaborée par ce dernier offre une grille interprétative riche pour comprendre les politiques publiques contemporaines.

Le corpus des œuvres et articles de Walter Lippmann est de part en part traversé par une idée récurrente: il est nécessaire de réformer nos concepts politiques afin d'établir des régimes réellement démocratiques. De 1913 à 1955, Lippmann n'a de cesse d'inviter à repenser la puissance souveraine du peuple ainsi que le contrat social qui en est le mécanisme principal.

Pourquoi faudrait-il réformer le motif du contrat social? En rendant compte de l'origine du pouvoir du gouvernement à partir du récit mythique d'un pacte originel, le modèle du contrat social laisse entendre que le peuple peut, indirectement, gouverner. Pour Lippmann, le contrat social est trompeur parce qu'il laisse croire qu'une souveraineté populaire, qu'une démocratie directe ou représentative est possible. Or, ce serait là non seulement méconnaître les faits mais surtout s'empêcher de comprendre les mécanismes réels de la démocratie.

Lippmann oppose principalement deux arguments aux défenseurs de la souveraineté populaire et du pacte social. Tout d'abord, le peuple, ou le public, n'existe jamais comme une entité unifiée. La révolution industrielle, en changeant les modes de production, a contribué à diviser les communautés⁴. La conflictualité est inhérente à l'existence humaine et plus particulièrement encore à la grande société, de sorte qu'il est illusoire de prétendre dépasser de telles contradictions par la synthèse ou par la généralisation.

D'autre part, aucun individu selon Lippmann ne sera jamais assez compétent pour saisir l'ensemble des problèmes qui affectent la société. La complexité des affaires humaines, le manque de temps, le manque de connaissances mais aussi le manque d'intérêt, discréditent "l'idéal d'un citoyen universellement compétent et souverain"⁵.

Malgré ce que l'on peut dire parfois, Lippmann n'en conclut pas pour autant à la nécessité d'une technocratie, d'un gouvernement des experts. Les phénomènes sociaux et politiques sont si complexes que même les individus qui sont placés au cœur de l'information et de la vie publique ne peuvent en embrasser l'horizon. Les experts ont bien entendu un rôle à jouer (principalement de conseillers) mais ils ne sont pas fondamentalement plus avisés que le peuple.

⁴ Lippmann (1946a, 151-153).

⁵ Lippmann and Latour (2008, 67).

Dès lors, comment gouverner si ni le peuple ni les experts ne sont compétents? On ne saurait pour Lippmann abandonner la vie publique à la régulation sauvage du marché: la complexité de la vie publique n'invite pas à un effacement des institutions, mais au contraire à l'investissement d'un État fort. La démocratie libérale lippmannienne va reposer alors sur trois mécanismes: la recherche du consentement (plutôt que du contrat social), la recherche de symboles fédérateurs et l'institution d'un gouvernement "juge souverain".

En 1922, la réponse de Lippmann consiste à rechercher sans cesse le "consentement" des citoyens. Pour qu'une politique publique soit à la fois légitime et efficace, il convient qu'elle emporte l'adhésion des individus sur lesquels elle s'exerce; il importe que ces derniers aient le sentiment d'en "avoir librement voulu le résultat"⁶. Comme le contrat, le consentement repose, sur l'engagement des volontés individuelles. Consentir, c'est donner son accord et par là se lier à l'action d'autrui. Cependant, le consentement se distingue du contrat en ce que consentir c'est toujours accepter *que quelque chose se fasse*; consentir c'est adhérer personnellement à une décision *dont un autre a eu l'initiative*. Le consentement n'est jamais spontané, il ne traduit pas une activité propre de la volonté, c'est un acte de sanction, qui valide une action extérieure. En préférant le modèle du consentement à celui du contrat, Lippmann résout donc l'une des dimensions du problème: dans la mesure où aucun accord ne saurait survenir au sein de la société, le gouvernement a pour tâche de proposer une politique susceptible d'emporter l'adhésion de chacun.

Cependant, l'initiative gouvernementale ne résout qu'une seule des dimensions du problème: comment les gouvernants peuvent-ils obtenir le consentement de *l'ensemble* des individus si les intérêts de ces derniers sont à jamais irréconciliables? La réponse de Lippmann s'appuie, dans *Public Opinion*, sur une étude des mécanismes psychologiques d'action. Pour Lippmann, toute action individuelle découle d'une représentation que nous nous sommes forgée ou dont nous avons héritée⁷. Il nomme "stéréotypes"⁸ ces images ou plutôt ces symboles qui structurent non seulement

⁶ Lippmann (1991, 245), nous traduisons.

⁷ "Nous devons reconnaître le fait que toutes les actions d'un homme ne sont pas fondées sur une connaissance directe et certaine, mais sur des images qu'il a lui-même forgées ou qui lui ont été transmises. [...] La façon dont nous imaginons le monde détermine à chaque instant les actions à venir des hommes", Lippmann (1991, 25), nous traduisons.

⁸ Si le terme de "stéréotype" était déjà utilisé dans l'imprimerie et désignait le moulage en plomb d'un cliché, c'est à Lippmann que l'on en doit le premier usage psychologique. Les stéréotypes désignent, dans le texte de 1922, les représentations sociales

nos comportements privés mais également nos attitudes sociales. Or, les symboles ont ceci de particulier qu'ils traversent la société et qu'ils peuvent être investis et compris différemment.

Une image devient un symbole lorsque, spontanément, elle évoque quelque chose d'autre. Cependant, la puissance évocatoire du symbole est arbitraire: un même terme, une même image, peuvent renvoyer, selon les individus ou selon les groupes sociaux, à des réalités différentes. Pour certains, la référence à Thomas Jefferson évoquera la défense des petits propriétaires, pour d'autres elle renverra à la protection des libertés individuelles. La plasticité du caractère référentiel des symboles sous-jacents à chacune de nos actions est précisément ce qui, pour Lippmann en 1922, permet d'atteindre au consentement de tous (ou du moins d'une grande majorité).

Le consentement que recherche l'homme politique, la volonté populaire qui s'exprime à travers celui-ci, n'est en aucune façon un consensus. Rechercher le consentement, ce ne saurait être rechercher un point d'accord. Obtenir le consentement de chacun c'est bien plutôt identifier quels sont les symboles susceptibles de cristalliser l'ensemble des intérêts particuliers, en eux-mêmes inconciliables.

La "fabrique du consentement"⁹ devient dès lors une *méthode* de gouvernement. La recherche du consentement apparaît à Lippmann comme un moyen de dépasser non seulement les inaptitudes du peuple, mais également celles des élites. En recherchant l'accord des individus, en recherchant les symboles les plus largement partagés dans la société, les gouver-

qui organisent nos actions. La métaphore de l'imprimerie permet à Lippmann de souligner la rigidité de ces croyances profondément ancrées.

⁹ "*Manufacture of consent*", Lippmann (1991, 248). L'expression, malgré sa fortune ultérieure, est un hapax. Lippmann reprendra une seule fois le terme de "fabrique" au sujet de l'opinion en 1937 dans *The Good Society* mais dans un sens négatif. Il l'associera en effet aux plébiscites organisés par les dictateurs: "Combien cet effort consciencieux pour déterminer la véritable volonté du peuple est différent des plébiscites cyniques ordonnés par les dictateurs, dans lesquels il n'y a pas de choix, pas de possibilité de discuter les questions, et où l'opinion d'une majorité momentanée et fabriquée [*manufactured*] de toutes pièces est considérée comme la volonté de la nation!", Lippmann (1946a, 304). L'expression "fabrique du consentement" ne renvoie dès lors à rien d'autre chez Lippmann qu'à l'habileté communicationnelle des dirigeants. Contrairement à ce qu'un pan de la critique contemporaine du néolibéralisme laisse entendre, ce n'est pas sous ce terme là que Lippmann pense la modification des individualités. C'est sous la notion de gouvernement qu'il pense ce qu'il appelle la "modification de l'ordre social tout entier", c'est-à-dire l'adaptation, secrète et organisée par l'État, des individualités aux évolutions du marché. Sur le rapprochement entre assujettissement des individus et fabrique du consentement, voir par exemple: Harvey and Denord (2014).

nants se donnent un moyen d'élargir leurs points de vue nécessairement restreints. Rechercher le consentement des individus, ce n'est pas seulement s'assurer un électorat, c'est aussi, d'une certaine façon, dessiner un programme politique *démocratique*, c'est-à-dire susceptible de convenir au plus grand nombre.

Gouverner démocratiquement ce n'est pas, pour Lippmann, laisser le peuple décider de lui-même et pour lui-même; gouverner c'est étudier avec attention les discours afin d'identifier les symboles fédérateurs susceptibles de tracer une politique commune émanant de la multitude des intérêts particuliers consentant conjointement aux décisions des gouvernants.

3. Le gouvernement comme juge souverain

Cependant, la définition du consentement donnée en 1922 par Lippmann ne permet pas de distinguer la "fabrique du consentement" de la persuasion, voire de la manipulation. Les formules employées dans *Public Opinion* sont particulièrement ambiguës et peuvent parfois laisser penser que le journaliste décrit des procédés politiques relativement éloignés d'un gouvernement démocratique¹⁰. Sans doute conscient de cette difficulté, Lippmann affine sa définition du consentement en 1937 dans *The Good Society* et l'appuie sur une redéfinition de la *souveraineté*. C'est dans le chapitre sur "Les principes politiques du libéralisme"¹¹ que Lippmann s'attache à décrire sa conception de la souveraineté avec le plus d'attention.

Dans une société libre, l'État n'administre pas les affaires des hommes. Il administre la justice entre les hommes qui mènent eux-mêmes leurs propres affaires [...] *Cette définition de la souveraineté populaire [popular rule]* n'est pas une abstraction que j'ai inventée parce que je la trouve désirable. Elle est, selon moi, une déduction de l'expérience historique acquise au cours de la longue lutte menée pour supprimer la domination par l'homme¹².

Un peu plus loin il ressert sa définition et caractérise le type de pouvoir dont jouit l'instance souveraine: "*Il devient nécessaire que le pouvoir souve-*

¹⁰ "Le processus par lequel les opinions publiques apparaissent n'est certainement pas moins complexe que ce qu'il est apparu dans ces pages, et les opportunités de manipulations apparaissent de façon suffisamment claire à quiconque comprend ce processus", Lippmann (1991, 248), nous traduisons.

¹¹ Lippmann (1946b).

¹² Lippmann (1946a, 318), nous soulignons.

rain [the ultimate sovereign power] se considère comme un tribunal d'appel suprême"¹³.

Il est indispensable que l'État (dans les tribunaux et dans les organes législatifs eux-mêmes) se considère comme un tribunal chargé d'examiner la conduite de ces législateurs spécialisés. L'État ne doit pas s'identifier aux commissaires, sous peine de les voir devenir irresponsables et autonomes. S'il le fait, il ne délègue pas son autorité, il abdique sa souveraineté [sovereignty]¹⁴.

Les usages positifs que Lippmann fait de la notion de souveraineté en 1937 renvoient à un pouvoir judiciaire exercé par l'État. Pour gouverner, l'administration publique joue le rôle d'un tribunal d'appel: elle ne dit pas ce que les hommes doivent faire, elle juge les conflits qui surviennent entre eux. Définir la fonction gouvernementale comme une fonction judiciaire permet à Lippmann de penser une organisation politique réellement démocratique, c'est-à-dire qui soit à même d'équilibrer la multitude d'intérêts conflictuels qui font la société.

Une telle conception du gouvernement implique de comprendre l'exécutif, le législatif et le judiciaire comme trois façons d'exercer un seul et même pouvoir: le pouvoir souverain qu'a l'État de juger. Les membres du gouvernement qui promulguent des lois, les fonctionnaires qui en assurent l'application, les juges qui règlent les conflits, exercent, chacun à leur niveau, un même pouvoir qui équilibre les intérêts nécessairement divergents sans les diriger. Les réflexions de Lippmann sur la souveraineté invitent à reconsidérer la distinction classique des ordres de pouvoir¹⁵.

La définition de la souveraineté esquissée par Lippmann dans *The Good Society* repose en effet sur une conception spécifique de la loi. La loi pour Lippmann ne dit pas ce que nous devons faire ou ne pas faire, elle relie les individus et les choses entre eux, elle articule les intérêts multiples de la société. Lippmann emprunte cette conception de la loi au pragmatisme juri-

¹³ Lippmann (1946a, 356).

¹⁴ Lippmann (1946a, 357).

¹⁵ "Le caractère de l'administration dans une société libérale doit être surtout judiciaire; cela s'applique non seulement aux juges, mais aussi aux législateurs et aux membres du pouvoir exécutif, en fait à tous ceux qui veulent servir le bien public. Sauf dans les cas de danger, dans lesquels se défendre contre une attaque, une rébellion ou une catastrophe, la première tâche de la politique libérale consiste à juger les revendications des intérêts particuliers qui demandent une révision des lois, et à s'efforcer de rendre des décisions équitables entre ces revendications contradictoires. La classification artificielle des pouvoirs du gouvernement nous empêche de voir que les législateurs et les représentants de l'exécutif exercent une fonction essentiellement judiciaire. Nous croyons qu'ils exercent des fonctions non seulement distinctes, mais encore radicalement différentes. Mais cette théorie est fort naïve", Lippmann (1946a, 338).

dique, courant parfois identifié sous le nom de *Sociological Jurisprudence*¹⁶. À suivre cette école juridique, l'État ne donne pas des directives de production, il n'ordonne ni ne planifie l'économie. Il se contente de réguler le marché et la société en l'encadrant. La législation est certes *contraignante*, elle s'applique bel et bien à tous, mais elle *ne commande pas*, elle ne dit pas ce que nous devons faire. Elle harmonise les rapports interindividuels sans les déterminer.

Toutefois, la contrainte exercée ainsi par la loi serait un obstacle à la liberté individuelle si elle n'était pas *révisable*. Si la contrainte législative est supportable, si elle peut être comprise comme une contrainte et non comme un commandement, c'est parce que la loi est toujours pensée conjointement à un *droit d'appel*.

C'est tout le sens de la seconde définition de la souveraineté que nous avons relevée. Si le pouvoir souverain doit être considéré comme un "tribunal d'appel suprême", c'est parce que son activité législative consiste à équilibrer les intérêts, mais c'est aussi parce que la loi doit pouvoir être réévaluées en fonction des réclamations portées par les individus. En légiférant en fonction des demandes de révision émanant des publics, le gouvernement est à même de produire des lois justes, c'est-à-dire favorisant la liberté individuelle dans un contexte social et historique toujours changeant.

Ainsi, le gouvernement peut intervenir sans diriger parce qu'il se contente d'équilibrer les intérêts individuels sans jamais les orienter. Il exerce ce pouvoir soit par l'intermédiaire des tribunaux, soit en répondant aux réclamations individuelles, soit en légiférant. C'est précisément ce pouvoir *judiciaire* du gouvernement (qui maintient des équilibres entre les intérêts particuliers nécessairement divergents) que Lippmann nomme *souveraineté*.

Il importe donc pour Lippmann de distinguer nettement la souveraineté populaire et la souveraineté de type monarchique. Les démocrates se sont trompés en pensant que le peuple peut exercer le pouvoir souverain comme le faisaient les rois. Pour se gouverner lui-même, pour vivre en régime démocratique, le peuple doit se doter de moyens institutionnels à même non pas de réaliser la volonté générale (qui n'existe jamais) mais d'équilibrer les intérêts particuliers. Arbitrer les conflits, organiser les intérêts, c'est cela la démocratie.

Le modèle de souveraineté élaboré en 1937 conduit du même coup Lippmann à faire du marché un mécanisme essentiel du gouvernement

¹⁶ Sur le pragmatisme juridique américain, voir Murphy (1989).

démocratique. Permettre à tous les intérêts de se déployer dans toute leur conflictualité revient à assurer, par la loi, les conditions d'une concurrence parfaite. Il ne s'agit pas de promouvoir une pleine et entière liberté de marché mais de l'encadrer, de "l'améliorer", afin d'en faire un *instrument de gouvernement démocratique*. La politique démocratique esquissée par Lippmann repose fondamentalement sur un ajustement des mécanismes du marché.

Lippmann synthétise ce rapport primordial de la puissance souveraine du gouvernement au marché en faisant de ce dernier le "régulateur souverain" de la société¹⁷. Du fait de la complexité des affaires humaines, les échanges et les interactions sur le marché sont les mécanismes les plus à même d'harmoniser la multiplicité des intérêts particuliers, si tant est, toutefois, que les gouvernants améliorent son fonctionnement. Gouverner démocratiquement en définitive, exercer la souveraineté populaire, ce serait forger des lois (opposables et révisables) qui assurent un système de concurrence équitable.

4. La souveraineté au cœur des institutions européennes: la perspective de Jean Monnet

La théorie lippmannienne du gouvernement comme juge souverain que nous venons d'esquisser permet de donner un sens tout à fait éclairant aux pratiques politiques européennes contemporaines. Un tel rapprochement peut paraître étrange mais c'est sans doute parce que l'on a oublié l'importance de l'intérêt de Lippmann pour l'aventure communautaire européenne, notamment à travers son amitié avec Jean Monnet.

La fréquentation des archives (archives historiques de l'UE à Florence et archives Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne) permet de retracer le parcours d'une amitié forte et durable. Lippmann et Monnet se sont probablement rencontrés à Paris en 1918-1919 à l'occasion de la Conférence pour la paix visant à rédiger le Traité de Versailles¹⁸. Les documents d'archive (lettres, agendas, annotations dans les marges d'ouvrages personnels) sont tout à la fois lacunaires et riches d'informations. La correspondance disponible permet d'établir trois grandes périodes d'échanges entre les deux

¹⁷ "Le marché est donc le régulateur souverain des spécialistes dans une économie basée sur une division du travail très spécialisée", Lippmann (1946a, 209).

¹⁸ Hackett and Cook (1995, 233).

hommes, 1940-1943, 1949-1953 et 1959-1963¹⁹. Or, ces trois périodes correspondent à des dates clés dans l'évolution des perspectives théoriques et des engagements pratiques des deux hommes. L'amitié de Monnet pour Lippmann prend en effet corps à la fin des années 1930, immédiatement après la publication de *The Good Society*. L'entente entre les deux hommes se scelle au moment même où les idées du journaliste américain se cristallisent de manière décisive. Lippmann et Monnet ne peuvent avoir manqué de partager leurs analyses et perspectives politiques.

La seconde période correspond aux débuts de l'aventure européenne, de l'élaboration du plan Schuman en passant par la signature du Traité de Paris instituant la CECA. Lippmann est alors l'un des interlocuteurs privilégiés de Monnet.

La troisième période d'intensification de la relation entre Monnet et Lippmann correspond enfin aux premières négociations opérées par le Royaume-Uni pour entrer dans la Communauté économique européenne²⁰. Au début des années 1960, Lippmann n'est plus seulement un interlocuteur de choix pour Jean Monnet, il devient le défenseur, outre-Atlantique, de l'idée d'une Europe libérale.

Au-delà de son amitié avec Monnet et de son soutien public au projet communautaire, Lippmann s'impliqua également personnellement dans la construction du modèle du marché commun européen. La consultation des archives personnelles de Jean Monnet m'a en effet permis de découvrir qu'à l'occasion d'un séjour en Europe en mai 1962, Lippmann rencontre les membres les plus actifs et les plus influents des institutions européennes.

¹⁹ Le dépouillement des agendas de Jean Monnet (1940-1979) conservés à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne (Fond Jean Monnet - AMU) nous a permis de relever près de cinquante mentions de Walter Lippmann correspondant à des rencontres (souvent à l'occasion de déjeuners ou de dîners) et à des rendez-vous téléphoniques. Un tel décompte n'est cependant pertinent qu'à titre indicatif. D'une part, comme nous l'avons indiqué, les agendas de Monnet antérieurs à 1940 ont été brûlés lors de l'avancée des troupes de l'Allemagne nazie. D'autre part, la collection de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe est lacunaire, certains agendas étant manquants, d'autres étant vides sur plusieurs mois. Enfin, si cette liste n'est pas exhaustive, elle ne saurait être certaine. Une prise de rendez-vous n'assure pas l'effectivité de celui-ci, de même qu'il est difficile de déterminer, lorsque seul le nom de Lippmann est mentionné, s'il s'agit d'un rendez-vous effectif ou d'un pense-bête visant à contacter Lippmann par la suite. Les mentions faites à Lippmann dans les documents de Jean Monnet donnent cependant un ordre d'idée de la fréquence de leurs rencontres. En l'état, la collection des agendas de Jean Monnet permet *a minima* de mettre en évidence trois périodes d'intense collaboration: 1940-1943 (9 rencontres présumées), 1949-1953 (18 rencontres présumées), 1959-1963 (14 rencontres présumées).

²⁰ La première demande d'adhésion est officiellement déposée en août 1961. Le Royaume-Uni n'entrera pas cependant dans la Communauté avant le 1^{er} janvier 1973.

Par l'intermédiaire de Monnet, Lippmann réalise une véritable tournée des institutions et des hommes du marché commun afin d'exposer sa conception du marché et du gouvernement. Il fut invité à exposer directement ses positions aux acteurs qui rédigeaient, exactement au même moment, *la réglementation communautaire touchant au droit de la concurrence*.

L'influence théorique de Lippmann sur Monnet se mesure principalement dans l'importance accordée à l'idée de faire des marchés économiques des outils de gouvernement. C'est tout le sens de la déclaration Schuman du 9 mai 1950, dont Monnet fut l'un des principaux rédacteurs et qui amorça le processus de création de la Communauté Économique du Charbon et de l'Acier. Monnet envoie d'ailleurs à Lippmann les brouillons de cette déclaration par télégramme à Lippmann.

Le projet de Monnet n'est pas *d'associer* les entreprises allemandes et françaises du secteur du charbon et de l'acier afin de renforcer l'économie des deux pays et de sortir conjointement du marasme de l'après-guerre. La déclaration Schuman vise à rendre les entreprises françaises et allemandes *dépendantes d'un seul et même marché*. Ce n'est pas la même chose: on ne crée pas de super industries, mais on met les entreprises en concurrence sur un même marché, de façon à ce que d'une part elle ne grossissent pas trop, mais surtout qu'elles deviennent dépendantes les unes des autres. Pour Monnet, la politique industrielle des deux pays ne peut, à terme, que conduire à un nouveau conflit. Fusionner les deux marchés en revanche, créer les conditions d'un marché unique et libre (lutte contre les cartels), permettrait d'enrayer cette course à l'antagonisme tout en assurant la prospérité économique de l'Europe. Investissant pleinement sur le marché autrefois français, l'Allemagne ne déclencherait plus de guerre contre un territoire qui assure en partie sa prospérité. De la même façon, l'État français ne serait plus contraint au protectionnisme, trouvant dans le nouveau marché des débouchés pour ses services et sa production.

L'expérience de la CECA est décisive pour Monnet et révélatrice de la vision politique qu'il se forge au fil des ans. D'une part, l'union politique ne saurait se réaliser sur le plan politique. C'est par l'économie, et plus précisément par l'intermédiaire d'une politique économique libérale commune, qu'il est possible de faire fusionner des puissances souveraines. L'union des souverainetés doit se faire par l'intermédiaire de la création d'un marché commun. D'autre part, défendre la fusion d'entités souveraines au moyen de la création d'un marché commun, c'était également promouvoir *un modèle de gouvernement inédit*. Faire l'Europe, c'était fusionner les souverainetés afin de *gouverner démocratiquement par l'intermédiaire du marché*.

Monnet n'élabore pas d'un seul bloc un tel projet politique. Son fédéralisme économique (qui n'a plus grand-chose de fédéraliste en réalité) est le fruit d'une lente et longue pratique des institutions publiques. De nombreuses influences nourrirent sa perspective. Néanmoins, la maturation du projet européen prend un sens particulier lorsque l'on prend conscience qu'au même moment, et sur chaque décision clé, Monnet consulte son ami Lippmann. Sans doute y a-t-il beaucoup de la conception lippmannienne de la démocratie dans le projet économique d'un marché européenne commun défendu et mis en œuvre par Monnet.

La mise au jour de l'amitié qui unit Lippmann et Monnet permet de prendre conscience de deux choses. D'une part l'union économique n'est pas un pis-aller pour la construction européenne. C'est par le marché que l'on peut gouverner les intérêts contradictoires des populations et assurer une union réelle. D'autre part, une telle conception du gouvernement par l'économie s'accompagne d'un modèle démocratique inédit. La volonté populaire n'est jamais une volonté générale, forgée par représentation et/ou discussion en assemblée. Dans la mesure où le peuple est une foule bigarrée d'intérêts irréconciliables, la démocratie réside dans les mécanismes d'équilibre des intérêts et non dans le principe de généralisation de la volonté. La situation de marché non faussée apparaît alors comme le meilleur instrument de gouvernement démocratique.

5. Relire les traités européens: gouverner par la mise en concurrence

Le Traité de Rome de mars 1957 n'énonce que des principes de gouvernement généraux. Ce sont les réglementations ultérieures qui fixent le détail du projet européen. Les principes de la concurrence furent ainsi établis entre février et décembre 1962 (règlements n°17 et 153), en amont et en aval de la tournée européenne de Lippmann.

Ces textes font de la Commission, c'est-à-dire d'un quorum d'experts, l'organe central, normatif et décisionnaire de l'organisation de la concurrence. La commission dispose d'un pouvoir considérable: elle peut exiger des renseignements auprès des entreprises, organiser des contrôles, faire des recommandations, imposer des décisions, des amendes ou des astreintes, le tout afin d'instituer une situation de concurrence non faussée. De manière tout à fait significative, les politiques publiques touchant à la concurrence sont ainsi laissées aux mains d'experts "choisis en raison de leur compétence générale et offrant toute garanties d'indépendance" (art. 157 du trai-

té de Rome). La compétence et l'indépendance, comme chez Lippmann, deviennent le critère de légitimation d'une forme de gouvernement indépendante des représentants élus et exerçant le pouvoir démocratique par l'intermédiaire de la régulation des marchés.

Le parallèle avec la perspective lippmannienne se renforce lorsque l'on prête attention au rôle joué par la Cour de Justice. La Commission est en effet est secondée dans son activité de réglementation de la concurrence, par la Cour de Justice qui contrôle la régularité des opérations et qui partage également avec elle le rôle de puissance législative par la jurisprudence qu'elle établit au cours des années 1960.

En parallèle de la démocratie représentative telle qu'elle s'exerce au sein des États membres, en plus du modèle confédératif que semble adopter la nouvelle Union, se développe ainsi une autre forme de gouvernement, centrée autour de la réglementation de la concurrence par les experts et secondée par le pouvoir judiciaire. Comme chez Walter Lippmann, le pouvoir s'exerce à la fois par la réglementation de la concurrence et par la puissance susceptible de trancher les conflits.

On pourrait objecter, avec raison, que la réglementation de la concurrence européenne fut sans doute plus influencée par les ordolibéraux allemands que par Walter Lippmann. La redécouverte de l'amitié qui unit Lippmann et Monnet, père fondateur de l'Europe, a cependant il me semble deux vertus spéculatives importantes. D'une part elle offre une grille de lecture politique inédite pour interroger les politiques publiques européennes. La volonté de construire un marché économique commun s'accompagne, de manière implicite et peut-être même en partie inconsciente, de la promotion d'un nouveau modèle démocratique. Créer des situations de mise en concurrence, c'est gouverner les individus afin non pas de faire émerger une volonté commune, mais un équilibre des intérêts divergents d'un peuple irréductiblement bigarré. D'autre part, la lecture politique que propose Lippmann de l'aventure communautaire nous invite à lire à nouveaux frais la littérature ordolibérale. La conception ordolibérale du marché, si influente pour le droit communautaire, n'est-elle pas *elle aussi* porteuse d'une conception spécifique de la souveraineté et de la démocratie?

6. Wilhelm Röpke et la souveraineté du consommateur

Héritiers de la révolution marginaliste, les ordolibéraux allemands font du consommateur la figure centrale de toute relation économique. Ce n'est pas le coût du travail qui détermine la valeur d'un bien, mais la demande

des consommateurs. La lecture des œuvres de Lippmann nous invite à être attentifs au rôle accordé par les économistes allemands à la consommation. Si le consommateur devient une figure centrale c'est bien sûr parce que les ordolibéraux font de la consommation la source de la valeur, mais c'est aussi parce que *le consommateur est perçu comme le nouvel agent politique d'une démocratie réellement libérale*. C'est à la fois pour des raisons économiques et pour des raisons politiques que Wilhelm Röpke développe une conception forte et particulièrement stimulante du "consommateur souverain"²¹.

Les ordolibéraux s'accordent sur un constat: la cartellisation de l'économie restreint le champ d'action des consommateurs, mais surtout conduit à une collusion de l'économique et du politique. Pour Eucken par exemple, la montée du nazisme en Allemagne et l'attribution à Hitler des pleins pouvoirs en 1933 s'expliquent en partie par la concentration des pouvoirs privés dans l'industrie minière et sidérurgique dans les années 1920. Disposant d'important capitaux, les grands groupes industriels allemands influencèrent les parlementaires, faussant du même coup le régime délibératif²². Pour Walter Eucken, Alexander Rüstow, Wilhelm Röpke ou encore Ludwig Erhard, la vie économique non encadrée ou au contraire trop encadrée conduit toujours à des situations de monopole qui menacent inmanquablement le pouvoir politique.

L'expérience du fascisme fit en outre prendre conscience aux ordolibéraux des dérives intrinsèques à tout régime démocratique. La démocratie parlementaire n'est structurellement pas armée pour lutter contre la concentration des pouvoirs. La réflexion des théoriciens de l'ordolibéralisme se construit donc contre l'interventionnisme d'État, contre le laissez-faire, mais aussi contre l'idée que la souveraineté populaire est susceptible de réaliser le bien commun.

Wilhelm Röpke adresse exemplairement une double critique au régime démocratique. De *l'Explication économique du monde moderne* (1937) à *Au-delà de l'offre et de la demande* (1958), Röpke assène le même diagnostic: la démocratie est un régime structurellement arbitraire et autoritaire²³. Les intérêts individuels étant nécessairement particuliers, c'est une erreur de croire qu'un consensus, qu'une décision à l'unanimité peut être adoptée. Même le compromis ne trouve pas grâce aux yeux de Röpke.

²¹ Pour une présentation générale des travaux et des perspectives de Wilhelm Röpke, voir Solchany (2015). Sur le rôle politique des institutions de marché, voir Biebricher (2019).

²² Sur ce point, voir Commun (2016, 292).

²³ Voir par exemple Röpke (1946b, 286) et Röpke (1962, 101).

Toute décision adoptée à la suite d'une délibération en assemblée n'est que l'imposition arbitraire et autoritaire d'un point de vue particulier. La discussion n'est douée d'aucune vertu d'harmonisation.

Mais plus encore qu'au nom de l'argument classique de la tyrannie de la majorité, Röpke dénonce les dérives démocratiques en insistant sur le fait qu'il est possible, pour une assemblée démocratiquement élue, de renoncer aux principes constitutionnels assurant les conditions de possibilité de la liberté. Fort de l'expérience du Reichstag des années 1930, il ne dénonce pas uniquement le fait que 51% des députés puissent contraindre les 49% restant à la mise en œuvre d'une politique qu'ils n'ont pas choisie²⁴; il critique surtout la possibilité pour la majorité de supprimer *les conditions* de la démocratie. Ainsi que l'ont collégialement décidé les parlementaires allemands, la majorité est dotée d'un pouvoir absolu susceptible de renverser les principes mêmes qui rendent possible la démocratie: à savoir, l'économie de marché.

Plus encore que la contrainte inhérente à toute décision adoptée à la majorité, c'est la possibilité de ruiner le système démocratique en abrogeant la liberté sur les marchés qui discrédite structurellement le régime démocratique de type parlementaire. Contre la souveraineté populaire, il est donc nécessaire de mettre en œuvre un régime démocratique libéral, c'est-à-dire un régime démocratique protégeant l'économie de marché, seul mécanisme garant des libertés individuelles.

7. L'économie au fondement de la politique

La liberté des consommateurs apparaît alors non seulement comme une troisième voie, comme une alternative économique entre l'interventionnisme dirigiste et le laissez-faire, mais surtout comme *le seul fondement légitime de toute institution politique*²⁵. L'engagement volontaire des citoyens et la délibération collective en assemblée ne garantissent pas la vie publique contre la possibilité (inéluçable selon les représentants de l'ordolibéralisme) de supprimer les conditions de possibilité de la liberté. Le

²⁴ "Même les décisions prises à la majorité se révèlent décevantes. Pourquoi la domination de 51% des voix sur 49% serait-elle plus morale que celle de 49% sur 51%? Et même la possibilité donnée à chaque démocratie d'annuler la décision de la majorité d'aujourd'hui par une décision contraire de la majorité de demain est purement théorique lorsqu'il s'agit de graves décisions difficilement révocables. En pareil cas, il ne saurait être question d'une décision prise en vertu de la 'volonté générale'", Röpke (1962, 100).

²⁵ "L'économie produit de la légitimité pour l'État", Foucault (2004, 86).

marché libre, la libre concurrence, apparaissent au contraire comme le seul fondement possible (à la fois moral et institutionnel) d'un réel régime démocratique. "*La libre économie de marché, en tant qu'armature essentielle de l'ordre économique, est la condition 'économique' indispensable d'une société culturellement et politiquement libérale et démocratique*"²⁶.

Le consommateur devient du même coup le pivot de l'organisation politique elle-même. Le consommateur n'est pas uniquement l'agent économique par excellence, il devient le seul agent politique effectif. De même que le peuple, dans un régime républicain, est souverain parce qu'il est l'horizon qui légitime le pouvoir, le consommateur devient la raison d'être et l'agent d'un régime démocratique libéral.

En quoi le consommateur est-il précisément souverain? Dans quelle mesure ses choix peuvent-ils devenir le moteur de l'activité économique mais surtout le fondement du pouvoir politique? Loin de ne réfléchir qu'en économistes, les ordolibéraux pensent à nouveaux frais la possibilité d'un contrat social susceptible de fonder de façon rationnelle et désirable l'ordre politique.

La conception ordolibérale de la démocratie fait subir un certain nombre d'infléchissement au modèle républicain de la démocratie. Tout d'abord, le bien commun visé par le gouvernement n'est qu'indirectement la justice, la liberté ou la volonté générale. Pour les ordolibéraux, la concurrence sur les marchés est à même de réaliser l'intérêt général, c'est-à-dire pour eux d'offrir un certain bien-être à l'ensemble des individus, de favoriser "la prospérité pour tous" pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Erhard. Wilhelm Röpke est sur ce point particulièrement explicite. Dans une situation de concurrence parfaite, un producteur de biens ou un fournisseur de services ne saurait augmenter ses gains sur le marché que par la qualité et/ou l'utilité procurée par la marchandise qu'il propose. Si l'État contrôle l'accès à la publicité, offrant une chance relativement égale à chacun de se faire connaître, si l'État encadre le droit des brevets, empêchant la création de monopoles historiques, si l'État empêche la formation de cartels ou de corporations dominantes, alors les entrepreneurs ne peuvent se distinguer que par le *service* que leur activité est susceptible de rendre à la société. La mise en œuvre de la concurrence permet l'accroissement du bien-être pour le plus grand nombre, c'est-à-dire pour Röpke, la réalisation du bien commun.

Les consommateurs sont dès lors considérés comme *souverains* à la fois parce qu'ils deviennent l'objet même de la politique, attirant sur eux l'at-

²⁶ Röpke (1946a, 43).

tion des gouvernants (leurs désirs sont ce en vue de quoi l'État gouverne), mais aussi au sens où ils sont, dans un tel cadre, la puissance stimulante et déterminante des échanges économiques. Ce sont les consommateurs qui détermineront quel produit est de meilleure qualité, quel entrepreneur aura su développer le réseau de fournisseurs le plus efficace, etc.

Le principe de la concurrence se heurte toutefois à une difficulté. S'il permet l'accroissement généralisé du bien-être, ne favorise-t-il pas également les penchants égoïstes de chacun? Mis en concurrence, les individus, producteurs comme consommateurs, cherchent à faire valoir leurs intérêts particuliers, de sorte qu'ils ne sauraient faire société. Élément clé d'une politique de gouvernement libérale, la mise en œuvre de la concurrence risque de ne pas pouvoir être élevée au rang de principe politique. En même temps qu'ils promeuvent la notion de concurrence, les ordolibéraux, et en particulier Röpke, critiquent la société de consommation naissante, notamment aux États-Unis²⁷. Conscients de cette tension, les ordolibéraux cherchent à produire une légitimation formelle de la concurrence, et non plus seulement *par les effets*.

La démonstration opérée par les ordolibéraux élève alors la rationalité des consommateurs au rang de régime discursif fondateur du droit. Seul le point de vue des consommateurs est à même de faire consensus et partant d'apporter la généralité nécessaire à l'assurance du droit. Dans la mesure où la concurrence tend à exacerber les particularismes et les égoïsmes, il est nécessaire, pour fonder le principe de l'économie ordolibérale, de révéler en quoi ce principe est proprement *général*. Sur ce point, Wilhelm Röpke est de nouveau particulièrement explicite. Alors que les producteurs chercheraient à asseoir leurs privilèges, les consommateurs partageraient un intérêt commun. Réglée sur la production, la concurrence risquerait toujours d'avantager un secteur de l'économie plutôt qu'un autre, une entreprise en particulier au détriment des autres. Les consommateurs en revanche, bien qu'ils soient attachés à des marchés distincts, partageraient tous un intérêt commun pour la libre concurrence encadrée par l'État.

Pour les ordolibéraux, la concurrence n'est pas seulement le mécanisme le plus efficace des politiques publiques, elle est le fondement de tout accord commun. Le principe de concurrence doit bien être considéré comme la norme fondamentale, la Constitution, qui ordonne l'ensemble du droit et des pratiques politiques. Non seulement la régulation économique est le seul moyen pour les ordolibéraux de lutter contre la concentration des capitaux et du pouvoir politique, mais c'est en outre dans de la rationalité économique (des consommateurs) que s'ancre la réflexion nécessaire à l'ins-

²⁷ Röpke (1946b, 285), Fèvre (2015).

titution de normes communes. La concurrence n'est pas uniquement un principe régulateur de l'économie, c'est plus généralement la seule norme commune que les individus sont susceptibles d'établir.

Les ordolibéraux développent ainsi une nouvelle forme de contrat social, dont les consommateurs sont les membres du corps politique et la concurrence l'objet du pacte. Pour les ordolibéraux, la seule norme que chacun peut vouloir et à laquelle chacun peut s'astreindre dans la société est le principe d'une libre concurrence instituée et contrôlée par les pouvoirs publics.

La défense ordolibérale de la consommation s'accompagne donc elle aussi d'une redéfinition inédite de la démocratie. Face aux échecs historiques de la démocratie parlementaire, l'État réellement démocratique est celui qui orchestre le marché économique, qui réalise la seule volonté réellement commune à tout un peuple: le désir d'une libre consommation. Si les intérêts particuliers sont à jamais divergents, comme pour Walter Lippmann, les ordolibéraux voient néanmoins dans la liberté de consommer l'objet d'un consensus possible. La défense de la consommation apparaît comme l'acte instituant d'une nouvelle démocratie libérale.

L'influence des ordolibéraux allemands sur l'aventure communautaire européenne est largement documentée (voir en particulier les travaux de Patricia Commun). La réglementation de la concurrence et la défense de la consommation occupent une place de choix dans la législation de l'Union. Il est important cependant de prendre conscience du fait que l'influence ordolibérale n'est pas uniquement porteuse de dogmes économiques. Défendre la libre concurrence et la consommation, c'est aussi pour les libéraux promouvoir une nouvelle forme de démocratie, fondée sur un contrat social d'un nouvel ordre. Gouverner démocratiquement, c'est orchestrer l'équilibre des marchés afin de favoriser la consommation. Une telle technique de gouvernement a deux vertus: éviter les situations de domination politique et économique, donc faire en sorte qu'aucun individu ne soit défavorisé (égalité); mettre en œuvre la volonté de tous (la volonté générale au fondement du pouvoir légitime). Bien qu'elle en transforme fondamentalement les mécanismes, la démocratie ordolibérale conserve les mêmes critères de légitimité que la démocratie républicaine: l'égalité et la généralité.

7. Conclusion

L'étude des sources néolibérales de la construction européenne nous permet de tirer deux ordres de conclusions. Tout d'abord le néolibéralisme, les théories du gouvernement, quelles que soient les tendances, les écoles ou les courants, sont fondamentalement porteurs d'une profonde redéfinition de la démocratie. Tous les corpus ne sont pas aussi explicites que ceux que nous avons étudiés, mais il me semble que chaque fois il se joue, au moins de manière inconsciente, une redéfinition profonde des mécanismes de légitimation de l'action publique et collective.

D'autre part, les pratiques politiques ne sont jamais la réalisation d'une conception unique de la démocratie. Les textes et les institutions européennes sont traversés par des conceptions différentes voire même contradictoires, du pouvoir du peuple. Pour Lippmann, les intérêts particuliers sont profondément antagonistes de sorte que la démocratie n'est pensable qu'articulée à une instance judiciaire gouvernante; pour les ordolibéraux en revanche, les volontés individuelles s'accordent sur la nécessité de fonder la société sur la défense de la consommation. L'existence du Parlement européen signale quant à elle la persistance du modèle républicain au sein des mêmes institutions. Même dans la pratique, il n'y a jamais une seule forme de démocratie. L'Union européenne apparaît ainsi de manière exemplaire comme une mosaïque au sein de laquelle se chevauchent et s'entrecroisent une multitude de conceptions démocratiques dont une part importante sont le fruit inédit de la pensée néolibérale.

Bibliographie

- Biebricher T. (2018), *Political theory of neoliberalism*, Stanford: Stanford University Press.
- Commun P. (2016), *Les ordolibéraux: histoire d'un libéralisme à l'allemande*, Paris: Les Belles Lettres.
- Communauté Économique Européenne (2007), *Traité instituant la Communauté économique européenne. Rome, 25 mars 1957*, in Roussellier N., *L'Europe des traités: de Schuman à Delors*, Paris: CNRS éditions, 199-324.
- Denord F., Schwartz A. (2010), *L'économie (très) politique du traité de Rome*, "Politix", 89: 35-56.

- Drexler J. (2011), *La Constitution économique européenne - L'actualité du modèle ordolibéral*, "Revue internationale de droit économique"; 25 (4): 419-454.
- Fèvre R. (2015), *Retour sur le libéralisme conservateur de Wilhelm Röpke*
- Foucault M. (2004), *Naissance de la biopolitique: cours au Collège de France (1978-1979)*, F. Ewald, A. Fontana et M. Senellart (éd.), Paris: Gallimard.
- Gerber D. (1998), *Law and Competition in Twentieth Century Europe: Protecting Prometheus*, Oxford: Clarendon Press.
- Goodwin C. (2014), *Walter Lippmann: Public Economist*, Cambridge: Harvard University Press.
- Hackett C., Cook, D. (1995), *Monnet And The American Press*, In *Monnet and the Americans: the father of a united Europe and his US supporters* 229-54, Washington: Jean Monnet Council.
- Harvey D., Denord, F. (2005), *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford: Oxford University Press; tr. fr., *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris: Les Prairies ordinaires, 2014.
- Lechevalier A., Wielgoths, J. (2015), *Social Europe - A dead end: what the eurozone crisis is doing to Europe's social dimension*, Copenhagen: DJØF.
- Lippmann W. (1913), *A Preface to Politics*, New York: Mitchell Kennerley.
- Lippmann W. (2008) [1925], *The Phantom Public*, New York: Harcourt Brace; tr. fr., *Le public fantôme*, Paris: Demopolis.
- Lippmann W. (1946) [1937], *The Good Society*, London: George Allen & Unwin LTD; tr. fr., *La cité libre*. Paris: Librairie de Médicis.
- Lippmann W. (1955), *Essays in the Public Philosophy*, Boston: Little, Brown and Company.
- Lippmann W. (1991) [1922], *Public Opinion*, New Brunswick: Transaction publishers.
- Murphy P. (1989), *Holmes, Brandeis, and Pound: Sociological Jurisprudence as a Response to Economics Laissez-faire*, in Frankel E., Dickman H. (eds.), *Liberty, Property and Government, Constitutional Interpretation Before The New Deal*, Albany: State University of New York Press.
- Röpke W. (1937), *Die Lehre von der Wirtschaft*, Wien: Springer; tr. fr., *Explication économique du monde moderne*, Paris: Librairie de Médicis, 1946a.
- Röpke W. (1942), *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart*, Zürich: Rentsch; tr. fr., *La crise de notre temps*, Paris: Payot, 1962.
- Röpke W. (1944), *Civitas humana: Grundfragen der Gesellschafts und Wirtschaftsreform*, Zürich: Rentsch; tr. fr., *Civitas humana : ou les*

Deux conceptions néolibérales de la souveraineté et de la démocratie

- questions fondamentales de la Réforme économique et sociale*, Paris: Librairie de Médecis, 1946b.
- Solchany J. (2015), *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek : aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Steel R. (2005), *Walter Lippmann and the American century*, Boston: Little, Brown and Company.
- Warlouzet L. (2008), *Europe de la concurrence et politique industrielle communautaire. La naissance d'une opposition au sein de la CEE dans les années 1960*, "Histoire, économie & société", 27 (1): 47-61.

Les sources lippmanniennes du problème néolibéral de la démocratie: la démocratie “reconstruite” de 34

Arnaud Milanese

Abstract: In the abundant literature on Lippmann’s neoliberalism in 1937, several studies have already examined the democratic model of *The Good Society*. The literature is even more abundant on the conception of democracy that arises from the Dewey-Lippmann Debate. But surprisingly, few studies look at the relation between both, and at the importance of *The Method of Freedom* (1934) to understand it. Written in the early years of the New Deal, this text nevertheless offers an accurate view of the long-term Lippmannian thoughts on democracy (since the 10s) and the way Lippmann adjusted it to the new political and economic context of the 1930s. This study would like to help fill this gap. In fact, we discover, in 1934, the bases of a discourse on democracy which quickly permeated several neoliberal corpuses.

Keywords: Government; Laissez-faire; Economic Policy; Market; Crisis.

Abstraction faite de la question de savoir si Lippmann relève du *néolibéralisme*¹, et si oui en quel sens, nombre de points concernant la démocratie, dans *The Good Society*, en 1937, anticipent les diverses critiques de la démocratie qui vont s’y développer, visant d’abord l’idée d’un gouvernement *par* le peuple à travers ses représentants: un tel pouvoir flirte avec une domination de la majorité sur les individus, des opinions des masses sur la connaissance de ce qu’il faut faire², ou encore, plus spécifiquement, avec

* ENS de Lyon, TRIANGLE UMR 5206 (arnaud.milanese@ens-lyon.fr)

¹ La littérature sur les rapports entre Lippmann et le néolibéralisme est abondante. Entre autres références, voir Riccio (1994); Clavé (2005); Dardot et Laval (2009); Audier (2009, 2012); Patrick Higgins (2013); Beddeleem (2017); Stiegler (2019); Tourneux (2019).

² Cette critique des opinions, particulièrement développée dans *Public Opinion* (1922), vaut à Lippmann d’être associé à la thèse selon laquelle, par définition, l’opinion publique reste toujours volatile, incohérente et sans pertinence pour les affaires publiques. C’est ce qu’on appelle souvent, en sciences politiques, le consensus Almond-Lippmann, en référence aussi au politiste Gabriel Almond (1950). Sur la question de l’opinion publique chez Lippmann, réinscrite dans les débats politiques autour de la démocratie, dans l’Amérique des années 20, voir Steel (1998); Latour (2008); Arnold-Forster (2019).

un contrôle abusif de l'économie, le tout expliquant les continuités entre démocratie et totalitarisme. Mais une autre convergence est frappante: non pas cibler la démocratie comme telle, mais les démocraties telles qu'elles existent, ou telle conception – illusoire ou périmée –, de sorte que la critique de la démocratie se traduit par une refonte de la notion, un refus de certaines de ses légitimations et manifestations (les démocraties nationales, une démocratie trop directe, l'exercice d'un pouvoir démocratique sur la vie économique, au nom de la sagesse du peuple)³.

Les incertitudes quant aux rapports entre Lippmann et le néolibéralisme deviennent dès lors intéressantes. Par exemple, ses analyses naissent dans un contexte différent de celui des Ordolibéraux – non pas les années 30 et le double effondrement de la Grande Guerre et du nazisme, mais l'enthousiasme du progressisme américain du début du siècle –, contexte qui le rattache aussi à une autre période de l'histoire du libéralisme, celle du libéralisme social. Le prisme lippmannien permet ainsi de mettre en perspective le rapport entre néolibéralisme et démocratie: car il est frappant de voir que les arguments de Lippmann se sont certes corrigés à la marge, pour s'ajuster aux contextes, mais n'ont pas changé, entre 1913 et 1937. Donc, Lippmann permet de mesurer la constance, d'un renouveau à l'autre, d'une certaine critique libérale de la démocratie au 20^e siècle⁴.

Outre ce rôle de trait d'union, l'intérêt de Lippmann tient aussi à la façon dont il ancre sa réflexion sur les nouvelles manières de gouverner – cette “révolution politique” comme il l'appelle dans *A Preface to Politics* (1913) ou *The Method of Freedom* (1934) – dans l'histoire des Etats-Unis et de son gouvernement fédéral. C'est une constante, bien avant l'ouvrage de 1937. S'y imputent 1) la manière dont ressort toujours, chez lui, le besoin d'une distance plus grande entre le gouvernement et le peuple pour mieux faire exister une volonté commune, dissoute dans les opinions publiques locales, et mieux assurée à l'échelle fédérale, et 2) la manière dont l'évolution de la présidence fédérale, à partir de Théodore Roosevelt et de Wilson, accorde ou retrouve une initiative législative du côté de l'exécutif fédéral – à l'encontre de la soumission de l'Union aux intérêts économiques et sociaux particuliers⁵. Cet ancrage américain fait écho à l'importance du

³ Voir par exemple Thomas Biebricher (2018) pour ces caractéristiques récurrentes de la critique néolibérale de la démocratie.

⁴ Sur les analyses lippmanniennes de la démocratie, voir Williams (2007), Schudson (2008), Arnold-Forster (2019), Stiegler (2019).

⁵ Alors même que les critiques schmittiennes de l'Etat totalitaire extensif ne semblent pas connues ou discutées aux Etats-Unis dans la première moitié des années 30.

rapport critique qu'il développe en réalité dès 1933 à l'égard du New Deal, dans la reformulation de sa critique de la démocratie.

Enfin, troisième intérêt, même si je n'en parlerai pas: Lippmann représente, depuis les années 90, l'un des pôles de la question de la démocratie, dont John Dewey serait l'autre pôle. Dans le fameux 'Dewey-Lippmann Debate'⁶, reconstruit à partir de la fin des années 80, et qui aurait eu lieu au cours des années 20, se seraient confrontées et actualisées les deux grandes options démocratiques qui s'offrent aux sociétés contemporaines: une conception représentative, chez Lippmann, nourrie d'un primat du droit et des nouvelles expertises sociales appuyant les tâches des gouvernants; une conception participative, chez Dewey, arguant notamment de la partialité des expertises produites sans le concours du savoir pratique et situé des individus eux-mêmes, et des initiatives collectives des citoyens. En-deçà de la question de savoir si Dewey peut contribuer à construire une critique de la conception néolibérale de la démocratie⁷, l'idée même que la critique lippmannienne est centrée sur le sens de la représentation politique, pourrait accréditer l'idée d'un lien entre critique néolibérale de la démocratie et histoire de la démocratie représentative.

En somme, au moment de *The Good Society*, Lippmann dispose déjà depuis longtemps d'une critique schématique de la démocratie, critique qui articule l'idée d'une mauvaise légitimation du caractère démocratique d'un régime *et* le maintien d'un certain idéal démocratique dont on va voir ce qu'il recouvre. Et dans les années 30, Lippmann adapte cette critique à trois nouvelles circonstances: l'émergence des totalitarismes, la crise économique et sociale, ce qu'est devenu la démocratie américaine. Or, l'essentiel de ce travail est préparé dans un texte peu lu⁸, trop souvent considéré, de loin, comme le bréviaire keynésien et pro-Roosevelt de Lippmann⁹, *The Method of Freedom* de 1934. En réalité, ce texte présente l'essentiel du diagnostic socio-économique qui fait l'arrière-plan de *The Good Society* et roule autour d'un problème qu'on peut retrouver sous des formes diverses, chez nombre de néolibéraux: celui de la rencontre problématique entre 1) des pratiques démocratiques prêtant trop aux opinions publiques, et centrées sur un contrôle politique interne aux

⁶ La littérature est pléthorique. Pour ce qui nous intéresse ici, voir notamment Marres (2005), Schudson (2008). Pour des relectures récentes, voir De Cesare (2012); Stiegler (2016, 2019).

⁷ Voir par exemple Stiegler (2019).

⁸ A l'exception de Goodwin (2014). Même si nous ne suivons pas sa lecture, qui fait de Lippmann un 'keynésien'.

⁹ Voir par exemple Steel (1998), Audier (2012).

frontières d'une nation, et 2) un contexte socio-économique, celui du capitalisme, qui atteint sa maturité en prenant conscience de sa vocation mondiale et de sa dépendance à l'égard d'un marché libre concurrentiel. Or, en 1934, ce qui a précipité cette prise de conscience, pour Lippmann, ce sont justement les conséquences de ceci que la Première Guerre Mondiale a mis en pièce cette "grande société" mondiale, et que les institutions politiques démocratiques ne sont pas aptes à la reconstruire. L'enjeu du texte de 1934 est de comprendre comment et pourquoi les institutions et pratiques démocratiques doivent être repensées pour rétablir cette "grande société", et comment, de ce point de vue, un certain projet de gouvernance de la société capitaliste, qu'on va bientôt nommer néolibéralisme, et que Lippmann, en 1937, appellera "reconstruction" ou "renaissance du libéralisme", doit aussi se penser, en 1934, comme démocratie "reconstruite". On va le voir, cette reconstruction implique, pour Lippmann, un retour au constitutionnalisme des Pères Fondateurs, mais adapté au besoin d'institutionnaliser la politique économique.

On suivra les trois parties de l'ouvrage, qui permettent de développer ce diagnostic et cette analyse: "Revolution in the Great Society" qui identifie, au cœur de la crise socio-économique des années 30, la part dévolue à un modèle démocratique supposé dépassé; "The Chief Alternatives in the Economic Order" ressaisit le "méthode de la liberté" qui doit caractériser un régime démocratique, pour mieux situer les adaptations dont il doit faire l'objet; "Government in a Regime of Liberty" en tire quelques propositions.

1. La crise socio-économique des années 30 ("Revolution in the Great Society")

Lippmann donne à son livre de 1934, qui ressaisit les cours donnés à Harvard en mai 34 (dans le cadre des *Godkin Lectures*), deux contextes: 1) d'abord ces cours visent à repenser les "principes du gouvernement libre et les devoirs du citoyens" (1934: vii), dans le cadre d'une démocratie américaine qui n'a plus les idées claires sur ces questions; 2) ensuite, il commence à y travailler durant l'été 1933, juste après l'échec de la *London Economic Conference*, le 27 juillet. Pour Lippmann, ces éléments renvoient au caractère biface des individus dans une société démocratique:

The post-war decade brought into high relief the contradiction arising from the fact that as citizens men were organized under political governments in national states while as producers, consumers, debtors and creditors they belonged to a cosmopolitan economy¹⁰.

Donc, au-delà du caractère explosif de la situation mise en place par le Traité de Versailles et le mécanisme des réparations¹¹, Lippmann estime, dès le début, que la crise tire ses racines des effets mondiaux de la Grande Guerre, qui a provoqué une “revolution in the great society”¹². La Grande Guerre, en effet, a conduit la plupart des pays 1) à rechercher l’autosuffisance agricole et industrielle, et 2) à développer des pratiques planificatrices. En Russie, pour Lippmann, le plan quinquennal, par exemple, tire davantage ses sources de l’expérience de la Grande Guerre que du marxisme. Or, les pays qui ont voulu cesser ces pratiques n’ont pas pour autant retrouvé l’ampleur du libre-échange d’avant-guerre. 1) L’autosuffisance et même, pour nombre de politiques et d’intellectuels, l’idée que la guerre a montré l’efficacité de la planification, y ont fait obstacle. 2) Dans le même temps, cette volonté de restauration, aux Etats-Unis, a puisé ses références, au cours de la prospérité en trompe l’œil des années 20, dans le 19^e siècle, en deçà de la période progressiste américaine, dans un temps où le gouvernement fédéral intervenait peu et où, pensait-on, régnait le *laissez-faire*. Cette nostalgie du *golden age* du laissez-faire explique, pour Lippmann, la popularité des Républicains les plus médiocres, comme le président Coolidge – ces présidents qui se glorifient de ne rien présider et d’être simplement des honnêtes hommes.

1) La crise de 29 met ainsi en lumière l’incapacité à restaurer ce qui faisait la prospérité américaine d’avant-guerre, à savoir l’ampleur du commerce international, ce qu’on appelle parfois la “première mondialisation”¹³: “the fabric of the world’s markets was torn in pieces”¹⁴ donc “the Great Society has been cut into parts”¹⁵. Et si les Etats ne sont pas parvenus à la restaurer c’est que ce n’est pas eux qui l’ont faite. Elle s’est constituée tant bien que mal, sous l’impulsion des grandes corporations économiques

¹⁰ Lippmann (1934, 11-12). Lippmann parle aussi de “contrast between the political independence of the western peoples and their economic dependence” (Lippmann 1934, 13).

¹¹ Que, comme bien d’autres, Lippmann (qui pourtant y avait participé) a d’emblée désapprouvé.

¹² 1^e partie de l’ouvrage de 1934.

¹³ Sur cette idée de première mondialisation, voir Berger (2003).

¹⁴ Lippmann (1934, 16).

¹⁵ Lippmann (1934, 17).

– ce dont Lippmann analysait déjà en 1914 les ressorts et les conséquences sociales¹⁶: le progrès social américain avait pour moteur le développement des grandes entreprises, qui assuraient l’inscription de l’économie américaine dans le marché mondial (c’est l’une des raisons pour lesquelles il s’opposait alors aux lois anti-Trusts que Wilson allait renforcer). Lui seul donnait les ressources d’une croissance assurant, par la concurrence des intérêts sociaux à l’intérieur de la société américaine, le progrès et la croissance des libertés individuelles et du niveau de vie.

2) Corrélativement, vouloir restaurer le régime d’avant-guerre – ce qui ne s’est réalisée que pour les marchés financiers¹⁷ – allait donc de pair avec la mystification du laissez-faire, poursuit Lippmann. Il reprend alors le slogan keynésien de 1926, “the end of laissez-faire”, mais pour avancer une idée différente. En réalité, il n’y a jamais eu de laissez-faire – personne ne l’a jamais voulu, sinon comme un instrument idéologique pour désarmer l’adversaire (l’Etat, lorsqu’il veut réglementer le marché du travail, ou telle ou telle entreprise accusée de truster le marché). C’est exemplairement ce que Lippmann reproche au laissez-fairisme de la Cour Suprême depuis 1913, et qu’on retrouve encore en 1937: c’est plus généralement l’analyse que Lippmann développe, particulièrement depuis 1922, et qu’on retrouve en 1937, notamment dans la critique du New Deal, à savoir le rôle des “groupes de pression” dans la vie politique, c’est-à-dire les groupes d’intérêts particuliers – qu’il s’agisse de corporations ou de syndicats – qui parviennent à incliner à leur cause tels ou tels représentants politiques (on y revient plus loin). Si l’Etat n’a jamais su contribuer à structurer l’économie comme un tout, c’est que les hommes politiques ont toujours effectivement agi comme porte-parole de groupes d’intérêt – ce que d’autres visent comme critique du caractère pluraliste des démocraties contemporaines. L’intérêt de la majorité qui se forme sur une question en un temps n’est qu’un exemple de ces intérêts qui, *au lieu de se concurrencer dans un espace social régulé par la puissance publique, luttent pour s’arroger l’exercice indirect de la puissance publique à leur propre fin*. La critique du laissez-faire, présente dès 1913, se traduit donc, en 1934, par l’idée que personne n’a jamais voulu instaurer un marché concurrentiel libre. Le marché libre n’a existé jusqu’ici que là où personne ne parvenait à l’empêcher. Le capitalisme, et la mondialisation dont il a besoin, n’ont été qu’un heureux hasard mis par terre par la Grande Guerre. Les Etats démocratiques ne sont ainsi

¹⁶ Même s’il ne parlait pas encore de grande société, et s’il reprochera, dans l’introduction de 1937, à *Drift and Mastery* (1914), d’avoir trop centré son analyse sur le contrôle politique interne à une nation.

¹⁷ Lippmann (1934, 19).

pas taillés pour restaurer la mondialisation: ils ne sont qu'à la mesure d'intérêts particuliers et intra-nationaux, pensés, non en interaction, mais par opposition aux autres intérêts. C'est pourquoi, par exemple, l'idée même d'éponger la dette allemande n'est pas parvenue à s'imposer, alors qu'une part des dommages immédiats de la crise aurait été épargnée, pour Lippmann.

Or, à présent, poursuit-il, c'est bien des Etats qu'on attend cette restauration. L'expérience planificatrice a achevé de donner aux gens le sentiment que le gouvernement démocratique est tout puissant¹⁸. Les gens attendent désormais, dans les pays les plus développés, la "sécurité", et cette sécurité se trouve maintenant massivement définie de manière économique. C'est, écrit Lippmann, "la pulsion"¹⁹ ou "l'instinct auquel tous les leaders font appel"²⁰. Ils attendent ainsi de l'Etat qu'il assure un "standard of life", qui s'accroît à mesure que se développe l'industrialisation (maintenant c'est le garage à deux voitures, soutient-il!). Or, cette exigence, issue, aux Etats-Unis, de l'expérience de la société de consommation des années 10 et 20, et de ceci que l'économie est désormais centrale dans la vie sociale et les attentes qu'on y nourrit, est le fruit de la croissance capitaliste sur le plan mondial. Si les gouvernements démocratiques sont taillés pour des politiques nationalement centrées et des intérêts locaux (c'est la critique du Congrès que Lippmann développe depuis 1913), leur politique économique va ainsi à l'encontre des mécanismes qui pourraient produire ce que les individus attendent de l'Etat. Autrement dit, la nature de l'attente démocratique – assurer un certain standard de vie – a été forgée par la croissance du capitalisme, mais la configuration de la démocratie américaine – primat des objectifs locaux à court terme – la rend incapable de lui redonner force. C'est là, écrit Lippmann, le "conflict in public mind" qui crée, aux Etats-Unis, les conditions d'une véritable "revolution" comme, écrivait-il dès les premières pages de l'ouvrage, Burke avait bien compris que les dysfonctionnements des velléités et habitudes ordinaires ont été la condition sociale rendant possible la révolution française.

C'est tout un dysfonctionnement démocratique que Lippmann entend décrire, celui du mythe d'un peuple gouvernant à travers des représentants qui ne sont que les porte-paroles d'opinions publiques capables de

¹⁸ Ce qui conduit à un mécanisme qui, pour Lippmann, relève de la "Madness" (Lippmann 1934, 23) ou d'une "economy of Bedlam" (Chronique du *New York Herald Tribune*, 28 mars 1934).

¹⁹ Lippmann (1934, 24).

²⁰ Lippmann (1934, 23)

représenter l'intérêt général, prenant cette forme aiguë dans un moment historique particulier – celui où le capitalisme a configuré les aspirations démocratiques de chacun, mais a perdu ses mécanismes de fonctionnement. Un tel dysfonctionnement explique à la fois l'intensité de la crise socio-économique et la fragilisation des démocraties libérales: car, en un sens, pour Lippmann, les totalitarismes ne sont que la poursuite de ce modèle démocratique par d'autres moyens; ils se nourrissent de l'identification gouvernants/gouvernés, de la toute-puissance du 'peuple gouvernant', de la centralité nationale du développement économique, le tout, désormais, au nom de l'exigence de sécurité matérielle complète qui est, qu'on le veuille ou non, le nouvel "impératif politique", face à la complexité du capitalisme²¹. Autrefois – c'est la théorie des cycles économiques –, des phases de crises alternaient avec des phases de prospérité et venaient liquider les difficultés accumulées en sous-main durant les phases prospères, notamment en matière de surcapitalisation – comme une purge préparant une nouvelle santé. Aujourd'hui, écrit Lippmann, la tolérance à la crise économique a disparu. Et c'est pourquoi désormais, à la centralité sociale de l'économie répond une centralité économique de l'Etat. C'est véritablement, pour Lippmann, "a new view of the State and of the economic order" appelant "a new species of government" (Lippmann cite Burke), qui implique de "to look upon the economy as a natural establishment for which it (the state) is responsible"²², ou encore:

The task of insuring continuity of the standard of life for its people is now as much the fundamental duty of the state as the preservation of national independence. All the other duties of the state, the preservation of national unity, the maintenance of law and order, the protection of liberty, and the administration of justice, have now become entangled with and contingent upon this new obligation. [...] The modern state cannot endure unless it ensures to its people their standard of life²³.

Ce n'est pas une option politique, mais une nouvelle source de légitimation pour les gouvernements²⁴. De même que *tous* les leaders en ap-

²¹ Lippmann (1934, 28).

²² Lippmann (1934, 28).

²³ Lippmann (1934, 35-36).

²⁴ L'idée n'est pas complètement nouvelle, dans son œuvre, même si, jusqu'ici, elle était davantage présentée comme une inflexion de l'exigence démocratique à cultiver, contre des versions dévoyées de celle-ci. Jusqu'ici, écrit-il en 22, la question de la démocratie a été mal posée puisqu'on s'est demandé uniquement comment le pouvoir politique pouvait avoir une *origine* démocratique, tandis qu'il faut plutôt se demander comment le pouvoir politique peut avoir une *fin* démocratique: "The democratic fal-

pellent, d'une façon ou d'une autre, à la sécurité, tous les régimes et tous les hommes d'Etat se distinguent par la manière dont ils traitent ce nouvel impératif²⁵. Les présidentielles de 1932 sont de ce point de vue exemplaires; Roosevelt et Hoover ne se sont distingués que par degré dans une compréhension semblable des tâches de l'Etat²⁶. De même, pour la différenciation entre démocratie libérale et régimes totalitaires: les différentes politiques économiques, planificatrices ou non, ne se distinguent que comme différentes manières de tenter d'assumer cette condition politico-économique. Encore, se distinguent-elles par degré: si, conceptuellement, on peut distinguer des politiques planificatrices – que Lippmann refuse – et des politiques non-planificatrices, dans les faits, tous les régimes actuels sont hybrides, et se distinguent par degré.

Cette trame permet à Lippmann de dégager un double enjeu. Si la crise tient à une tension entre une démocratie centrée sur la localité et les intérêts partiels à court terme, et un capitalisme par essence mondial, visant la croissance à long terme, dépasser cette tension doit sauver 1) la démocratie de sa propre dénaturation – si elle est faite dans l'intérêt des peuples et se retournent contre eux – et finalement de sa suppression – lorsque son dysfonctionnement fait le lit d'un totalitarisme. Mais ce dépassement doit sauver aussi 2) le capitalisme, si seul un contrôle collectif idoine peut désormais restaurer les conditions mondiales de sa croissance indéfinie.

2. La “méthode de la liberté” (“The Chief Alternatives in the Economic Order”)

C'est donc sur ce double front que Lippmann va pouvoir, dans un deuxième temps, formuler dans ses grandes lignes la “méthode de la liberté” (expression que l'on retrouve en 1937), c'est-à-dire une certaine configuration du *gouvernement*, comme gouvernement par la liberté des individus. Si je reprends cette formule foucauldienne, c'est que, lorsque Lippmann parle

lacy has been its preoccupation with the origin of government rather than with the processes and results. [...] No matter how power originates, the crucial interests is in how power is exercised. [...] A standard of living, in which his capacities are properly exercised” (Lippmann 1922, 310-313). Ce lien entre une politique assurant un “standard of living” et le caractère démocratique d'un régime était déjà formulé avant-guerre: “to create a minimum standard of life below which no human being can fall is the most elementary duty of the democratic state” (Lippmann 1914, 254).

²⁵ “The great issues of modern statecraft turn upon the manner in which the state discharges its obligation to the people for their standard of life” (Lippmann 1934, 37). “New Imperative” donne aussi son titre à un texte de 1935.

²⁶ Lippmann (1934, 29-33; 38).

de “regime of liberty” et de “method of freedom”, il vise certes un régime assurant les libertés individuelles, mais aussi un régime qui se maintient et se renforce précisément parce qu’il assure durablement les conditions d’exercice et de développement de ces libertés, à savoir l’économie capitaliste. C’est dans une certaine manière de cultiver le désir de sécurité des individus que doit se jouer la bonne manière de gouverner, et, comme en 1922, le caractère démocratique d’une vie politique – par les *fins* qu’elle se donne (non par l’origine du pouvoir), par la capacité d’un gouvernement à cristalliser, dans certaines fins produites, la pulsion de sécurité, donc d’assurer un environnement dans lequel les agents sociaux vont se donner des fins. Une telle pulsion est vraie et bonne comme telle, simplement parce qu’elle est une condition, pour le moment, indépassable, mais qui n’est qu’un symptôme aveugle à ce qu’elle veut précisément. Cette notion de fin produite implique que, pour Lippmann, il n’y a pas de *telos* ultime, dans une société moderne.

Lippmann reprend ici la représentation sociale de sa période progressiste, et il faut en dire quelques mots: la société est animée d’intérêts divers qui se manifestent par des changements sociaux inchoatifs et conflictuels, des “mouvements” qui rendent possibles des inventions d’individualité. Comme dans ses premières analyses des années 10, gouverner, c’est “sublimier” les pulsions (1913), cultiver les mouvements sociaux (1914), et ainsi gouverner par la régulation de l’environnement. C’est tout l’enjeu aussi du syndicalisme, des trustees ou plus encore du féminisme, pour le Lippmann de 1914. Un tel processus s’opère à travers le rôle structurant qu’y prennent certaines figures individuelles, à la fois modèles et organisatrices, les *leaders* qui opèrent, selon les termes de 1914, la “culture” des mouvements sociaux – leaders pour qui les mouvements sont à la fois des “symptômes” et des “instruments”²⁷. La société est un espace de concurrence et d’invention, où se dégagent des leaderships, qui ne se réduisent nullement aux gouvernants, mais fonctionnent comme des gouvernants, précisément parce que, réciproquement, les gouvernants ne sont que des leaders parmi d’autres, spécifiques en ceci qu’ils arbitrent et régulent la concurrence sociale. C’est sous cet angle que, depuis le début, Lippmann a pu soutenir que le management des corporations et le gouvernement des États sont tout à fait similaires. Et dès les années 10, une telle configuration de la société, qui relevait explicitement de la société libérale (ou du “peuple libéral”, écrivait-il en 1913), conduisait Lippmann à redéfinir la démocratie

²⁷ Lippmann (1913, 280). Voir aussi “Statesmanship cannot rest upon the good sense of its program. It must find popular feeling, organize it, and make that the motive power of government” (1913, 220).

et son projet central, le *selfgovernment*: une telle idée ne se réduit ni à celle d'une société indépendante, ni à celle d'un gouvernement par les opinions. Si le peuple est "suprême", dans une démocratie, c'est une "caricature de la démocratie" que de faire peser le poids de la majorité sur l'"initiative individuelle"²⁸. Corrélativement, le lien en démocratie et médiocratie ne doit pas rester l'apanage des critiques hostiles à la démocratie: il faut bien plutôt en identifier le "danger", et pister sa "source", la confusion entre *selfgovernment* et gouvernement par l'opinion majoritaire²⁹. Si la "culture démocratique" réalise la formule de Protagoras³⁰ – faire de l'homme la mesure de toute chose – cela impliquait, pour Lippmann, non le pouvoir de l'opinion majoritaire, mais, à la fois, l'idée que le gouvernement social déborde le gouvernement politique et que tout gouvernement trouve son modèle dans la science et sa production indéfinie d'instruments de contrôle expérimentaux³¹. Le *selfgovernment* est d'abord gouvernement et doit, pour cela, suivre ce modèle: jouer sur les interactions sociales en produisant expérimentalement des instruments de contrôle, qui conduisent la société à des résultats provisoirement satisfaisants, à développer une 'culture du résultat'³². On va voir l'enjeu de ce pragmatisme politique, pour Lippmann, concernant la raison d'être d'un certain modèle démocratique.

Car c'est bien cette analyse que Lippmann adapte au contexte des années 30, en insistant maintenant davantage encore sur le rôle crucial de l'économie, parce que, avec la crise, il apparaît enfin à tous que la croissance industrielle est condition de possibilité des progrès sociaux. Il faut donc d'abord assurer les conditions de poursuite du capitalisme. Ce n'est pas un hasard, soutient-il en 1934, si, pour l'essentiel, les rudiments du nouveau gouvernement ont été inventés par les nations les plus avancées dans l'histoire du capitalisme³³. D'abord le capitalisme, et la liberté suivra, si, comme il l'écrivait déjà en 1914, le cœur d'un "Etat démocratique", aujourd'hui, c'est d'assurer, et non de définir, un "standard de vie". Que

²⁸ Lippmann (1913, 197).

²⁹ Lippmann (1913, 196).

³⁰ Lippmann (1913, 307).

³¹ "Rightly understood science is the culture under which people can live forward in the midst of complexity, and *treat life not as something given but as something to be shaped*. [...] There is nothing accidental then in the fact that democracy in politics is the twin-brother of scientific thinking. They had to come together. As absolutism falls, science arises. *It is self-government*. For when the impulse which overthrows kings and priests and unquestioned creeds becomes self-conscious we call it science" (Lippmann 1914, 275-6).

³² "When we speak of the modern intellect, we mean this habit of judging by their results instead of by their sources" (Lippmann 1914, 259-260).

³³ Lippmann (1934, 45-6).

libertés économiques et politiques aillent toujours de pair n'empêche pas que les libertés économiques aient, dans les années 30, le statut de conditions historiques. D'abord le capitalisme, cela veut dire d'abord les libertés économiques, donc le marché concurrentiel. De ce point de vue, *le nouveau gouvernement qu'il vise est bien le premier, selon lui, à revendiquer positivement de gouverner par les marchés concurrentiels* ("play of prices", "plebiscit of markets"³⁴). Comme il le détaillera en 1937, le marché est essentiellement lié à la division du travail au cœur de l'industrialisation. Si les conditions communes de la crise³⁵ décrivent les données du problème auxquelles répondent toutes les options politiques, chacune à sa manière, la *connaissance* du lien entre progrès social, libertés individuelles et industrie d'une part, et industrie et économie de marché concurrentiel d'autre part spécifique, parmi les options qui s'offrent aujourd'hui, le bon gouvernement, qu'il appelle indifféremment "method of freedom" ou, sur le plan proprement économique, "compensated economy", en 1934, voire "free collectivism", en faisant un usage exceptionnellement large (toute forme d'action collective) et positif, sous sa plume, de "collectivism". La planification, au contraire, est incompatible avec la liberté et avec l'industrie, car la planification, qu'elle soit violente ou progressive, ne comprend ni le lien entre exercice des préférences et liberté, et du coup entre mécanisme des prix et production d'informations par une interaction des libertés dont l'issue est toujours partiellement au moins imprévisible, ni la différence entre une "économie de rareté" (économie pré-industrielle ou conditions de guerre), où les standards de vie peuvent être définis *a priori*, et une "économie d'abondance" où ils ne peuvent et ne doivent être qu'assurés. Comme il le précisera en 1937, dans le contexte du New Deal, nombreux sont ceux qui, aux Etats-Unis, prétendent développer une politique mixte³⁶: une politique économique dirigiste au service d'une politique sociale libérale. Aucun sens pour Lippmann: l'exigence de sécurité économique et l'exercice des libertés économiques sont l'envers et l'endroit d'une même politique. C'est le versant négatif de la promotion d'une certaine forme

³⁴ "This initiative is subjected no to an official plan and to administrative orders, but to the play of prices representing the judgments and preferences of producers, consumers, and investors. [...] Thus economic progress is determined by technological advance, by private enterprise, and by what might be described as the perpetual plebiscite of the markets. The objet of the state's intervention is not to supplant this system but to preserve it by remedying its abuses and correcting its errors" (Lippmann 1934, 58). Et en 1937 il n'hésitera pas à qualifier les marchés de "souverains" (Lippmann 1937, 171-2).

³⁵ Rappel: tension entre condition du capitalisme et condition actuelle de la démocratie.

³⁶ Lewis Mumford, Stuart Chase, ou la société 'Technocracy'.

de démocratie en 1934. La difficulté de la “méthode de la liberté” est là: “to maintain a changing order, worked out by the initiative and energy of individuals”³⁷. Car l’industrie se développe par l’inventivité des individus; donc “no bureau, no commission, no leader and no despot can comprehend the future, much less mould and select it out of the infinite profusion of the human spirit”³⁸. La suite est également intéressante: “It is a spirit which like all of nature is much too mysterious and much too complex to be brought within the compass of any system of ideas and any set of rules. / That is why liberty is one of the conditions of human progress”. Comme dans les années 10, Lippmann met en parallèle les *limites de la connaissance expérimentale* – croissance indéfinie du contrôle, sans réduire la complexité du réel – et les *limites du gouvernement politique*. C’est ce qu’on retrouve en 1922 ou en 1937: à travers une même critique du gouvernement platonicien des philosophes – en 1937, le “Providential State” est d’abord le fruit d’une tentation technocratique – ce que Lippmann rappelle également en 1934: il ne faut pas négliger la violence à laquelle peuvent être conduits les “technicians” lorsqu’ils négligent le “matériau humain”³⁹. En somme, bien comprise, la liberté des individus devient l’enjeu conjoint de la vie politique et du capitalisme, et la crise que constituent la tension et la discordance ‘actuelles’ entre démocratie et capitalisme n’est nullement indépassable.

3. La démocratie reconstruite (“Government in a Regime of Liberty”)

Qu’engage dès lors la reconstruction de la démocratie? Comme à propos du libéralisme en 1937, l’idée de “reconstruire” la démocratie aux Etats-Unis signifie, pour Lippmann, retrouver l’esprit originnaire de la démocratie américaine, mais dans les conditions socio-économiques nouvelles d’un capitalisme avancé, dont la dimension internationale doit être rétablie et entretenue:

We must be prepared, I believe, to face the conclusion that it is not only capitalism but democracy that has to be reconstructed⁴⁰.

³⁷ Lippmann (1934, 59).

³⁸ Lippmann (1934, 113).

³⁹ Lippmann (1934, 44).

⁴⁰ Lippmann (1934, 77-78).

Le problème tient précisément à ce que dépasser la tension entre la vocation internationale du capitalisme et la centralité nationale d'une démocratie comme la démocratie américaine – donc en même temps dépasser la dichotomie des individus, centrés sur leur communauté en tant que citoyen, mais voués à une économie mondiale en tant que producteur et consommateur – suppose de mener une certaine politique – assurer les règles de fonctionnement d'un marché libre concurrentiel et intervenir comme "gigantic public corporation"⁴¹ sur les biens publics lorsqu'il est besoin de rééquilibrer l'économie. Et cette politique, le plus souvent, va à l'encontre des exigences de l'opinion. Le problème de la distance entre gouvernement et peuple est aujourd'hui là⁴², même si ce n'est qu'une version actualisée d'un problème ancien aux Etats-Unis:

The general problem is, of course, not a new one. The authors of the Constitution were acutely aware of it and in setting up the frame of government they provided checks and balances which would, as they put it, 'refine the will' of the people. They had no illusions as to how pure democracy, that is to say government which is immediately responsible to transient majorities, would work. They knew that it meant the sacrifice of the long view to the short view, of the general interest to particular interests, of liberty to mass opinion, and of order to the turbulence of crowds. They foresaw clearly all the real difficulties of political democracy, and the Constitution is undoubtedly the greatest attempt ever made consciously by men to render popular rule safe for the nation as a whole, the local community, and the individual⁴³.

Lorsqu'il reprend la question en 1937, Lippmann réfère plus précisément l'idée d'un *raffinement* de l'opinion à Madison. On retrouve ses préoccupations antérieures: gouverner implique de conduire les dispositions à agir des individus à se transformer pour devenir plus satisfaisantes. Ce qu'il a souvent exprimé dans le langage de la psychologie (sublimation, symboles, pulsions, stéréotypes), il le dit aussi, dans les années 30, en se référant aux Pères Fondateurs et en insistant sur le versant institutionnel du problème. Cette reconstruction de la démocratie retrouve l'esprit d'origine autour du besoin de Constitution: cette façon dont, poursuivra le livre de 1937, on est parvenu, dans les premières années de la république américaine, à construire le gouvernement sur fond de masses livrées à elles-mêmes et, comme telles, incapables de se gouverner, donc constituer une "Common

⁴¹ Lippmann (1934, 58).

⁴² "Will a democracy authorize the government, which is its creature, to do the very opposite of what the majority at any time most wishes to do?" (Lippmann 1934, 74).

⁴³ Lippmann (1934, 74-75).

Law” et un mécanisme de représentation qui ne vise pas à représenter, refléter les opinions, mais à gouverner au nom du peuple. Dès l’origine, il s’agissait de sauver la démocratie d’elle-même, de son inclination à ne pas se laisser gouverner: n’être que l’expression d’intérêts particuliers à court terme, qui est tout ce qu’expriment les masses ou les foules, une “pure démocratie”, dépourvue en fait de gouvernement, qu’il renvoie aussi à “direct democracy” (lorsque les représentants sont trop directement responsables devant leurs électeurs), ou encore “absolute democracy” (lorsqu’elle refuse de n’être qu’un instrument au service des individus⁴⁴). De ce point de vue, la Constitution établit la distance nécessaire entre gouvernants et gouvernés, pour qu’une démocratie, qui qualifie d’abord, non une forme de gouvernement, mais une société d’individus émancipés des autorités, rende possible tout de même une forme de gouvernement, et non, écrira-t-il en 1937 en citant Hobbes, une “vie solitaire, bestiale, besogneuse et brève”⁴⁵. Telle est la manière dont une “representative democracy” évite que le chaos qu’elle suscite ne conduise à suivre un “dictateur qui offre de les sauver de leur propre ‘*misgovernment*’”⁴⁶.

Le constitutionnalisme de Lippmann est cependant hétérodoxe. 1) Le premier effet d’une Constitution comme celle des Etats-Unis est de répartir le pouvoir fédéral entre quatre instances – Chambre des Représentants, Sénat, Présidence, Cour Suprême –, non pour limiter leur pouvoir, mais pour limiter le pouvoir politique de majorités instables, et aussi bien de n’importe quelle opinion qui parviendrait à confisquer une partie du pouvoir politique: outre la séparation des instances, c’est ici le décalage temporel et la différenciation des modes de désignation qui opèrent. 2) Par ailleurs, depuis 1913, Lippmann est dur envers toute velléité de défendre coûte que coûte la Constitution – aussi bien les relations entre les instances gouvernantes que les droits fondamentaux – et notamment envers la manière dont la Cour Suprême use de son rôle de gardienne de la Constitution pour favoriser des intérêts économiques particuliers.

La question est d’autant plus importante, pour Lippmann, qu’assumer son rôle au regard de l’économie de marché rend le gouvernement tout

⁴⁴ “Each man in his inward life is a last judgment on all his values. [...] Words like justice, harmony, power, democracy are simply empirical suggestions which may produce the good life. If the practice of them does not produce it then we are under no obligation to follow them, we should be idolatrous fools to do so. Every abstraction, every rule of conduct, every constitution, every law and social arrangement, is an instrument that has no value in itself” (Lippmann 1914, 200).

⁴⁵ Lippmann (1937, 251).

⁴⁶ Lippmann (1934, 77).

aussi sensible aux groupes de pression⁴⁷, de sorte que la conduite d'une politique économique risque de verser dans la distribution incessante de "privilèges"⁴⁸. C'est exactement la façon dont en 1937 il caractérise le "gradual collectivism" pour mieux attaquer l'administration Roosevelt. Il met en avant les politiques de fixation des prix et des quotas auxquelles se ramènent l'Agricultural Adjustment Act et le National Industrial Recovery Act que Lippmann critique dans sa chronique du *New York Herald Tribune* depuis 1933, qu'il met à nouveau en avant en 1934 pour illustrer les risques liés à une mauvaise manière de gouverner l'économie, et qu'il taille en pièces en 1937. En somme, dès 1933, le New Deal est bien, pour Lippmann, l'expérience qui démontre la pente sur laquelle glisse une démocratie comme celle des Etats-Unis lorsque son gouvernement s'attèle aux nouvelles tâches économiques d'un Etat: sous l'effet des groupes de pression, distribuer des privilèges qui constituent une planification et un protectionnisme, "pas à pas" :

During the hard times of the past five years we have seen the phenomenon in all countries and among all classes of the population. The whole vast structure of tariffs, quotas, exchange controls, moratoria, bounties, guaranties, doles, of price fixing, the restriction of output and the regimentation of enterprise, has been erected bit by bit through the pressure of separate groups frantically trying to stabilize their own position in a radically unbalanced economic order⁴⁹.

Pour une grande part (mais il faudrait préciser les choses), le New Deal – d'abord indéterminé dans son contenu, notamment lorsqu'en 1932 Lippmann salue l'élection de Roosevelt et ses déclarations d'intention sur la réouverture du marché extérieur des Etats-Unis, sévèrement touché par les derniers mois de la politique de Hoover – est en train de fournir la preuve du besoin de reconstruction de la démocratie américaine. Cela illustre le fait qu'en assumant le gouvernement de l'économie, le principal risque démocratique n'est plus seulement du côté du poids des majorités instables, mais aussi du côté de groupes de pression bien organisés, qui inclinent le gouvernement à entraver le fonctionnement des marchés. Même si potentiellement le prolétariat reste un groupe particulièrement dangereux, alors qu'une économie capitaliste saine, pour Lippmann, peut aisément dépasser ce risque en élevant son niveau de vie pour qu'il accède à la société de consommation. La promotion de la classe moyenne, que Lippmann développe en fin d'ouvrage, ne vise pas autre chose: nulle égalisation des

⁴⁷ Lippmann (1934, 76).

⁴⁸ Lippmann (1934, 89).

⁴⁹ Lippmann (1934, 90-91).

conditions socio-économiques. Une économie de marché fonctionnelle assure “a rising standard of life for the mass and profitable careers for the more energetic and talented individuals”⁵⁰. Cette condition moyenne revient simplement à une politique de déprolétarianisation – par l’accès à la propriété foncière et le dynamisme du marché du travail⁵¹ – en contenant, dans la mesure du possible, les velléités “ploutocratiques”.

Dans quelle direction, outre la distance gouvernement/société démocratique, faut-il reconstruire la démocratie représentative? Précisément, dans celle que Lippmann ne cesse de pointer depuis 1913, qu’on retrouve en 1922 ou dans sa chronique, en 1932, au moment même où il salue l’élection de Roosevelt: adapter la Constitution, en restaurant le primat de la présidence sur les autres instances fédérales, et le besoin qu’elle s’entoure de commissions d’experts indépendants, en concurrence entre eux⁵², qui, de ce fait, ne gouvernent nullement, mais nourrissent les décisions de l’exécutif. Il faut déplacer le centre de gravité des institutions vers l’exécutif, comme ce fut le cas sous Théodore Roosevelt ou sous Wilson: qu’il conserve l’initiative de la loi, et l’initiative en matière fiscale. C’est lui le moins sensible, par son mode d’élection, à la pression des intérêts partiels, et lui seul exerce un leadership politique assez vaste pour rendre son action expérimentale. Parler d’experimentalisme ou de pragmatisme politique renvoie précisément à la question des limites conjointes de la connaissance et du gouvernement, une question qui le conduit, dès ses premiers travaux, à refuser l’idée d’une soumission du gouvernement à un savoir, fût-il lui-même expérimentalement produit⁵³. Si Lippmann est ainsi hostile à la technocratie, il réaffirme dès 1922 le besoin d’une classe spécialisée de leaders⁵⁴, ce qu’on retrouve dans les années 30, puisque la crise se traduit essentiellement, en 1937, par une faillite des leaderships, et dans le besoin d’une réforme de l’éducation, mais aussi dans le besoin d’institutions économiques indépendantes, affirmé dans le texte de 1934 – une banque centrale, et une relative indépendance de ceux qui mènent la politique économique à l’égard des “currents of contemporary politics”:

⁵⁰ Lippmann (1934, 15).

⁵¹ Lippmann émet de réelles réserves à l’égard des aides sociales, parfois nécessaires en période transitoire, mais susceptible de produire une classe d’assistés.

⁵² Lippmann (1922, chap. 8).

⁵³ Sur ce point, et malgré ce qu’il lui doit, Lippmann critique Wallas dès 1913.

⁵⁴ “In the absence of institutions and education by which the environment is so successfully reported that the realities of public life stand out sharply against self-centered opinion, the common interests very largely elude public opinion entirely and can be managed only by a specialized class whose personal interests reach beyond the locality” (Lippmann 1922, 310).

They would have to enjoy an independence roughly comparable with that of the federal judiciary and of healthy central banks⁵⁵.

Cela revient clairement à soustraire l'initiative fiscale⁵⁶ et économique à un certain contrôle démocratique:

The initiative is transferred from territorial delegates who represent local and special interests to the executive who *in theory* represents the whole nation. This is a political revolution which is temporarily necessary in any grave crisis and is permanently necessary if the modern state is to discharge the great task of regulating the national economy⁵⁷.

Si Lippmann ne met plus en avant, comme en 1922, le modèle de Hamilton, un Américain qui connaît son histoire ne peut que penser à Hamilton ici, non dans le contenu (plutôt protectionniste) de sa politique économique, mais dans l'indépendance qu'il voulait lui conférer. Pour Lippmann, une telle révolution constitue donc, aux Etats-Unis, une restauration, celle du sens politique originellement américain de la représentation – non le modèle du représentant porte-parole, mais celui du délégué sans autre mandat que le maintien de la sécurité et du standard de vie. Mais une restauration qui suppose d'adapter l'outil constitutionnel aux besoins d'une politique économique soustraite en grande partie à l'emprise de l'opinion, et de l'utiliser à cette fin. Si par constitutionnalisme on entend l'idée d'une défense scrupuleuse des équilibres juridiques et politiques établis dans une constitution, Lippmann n'est cependant pas un constitutionnaliste dans les années 30, et ne l'a jamais été. Il en est de sa pensée constitutionnelle comme de la *Common Law* en 1937: les lois ne sont pas des impératifs immuables, mais des modes de régulation adaptés par des leaders clairvoyants, quelle que soit l'échelle à laquelle nous porte un problème donné, ce qui l'éloigne des Pères Fondateurs⁵⁸.

Que reste-t-il cependant de la démocratie, hormis l'idée d'une fin supposée voulue par chacun, ou du moins condition de possibilité aujourd'hui de ce que chacun exige? Là encore, la réponse de Lippmann est constante depuis les années 10. Si ceux qui gouvernent, comme ceux qui gèrent les corporations, ont besoin d'informations et de connaissances

⁵⁵ Lippmann (1934, 79).

⁵⁶ Lippmann (1934, 80).

⁵⁷ Lippmann (1934, 85), je souligne.

⁵⁸ Il faudrait, sur ces points, creuser les rapports entre la pensée juridique de Lippmann, et celles de Roscoe Pound et Oliver Holmes.

comme outils de contrôle mais qu'aucun savoir n'est absolu et absolument applicable à toute situation, les gouvernants ont besoin de tests, de procédures expérimentales, et c'est ce qui nécessite le vote mais le réduit, dès les premiers travaux de Lippmann, à la fonction d'un sondage: "Voting does not extract wisdom from multitudes: its real value is to furnish wisdom about multitudes. Our faith in democracy has this very solid foundation"⁵⁹. Une telle conception épistémique de la démocratie est établie dès les années 10. C'est là aussi que Lippmann situe le rôle des appuis du pouvoir et des contre-pouvoirs, nécessaires face au risque bureaucratique permanent qu'enveloppe, pour lui, la promotion de l'exécutif qu'il soutient⁶⁰. Il en est du rôle des citoyens comme de celui des assemblées législatives dans leur rapport à l'exécutif: fonctionner comme des appuis du pouvoir ou des contre-pouvoirs constituant le résultat d'un test et d'une production d'informations menés par les gouvernants, un "yes or no", comme il l'écrit en 1922 ou en 1937. Les groupes de pression ne gouvernent plus mais ne sont pas supprimés, ils deviennent "manageable": et il le faut pour que les refus et les oppositions soient de véritables informations qui permettent aux gouvernants de corriger leurs options, eux qui restent les seuls sujets légitimes de la critique politique – et, en 1934, cela signifie essentiellement que chacun ait quelque chose à gagner ou à perdre, selon le devenir de l'économie, et sache se conduire en fonction. Dans une démocratie représentative fonctionnelle comme la voit Lippmann, les choix sociaux de chacun sont comme les mouvements sociaux aux yeux de leurs leaders en 1914: non des jugements, mais des symptômes à traiter, à convertir, à utiliser ou à subir si l'on gouverne mal. Puisque, dans tous les cas, l'expérience sociale et politique se vit et se conduit *top-down*. C'est pour cela que dans *The Phantom Public* (1925), par exemple, Lippmann peut soutenir si nettement que l'éducation dont les citoyens ont besoin, dans une démocratie, n'a rien à voir avec celle dont les gouvernants ont besoin (et qu'ils tirent essentiellement de l'exercice du gouvernement): c'est en ne jugeant que dans le champ de ce qu'il expérience de manière immédiate – donc, pour Lippmann, dans l'espace privée – que chacun exerce sa "citoyenneté". Si, sur le plan institutionnel, les procédures électorales sont réduites à des sondages, c'est sur le plan du développement de la vie privée, de la participation effective des individus à la société et à son économie, que Lippmann situe le fait d'avoir un véritable "vote" et non un simple "ballot": avoir une voix implique "a real share in economic development

⁵⁹ Lippmann (1913, 115-116).

⁶⁰ Lippmann (1934, 85 ss.).

and free access to the resources of civilization”⁶¹. C’est pour cela que Lippmann défend l’initiative des individus contre la loi de la majorité. Il n’y a pas d’expérience politique pour l’individu comme tel, chez Lippmann, ou plutôt être citoyen n’est pas autre chose qu’être rationnel et lucide dans sa vie privée, et tirer profit de la société et de l’économie en y participant, de même qu’être un leader politique n’est pas foncièrement autre chose que gouverner une immense corporation⁶². Un tel modèle démocratique – où la fonction des citoyens en tant que tels n’est pas d’exercer, directement ou indirectement, le pouvoir politique, mais de profiter de ce que le pouvoir fournit et de constituer potentiellement un contre-pouvoir par sa conduite privée sur les marchés économiques et sociaux – dépasserait ainsi la tension actuelle entre une société et une économie, que l’industrialisation a rendues irréversiblement individualistes, et les conceptions communes de la démocratie qui prennent encore vainement au sérieux l’idée que le citoyen vit comme une partie d’un tout politique. Une telle démocratie réalise la synthèse de ce que Lippmann présentait en 1913 comme les deux vérités – libérales – sur le gouvernement:

It is perfectly true that government is best which governs least. It is equally true that government is best which provides most. The first truth belongs to the Eighteenth Century: the second to the Twentieth⁶³.

En même temps, les inflexions institutionnelles sont insuffisantes si le risque bureaucratique est inhérent à ce nouveau dispositif. Si la démocratie caractérise d’abord un type de société mue par le capitalisme, le caractère démocratique du pouvoir politique se juge d’abord à la capacité des gouvernants à gouverner par la culture des libertés individuelles, et un dispositif institutionnel n’en est, pour Lippmann, qu’un instrument indéfiniment perfectible.

Bibliographie

- Almond G. (1950), *The American People and Foreign Policy*, New-York: Harcourt, Brace and Company.
- Arnold-Forster T. (2019), *Democracy and expertise in the Lippmann-Terman controversy*, “Modern Intellectual History”, 16 (2): 561-592.

⁶¹ Lettre de 1915 à Marie Howe, *Walter Lippmann Papers*, Yale University Library, F570.

⁶² Lippmann (1934, 57-58).

⁶³ Lippmann (1913, 266).

- Audier S. (2009), *Walter Lippmann et les origines du néolibéralisme. À propos de Walter Lippmann, Le Public fantôme; et de Pierre Dardot et Christian Laval, La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, “La Revue Internationale des Livres et des Idées”, 10.
- Audier S. (2012), *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Paris: Grasset.
- Beddeleem M. (2017), *Fighting for the Mantle of Science: The Epistemological Foundations of Neoliberalism, 1931-1951*, thèse de science politique, Université de Montréal.
- Berger S.D. (2003), *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Paris: Le Seuil.
- Biebricher T. (2018), *The Political Theory of Neoliberalism*, Stanford: Stanford University Press.
- Clavé F.U. (2005), *Walter Lippmann et le néolibéralisme de la Cité Libre*, “Cahiers d'Économie Politique”, 48 (1): 79-110.
- Dardot P., Laval C. (2009), *La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris: La Découverte.
- De Cesare T. (2012), *The Lippmann-Dewey “Debate” revisited: The Problem of Knowledge and the Role of Experts in Modern Democratic Theory*, “Philosophical Studies in Education”, 43: 106-116.
- Goodwin C.D. (2013), *Walter Lippmann: The Making of a Public Economist*, “History of Political Economy”, 45 (1): 92-113.
- Goodwin C.D. (2014), *Walter Lippmann: Public Economist*, Cambridge, MA & London: Harvard University Press.
- Keynes J.M. (1926), *The End of Laissez-Faire*, London: Hoggart Press.
- Latour B. (2008), *Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions*, in W. Lippmann, *Le public fantôme*, Paris: Démopolis.
- Lippmann W. (1913), *A Preface to Politics*, New York: Mitchell Kennerley.
- Lippmann W. (1914), *Drift and Mastery. An Attempt to Diagnose the Current Unrest*, New York: Mitchell Kennerley.
- Lippmann W. (1991) [1922], *Public Opinion*, New Brunswick: Transaction Publishers.
- Lippmann W. (1934), *The Method of Freedom*, London: George Allen.
- Lippmann W. (1938) [1937], *An Inquiry into the Principles of the Good Society*, Boston: Little, Brown and Company.
- Marres N. (2005), *Issues spark a public into being. A key but often forgotten point of the Lippmann-Dewey debate*, in Latour B., Weibel P. (eds.), *Making Things Public*, Cambridge: MIT Press.

- Milanese A. (2020), *Walter Lippmann, d'un néolibéralisme à l'autre. Changement social et leadership libéral*, Paris: Classiques Garnier.
- Patrick Higgins J. (2013), *The Struggle for the Good Society: Rudolf Hilferding, Ludwig von Mises and Walter Lippmann, and the Advent of Neoliberalism as Self-Criticism and Self-Defense of Liberal Government from 1896 to 1938*, Thèse de Master en Economie Politique, George Mason University.
- Riccio B.D. (1994), *Walter Lippmann: Odyssey of a Liberal*, New Brunswick: Transaction Publishers.
- Schudson M. (2008), *The "Lippmann-Dewey Debate" and the Invention of Walter Lippmann as an Anti-Democrat, 1986-1996*, "International Journal of Communication", 2: 1031-1042.
- Steel R. (1998) [1980], *Walter Lippmann and the American Century*, London: Transaction Publishers.
- Stiegler B. (2016), *Darwinisme et démocratie: Les aspects évolutionnistes du Lippmann-Dewey debate*, "Philosophical Enquiries", 6 (1): 5-41.
- Stiegler B. (2019), *"Il faut s'adapter", sur un nouvel impératif politique*, Paris: Gallimard.
- Tourneux O. (2019), *La souveraineté à l'ère du néolibéralisme*, thèse de doctorat, ENS de Lyon.
- Williams D. (2007), *Walter Lippmann's Democracy*, Ann Arbor: MI, ProQuest.

La réalisation optimale de l'idéal démocratique par l'extension du marché selon Milton Friedman

Etienne Wiedemann

Abstract: *In Capitalism and Freedom*, Milton Friedman seeks to establish that free market can be thought of as the best possible device to realize the idea of democracy for it allows all individuals to directly decide of their own existence. In order to reach such a conclusion Friedman reduces first the idea of democracy to an ideal of maximum extension of individual freedom. This reduction is based on a strong individualism and on the idea that there is an irreducible diversity of individual preferences. These same elements allow him to criticize the representative form of democracy as necessarily involving phenomena of tyranny of the majority that the market could prevent. Democracy is defined by Friedman in a way that relies heavily on the values of autonomy and pluralism that could be optimally promoted by the market (according to him). This definition of the democratic ideal introduces the possibility to conceive the relation between economic experts and democracy as non-conflictual: the economic science is supposed to give value-neutral prescriptions to lawmakers in order to optimally frame the markets on which the individuals can govern themselves through their choices. In this paper I intend to demonstrate that this interpretation of the idea of democracy as no more than an ideal of maximum extension of individual freedom is incomplete since it lacks determinacy, opening thus potential issues of arbitrage between economic freedom and political freedom. In addition, it is to be noted that the idea of equal power of citizens that is constitutive of democracy needs to be eliminated if one wants to present the free market as the ideal democratic device.

Keywords: Neoliberalism; Milton Friedman; Democracy; Market; Efficiency.

1. Introduction¹

Lorsqu'il publie *Capitalisme et liberté*, Friedman se présente comme un défenseur de la démocratie en affirmant dans un contexte de Guerre Froide

* ENS de Lyon (etienne.wiedemann@ens-lyon.fr)

¹ Cet article a bénéficié des retours et remarques lors de la journée d'étude "Néolibéralisme et démocratie" à l'ENS de Lyon les 17 et 18 Octobre 2019. En plus des participants de ces journées, je tiens également à remercier, pour des relectures ultérieures, Nathanaël Colin-Jaeger ainsi qu'un évaluateur anonyme. Je reste néanmoins responsable des erreurs et imprécisions qui subsisteraient.

que le marché libre est une condition nécessaire pour son existence. C'est probablement cette idée de la pensée politique de Friedman qui a été la plus discutée car elle est intervenue dans le cadre de débats vifs sur la possibilité d'un socialisme démocratique. D'autre part il est fréquent de nos jours de mentionner le nom de Friedman lorsqu'on veut parler de figures du néolibéralisme dont la pensée tendrait à limiter la démocratie et la souveraineté populaire, au profit du marché libre établi selon les prescriptions de l'expertise économique². Cela n'est pas sans fondement dans la mesure où les *Essays on Positive Economics* de Friedman ont largement contribué à promouvoir l'idée de la possibilité d'une science économique axiologiquement neutre qui pourrait servir de fondement aux réglementations. De plus, il est également fréquent de mentionner les liens entre Friedman et Pinochet lorsqu'on veut mentionner la proximité de certaines figures du néolibéralisme avec des régimes autoritaires³. Plutôt que de voir là le signe d'une contradiction, d'un opportunisme, d'une hypocrisie, nous pensons qu'on peut chercher à comprendre la cohérence de ces éléments en examinant la redéfinition de l'idéal démocratique opérée par Friedman.

Nous nous proposons donc de nous intéresser à la philosophie politique de Friedman en tant que telle et pour elle-même, plutôt que de le considérer comme un économiste qui aurait essentiellement fait sur le plan de la pensée politique un travail de vulgarisation de thèses existantes⁴. Il est vrai que la thèse selon laquelle le capitalisme est une condition nécessaire de la démocratie doit beaucoup à des arguments hayekiens, mais cela n'est peut-être pas l'élément central des thèses friedmaniennes sur la démocratie. Ce qui est original chez Friedman, c'est la mobilisation d'un idéal démocratique redéfini, mobilisation qui se fait à la fois contre le socialisme planificateur et contre la démocratie représentative dans les États à économie mixte. En cela la position de Friedman annonce celle de Buchanan⁵ plus qu'elle ne répète celle de Hayek. Friedman ne se contente pas de dire que le marché est nécessaire à la démocratie, mais il affirme également que, toutes choses étant égales par ailleurs sur le plan des libertés fondamentales, plus il y a de marché plus il y a de démocratie, car le marché est un système qui réalise plus adéquatement l'idéal démocratique. Pour parvenir à cette conclusion Friedman doit

² Voir par exemple Stedman-Jones (2012), Caré et Châton (2016) et Biebricher (2015).

³ Voir sur cette question Fischer (2009) et Edwards et Montes (2020).

⁴ On trouve notamment cette image de Friedman comme vulgarisateur de génie par exemple chez Burgin (2012).

⁵ Sur Buchanan voir dans ce dossier l'article de Nathanaël Colin-Jaeger.

affirmer qu'être démocratique, pour un système de coordination, ça n'est rien d'autre qu'accorder la plus grande quantité possible de libertés aux individus. L'idéal démocratique est ramené à un idéal de maximisation de la liberté individuelle correspondant à l'idée de gouvernement de l'individu par lui-même, et le marché est ensuite présenté comme le système idoine pour réaliser un tel gouvernement de soi par soi. C'est donc via une interprétation de l'idéal démocratique comme idéal de maximisation de la liberté individuelle que Friedman peut aboutir à l'idée que l'extension du marché est par essence démocratique. Une fois cette redéfinition comprise, l'importance de l'expertise économique n'apparaît plus comme paradoxale: la science économique a pour vocation d'organiser les bonnes conditions du gouvernement des individus par eux-mêmes sur le marché en déterminant quelles sont les bonnes règles. Nous montrerons que cette redéfinition permet également de comprendre en quoi, dans la perspective friedmanienne, il n'est pas nécessairement contradictoire avec l'idéal démocratique de soutenir un régime autoritaire si celui-ci se propose d'instaurer un marché libre⁶.

Nous nous proposons d'éclairer les différents éléments de cette redéfinition telle qu'elle est présentée dans *Capitalisme et liberté*, ainsi que d'interroger son rapport à la question de l'expertise en mobilisant également les *Essays on Positive Economics*. La cohérence et la validité des positions de Friedman dépend de manière importante de la validité de certaines conceptions économiques que nous signalerons mais que nous n'évaluerons pas. En revanche nous exposerons et évaluerons les implications conceptuelles de la redéfinition de l'idéal démocratique comme maximisation de la liberté individuelle. Nous montrerons d'une part que cet idéal est fortement indéterminé, ce qui laisse ouvertes des questions problématiques d'arbitrages entre liberté économique et liberté politique. D'autre part il s'agit d'une redéfinition de l'idéal démocratique qui amène à écarter deux éléments majeurs ordinairement associés à l'idée de démocratie, à savoir l'égalité de pouvoir des citoyens et la délibération publique.

⁶ Pour une approche différente on peut se référer l'article de Meadowcroft (2014, 358-367) qui insiste sur les éléments qui chez Friedman semble devoir exclure la possibilité du soutien de régimes autoritaires.

2. Le marché libre comme condition nécessaire mais non-suffisante de la démocratie

2.1. La nécessité de la liberté économique pour la démocratie: sens logique et sens matériel

Selon Friedman il ne peut pas exister de liberté politique sans liberté économique. Cette thèse est en fait à entendre dans deux sens distincts, qu'on pourrait appeler le sens logique et le sens matériel. Au sens logique il s'agit de dire que la liberté économique est une partie importante de la liberté en général et que par conséquent sa suppression ou limitation est une limitation de la liberté en général qui est moralement problématique. Au sens matériel il s'agit de dire que la liberté économique est une condition de possibilité matérielle de l'existence de ce que nous désignons ordinairement sous le titre "liberté politique" (liberté d'expression, d'association, etc.) Ces deux thèses sont posées dans le premier chapitre de *Capitalisme et liberté*. Le raisonnement général concernant le sens logique est le suivant: la liberté économique est une partie fondamentale de la liberté, le gouvernement réellement démocratique est celui qui permet l'existence du plus de liberté possible pour les individus, donc pour être démocratique il faut permettre l'existence de la liberté économique, d'où il suit que le socialisme démocratique est impossible.

Selon Friedman l'idée selon laquelle la démocratie pourrait être compatible avec le socialisme repose sur une représentation erronée des rapports entre l'économique et le politique:

On croit généralement que politique et économie sont des domaines distincts et, pour l'essentiel, sans rapport; que la liberté individuelle est un problème politique et le bien-être matériel un problème économique; enfin, que n'importe quel régime politique peut se combiner avec n'importe quel régime économique. De nos jours, cette croyance se manifeste d'abord par la défense du 'socialisme démocratique' [...]⁷.

Selon la conception qu'il attribue à de nombreux intellectuels qui lui seraient contemporains, l'économie serait le domaine concerné par le "bien-être" des individus, par leurs conditions matérielles d'existence, lorsque le politique serait un domaine relativement indépendant du premier et moralement supérieur qui concernerait proprement la liberté comme affirmation de valeurs par les individus. À cela Friedman oppose d'abord

⁷ Friedman (2010, 47).

l'idée que puisque l'échange sur un marché est nécessairement volontaire il correspond à un acte d'exercice de la liberté de l'individu. Plus fondamentalement le choix économique est instrumental, il nous permet d'accéder aux conditions de la réalisation de soi. Si je veux par exemple faire du football je dois pouvoir avoir accès à un club, et pouvoir m'y inscrire etc. Une liberté politique sans liberté économique serait donc purement formelle. Pour Friedman il convient donc de dire que la liberté économique est une dimension essentielle de la liberté, car en faisant librement des choix sur un marché les individus effectuent des opérations de détermination de leurs actions, de leurs activités, de leurs conditions de vie, et peuvent également affirmer leurs valeurs et leurs identités particulières. L'exercice de la liberté économique est une partie essentielle de la détermination de soi qui caractérise la liberté en général, et non un simple moyen d'accéder à un bien être relatif qui serait seulement la condition pour l'exercice de la liberté authentique. Par ailleurs il est erroné de considérer que le domaine du choix économique ne concerne *par nature* que des choix qui aurait quelque chose d'inessentiels par rapport à ce que l'on conçoit comme important dans la liberté de l'individu, car cela dépend en grande partie de l'extension qu'on accorde au domaine du marché. Par exemple, s'il existe un marché libre de l'éducation, les individus peuvent faire sur ce marché des choix qui expriment des éléments structurants et profonds de leurs identités en décidant par exemple entre éducation laïque ou religieuse⁸.

Cette thèse selon laquelle "la liberté économique est elle-même une composante de la liberté au sens large"⁹ permet déjà selon Friedman de contester la plausibilité du socialisme démocratique. En effet si être démocratique c'est garantir la liberté individuelle, et si la liberté économique est une composante essentielle de la liberté individuelle, dans la mesure où le socialisme planificateur limite la liberté économique il limite déjà le caractère démocratique de la société. Ici l'argument repose de manière

⁸ On peut donc renforcer l'argument de Friedman en remarquant que comme le suggère l'exemple du marché de l'éducation, il semble que l'importance axiologique que l'on peut accorder à la liberté économique comme partie de la liberté dépende de son étendue. S'il existe un marché de l'éducation, alors la liberté économique sera tout à fait importante dans la détermination par les individus de leurs identités et dans l'affirmation de leurs valeurs. Cela indique que ce n'est que si l'on a préalablement exclu politiquement certains domaines du champ de la liberté économique que l'on peut concevoir la liberté économique comme relevant d'une dimension basement matérielle de l'existence. Accepter une éventuelle limitation de la liberté économique sur la base son caractère inessentielle au regard de ce qui est important dans la liberté humaine semble donc relever d'un raisonnement circulaire, car c'est parce que la liberté économique est limitée en premier lieu qu'elle peut apparaître comme inessentielle.

⁹ Ivi, 48.

importante sur des conceptions qu'il appartient à la théorie économique d'évaluer: le socialisme planificateur est conçu comme limitant la liberté économique car il réduirait la possibilité de choix en restreignant la diversité des offres, notamment via des contraintes pesant sur l'innovation. Il limite donc le contenu réel possible de la liberté, en limitant la pluralité réelle des possibilités. Il est conçu par ailleurs comme diminuant quantitativement la liberté économique effective en freinant la création de richesse et donc la capacité moyenne à consommer, puisque le marché est tenu pour plus efficace pour créer de la richesse. Sur ces points Friedman puise largement dans l'histoire du néolibéralisme en reprenant des arguments développés notamment par Hayek et Mises dans le cadre de la querelle sur le calcul socialiste¹⁰. Concernant maintenant ce que nous avons appelé le "sens matériel" de l'argument de la condition nécessaire, il s'agit de dire que la concentration du pouvoir économique dans les mains de l'État représente une menace pour les libertés individuelles comme toute augmentation du pouvoir de l'État.

2.2. Le *disempowerment* comme exigence démocratique préventive

L'argument matériel consiste à affirmer que la direction centralisée de l'économie ne menace pas seulement la liberté économique mais bien la liberté en général, et est donc en cela incompatible avec la démocratie. L'argumentation se base sur le fond commun du néolibéralisme qu'est l'idée de *disempowerment*, associée à une analyse comparative des types d'organisation de la coordination sociale possibles¹¹, qui sont seulement au nombre de deux selon Friedman:

Il n'y a fondamentalement que deux manières de coordonner les activités économiques de millions de personnes. La première est la direction centralisée, qui implique l'usage de la coercition: c'est la technique de l'armée et de l'État totalitaire moderne. La seconde est la coopération volontaire des individus: c'est la technique du marché. La possibilité d'une coordination assurée grâce à la coopération volontaire repose sur cette proposition élémentaire – quoique fréquemment niée – que, dans une transaction économique, les deux parties sont bénéficiaires, *pourvu que cette transaction soit bilatéralement volontaire et informée*. Une coordination sans coercition peut par conséquent être le produit de l'échange¹².

¹⁰ Pour la critique de la planification et la querelle du calcul socialiste voir Hayek (1948), et von Mises (1920), et Boettke (2000). Colin-Jaeger et Delcey (2020) développent l'exemple de l'efficience des prix de marché chez Hayek.

¹¹ Sur le "disempowerment" chez les ordolibéraux voir notamment Fèvre (2016).

¹² Friedman (2010, 54-55).

La distribution des biens et des services dans un système de marché libre dépend des actions volontaires des individus qui contractent entre eux, lorsqu'elle dépend dans un système de direction centralisée de ce qu'une autorité veut bien attribuer en fonction de ses conceptions particulières de ce qui est juste et bon et de ses intérêts. Dans les mots de Friedman: "l'économie libre [...] donne aux gens ce qu'ils veulent, et non pas ce que tel groupe particulier pense qu'ils devraient vouloir"¹³. Le respect de la liberté des individus, qui est la caractéristique essentielle d'un régime démocratique, est donc garanti par le marché. À l'inverse il est en permanence menacé par une autorité centralisée ne serait-ce que parce qu'il n'est pas structurellement garanti. Apparaît ici l'idée que l'économie de marché est un système d'organisation de la coopération sociale qui est optimal pour protéger l'autonomie individuelle, et donc que le libéralisme économique peut être considéré comme un moyen de réaliser les éléments centraux des conceptions philosophiques traditionnelles de la liberté politique que sont l'autonomie et la souveraineté en donnant un pouvoir de décision aux individus par la consommation¹⁴.

On trouve chez Friedman deux arguments supplémentaires qui soutiennent l'idée selon laquelle l'autorité centralisée du socialisme est incompatible avec la démocratie. Premièrement la coordination de l'activité par l'État exige une concentration du pouvoir pour collecter l'information et faire appliquer les décisions, et le pouvoir d'application des décisions inclut un pouvoir de coercition des réfractaires. Cette concentration du pouvoir nécessaire à la coordination est en elle-même une menace pour la liberté. On retrouve ici les arguments de la *Route de la servitude* de Hayek. L'idée est d'abord que tout pouvoir constitué qui concentre une quantité importante de force est une menace potentielle car ce pouvoir une fois concentré peut être utilisé tôt ou tard contre les intérêts des citoyens:

La liberté politique signifie l'absence de coercition. La menace fondamentale contre la liberté est le pouvoir de contraindre, qu'il soit entre les mains d'un monarque, d'un dictateur, d'une oligarchie ou d'une majorité momentanée. La préservation de la liberté requiert l'élimination la plus complète possible d'une telle concentration du pouvoir, en même temps que la dispersion et le partage de ce qui, du pouvoir, ne peut être éliminé: elle exige donc un système de contrôles et de contrepoids. En ôtant à l'autorité politique le droit de regard sur l'organisation de l'activité économique, le marché supprime cette source de pouvoir coercitif¹⁵.

¹³ Ivi, 57.

¹⁴ Sur la question de la souveraineté dans la pensée néolibérale, et en particulier de la figure du consommateur souverain, voir Tourneux (2019).

¹⁵ Friedman (2010, 58)

La liberté étant définie comme la possibilité de ne pas être contraint dans ses choix individuels, tout pouvoir de contrainte des choix individuel est une menace potentielle pour l'existence de la liberté. Un premier argument consiste donc à identifier une limitation potentielle.

2.3. L'action homogénéisatrice de l'État comme limitation réelle de la liberté individuelle

Cet argument peut sembler relativement faible en raison de son apparence de sophisme de la pente glissante. Friedman le supplémente en affirmant également qu'il existe en plus de cette limitation potentielle de la liberté une limitation actuelle et immédiate de la liberté individuelle dès que l'on préfère l'action de l'État à celle du marché, puisque même si le gouvernement est tout à fait bienveillant et cherche à réaliser quelque chose comme le "bien commun" il imposera par son action une vision particulière de ce qui doit être fait qui n'a qu'une chance infime de coïncider avec les désirs de chacun des citoyens, lorsque le marché est susceptible de proposer une offre diversifiée face à une demande diversifiée. La défense du marché libre comme moyen de réalisation de l'idéal démocratique passe par un argument tout à fait classique de la philosophie politique libérale qui est celui de la tyrannie de la majorité. Quand bien même l'action de l'État serait déterminée par la volonté d'une majorité de la population, il y aura toujours une minorité dont la liberté sera limitée par le choix de la voie étatique car un système de marché aurait potentiellement pu satisfaire leurs désirs sans frustrer ceux des autres dans de nombreux cas.

L'élément original dans l'ensemble de cette argumentation, c'est le lien conceptuel direct qui est établi entre liberté économique et démocratie dans l'argument que nous avons appelé logique. En raison d'un individualisme méthodologique que nous exposerons la démocratie ne peut pas être comprise autrement que comme un idéal de maximisation de la liberté individuelle selon Friedman. Par ailleurs la définition de la liberté économique comme une dimension essentielle de la liberté permet à Friedman d'envisager explicitement le revenu des individus comme une somme d'unités de liberté:

Le citoyen des États-Unis que la loi contraint à consacrer quelque 10% de son revenu au financement de tel type particulier de système de retraite administré par le gouvernement, est frustré d'une partie correspondante de sa liberté politique¹⁶.

¹⁶ Ivi, 48. Il faut noter qu'en raison de problèmes de commensurabilité cette part ne peut pas être déterminée. Elle ne correspond évidemment pas à 10 % de liberté poli-

Il est clair à partir de ces éléments que le système qui sera le plus “démocratique” sera celui qui donne le plus de libertés économiques et qui permet le plus de création de richesse, si toutes choses sont égales par ailleurs concernant les droits et libertés politiques fondamentales. Dans son analyse comparative des systèmes Friedman pose explicitement l'idée d'une possibilité de comparer quantitativement les quantités de libertés individuelles donc jouisse les individus, ce qui se comprend dans sa perspective qui conçoit la réalisation de l'idéal démocratique comme une maximisation de la liberté individuelle¹⁷.

3. La réalisation optimale de la démocratie par l'extension optimale du marché

3.1. L'extension des arguments aux régimes mixtes

Les fondements théoriques de l'idée du capitalisme comme condition nécessaire de la démocratie permettent également à Friedman de dire qu'un système mixte entrave la réalisation parfaite de l'idéal démocratique. Les économies mixtes qui associent marché et intervention étatique coercitive ne sont pas réellement une “troisième voie” mais une hybridation qui est sous-optimale sur le plan de la liberté individuelle. Les critiques formulées par Friedman à propos du mode de coordination par l'autorité étatique ne s'appliquent pas uniquement aux États socialistes qui pratiquent l'économie planifiée mais à tous les cas où un secteur est confié à l'intervention de l'État, – intervention qui est conçue comme nécessairement déterminée par une conception politique particulière du bien et qui est supposée généralement moins efficace que le marché pour créer de la richesse.

Non seulement pour Friedman la démocratie est impossible dans un système dans lequel il n'existe aucune économie de marché, mais par ailleurs plus il y a de marché plus il y a de liberté des individus de décider pour eux-mêmes, et plus il y a par conséquent d'autonomie et de souveraineté et donc de démocratie. Friedman n'est toutefois pas un libertarien comme Nozick, ni même quelqu'un qui retournerait à un libéralisme de l'État minimal dans lequel l'État serait réduit à ses fonctions régaliennes comme Spencer. Il admet des champs légitimes d'intervention de l'État dans les domaines des biens indivisibles, de la préservation des conditions de la concurrence, de la gestion de certaines externalités négatives ou posi-

tique car la liberté politique ne se réduit pas à la liberté économique.

¹⁷ Ivi, 51.

tives (que Friedman appelle “effets de voisinage”), ainsi que dans une tâche sociale de limitation de l’extrême pauvreté par la distribution d’un revenu universel sous la forme d’impôt négatif. Friedman reprend sur cette question du rôle de l’État la métaphore de la règle du jeu très communément utilisée par les néolibéraux¹⁸ selon laquelle le rôle légitime de l’État est essentiellement un rôle d’encadrement du jeu du marché et de détermination de ses règles mais pas de joueur actif. L’État est légitime seulement en tant que cadre qui permet le bon déroulement des jeux du marché¹⁹, il est donc essentiellement conçu comme un moyen de produire de la liberté économique d’échanger, et tout écart par rapport à ce rôle est conçu comme un empiètement sur la liberté individuelle et donc sur la démocratie.

3.2. L’idéal démocratique compris comme maximisation de la liberté individuelle et la critique de la démocratie représentative

Friedman critique donc le fonctionnement des États qui dans le cadre d’une démocratie représentative gouvernent en s’appuyant sur une majorité pour légitimer des politiques d’intervention guidées par des préférences politiques particulières, tout en se refusant à critiquer la démocratie elle-même. Il s’efforcera de démontrer au contraire que l’extension du marché satisfait mieux les idéaux normatifs associés à l’idée de démocratie (liberté individuelle, autonomie, souveraineté) que la démocratie représentative qui conduit à l’intervention politique en privant certains individus d’une liberté qu’ils auraient pu avoir sur un marché. L’idéal normatif fondamental associé par lui à la démocratie est donc la maximisation de la liberté individuelle, comprise comme incluant comme dimension essentielle la liberté économique de choix. Néanmoins cela ne veut pas dire que l’État et le gouvernement sont conçus exclusivement comme des forces externes à la liberté politique des citoyens et qui la menacent. L’introduction de *Capitalisme et Liberté* explicite quelle doit être la doctrine de “l’homme libre” concernant le gouvernement:

La question qu’il se pose est plutôt la suivante: ‘Pour nous décharger quelque peu de nos responsabilités individuelles, pour atteindre nos divers buts, pour réaliser nos différents desseins, et, surtout, pour préserver notre liberté, comment pouvons-nous, mes compatriotes et moi, utiliser le gouvernement?’ Et aussi:

¹⁸ Sur la métaphore des règles du jeu et sur le rapport de Friedman à l’ordolibéralisme voir Audier (2012). Il faut noter que la métaphore des règles du jeu est un élément fort de l’ordo-libéralisme mais qu’elle est également utilisée par Lippmann ou Hayek.

¹⁹ Friedman (2010, 84)

‘Comment empêcher le gouvernement, notre créature, de devenir un monstre qui détruira cette liberté même pour la protection de laquelle nous l’avons établi?’²⁰.

Le gouvernement doit exister pour faciliter l’existence, préserver et exercer la liberté, et il doit être conçu par les citoyens comme un instrument pour cela et rien d’autre. Cette définition reste plutôt vague, et elle pourrait être jugée en première analyse compatible avec le fonctionnement d’un État dans lequel le gouvernement intervient fortement dans l’économie en s’appuyant sur une majorité qui l’a élu. En effet, il pourrait suffire que chacun ait un droit de vote égal pour pouvoir dire que la liberté de chaque individu de se gouverner lui-même est également respectée par les institutions, et il pourrait suffire que le gouvernement gouverne conformément à la volonté de la majorité pour que l’on dise qu’il gouverne conformément à l’intérêt de citoyens qui sont libres et qui exercent leur liberté politique par l’intermédiaire du gouvernement. Or selon Friedman une démocratie représentative dans laquelle le gouvernement a le pouvoir d’intervenir fortement dans l’économie en se fondant sur les conceptions normatives et axiologiques particulières d’une majorité est loin de satisfaire réellement les critères qu’il énonce. La première raison pour cela est que le renforcement du pouvoir étatique est vu comme une menace potentielle pour la liberté, mais plus fondamentalement l’idée est que ce qu’on appelle ordinairement le régime démocratique réalise très imparfaitement l’idéal démocratique de gouvernement des individus libres par eux-mêmes. Comme chez Buchanan plus tard, il y a chez Friedman une mobilisation d’un idéal démocratique redéfini contre une conception plus ordinaire de la démocratie qui associe le terme aux idées de suffrage, de délibération, et de bien commun.

3.3. L’individualisme comme fondement de la réalisation de la démocratie par le marché

Pour comprendre cette critique de la démocratie au nom de la démocratie, il faut s’intéresser à l’ontologie sociale de Friedman, dont l’individualisme exclut que l’on puisse penser le “bien commun” ou “l’intérêt général” autrement que comme la satisfaction optimale des préférences de chaque individu:

Aux yeux de l’homme libre, son pays n’est que la collection des individus qui le composent. Il ne les domine ni ne les dépasse. Cet homme est fier de l’hé-

²⁰ Ivi, 40.

ritage commun, fidèle aux traditions communes, mais il regarde le gouvernement comme un moyen – un instrument –, et non comme un distributeur de faveurs et de biens. On ne saurait l'adorer ou le servir aveuglément. Pour l'homme libre, la nation ne se propose aucun but propre, sinon celui qui résulte de l'addition des buts que les citoyens, chacun de leur côté, cherchent à atteindre; et il ne reconnaît d'autre dessein national que la somme des desseins individuels²¹.

La communauté politique n'est pas conçue comme un tout qui serait autre chose que la simple somme de ses parties, et par conséquent il n'existe pas de bien pour cette communauté qui serait autre chose qu'une situation dans laquelle chacune des parties est satisfaites au mieux. En conséquence, la démocratie ne sera pas conçue comme le régime dans lequel "un peuple" se gouverne lui-même en se dotant de lois et de politiques conforme à ses valeurs et préférences, car il n'y a pas de place pour penser une entité telle qu'un peuple qui aurait en propre des préférences, ce qui n'est qu'une conséquence logique de l'individualisme méthodologique et de l'hypothèse d'une pluralité de préférences. La démocratie doit donc être pensée non comme le gouvernement d'un peuple par lui-même, mais comme le gouvernement de soi par soi pour chacun, car les préférences des individus sont plurielles et tous ne peuvent pas voir leur liberté respectée par un gouvernement qui est légitimé dans sa politique axiologiquement orientée par une majorité des suffrages. La conséquence directe de l'individualisme méthodologique radical est que la démocratie n'est plus pensable autrement que comme définie par le respect maximal pour la liberté individuelle.

Il en découle donc que c'est le marché qui est le meilleur instrument du gouvernement démocratique car c'est lui qui permet au mieux de satisfaire les préférences de chaque individu:

Pour parler le langage de la politique, le marché est un système de représentation proportionnelle. Chacun peut, si j'ose dire, voter pour la couleur de cravate qui lui plaît; il n'a ni à savoir quelle couleur veut la majorité, ni à se soumettre s'il est parmi les minoritaires²².

Le suffrage majoritaire comme mode de détermination de l'action du gouvernement à partir de valeurs et de préférences particulières ne doit donc être employé que dans les cas où le recours à un marché n'est pas possible, comme dans le cas des biens indivisibles. Par exemple, puisque chacun ne peut pas avoir la quantité de défense nationale qu'il veut, il faut

²¹ Ivi, 39-40.

²² Ivi, 58.

bien procéder à cet expédient qu'est le vote²³. Cet individualisme motive également l'idée que l'intervention de l'État fondée sur les préférences particulières d'une majorité revient à une privation de liberté individuelle, non seulement parce qu'elle amène l'État à se substituer au marché qui est plus pluraliste, mais également parce que la liberté économique étant une partie de la liberté en général, la captation par l'État d'une partie du revenu des individus correspond à la captation d'une partie de leur liberté pour des fins qui ne sont pas nécessairement les leurs. Ceci en les privant de certaines opportunités (ce qui est un argument d'aspect conséquentialiste) mais également d'un pouvoir de décision qui leur revient concernant ce qui leur appartient, ce qui revient à une négation de l'autonomie²⁴.

3.4. Évaluation de l'argument de la maximisation de la liberté individuelle par le marché

Puisque cette proposition normative se fonde sur une valeur absolue conférée à la liberté individuelle, il convient de se demander si c'est bien l'extension maximale du marché partout où l'action étatique à partir de préférences particulières n'est pas nécessaire qui réalise le maximum de liberté. En effet on pourrait objecter que la tyrannie de la majorité est bien un problème mais qu'elle présente un dilemme difficilement arbitrageable et non un argument décisif contre le suffrage majoritaire. D'un côté dans le cas du fonctionnement par le vote majoritaire le droit de la minorité à agir et à être gouvernée conformément à ses convictions peut être bafoué. Cela pose d'autant plus problème qu'il peut exister des "minorités permanentes" dont le droit théorique à la liberté politique de se gouverner ne serait en définitive jamais actualisé. De l'autre côté, dans le cas où le gouvernement ne peut jamais agir sur la base de conceptions axiologiques et de préférences particulières sauf quand cela est absolument nécessaire, on pourrait aussi voir une limitation de la liberté dans le fait que la majorité voit son champ d'intervention politique restreint. Autrement dit même si on accepte l'individualisme méthodologique de Friedman, il n'est pas évident que le vote majoritaire ne soit pas l'option qui permette de faire advenir une situation dans laquelle chacune des parties du tout est satisfaite au mieux. D'un point de vue utilitariste on pourrait dire que dans certaines circonstances (si la désutilité produite pour la minorité n'équivaut pas à un gain faible pour la majorité) il vaut mieux satisfaire les préférences de la

²³ Ivi, 68.

²⁴ Ivi, 48.

majorité au détriment de la minorité, d'autant plus que la liberté égale de tous est reconnue dans le droit de vote égal et qu'il n'y a donc pas en ce sens de sacrifice des droits des uns au détriment des droits des autres.

Pour comprendre l'argument de Friedman il convient donc de dire qu'il considère que le suffrage majoritaire n'est pas un gain de quantité de liberté d'intervention de certains au détriment de la liberté d'une minorité, mais bien une perte nette de quantité totale de liberté. L'idée est qu'un marché libre permettrait le plus souvent de satisfaire à la fois la majorité et la minorité, le marché n'étant pas guidé par une conception particulière du bien mais par une réponse à la diversité des demandes. À nouveau l'exemple de l'éducation illustre bien cette idée: s'il faut voter pour trancher entre une éducation laïque ou une éducation religieuse comme fondement d'une politique publique d'éducation, ceux qui désirent l'option minoritaire devront tout simplement renoncer à la conformité à leurs valeurs pour accéder aux services éducatifs, alors que tout le monde aurait pu être servi dans le cadre d'un marché libre de l'éducation.

Le marché est donc conçu comme le moyen de respecter au maximum la valeur de pluralisme associée à l'idée de démocratie, car à la différence d'un groupe politique élu, le marché répond à toutes les conceptions du bien qu'il soit rentable de satisfaire. Parce que l'offre y répond à la demande, il n'est pas garanti que certaines minorités ne restent pas insatisfaites sur un marché, par exemple dans le cas d'un groupe religieux extrêmement minoritaire qui souhaiterait une éducation conforme à ses croyances mais qui serait trop peu important numériquement pour représenter une source de revenu intéressante pour un offreur potentiel. Néanmoins la tendance à l'uniformité reste moins forte dans un fonctionnement de marché que dans la mise en place de politiques publiques²⁵. Lorsque Friedman affirme que l'idéal démocratique des "hommes libres" consiste à utiliser le gouvernement comme un instrument "pour atteindre [leurs] divers buts, pour réaliser [leurs] différents desseins", il faut donc comprendre que le meilleur moyen pour que chacun puisse atteindre ses fins est supposé être dans la plupart des cas le marché, l'État servant ici d'instrument que dans la mesure où un certain encadrement est nécessaire au bon fonctionnement du marché.

²⁵ Ivi, 42: "[la] variété et [la] diversité de l'action individuelle, un gouvernement ne pourra jamais les reproduire".

3.5. La concurrence comme moyen de la liberté comme indépendance

Le rôle de la concurrence est un autre élément important à mentionner pour comprendre pourquoi Friedman considère que le marché libre réalise au mieux l'idéal démocratique, réduit à un idéal de maximisation de la liberté individuelle. Tout d'abord si le marché dont il est question n'était pas un marché structuré par des règles le rendant concurrentiel il ne pourrait satisfaire la valeur de pluralisme, car les monopoles limitent la liberté de choix. De manière plus générale la concurrence est conçue comme un facteur de *disempowerment*, de dispersion du pouvoir, et donc de préservation de la liberté:

Aussi longtemps que l'on maintient une liberté d'échange effective, le trait central du mécanisme du marché est qu'il empêche une personne de s'immiscer dans les affaires d'une autre en ce qui concerne la plupart des activités de cette dernière. Du fait de la présence d'autres vendeurs avec lesquels il peut traiter, le consommateur est protégé contre la coercition que pouvait exercer sur lui un vendeur; le vendeur est protégé contre la coercition du consommateur par l'existence d'autres consommateurs auxquels il peut vendre; l'employé est protégé contre la coercition du patron parce qu'il y a d'autres employeurs pour lesquels il peut travailler, etc. Le marché y parvient de façon impersonnelle et sans qu'il soit besoin d'une autorité centralisée.²⁶

Cet argument sur la concurrence permet à Friedman de dire que parce que l'extension du marché libre limite la concentration problématique du pouvoir entre les mains de l'État ou d'une entité privée quelconque, elle permet aussi de protéger les individus et les personnes juridiques les uns des autres. L'employé peut par exemple "virer son patron" si celui-ci est abusif, ce qui est impossible dans une économie planifiée, et plus le marché est concurrentiel moins l'individu est soumis à l'autorité de son employeur. Un argument similaire qui associe concurrence et dispersion est appliqué aux législations dans une défense du fédéralisme et du gouvernement local: le pouvoir doit être au maximum ancré à des échelons locaux pour que les législations soient diversifiées et que les individus insatisfaits par la législation locale puissent en changer²⁷. En pluralisant les offres la concurrence limite la dépendance des individus à l'égard des autres individus, des entreprises et des États. La défense de la concurrence au nom de la liberté a donc plusieurs aspects: il faut qu'il existe des marchés dont la structure permet qu'ils soient concurrentiels pour que les offreurs aient la liberté

²⁶ Ivi, 57.

²⁷ Ivi, 41.

d'y intervenir, mais plus fondamentalement le marché concurrentiel est conçu comme garantissant l'indépendance des individus, ce qui correspond à l'idée de liberté comme non-domination. La comparaison avec le "nouveau républicanisme" permet d'éclairer ce que vise l'argument de Friedman: Philip Pettit²⁸ insiste sur le fait que la liberté politique ne peut pas être définie simplement par l'existence d'une non-interférence de fait (qui pourrait exister par exemple dans le cas d'un propriétaire d'esclaves qui de fait laisserait ses esclaves faire tout ce qu'ils veulent), mais qu'il faut la penser comme impliquant une garantie légale et institutionnelle contre l'interférence en plus d'une non-interférence simplement factuelle. L'argumentation de Friedman vise à montrer ici qu'une société qui serait dotée de lois et d'institutions qui font exister un marché concurrentiel bien organisé donnerait une telle garantie.

4. Le rôle de l'expertise

4.1. L'expertise au service du gouvernement des individus par eux-mêmes

La question de la concurrence permet donc de comprendre pourquoi selon Friedman la réalisation correcte des idéaux politiques libéraux doit reposer sur une expertise économique scientifique conçue comme neutre. Pour réaliser l'idéal démocratique par le marché, c'est-à-dire faire exister le plus de liberté individuelle possible, il faut obtenir le marché le plus concurrentiel et le plus pluraliste possible, donc il est nécessaire d'avoir recours à une connaissance économique des moyens. Friedman fait de la liberté individuelle l'absolu normatif sur lequel doit être fondé le système politique et l'action publique, et il définit la liberté économique comme une dimension essentielle de la liberté en général, qui plus est comme un type de liberté particulièrement efficace (au sens où l'individu a plus de chances d'avoir directement ce qu'il veut par le marché que par le vote). À partir de ces prémisses poser la question de philosophie politique normative qu'est "Comment maximiser la liberté des individus?" amène rapidement à poser la question technique "Comment faire en sorte que les individus puissent faire le plus possible d'échanges sur un marché le plus diversifié et concurrentiel possible?".

²⁸ Voir Pettit (1989). Toutefois la mesure de la convergence réelle entre l'approche de Pettit et celle de Friedman ne peut évidemment pas être évaluée sur la base de ce simple rapprochement.

L'idéal normatif de la maximisation de la quantité totale de liberté permet donc d'aménager une place considérable pour l'expertise économique. La conception particulière de la démocratie de Friedman lui permet d'affirmer d'une part la nécessité de l'expertise économique comme fondement des politiques publiques et de la structuration des institutions, et d'autre part la nécessité de préserver le plus de démocratie possible, et sans qu'il y ait là de tension selon lui. Les experts doivent déterminer, en ayant recours à l'analyse économique, la réponse à la question "Comment faire en sorte que les individus puissent faire le plus d'échange possible sur un marché le plus diversifié possible?", mais cela n'est que la condition pour que les individus puissent vivre dans la société la plus démocratique possible, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus libres possible de faire des choix pour eux-mêmes.

Il revient donc aux experts en économie de déterminer les règles pour un fonctionnement optimal du marché ainsi que de trancher dans les cas où une intervention de l'État peut sembler nécessaire, par exemple lorsqu'il faut comparer le coût d'une externalité négative au coût de sa limitation, mais cela n'est pas conçu comme un empiétement sur la liberté politique mais comme un travail qui permet d'assurer les conditions optimales de l'exercice de la liberté des individus. De ce point de vue la théorie de Friedman peut prétendre satisfaire l'idée selon laquelle dans une démocratie le rôle des experts doit être de donner aux citoyens les moyens techniques de parvenir à leurs fins, mais elle le fait de manière particulièrement originale.

4.2. L'expertise et le problème de la finalité de l'action publique

L'importance de l'expertise est déjà affirmée dans les *Essays in Positive Economics* de 1953 mais des différences importantes sont à noter. Dans les *Essays* Friedman affirme que l'économie positive – qui est chargée de faire des prédictions et de les tester expérimentalement pour obtenir des propositions scientifiques consensuelles – a pour vocation de guider les politiques publiques²⁹. Cette affirmation selon laquelle une théorie économique prédictive possède immédiatement une capacité normative repose sur l'idée selon laquelle ce ne sont pas essentiellement les finalités de l'action publique et des institutions qui font débat mais surtout les moyens d'atteindre ces fins. Tout le monde est d'accord par exemple pour dire qu'il serait bon qu'il y ait plus de richesses créées, moins de pauvreté, et moins de chômage, mais tout le monde n'est pas d'accord sur les moyens d'obtenir cela. Il manque donc une théorie

²⁹ Friedman (1966).

qui fasse la preuve de ses capacités de prédiction pour fournir la connaissance de ces moyens. Il est important de noter ici que la grande confiance en la capacité d'une théorie économique expérimentale à trancher le désaccord ne peut reposer que sur l'idée qu'il n'y a pas ou peu d'arbitrage à faire entre les différentes finalités qu'on peut rationnellement attribuer à l'organisation de l'économie, ce qui implique par exemple que la bonne théorie économique en question indique que ce qui est optimal pour la création maximale de richesse est également optimal pour la réduction de la pauvreté.

Cette thèse du consensus entre les individus rationnels sur les finalités, qui sert dans les *Essays* à légitimer le rôle accordé à l'expertise économique, semble en première analyse en contradiction avec le pluralisme et le scepticisme par rapport à l'idée de bien commun qu'on trouve dans *Capitalisme et Liberté*. Il peut y avoir deux moyens de résoudre cette contradiction apparente. Une première solution consisterait à affirmer que la finalité consensuelle de la théorie économique est en fait la maximisation de la quantité de liberté économique, ce qui permet d'intégrer le pluralisme en disant que la théorie économique n'est qu'un instrument au service de l'usage optimal par les individus de leur propre liberté, mais ceci semble problématique car la réalisation de la quantité totale maximale de liberté économique pourrait se faire au détriment par exemple de la limitation de la pauvreté qui semble également être une finalité rationnelle³⁰. Une autre solution consisterait à dire qu'il n'y a pas de contradiction car dans les faits c'est l'application de la même théorie qui permet de satisfaire de manière optimale à la fois l'ensemble des finalités que l'on peut rationnellement attribuer à la politique économique (création de richesses, limitation de la pauvreté, limitation du chômage, etc.) et la maximisation de la quantité totale de liberté individuelle (par la mise en place du marché le plus concurrentiel et le plus diversifié possible). Il est probable que la position de Friedman soit celle-ci, mais on voit alors que sa cohérence dépend d'une confiance très forte en une théorie économique particulière.

4.3. Évaluation de l'argument: les conséquences paradoxales potentielles de la maximisation de la liberté par le recours à l'expertise

On peut objecter que l'absence de conflit entre la réalisation optimale de la démocratie et le rôle maximal accordé à l'expertise n'est possible chez Fried-

³⁰ Il est parlant à cet égard que Friedman considère que ses opposants politiques de gauches ont usurpé le qualificatif "libéral" lorsqu'ils se donnent en fait pour finalité première la défense de l'égalité et du bien-être (Friedman 2010, 45).

man que grâce à son idée particulière de maximisation de la quantité totale de liberté individuelle comme contenu essentiel de l'idée démocratie, assortie d'une interprétation particulière de ce contenu. Pour s'en convaincre on peut passer par une expérience de pensée: supposons que la majorité d'une population souhaite un gouvernement qui intervient fortement dans l'économie et ne soit pas convaincue par l'idée que le marché produirait de meilleurs résultats, et ce contre toutes les recommandations de la bonne science économique. Dans ce cas particulier l'argument de Friedman selon lequel il y a toujours une perte nette de liberté dans les cas de vote de la majorité sur des questions particulières ne fonctionne pas, car la majorité ne peut pas avoir ce qu'elle veut par le marché, puisque ce qu'elle veut c'est une intervention de l'État. Néanmoins si on considère qu'il est vrai que le marché maximise la quantité totale de liberté et que l'idéal démocratique consiste essentiellement à chercher cette maximisation, alors il sera "démocratique" d'imposer à cette population irrationnelle une maximisation de sa liberté contre son gré en instaurant un marché concurrentiel conformément aux recommandations des experts (ce qui pourrait éventuellement se justifier par une théorie de l'accord hypothétique selon laquelle c'est cela que les individus choisiraient s'ils étaient rationnels). On peut alors aboutir à l'idée paradoxale de réalisation de l'idéal démocratique par une maximisation contrainte de la liberté. On peut donc en conclure que si Friedman parvient à éviter l'idée d'un conflit entre idéal démocratique et rôle prescriptif des experts économiques, ça n'est que grâce à une redéfinition radicale de la démocratie. Il ne s'agit toutefois pas de dire que Friedman défend explicitement une telle option mais que ceci est une conséquence logique possible et problématique des éléments centraux de sa théorie.

5. L'indétermination de l'idéal de maximisation de la liberté individuelle

5.1. Les droits fondamentaux comme deuxième condition nécessaire de la démocratie

Néanmoins, les deux questions "Comment maximiser la liberté des individus?" et "Comment faire en sorte que les individus puissent faire le plus d'échange possible sur un marché le plus diversifié et concurrentiel possible?" ne sont pas conçues par Friedman comme équivalentes, et par conséquent l'existence du marché libre est conçue comme une condition

nécessaire mais non suffisante de la démocratie³¹. Pour qu'il y ait démocratie, il faut qu'un ensemble de droits fondamentaux qui ne sont pas économiques soient garantis à tous les individus. Par exemple la liberté d'expression et la liberté de voter quand cela est nécessaire. Ces droits sont ceux qui sont supposés par l'idée de liberté comme gouvernement de soi par soi et comme protection contre l'interférence arbitraire d'autrui, soit ceux que chacun parce qu'il les veut pour lui-même ne peut pas refuser à autrui. Friedman illustre cette idée à l'aide d'une brève narration:

Un homme veut se tenir à un coin de rue et prôner la régulation des naissances; un autre, le communisme; un troisième, le végétarisme; et ainsi de suite, *ad infinitum*. Pourquoi ne pas voter une loi conférant ou interdisant à chacun le droit de répandre ses vues particulières? Ou, alternativement, pourquoi ne pas donner à un organisme administratif le droit de décider? Il est évident que si nous devons prendre chaque cas tel qu'il se présente, une majorité se dégagerait presque certainement la plupart du temps – peut-être même dans chaque cas pris séparément – pour refuser aux intéressés la liberté de parole. Un vote sur la question de savoir si monsieur X doit pouvoir faire de la propagande en faveur de la contraception entraînerait presque assurément une majorité de 'non'; de même pour un vote sur le communisme. Peut-être le végétarien s'en tirerait-il, quoique cela ne soit nullement décidé d'avance. Mais supposons maintenant que tous ces cas soient regroupés et que l'on demande à la population dans son ensemble de voter globalement à leur sujet; de décider, donc, sur la question de savoir si, dans tous les cas, la liberté de parole doit être refusée ou accordée. Il est parfaitement concevable, et, dirais-je, extrêmement probable, qu'une majorité écrasante se prononcera en faveur de la liberté de parole; c'est-à-dire que, décidant sur l'ensemble des questions, les gens voteront exactement à l'opposé de la façon dont ils auraient voté sur chaque cas pris séparément. Pourquoi cela? Une des raisons en est que chaque individu, quand il appartient à une minorité, éprouve des sentiments beaucoup plus forts en matière d'interdiction du droit de parole – car c'est sa propre liberté qui est en cause – qu'il n'en ressent quand il fait partie d'une majorité – car il s'agit alors de la liberté d'autrui. En conséquence, quand il vote sur l'ensemble, il donne beaucoup plus de poids à la possibilité d'une atteinte éventuelle à sa propre liberté de parole qu'à celle d'un déni s'adressant à autrui³².

La généralité de la formulation et l'universalité de l'application des droits fondamentaux permettent de satisfaire l'idée selon laquelle si quelqu'un veut un droit pour lui-même il doit le reconnaître pour les autres, et s'il veut imposer un devoir aux autres il doit le reconnaître comme valable également pour lui. La conséquence idéale de ces contraintes sur le choix des droits est que la rationalité des individus les amènera à devoir accorder

³¹ Friedman (2010, 51).

³² Ivi, 107.

à tous une quantité égale maximale de liberté. Ce qui pose problème avec cette procédure, c'est que même si chacun doit reconnaître aux autres les droits qu'il veut pour lui-même cela ne produit pas nécessairement immédiatement un accord car il n'est pas évident que tous les individus soient également attachés de la même manière aux mêmes droits. En raison de la possibilité du désaccord, on peut trouver ici une place pour un débat politique démocratique dans la théorie friedmanienne.

De manière générale l'insistance de Friedman sur la pluralité des valeurs des individus le conduit à souscrire à la théorie libérale classique de la priorité du juste sur le bien, c'est-à-dire que puisque les individus ont des valeurs et des préférences multiples concernant l'usage de leur liberté, et puisque ces valeurs et préférences ne semblent pas pouvoir facilement être hiérarchisées, le système juste est celui qui donne aux individus la plus grande quantité de liberté égale pour tous afin que les individus puissent mettre en œuvre librement leurs conceptions particulières du bien. C'est ce que formule à sa manière Friedman lorsqu'il dit que "l'un des principaux objectifs du libéral est de laisser l'individu se débrouiller avec les problèmes éthiques"³³.

5.2. Problèmes de priorité et problèmes d'arbitrages

Cette précision de Friedman concernant l'importance des droits fondamentaux a toutefois quelque chose d'insuffisant car une indétermination importante persiste. Friedman semble réfléchir exclusivement en termes de maximisation de la quantité totale de liberté individuelle, ou en tout cas ne pas poser explicitement la question de la hiérarchisation des principes normatifs fondamentaux. La théorie de Friedman, si on la considère comme une théorie de philosophie politique normative, peut être vue comme incomplète de ce point de vue en raison de l'absence d'un principe clair de hiérarchie qui donnerait la priorité à la satisfaction d'un type de libertés données (qui affirmerait par exemple que les droits fondamentaux égaux pour tous doivent être obtenus prioritairement). Il convient d'expliquer clairement en quoi cela pose un problème, car il n'est en réalité pas du tout évident qu'il faille nécessairement hiérarchiser les types de libertés.

Le problème est le suivant: Friedman pose la liberté individuelle comme fondement absolu de l'ordre politique légitime, et considère que la démocratie est essentiellement ce qui respecte cette liberté. Par ailleurs il définit cette liberté comme incluant la liberté économique, à côté des droits fon-

³³ Ivi, 54.

damentaux associés traditionnellement à la liberté politique. Il apparaît évident à partir de là qu'un régime sera complètement ou parfaitement démocratique que s'il accorde à la fois des droits fondamentaux égaux pour tous et étendus et la liberté économique. Mais l'idéal de maximisation de la liberté individuelle est trop indéterminé, car ce qui n'est en revanche pas évident dans cette perspective, c'est la réponse à la question "Quel est le système qui permet le plus de liberté, et qui est par conséquent le plus démocratique?", quand on la pose en voulant comparer entre deux systèmes ayant les caractéristiques suivantes: un système A dans lequel la liberté économique est fortement limitée mais des droits fondamentaux égaux et étendus pour tous sont accordés, et un système B dans lequel la liberté économique est aussi peu limitée que possible mais dans lequel il n'y a pas de droits fondamentaux égaux pour tous et étendus.

Un premier élément du problème est l'incommensurabilité entre la liberté économique de faire des choix sur un marché et la liberté politique entendue au sens plus traditionnel (d'expression, d'association, de manifestation, etc.). Se posent également des problèmes d'arbitrages potentiels entre égalité (c'est-à-dire répartition) et maximisation, du type de ceux qui se poserait par exemple dans une situation où il existerait la possibilité de faire accéder une certaine part de la population aux joies de la consommation sur un marché à condition qu'une certaine autre part de la population soit privée de droit politiques. En raison de ces problèmes il est impossible de dire à partir de la théorie de Friedman ce qui est préférable du point de vue de l'idéal démocratique quand il y a dans une situation historique donnée un choix à faire entre libertés politiques et liberté économique, ainsi qu'un choix à faire entre égalité de liberté et maximisation de la quantité de liberté de certains. Il est possible que de tels problèmes ne soient pas abordés par Friedman en raison de la conviction que de tels arbitrages n'existent pas, conformément à l'argument de la pente glissante selon lequel l'intervention dans l'économie exige toujours la concentration du pouvoir qui est toujours elle-même une menace pour les libertés politiques, ce qui va avec la conviction symétrique selon laquelle le marché libre est un antidote naturel à l'autoritarisme politique car il disperse le pouvoir.

Il n'en reste pas moins qu'on peut légitimement se demander ce que commanderait la théorie normative de Friedman face à une alternative entre maximisation de la quantité totale de liberté économique et garantie d'une égalité des libertés fondamentales entre les individus, puisque seule l'idée indéterminée de liberté individuelle comme absolu normatif est clairement posée. Un arbitrage de ce type pourrait exister par exemple dans la situation où une dictature qui fait enfermer voire exécuter les opposants

politiques se propose de mettre en place un marché capitaliste ouvert sur le marché mondial dans son pays. Si la maximisation de la quantité de liberté individuelle est le but légitime de l'action publique, et si la liberté économique, supposément maximisée par le marché libre, est une part essentielle et particulièrement efficace de la liberté, alors une maximisation de la quantité de liberté individuelle pourrait se faire au détriment des libertés fondamentales égales pour tous. Il ne serait alors pas fondamentalement en contradiction avec la conception friedmanienne de la maximisation de la quantité de liberté comme finalité de l'action politique de soutenir par exemple un régime qui saperait les libertés fondamentales mais se proposerait d'instaurer un marché libre.

Ceci nous indique que la compromission de l'école de Chicago avec Pinochet n'est pas de ce point de vue un simple accident en contradiction avec la théorie professée publiquement, mais quelque chose qui pourrait être légitimé par la pensée de Friedman en raison de son indétermination. Il ne serait peut-être pas charitable d'attribuer directement à Friedman la thèse selon laquelle un gain important de liberté économique peut compenser et justifier une perte de libertés fondamentales dans un cas d'arbitrage, mais il est important de noter qu'une telle conclusion n'est pas incompatible avec sa théorie en raison de l'indétermination de l'idéal de maximisation de la liberté individuelle. Ce sont des problèmes similaires d'indétermination de l'idéal normatif, d'incommensurabilité et d'arbitrages possibles qui font que la théorie de Friedman laisse ouverte la possibilité de défendre l'idée qu'il serait légitime d'instaurer un capitalisme de marché étendu contre la volonté d'une majorité de la population au nom de la maximisation de la liberté, puisqu'on aurait ici un arbitrage à faire entre respect de la volonté politique exprimée et augmentation de la liberté économique. Ici l'application de l'idée de maximisation de la quantité de liberté exigerait de faire des comparaisons quantitatives entre des types de libertés qualitativement différentes (liberté économique et liberté d'être gouverné par un État qui agit conformément à la volonté exprimée des citoyens), ce qui semble être une opération difficilement intelligible. Dire que l'idéal de maximisation de la liberté individuelle est indéterminé, cela n'est évidemment pas la même chose que de dire qu'il impose de privilégier la liberté économique au détriment de la volonté de la majorité de la population ou des droits fondamentaux. Il s'agit de dire que cet idéal fait des questions "Faut-il imposer une politique publique libérale contre l'avis de la majorité?" et "Faut-il favoriser l'implantation d'une dictature favorable au libre-échange et à l'économie de marché?" des questions tout à fait lé-

gitimes et ouvertes, sans proposer de critère clair pour faire les arbitrages qui s'imposent.

6. Conclusion: L'idée de réalisation optimale de la démocratie par l'extension du marché relève-t-elle de la capture sémantique?

Nous avons montré que l'individualisme méthodologique radical de Friedman et l'idée de pluralité irréductible des préférences amènent à ne pouvoir penser la démocratie que comme protection et extension de la liberté individuelle. Associées à cela, l'inclusion de la liberté économique comme part essentielle de la liberté et l'absence de règles claires de priorité entre les types de libertés font que la conception de l'idéal démocratique de Friedman laisse ouverte la possibilité de la mettre au service d'actions qu'on jugerait intuitivement parfaitement anti-démocratiques (par exemple imposer une décision des experts contre la volonté d'une majorité de la population, ou favoriser l'instauration d'un régime autoritaire à condition qu'il mette en place un marché libre). Face à ce constat on peut légitimement se demander si Friedman fait plus qu'une opération rhétorique de "capture sémantique" du terme de "démocratie" pour mobiliser sa connotation positive au service d'un certain programme.

On peut d'abord remarquer que lorsqu'on dit que l'extension maximale du marché réalise au mieux l'idéal démocratique parce qu'elle fournit la plus grande quantité totale possible de liberté pour les individus, un élément traditionnellement important de l'idée de démocratie semble avoir disparu, à savoir l'égalité de pouvoir des citoyens. Face à l'argument du caractère inégalitaire du capitalisme de marché Friedman affirme qu'une société socialiste contrôlée par un pouvoir central planificateur et coercitif est nécessairement plus inégalitaire qu'une société capitaliste car le pouvoir y est beaucoup plus concentré. Un tel argument n'a toutefois que peu d'efficacité face à l'alternative d'une société dans laquelle des politiques publiques d'intervention sont décidées par suite d'un vote à la majorité, sauf à supposer une pente glissante inexorable. Si on reconnaît l'égalité de pouvoir des citoyens comme un élément nécessaire de la démocratie, on peut être amené à favoriser un système de suffrage dans lequel le poids égal de chacun est assuré, contre un système de marché dans lequel rien ne garantit l'égalité stricte de pouvoir des individus dans leur capacité à déterminer le devenir de leur société. Si on accroît au maximum le champ du marché, on accroît au maximum le champ dans lequel les capacités des individus à obtenir la satisfaction de leurs désirs sont proportionnelles à leur capital.

On voit ici que Friedman perd donc l'élément traditionnel de l'idée de démocratie qui est l'égalité de liberté effective, de pouvoir de décision réel.

Un deuxième élément fréquemment associé l'idée de démocratie et qui semble absent de la conception friedmanienne est la délibération comme moyen de décision collective. Celle-ci doit exister là où il est nécessaire de voter car une solution de marché n'est pas envisageable, mais son rôle est largement diminué au nom de la défense de la liberté individuelle. Du point de vue friedmanien il serait inutilement coûteux pour les individus de chercher à se convaincre mutuellement du bien-fondé d'une orientation axiologique particulière pour une politique publique alors qu'ils pourraient tous obtenir ce qu'ils veulent par le marché. Cette minimisation du rôle de la délibération peut avoir des effets problématiques, puisque qu'en l'absence d'impératif de justification publique des volontés politiques les préférences et les valeurs irrationnelles ou déviantes peuvent fleurir à condition de rencontrer une offre³⁴. On pourrait envisager par exemple, dans un marché libre de l'éducation, des écoles à cursus racistes ou négationnistes. On voit ici en quoi le fait que le libéralisme de Friedman ait pour but premier de "laisser l'individu se débrouiller avec les problèmes éthiques" peut poser un problème.

L'idée même qu'il puisse y avoir des valeurs irrationnelles est difficilement formulable dans le cadre de la pensée de Friedman puisque la conception de la rationalité qu'il utilise est celle de la rationalité instrumentale économique, c'est-à-dire de la rationalité qui sert à un individu à satisfaire ses préférences exogènes de manière optimale. Toutefois, dans la perspective de Friedman, on peut opposer à cet argument des préférences axiologiques déviantes un argument selon lequel ces préférences sont encore plus dangereuses dans un système politique qui laisse l'intervention du gouvernement être déterminée par des finalités particulières, car elles peuvent alors avoir un jour à leur service le pouvoir de l'État³⁵. Un tel argument semble toutefois impliquer un scepticisme qu'il conviendrait de justifier concernant la possibilité que puissent exister des limitations constitutionnelles importantes et efficaces des finalités que peut se donner un État. Évidemment des limitations légales concernant les valeurs et doctrines que peuvent professer des établissements privés sont également envi-

³⁴ La valeur de cette objection dépend évidemment de la valeur de la double affirmation (métaéthique et empirique) selon laquelle il y aurait des valeurs et des préférences politiques qui sont irrationnelles et qui pourraient être éliminées par un processus de délibération collective.

³⁵ Friedman (2010, 186).

sageables, mais Friedman s'oppose explicitement à de telles limitations car elles relèvent d'une intervention de l'État au nom de valeurs particulières³⁶.

Répondre définitivement à la question de la capture sémantique exigerait de déterminer un sens précis du terme démocratie, ce qui comporterait nécessairement une part importante de stipulation arbitraire; ce qu'on peut dire en revanche c'est que si on considère que ce qui est essentiel à la démocratie c'est prioritairement l'autonomie, la liberté individuelle comprise comme incluant la liberté économique et la dispersion du pouvoir, alors on peut penser que Friedman propose réellement une théorie de la démocratie. Si en revanche on considère comme essentiels à la démocratie les éléments de garantie d'un pouvoir égal de détermination du devenir de la société, de délibération collective en vue d'une détermination du bien commun et de débat public, on pourra pencher en faveur de la thèse de la capture sémantique.

Bibliographie

- Audier S. (2012), *Néo-libéralisme(s): une archéologie intellectuelle*, Paris : Grasset.
- Biebricher T, (2015), *Neoliberalism and Democracy*, in "Constellations", 22, 2: 255-266.
- Boettke P. (2000), *Socialism and the Market: The Socialist Calculation Debate Re-visited*, London: Routledge.
- Burgin A. (2012), *The Great Persuasion: Reinventing Free Markets since the Depression*, Cambridge-London: Harvard University Press.
- Caré, S. et Châton, G. (2016), *Néolibéralisme(s) et démocratie(s)*, in "Revue de philosophie économique", 17, 1 : 3-20.
- Colin-Jaeger, N. et Delcey, T. (2020), *When efficient market hypothesis meets Hayek on information: beyond a methodological reading*, "Journal of Economic Methodology", 27, 2: 97-116.
- Edwards S. et Montes L. (2020), *Milton Friedman in Chile: Shock Therapy, Economic Freedom, and Exchange Rates*, in "Journal of the History of Economic Thought", 42, 1: 105-132.
- Fèvre R. (2017), *Le marché sans pouvoir: au cœur du discours ordolibéral*, in "Revue d'économie politique", 127, 1: 119-151.

³⁶ Voir notamment *ibidem* où Friedman développe le pouvoir coercitif de l'État ne saurait se donner positivement et explicitement pour but de lutter contre le racisme "dans une société libre".

- Fischer K. (2009), *The Influence of Neoliberals in Chile before, during, and after Pinochet*, in Mirowski P. et Plehwe D. (eds.), *The Road from Mont Pèlerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge-London: Harvard University Press.
- Friedman M. (2002) [1962], *Capitalism and Freedom*, Chicago: Chicago University Press; tr. fr. *Capitalisme et liberté*, Paris: LEDUC.S Éditions 2010.
- Friedman M. (1966) [1953], *The Methodology of Positive Economics*, in Friedman M. (ed.), *Essays in Positive Economics*, Chicago: University of Chicago Press
- Hayek F. (1948), *Individualism and Economic Order*, Chicago: University of Chicago Press.
- Meadowcroft J. (2014), *Hayek, Friedman, and Buchanan: On Public Life, Chile, and the Relationship between Liberty and Democracy*, in "Review of Political Economy", 26, 3: 358-367.
- Pettit P. (1989), *The Freedom of the City: A Republican Ideal*, in Hamlin A. and Pettit P. (eds.), *The Good Polity*, Oxford: Blackwell Publishers.
- Stedman-Jones D. (2012), *Masters of the Universe*, Princeton: Princeton University Press.
- Tourneux O. (2019), *La souveraineté à l'ère du néolibéralisme*, thèse de doctorat en Philosophie, ENS de Lyon.

L'idéal démocratique contre la démocratie Buchanan et l'économie politique constitutionnelle

Nathanaël Colin-Jaeger

Abstract: Neoliberals are often accused of being anti-democratic theorists. Buchanan, among them, has been particularly targeted as one of the instigators of anti-democratic movements in the United-States. This article shows, through the specific example of Buchanan, how this narrative leads to a misinterpretation of the relationship between neoliberal theorists and democracy. Far from simply criticizing democracy as a tyranny of the majority or as leading to situations of negative cooperation, Buchanan proposed a new conception of liberal democracy as a Constitutional democracy. The democratic ideal of a political society respecting individual autonomy would thus be compatible only with a limited form of democracy, protecting the members of the political society from the inflation of Leviathan power. In this article, I thus show how a neoliberal conception of democracy emerges from a normative contractualist social and political philosophy that legitimizes the establishment of constitutional rules that limit democracy while remaining consistent with the democratic ideal.

Keywords: Neoliberalism; Buchanan; Democracy; Political Philosophy; Rules.

1. Introduction¹

Les auteurs néolibéraux, par exemple Lippmann, Hayek, Röpke et Friedman, ont immédiatement été intéressés par la question de la démocratie (voir l'introduction de ce dossier). La "pensée collective" néolibérale² ne s'est pas contentée de réactiver la critique libérale de la démocratie en remobilisant des arguments madisoniens ou tocquevilliens sur la tyrannie de la majorité. En effet, les auteurs néolibéraux soulignent la potentielle

* ENS de Lyon, TRIANGLE UMR 5206, et Duke University, Center for the History of Political Economy (nathanael.colin@ens-lyon.fr)

¹ Je remercie pour leur aide précieuse Carolina Verlengia, Arnaud Milanèse et Thomas Delcey, qui ont lu des versions antérieures, ainsi que tous les participants aux journées d'études consacrées au thème "Néolibéralisme et démocratie" les 17 et 18 octobre 2019 à l'ENS de Lyon, pour leurs réactions, critiques et questions. Certains arguments de cet article ont également été raffinés après quelques échanges avec Alain Marciano. Toutes les erreurs et inexactitudes sont néanmoins de mon fait.

² Mirowski et Plewhe (2009).

domination du politique, via le choix majoritaire, sur l'économique, c'est-à-dire le marché concurrentiel bénéfique pour l'ensemble de la société. C'est ainsi qu'on peut comprendre, par exemple chez Hayek dans la *Route de la servitude*, le développement de la *rule of law* comme loi générale empêchant l'imposition d'un coût par une majorité sur une minorité³. Dès le début les néolibéraux ont donc nourri un projet autre que la simple destruction du *demos*⁴, pour proposer une conception alternative de la démocratie. Néanmoins aucun d'entre eux n'a consacré autant de travaux à ce concept que James Buchanan, économiste et philosophe américain, qui a reçu le prix Nobel d'économie en 1986, également membre de la Société du Mont-Pèlerin, dont il a été président de 1984 à 1986. Cet auteur virginien, moins connu en France que Hayek ou encore Friedman⁵, est pourtant un des libéraux du XXème siècle dont le travail a été orienté en priorité vers la question de la démocratie, qui constitue certainement le point nodal de son travail.

En effet Buchanan pousse la critique bien plus loin d'autres auteurs⁶, avec lesquels il échange par ailleurs⁷. Comme eux, il critique les conséquences du vote majoritaire en démocratie et défend l'institution de "règles du jeu" stables et mises en place par un Etat fort au niveau constitutionnel ; comme eux, Buchanan ne croit pas en l'arrangement naturel des intérêts mais plutôt en un ordre spontané constitué par des règles de fonctionnement et un système de droits. Mais contrairement à ceux-ci, Buchanan élabore sa critique au-delà de ce constat, au point d'établir un diagnostic technique de la crise de la démocratie, à l'aide de la théorie du choix rationnel et de la théorie des jeux, c'est-à-dire la théorie de la décision qui se développe, à partir des années 1940, en sciences économiques.

³ Hayek (1944) consacre un chapitre entier à cette question. Mais en cela il est représentatif de cette position plutôt qu'une exception, on retrouve le thème de la nécessité de règles générales par oppositions à des décisions discrétionnaires chez presque tous les néolibéraux: Simons, Lippmann, Röpke, Rougier etc. Sur ce point on peut se référer au consensus néolibéral sur cette question développé par Biebricher (2018) pour une démonstration plus diachronique.

⁴ Brown (2015).

⁵ Par exemple deux des ouvrages de référence sur le néolibéralisme en français, Dardot et Laval (2009) ou encore Audier (2012), ne mentionnent qu'en passant cet auteur. On peut noter une exception: la thèse de Cristoph (2012), dont les derniers moments sont en partie consacrés à cet auteur. On trouve également le rôle de Buchanan mentionné chez Solchany (2016).

⁶ L'article prend comme exemple saillant Buchanan, mais une contextualisation historiquement plus complète ferait également apparaître le nom de ses nombreux co-auteurs, au premier rang desquels Gordon Tullock.

⁷ Sur les liens de Buchanan avec les autres auteurs néolibéraux on pourra se référer à Wagner (2017) ou Boettke (2018).

Il ne se contente pas de pointer les risques de tyrannie de la majorité mais montre comment le processus démocratique laissé à lui-même conduit à la pire situation possible, celle de la destruction de l'ordre économique et politique. Face à ce diagnostic de crise de la démocratie l'auteur virginien propose également une cure, à savoir une conception constitutionnelle de la démocratie, dont les règles anticipent les faillites politiques structurelles de la démocratie représentative.

La pensée de Buchanan, et plus largement son action à l'université George Mason en Virginie, est souvent interprétée comme une critique radicale du fonctionnement démocratique, voire comme un anti-démocratisme. C'est notamment la lecture, qui a suscité bien des discussions et des débats aux Etats-Unis et ailleurs⁸, de Nancy MacLean⁹ dans son texte *Democracy in Chains*, centré sur la personnalité de Buchanan. Dans ce livre les relations de Buchanan avec Charles Koch et plus largement avec le mouvement libertarien, sont décrites, et la thèse de l'auteure est que Buchanan a ourdi un plan visant à limiter la démocratie aux Etats-Unis, en conjonction avec les milieux d'affaire. On trouve donc dans ce livre la thèse d'un Buchanan radicalement anti-démocratique, d'un néolibéralisme autoritaire oligarchique. Ce type de lecture, qu'on peut trouver par ailleurs bien développée en ce qui concerne Hayek chez Chamayou¹⁰, pointe l'antagonisme entre néolibéralisme et démocratie. En cela, chez les néolibéraux la démocratie serait "le problème plus que la solution", pour reprendre une expression de Solchany¹¹.

L'objectif de cet article n'est cependant guère de répondre à la question d'un antagonisme réel de la théorie néolibérale de Buchanan avec la démocratie, en soulignant par exemple son implication dans la rédaction de la constitution chilienne sous Pinochet¹², mais plutôt de comprendre comment Buchanan – et ses continuateurs, comme Wagner¹³, Boettke¹⁴ ou

⁸ On peut par exemple se référer, pour se limiter à deux des nombreuses réactions qu'ont suscité ce livre, à l'article de Henry Farrell et Steven Teles, "Even the intellectual left is drawn into conspiracy theories about the right. Resist them.", publié en ligne sur le journal Vox, le 9 Octobre 2017 ou encore Fleury et Marciano (2018). Ces deux réactions sont critiques vis-à-vis de la thèse et de la méthodologie du livre.

⁹ MacLean (2017).

¹⁰ Chamayou (2018) mais aussi pour les ordolibéraux, voir Ptak (2009) ou plus récemment Slobodian (2018).

¹¹ Solchany (2016).

¹² Sur ce point voir Fisher (2009) et Farrant (2017). La participation des auteurs dits néolibéraux au régime de Pinochet est devenu un lieu commun de la littérature sur le sujet depuis Klein (2008).

¹³ Wagner (2017).

¹⁴ Boettke (2018).

plus largement ceux qui ont écrit dans l'immense ouvrage collectif dirigé par Wagner et consacré à Buchanan, paru en 2018, *James M. Buchanan A Theorist of Political Economy and Social Philosophy* – peut continuer de se revendiquer démocrate tout en produisant une critique profonde et radicale du fonctionnement démocratique. En d'autres termes, ce qui nous intéressera dans les lignes qui suivent est la reconfiguration conceptuelle originale que Buchanan fait opérer à la démocratie, prétendant pouvoir réaliser son idéal au plus haut degré via son constitutionalisme économique. Comment donc Buchanan, et à sa suite des gens comme Vanberg¹⁵, vont-ils défendre l'idée que leur position est conforme à l'idéal démocratique tout en critiquant les mécanismes de la démocratie, du vote majoritaire et en limitant constitutionnellement les décisions possibles?

Ma thèse est que Buchanan mène son combat théorique quant aux normes de justification et de légitimation des bonnes règles du jeu socio-économique et politique. C'est parce qu'il peut défendre théoriquement le fait que les règles qu'il propose, et qui limitent le fonctionnement démocratique, peuvent être acceptées par des individus rationnels connaissant les conséquences néfastes du processus démocratique qu'il arrive à tenir ensemble et en même temps son démocratisation et sa critique de la démocratie. Se révèle alors un trait saillant du néolibéralisme, à savoir que l'orientation néolibérale, ayant pris en compte que le libéralisme devait se refonder sur de nouvelles bases, celles de l'interventionnisme juridique¹⁶, a produit des théories qui visent à produire de nouvelles normes gouvernant la production de la loi ainsi que des régimes de justification normatives. De ce fait on peut comprendre la philosophie politique de Buchanan, qui se trouve dans la continuité de la tradition contractualiste, comme une tentative de répondre au problème néolibéral classique de la justification des règles constitutionnelles structurant l'ordre social et économique.

Mon exposé est divisé en trois parties. Une première partie développe la critique de la démocratie que mène Buchanan, fondée sur l'analyse économique du politique, qui lui permet de décrire la politique comme un marché en situation de coopération négative. De ce fait Buchanan montre analytiquement la faillite des conceptions traditionnelles de la démocratie, ainsi que les limites de tout interventionnisme politique, soumis à des faillites semblables que les faillites de marché. La deuxième partie expose la solution proposée par Buchanan, à savoir la constitution économique et le rôle des règles dans son dispositif théorique. Ce faisant l'auteur virginien

¹⁵ Vanberg (2008; 2011).

¹⁶ Foucault (1979).

fait appel à la tradition contractualiste pour justifier le caractère légitime de son constitutionnalisme. La troisième partie montre comment Buchanan prétend retrouver l'idéal de la démocratie en préservant la souveraineté des individus. L'idéal démocratique se trouve alors être en accord avec une théorie constitutionnaliste selon sa propre théorie.

2. Le diagnostic d'une démocratie en déficit

La pensée de Buchanan possède la particularité de ne pas être demeurée au niveau d'une critique générale d'un certain fonctionnement démocratique. Il développe en effet un cadre analytique lui permettant de défendre la nécessité logique d'une constitutionnalisation de la démocratie pour éviter les problèmes dits de coopération négative. La coopération négative est l'expression économique qui désigne une situation où les interactions spontanées entre agents ne produisent pas un résultat bénéfique mais, au contraire, néfaste pour chacun des individus. Chaque individu cherchant à réaliser son intérêt particulier n'est donc, dans cette situation, pas guidée par une main invisible à réaliser le bien de tous, mais plutôt conduit à réaliser une situation dans laquelle chacun sera moins bien loti. Les deux théories que Buchanan mobilise sont la théorie du choix rationnel et la théorie des jeux, encore balbutiante lorsqu'il écrit en 1962, et que nous pouvons désigner plus largement sous le nom de théorie de la décision.

La thèse de Buchanan est intangible relativement à la démocratie. Comme l'indique le titre de l'ouvrage de 1977 *Democracy in Deficits*, co-écrit avec Richard Wagner, la démocratie est définie avant tout comme déficitaire, et ceci d'un double point de vue. Dans un premier sens, il s'agit de souligner que la démocratie produit de manière structurelle un déficit budgétaire. La démocratie tend, si aucune contrainte n'est fixée, à produire du déficit, via l'inflation des dépenses. Buchanan vise dans ce texte le consensus keynésien et l'idée d'une relance par la demande qui produit de l'inflation et qui est condamné, avec l'ajustement de l'action des individus, à l'échec, au moins sur le moyen terme. Dans un second sens Buchanan pointe un déficit conceptuel ou plutôt pratique. L'idéal de la démocratie est un idéal de souveraineté individuelle, à savoir que chacun doit pouvoir consentir aux règles qui gouvernent la société politique. Or les règles de la démocratie sont défectueuses et conduisent à l'aliénation des individus, notamment via l'imposition de coûts par d'autres groupes. Pour être en accord avec l'idéal démocratique il faut donc pour Buchanan réformer la démocratie et empêcher l'assujettissement des individus qui ne peuvent

pas vouloir rationnellement d'une démocratie illimitée guidée par le vote majoritaire. Bien évidemment ces deux sens sont liés: c'est parce qu'il y a un déficit conceptuel que la démocratie se trouve être en déficit budgétaire pour Buchanan. Tout l'enjeu de notre propos dans ce premier temps est de montrer comment Buchanan en arrive à ces conclusions, et ainsi éclairer sur quelles bases critiques l'auteur virginien propose une conceptualisation alternative de la démocratie.

2.1. Le calcul du consentement: la politique comme marché et l'*homoeconomicus*

L'ouvrage qui établit le diagnostic d'un fonctionnement vicié de la démocratie est *The Calculus of Consent*, dont le titre exprime une forme d'impérialisme économique¹⁷. En effet en économie ce qu'on calcule généralement ce sont les gains d'une action, par exemple un investissement. Buchanan inaugure l'analyse économique du politique, où ce n'est pas un investissement qui est soumis à l'analyse mais le consentement¹⁸. On voit déjà que le propre de l'analyse de Buchanan et de Tullock consiste dans le fait d'une application systématique des outils économiques au politique et plus particulièrement à la démocratie. Cette démocratie est analysée économiquement parce qu'elle est comprise comme un marché.

Pour que la démocratie puisse être analysée comme un marché¹⁹ il faut qu'elle présente des éléments analogues, notamment une offre, une demande ainsi qu'une fonction d'utilité que les agents cherchent à maximiser. Il y a bien une offre, des mesures politiques, avec des offrants (les politiciens), une demande pour ces mêmes mesures, avec des demandeurs (les électeurs). Plus encore on a un élément à maximiser: le bénéfice que chacun peut tirer de ces mesures²⁰. Si la démocratie est un marché, caractérisé par un certain type d'échange, l'échange électoral ou l'échange de vote,

¹⁷ Fleury (2009).

¹⁸ De fait l'approche économique du politique a été développée au préalable par Downs (1957).

¹⁹ "This approach incorporates political activity as a particular form of exchange" (Buchanan et Tullock 1962, 25).

²⁰ Notons ici que l'utilité en question n'est pas nécessairement égoïste mais renvoi à tout ce que les individus cherchent à réaliser dans leurs actions. En cela la théorie du choix rationnel est définie avant tout par des critères formels (complétude et transitivité par exemple) que par des critères substantiels (Savage 1954).

cela permet l'application des outils économiques, et notamment la fiction de l'*homoeconomicus* pour en analyser le fonctionnement²¹:

Specifically, this involves the working hypotheses that the choosing individual *can rank the alternatives of collective as well as of market choice* and that this ranking will be transitive. In other words, the individual is assumed to be able to choose from among the alternative results of collective action that which stands highest in the rank order dictated by his own utility function²².

Les individus sont donc analysés comme des entrepreneurs opérant des arbitrages:

If the hypotheses are valid, the representative individual should, when confronted with relevant alternatives, *choose more "public goods" when the "price" of these is lowered*, other relevant things remaining the same. In more familiar terms, this states that on the average the individual will vote for *"more" collective activity when the taxes he must pay are reduced*, other things being equal. On the contrary, if the tax rate is increased, the individual will, if allowed to choose, select a lower level of collective activity²³.

Les citoyens font donc des choix rationnels, et ils font comme les acteurs économiques, à savoir qu'ils maximisent sous contrainte (de budget ou plus largement de ressources). Si j'ai un revenu qui augmente et des taxes qui stagnent je vais préférer plus de biens publics (assurances retraites, école, hôpitaux etc.) parce que cela maximise une des variables de mon utilité (je vais pouvoir profiter de biens supplémentaires sans les payer). Ici les biens publics (retraite, écoles, hôpitaux) sont des modalités des mesures politiques mentionnées plus tôt²⁴.

²¹ Deux postulats sont précisés par les auteurs, un postulat d'individualisme ontologique (seuls les individus agissent, même si leurs utilités peuvent varier en fonction de leur appartenance sociale), et théorie du choix rationnel (les individus visent à maximiser leur utilité). Il ne s'agit pas de dire que les individus ont toujours raison, connaissent toutes les données sur le marché et font le meilleur choix, mais uniquement qu'ils font un choix quand ils agissent, et que ce choix est fait en fonction d'une utilité qu'on cherche à maximiser (Buchanan et Tullock 1962, 33). Notons également que nous n'utilisons pas ici le terme de "fiction" de façon négative, mais pour souligner que les auteurs sont conscients qu'aucun individu réel n'est un *homoeconomicus*. En économie comme en littérature la fiction sert à faire ressortir des éléments saillants du réel plus qu'à le décrire parfaitement.

²² Buchanan et Tullock (1962, 33, nous soulignons).

²³ Buchanan et Tullock (1962, 33, nous soulignons).

²⁴ C'est ici une simple application de la loi de la demande: la demande pour un bien augmente lorsque le prix du bien baisse; et inversement la demande baisse lorsque le prix augmente.

Mais les citoyens électeurs ne sont pas les seuls à être rationnels. Buchanan et Tullock insistent notamment sur la rupture avec le dualisme anthropologique entre gouvernants et gouvernés traditionnellement entretenu selon eux dans une conception romantique de la politique. Les hommes politiques doivent également être considérés comme des *homoeconomicus*. Cela a une conséquence majeure pour Buchanan: si la politique est un marché et que les gouvernants demandent des postes politiques pour leurs réélections et les votants des biens dont ils vont pouvoir profiter sans les payer, il se joue donc un jeu pervers où des coalitions se forment en fonction d'intérêts de groupe, et où l'offre de biens est utilisée pour acheter des votes. On peut ainsi acheter des votes au sein d'une démocratie en faisant des promesses électorales, qui vont augmenter les coûts qui pèsent sur d'autres individus: des fonctionnaires vont par exemple demander une hausse de salaire, ce qui va faire peser un coût important sur les non-fonctionnaires. Buchanan dépasse alors la simple critique de la tyrannie de la majorité et montre analytiquement comment, moyennant les hypothèses du choix rationnel, cette situation de tyrannie est inévitable.

2.2. La coopération négative

Le cœur de l'argument de Buchanan est de montrer que le processus démocratique habituel, laissé à lui-même, conduit à une situation de coopération négative. Tout d'abord car il faut noter que les individus favorisent avant tout leur intérêt à court terme. L'argument est ancien, il remonte au moins à Madison et à Mill: les individus ont des intérêts à court terme, dont ils ont conscience et dont ils se soucient, et des intérêts à long terme, dont généralement ils n'ont pas conscience et ne se soucient pas²⁵. Ensuite, la théorie des jeux a montré, notamment avec le dilemme du prisonnier, utilisé dès 1962, mais que Buchanan réutilise à plusieurs occasions²⁶ que les interactions entre individus rationnels pouvaient produire des résultats constituant un équilibre de Nash, qui peut être considéré comme le pire résultat possible pour les deux individus.

²⁵ Mill (1861).

²⁶ Buchanan (1975a), Brennan et Buchanan (1985), voir aussi Tullock (1974).

Fig.1 : Dilemme du prisonnier classique.

	C	D
C	3,3	1,4
D	4,1	1,1

Pour comprendre la *Fig.1* nous pouvons nous aider d'un narratif utilisé par Buchanan lui-même. Deux individus sont sur une île, et ils peuvent coopérer (échanger des biens dans lesquels ils se sont spécialisés par exemple, ce qui correspond au C), ou se voler leurs biens (D, pour faire défection). Si l'un produit et que l'autre lui vole ses biens le voleur est avantagé, car il gagne plus que dans une coopération bilatérale, mais l'autre sachant que le voleur choisira rationnellement de voler se met aussi à voler, et le résultat est une situation d'équilibre en stratégie dominante qui est la pire des possibilités puisque les individus passent leur temps à se voler ou à surveiller leurs biens plutôt qu'à augmenter leur utilité en coopérant²⁷.

Un autre exemple de coopération négative pour Buchanan²⁸ est le "dilemme du samaritain". Buchanan distingue deux joueurs, un samaritain et un autre joueur, le bénéficiaire. Le samaritain a des préférences spécifiques, à savoir qu'il aime bien aider son prochain, et le bénéficiaire de son côté aime bien profiter des largesses de son prochain. On se retrouve avec une situation d'équilibre où le samaritain a intérêt à continuer de donner sans quoi le bénéficiaire retourne dans la misère (or il a une préférence pour le bien-être du bénéficiaire) et où le bénéficiaire n'a donc pas d'incitation à se reconverter. Or cela est néfaste pour Buchanan pour deux raisons: l'argent du samaritain aurait pu être utilisée dans des activités plus productive (i) mais surtout cette situation n'encourage pas le bénéficiaire à changer de comportement (ii). Dans le cas où le samaritain est l'Etat et le bénéficiaire les pauvres Buchanan explique donc que l'aide est une mauvaise solution

²⁷ Buchanan (1975, 7) rapproche cette situation explicitement de l'Etat de nature chez Hobbes. Depuis le rapprochement entre l'Etat de nature chez Hobbes et le dilemme du prisonnier a été l'objet de nombreuses analyses et est même devenu classique (voir par exemple la présentation de Hobbes par Audard, 2009). Sans rentrer dans les discussions quant au fait de savoir si on trouve chez Hobbes une rationalité strictement instrumentale permettant de faire équivaloir Etat de nature et dilemme du prisonnier on trouve une lecture différente chez Amadae (2016), qui défend qu'on trouve plutôt chez Hobbes un jeu de la chasse au cerf, qui est caractérisée par une matrice de gain différente.

²⁸ Buchanan (1975b).

puisqu'on est conduit à conserver la pauvreté en ne donnant pas d'incitation, par exemple, à la reconversion professionnelle ou au travail.

On a donc deux cas de faillite de rationalité: dans le dilemme du prisonnier chaque individu favorisant son intérêt individuel participe à l'émergence de la pire situation possible (celle de la double défection), dans le cas du dilemme du samaritain la situation qui favorise les deux individus aboutit sur le long terme à un gâchis de ressource et un immobilisme social. Le problème pour Buchanan est que ces cas sont des exemples d'équilibre au sens de Nash, à savoir qu'aucun individu n'a intérêt à changer sa stratégie de façon unilatérale. La force de l'analyse de l'auteur virginien est d'avoir montré analytiquement que la démocratie électorale suit la même logique.

2.3. Le marché politique de la démocratie comme coopération négative

Buchanan & Tullock appliquent ces outils à la démocratie et, dans un premier temps, au vote majoritaire. Si les mesures politiques sont un bien qu'on marchandise, qu'on marchandise par exemple avec le vote qui est défini comme possédant un "purchasing power", alors on arrive à des situations de coopérations négatives qui produisent une somme nette négative. En d'autres termes la règle votée peut faire payer un coût à la minorité, supérieur aux gains de la majorité. Un exemple serait la taxation d'une certaine classe de la population par la majorité, pour financer des assurances sociales, qui produit moins de bénéfices pour la majorité qu'il n'en coûte pour la classe taxée, du fait d'une perte dans le processus de redistribution – coût de lever l'impôt, du traitement bureaucratique etc. On a donc une gestion inefficace des ressources. Si le vote a un pouvoir économique il est alors utilisé par des individus rationnels pour favoriser leurs conditions d'existence. Dans une situation démocratique où chacun a le droit de vote les minorités se retrouvent donc à la merci d'une majorité qui peut lui imposer des coûts, et potentiellement sacrifier les droits de certains. On peut prendre pour illustrer ce cas l'exemple d'un vote qui laisse deux choix ouverts: l'institution d'un bien public avec taxation ou le *statu quo*, tel que l'exemple apparaît dans les chapitres 10 et 11 de *The Calculus of Consent*.

Fig. 2 : Tyrannie de la majorité et vote.

	1	2
A	-5	5
B	5	0

L'individu A peut choisir entre le vote 1 ou 2, et l'individu B également, sachant que A est taxé davantage que B. 1 est le vote qui garantit l'accès à un bien public ou service public (parc, nettoyage des rues, service de police, retraite etc.), 2 le vote qui aboutit à l'absence de ce bien public et à l'absence de taxation. J'indique ici des valeurs arbitraires ordinales (la valeur absolue n'est pas importante pour la compréhension). On arrive à une situation où A, qui est taxé, préférera le *statu quo*, à savoir le vote 2, plutôt que la réforme aboutissant à l'élargissement d'un service public, qui lui coûte davantage parce qu'il fait partie de ceux qui vont être ou bien taxé davantage pour ce bien, ou qui vont être taxé sans y avoir accès. J'indique une valeur d'utilité dans le cas du vote 2 pour désigner que les minoritaires peuvent, avec les mêmes ressources, allouer celles-ci à d'autres activités qui leur octroie du plaisir. L'individu B a intérêt de son côté à voter 1 puisqu'il peut être taxé de façon minimale – ou pas taxé du tout – tout en accédant à un service qu'il n'avait pas auparavant. Or si les B sont plus nombreux que les A, on aboutit à une utilité positive (par exemple si on a 80 % de A: 40 pour les B, 20 pour les A, donc un gain de 20 net). En revanche si on a 60% de A et 40 % de B on a une somme négative avec une perte de revenus nets. Si en effet on a 6 B et 4 A on obtient: 30 d'utilités gagnés par les B et 40 perdus par les A, donc un déficit net de 10. De plus, cela peut créer des effets pervers: en augmentant les aides sociales on est amené à augmenter le nombre de gens qui vont favoriser le loisir au travail (parce que l'écart entre gains du travail et ce qu'on gagne en ne faisant rien diminue, ce qu'on appelle l'arbitrage travail/loisir), et donc à augmenter le nombre de personnes qui sont favorisées par les aides sociales et qui vont demander leur augmentation future.

En outre, on peut complexifier chez Buchanan ce modèle simple, avec les mécanismes de *logrolling*, à savoir ce qu'on peut traduire en français par "trafic d'influence" (quand il ne s'agit pas plus simplement d'achat de vote avec une rétribution immédiate: je vous promets une augmentation de salaire si vous votez pour moi). Il s'agit, comme les votes ont un "pouvoir d'achat" en ce qu'ils sont aussi des façons de consommer des biens publics

ou des services publics, de s'échanger des votes de façon stratégique. Ici on peut par exemple introduire des modèles de théorie des jeux. Un individu C dans notre modèle plus haut peut avoir intérêt à voter avec B s'il est indifférent, pour constituer une majorité, à condition que des membres de B le soutienne pour une autre décision. Typiquement le cas d'une coalition d'intérêts: les professeurs vont soutenir les pompiers qui vont soutenir les professeurs en retour, alors que les professeurs ne tirent pas de bénéfices immédiats de l'amélioration des conditions de travail des pompiers et inversement. Ici la majorité n'existe pas par soi mais est le résultat de coalitions qui jouent des jeux stratégiques: j'ai intérêt à voter 1 si et seulement si, dans un superjeu L, je sais que les individus B que j'aide vont voter 1 également alors qu'ils sont majoritairement indifférents. Cela peut arriver même si les pompiers par exemple ne soutiennent pas spécialement l'augmentation de salaire des professeurs. Buchanan et Tullock l'expriment clairement:

His welfare can be improved if he accepts a decision contrary to his desire in an area where *his preferences are weak* in exchange for a decision in his favor in an area where his feelings are stronger. *Bargains among voters can, therefore, be mutually beneficial.* Potentially, the voter should enter into such bargains until the marginal "cost" of voting for something of which he disapproves but about which his feelings are weak exactly matches the expected marginal benefits of the vote or votes secured in return for support for issues in which he is more interested²⁹.

Je sacrifie une préférence faible – une préférence qui, dans mon ordonnancement de ma fonction d'utilité, est très secondaire – pour une préférence plus forte dans le futur (en incluant le taux d'actualisation du choix intertemporel). On a même une explication économique de ce phénomène par les auteurs: on peut faire cela jusqu'à ce que le coût marginal de voter (la désutilité impliquée par le sacrifice de ma préférence faible plus le déplacement au bureau de vote, le coût de me justifier à mon entourage ou de me mentir à moi-même etc.) égalise les gains marginaux espérés du vote ou des votes, que je me garantis du fait d'avoir fait ce sacrifice. Buchanan et Tullock proposent donc une application originale de l'analyse marginale qui mélange à la fois des facteurs monétaires (par exemple une faible taxation pour financer le revenu plus élevé d'un autre groupe) et des facteurs moins quantifiables (le *feeling*).

La conséquence de tous ces phénomènes pour les auteurs est une situation généralisée de coopération négative: à force de négociations par le vote et d'imposition aux autres d'un coût externe on généralise les coûts

²⁹ Buchanan et Tullock (1962, 108, nous soulignons).

(puisqu'aucun groupe n'a intérêt à ne pas jouer ce jeu et à ne pas se mettre à imposer des coûts aux autres à son tour) pour l'ensemble de la société. C'est une situation analogue aux dilemmes vus précédemment³⁰. Chaque groupe de ce fait essaye de se situer dans une position de recherche de rentes, et donc d'un bénéfice économique poussant à l'inflation, par le processus démocratique³¹. Il faut redoubler cette situation entre groupes d'électeurs avec l'action des gouvernants, qui promettent également davantage de gains aux individus et entrer dans un processus de concurrence aboutissant au même type de conséquences³². L'exemple le plus frappant de tout cela est l'inflation de services publiques, notamment dans la bureaucratie et l'administration:

Chaque fois que c'est possible, il contribuera par ses choix à augmenter plutôt qu'à réduire le budget et les programmes de son administration. Il n'existe que peu ou pas de récompenses pour l'employé de l'État qui propose la limitation ou la diminution du poids du secteur où il travaille. Le bureaucrate individuel a institutionnellement intérêt à travailler à l'expansion de son administration³³.

L'analogie marché/démocratie mène plus loin Buchanan: si la démocratie est comme un marché et que les marchés ne fonctionnent pas sur le mode du laissez-faire c'est qu'il y a des faillites dans ce marché comme des situations de coopérations négatives, ce qui, comme pour les autres marchés, légitime l'existence des règles. C'est parce que Buchanan étudie la démocratie comme un marché qu'il peut défendre sa limitation, renversant ainsi totalement l'argument pigouvien quant à la nécessité d'une intervention de l'État dans le processus marchand pour pallier aux faillites de marché, comme les externalités négatives, les biens publics et les monopoles naturels. En somme Buchanan retourne contre l'intervention publique tous les arguments qui avaient auparavant été utilisés pour la régulation des marchés. Le fonctionnement politique de nos sociétés démocratiques implique des coûts importants, qui nécessitent eux-mêmes des règles visant à limiter le jeu politique. La conséquence logique est d'importance: l'interventionnisme politique venant réguler le marché ayant lui-même un coût, il n'est plus certain que les coûts d'intervention soient inférieurs aux coûts des faillites de marché elles-mêmes.

³⁰ "Each individual in the group would be behaving *quite rationally*, but the outcome *would be irrational*" (Buchanan et Tullock 1962, 105, nous soulignons).

³¹ Buchanan, Tollison et Tullock (1980) sur le "rent-seeking".

³² Ce que Buchanan appelle plus tard le "high-tax trap" (Buchanan et Brennan 1985, 90), lorsque les coûts sont imposés à une minorité et que cette minorité impose à son tour des coûts à d'autres, on taxe de façon importante et on finance via l'inflation, ce qui, sur le long terme, est également négatif.

³³ Buchanan (1975a, 183).

3. L'économie politique constitutionnelle

C'est donc le constat d'une démocratie dangereuse pour les libertés, puisqu'au lieu de favoriser l'action des individus elle multiplie les contraintes sur ceux-ci, qui pousse Buchanan à développer une alternative qu'il appelle l'économie politique constitutionnelle. Ce programme de recherche, perpétué par plusieurs autres théoriciens à sa suite, part du constat qu'il existe toujours un "conflit potentiel entre démocratie et liberté"³⁴. Comme l'exprime ainsi Buchanan:

La démocratie peut devenir son propre Léviathan si on ne lui impose pas et si on ne fait pas respecter *des limites constitutionnelles*. Historiquement, l'État a cru à un taux qui ne pourra pas se maintenir longtemps. Ne serait-ce que pour cette raison, l'Amérique de la fin du XX^e siècle est confrontée à une crise majeure. Au cours des sept premières décennies de ce siècle, les dépenses publiques ont été multipliées par quarante en dollars constants, et elles atteignent maintenant le tiers du produit national. Ces faits sont de notoriété publique. Il importe néanmoins de souligner que cette croissance s'est produite presque entièrement dans *les conditions normales de fonctionnement d'un processus démocratique ordonné*³⁵.

Le fonctionnement normal de la démocratie conduit donc à des problèmes majeurs sur le long terme. C'est pourquoi Buchanan défend l'idée de règles constitutionnelles permettant de répondre au déficit de la démocratie. Pour ce faire Buchanan se positionne dans le champ de la philosophie politique, c'est-à-dire qu'il défend ce qu'il nomme un contractualisme constitutionnel³⁶, fondé sur une méthode philosophique analogue à celle de Rawls³⁷.

Contrairement à Hayek, et notamment au Hayek évolutionniste de *La Constitution de la liberté*, Buchanan pense que les institutions politiques peuvent être réformées rationnellement, même si elles ont une origine évo-

³⁴ Wagner (2017, 152).

³⁵ Buchanan (1975a, 184, nous soulignons).

³⁶ Colombatto (2018).

³⁷ Buchanan et Brennan (1985, 30); Rawls (1974) reconnaît d'ailleurs que son approche est similaire à celle de Buchanan et Tullock en 1962, qui ont selon introduit la méthodologie du choix constitutionnel en économie. On peut noter que Rawls connaît d'ailleurs Buchanan personnellement (Wagner 2017, 2-3), et qu'il le cite plusieurs fois dans sa *Théorie de la justice*, qui paraît presque dix ans après l'ouvrage de Buchanan et Tullock. L'expression de "voile d'incertitude" apparaît après la parution de l'œuvre de Rawls, mais on peut trouver le concept dès 1962. Sur les discussions entre Rawls et Buchanan on pourra lire la correspondance éditée dans Peart et Levy (2008).

lutionnaires possibles, et cela grâce aux outils de l'analyse économique³⁸. A l'instar du marché dont l'ordre concurrentiel peut être défectueux, si des règles organisant par exemple la concurrence et les droits de propriété ne sont pas fixées, le marché politique peut lui aussi être défectueux et les règles existantes remplacées. De ce fait Buchanan fait œuvre de philosophie politique pour répondre à une question théorique fondamentale: comment légitimer la modification de règles en place sans pour autant dépriver les individus de leur autonomie? Ce problème est double en effet car d'une part la privation d'autonomie est le résultat d'un processus démocratique illimitée, et d'autre part car cette même privation peut découler de l'émergence d'un Léviathan³⁹ qui fait respecter aux individus les contraintes sociales permettant la coordination.

3.1. La nécessité des règles

Le processus démocratique, loin de lutter contre le pouvoir tyrannique, constitue lui-même un pouvoir tyrannique, qui tend à s'accroître et à se renforcer avec le temps. L'État a crû de façon importante en dépassant largement le rôle d'état protecteur (règles de protection des individus, du contrat, de propriété etc.) en devenant un état producteur de bien (services publics, assurances, retraites etc.), ce qui est valable dans le cas de la gestion de certains biens publics mais qui, lorsqu'on prend en compte les interactions stratégiques entre individus et groupes d'individus, aboutit à des résultats néfastes. Les règles constitutionnelles auxquelles pense Buchanan doivent être des règles de limitation du processus démocratique, qui visent à empêcher la coopération négative en démocratie et la hausse des dépenses qui finit par peser sur tous les groupes et les situations de jeu à sommes négatives. Il faut donc des règles à même de pouvoir redonner à la démocratie son rôle premier, notamment favoriser l'accord entre individu pour favoriser leur intérêt particulier et leur permettre d'accomplir davantage à plusieurs que ce qu'ils pourraient accomplir seuls. De plus sans règles venant limiter la démocratie celle-ci peut même empiéter sur les raisons les plus fondamentales pour lesquelles les individus font société, à savoir pour Buchanan dans son optique contractualiste, pour être protégé

³⁸ Buchanan (1975a) se démarque ainsi explicitement de l'approche évolutionniste de Hayek, qu'il considère coupable d'un sophisme naturaliste. Nous ne rentrerons pas ici dans la discussion relative au fait de savoir si ce reproche est justifié.

³⁹ Le sous-titre des *Limites de la liberté* publié en 1975 est ainsi "Entre l'Anarchie et le Léviathan", qui se trouvent être deux conditions néfastes de l'organisation sociale.

par l'État. Buchanan⁴⁰ exprime de ce fait une critique fondamentale de la démocratie: non seulement elle peut aboutir à des situations caractérisées par un gaspillage de richesse et une inefficience économique, mais de plus et surtout la démocratie met en danger les droits des individus et le rôle de l'État comme protecteur (protecteur des droits), au profit d'un rôle de l'État producteur (de biens et de service). Au-delà d'une certaine limite l'État producteur vient mettre en danger l'État protecteur et donc, finalement, l'ensemble de la communauté politique. La critique de Buchanan ne pointe pas uniquement un problème économique, mais aussi un risque de délitement politique: la démocratie devient destruction politique du politique. Les droits des individus sont attaqués lorsque l'État producteur devient la finalité principale de la vie politique, car pour mettre en application les mesures votées certains groupes peuvent théoriquement être rançonnés en permanence par des coalitions changeantes. Comme ce procédé est généralisé chez des individus agissant rationnellement il conduit nécessairement à une destruction progressive des droits individuels au profit d'une inflation de production de nouveaux services.

Les règles visent précisément à modifier les incitations individuelles et donc les choix rationnels des individus. Le concept de règle au sens large ne renvoie pas nécessairement à une règle juridique comme cela va être spécifié par la suite, mais correspond à toute institution modifiant la fonction d'utilité d'un individu via une modification des incitations. Buchanan et Brennan⁴¹ accentuent cette position en exprimant que tout comportement social peut être décrit comme un jeu socio-juridico-politique défini avant tout par les règles qui structurent les interactions. En ce sens, les règles sont constitutives des jeux sociaux plus encore que régulatrices⁴². Lorsque Buchanan, tout au long de sa carrière, en appelle aux règles pour limiter la démocratie, il faut bien entendre qu'il appelle à l'adoption de *bonnes règles*, c'est-à-dire celles qui visent à produire une coordination efficace des anticipations individuelles et des conséquences positives pour leurs actions - par opposition à de *mauvaises règles*, qui ne permettent pas de sortir de la situation de coordination négative. Buchanan donne deux exemples liminaires pour comprendre le rôle de bonnes règles, le premier ayant trait à un dilemme individuel intertemporel, le second relevant du problème interpersonnel. Le premier exemple est celui de Robinson Crusoe. Robinson sur son île a du mal à se lever le matin pour être productif la journée. Robinson anticipe, le soir, ce qu'il perçoit comme son irrationa-

⁴⁰ Buchanan (1975a).

⁴¹ Brennan (1985).

⁴² Buchanan et Brennan (1985, 26).

lité du lendemain matin et se donne donc un réveil, qui possède le statut de règle, en ce qu'il s'agit d'un élément extérieur modifiant la structure d'incitation du matin. On dirait avec le langage plus contemporain de la théorie des jeux que le réveil agit comme un chorégraphe, permettant à Robinson du matin de se coordonner avec les préférences du Robinson du soir. Le second cas est celui, déjà rencontré, du dilemme du prisonnier. Dans le dilemme du prisonnier la situation de coopération négative ne peut être modifiée par les participants *au moment où ils jouent*, en effet le principe de cette situation est que lors du jeu le choix qui est toujours le plus rationnel est la défection. Pour quitter cet équilibre néfaste il faut une règle extérieure visant ou bien à punir la défection ou bien récompenser la coopération. La structure du jeu ne peut être modifiée de l'intérieur, mais doit faire appel à un changement de règles. L'exemple typique pour Buchanan c'est celui d'un bien public comme un parc, qui coûte moins cher à être géré par l'Etat parce que si seuls les individus en prennent la charge ils sont tous incités à agir en *free-riders*, et donc à profiter du bien sans le payer, ce qui a pour conséquence la dégradation du parc faute de moyen, ce qui constitue la structure du dilemme du prisonnier. Or si l'État prend en charge ce bien, il introduit de la taxation sur tous les individus et abolit donc cette situation de *free-riding* en haussant les coûts de la défection et donc en modifiant la structure des incitations dans le jeu.

3.2. La méthode du choix constitutionnel

Jusqu'à maintenant nous savons qu'il faut des règles à la démocratie, de façon analogue au fonctionnement du marché qui a besoin de règles pour être efficace. Mais comment choisir *les bonnes règles* pour la démocratie? Pour choisir les bonnes règles il faut distinguer entre deux choses: le choix des règles et le choix à l'intérieur des règles, ou, pour utiliser la terminologie de Buchanan, le choix constitutionnel et le choix post-constitutionnel⁴³. Le choix constitutionnel est le choix des règles qui vont structurer nos interactions sociales, économiques et juridiques, le choix post-constitutionnel est le choix que nous faisons à l'intérieur de cet ensemble de règles qui déterminent le type de jeu auquel nous sommes en train de jouer dans la vie sociale. Ces choix sont de différentes natures: dans le choix post-constitutionnel nous cherchons à maximiser notre intérêt, dans le choix constitutionnel on cherche à sélectionner l'ensemble de règles qui maximise les conséquences bénéfiques pour tous les individus. Robinson

⁴³ Buchanan et Brennan (1985, 143).

Crusoé est en situation de choix constitutionnel lorsqu'il choisit d'installer un réveil car il cherche à rendre meilleure la situation de tous y compris de l'autre lui-même qu'est le Robinson du matin. De même, les individus en dilemme du prisonnier lorsqu'ils décident de déléguer la gestion du parc à l'Etat cherchent à améliorer la situation de tous en modifiant la structure du jeu, y compris s'ils sont eux-mêmes des resquilleurs. La situation constitutionnelle est donc pour Buchanan une nouvelle version du contrat social, où les individus peuvent se mettre d'accord sur un ensemble de règles et de procédures permettant d'éviter les situations de coopération négative. Buchanan passe donc par cet artifice théorique pour déterminer le contenu des *bonnes règles*, et ce dès 1962, la dernière partie s'intitulant "The Politics of the Good Society".

Sur quels principes se fonde ce choix constitutionnel? Buchanan explique bien que pour que les règles soient légitimes il faut dans l'idéal qu'elles soient validées à *l'unanimité*. L'unanimité comme critère du contrat social a en effet deux avantages. Le premier avantage est qu'elle garantit le consentement de tous aux conséquences empiriques des choix⁴⁴. Le second avantage est que l'unanimité garantit une situation paréto-optimale puisque si au moins une personne se trouve moins bien lotie en étant directement visée alors l'unanimité n'est pas respectée, or le critère de Pareto est le critère garantissant l'amélioration de la situation de tous et constitue donc le critère éthique optimal pour juger d'une situation socio-politique.

La condition d'unanimité⁴⁵ apparaît restrictive si ce n'est totalement irréaliste. L'auteur virginien en est totalement conscient en ce que le critère d'unanimité joue le rôle d'idéal théorique. Dans la réalité les conditions d'une prise de décision à l'unanimité impliquent des coûts d'interdépendance, à savoir des coûts de transaction élevés liés au fait de convaincre les autres personnes, se réunir et mettre en place les différents moyens d'atteindre l'unanimité, si elle est possible. Néanmoins Buchanan avance deux éléments qui viennent faciliter le pacte social et se rapprocher de cet idéal d'unanimité. Tout d'abord il exprime qu'il y a un plus grand potentiel d'accord plus les règles sont abstraites. Plus on retire leur contenu empirique aux règles – donc plus les conséquences de ces règles sont imprévisibles dans le détail – plus l'accord entre les individus pourra être grand:

⁴⁴ Buchanan (1975, chap. 6).

⁴⁵ Les commentateurs insistent généralement sur l'influence de Wicksell pour expliquer cet attachement de Buchanan à l'unanimité (Wagner 2017, 33-34). Néanmoins on pourrait noter que cette condition n'est pas présente dans toutes les théories du contrat. Par exemple Hobbes, dans le chapitre XX du *Léviathan*, qui est à bien des égards une des références de Buchanan dans sa philosophie politique, exprime que la majorité suffit pour constituer le pacte social.

The scope for potential agreement on rules is necessarily wider than that for agreement on outcomes within specified rules. This result follows directly from the fact that the interest of any person or group *is much less easily identified in the choice among rules.* It is much more difficult for a person to determine which of the several choice options confronted will, indeed, maximize whatever set of values that person desired to maximize. There are two reasons for this loss of interest identity as we shift to the level of choice among rules or institutions. In the first place, rules are, almost by definition, applicable to a number of instances or cases. *That is to say, rules embody characteristics of "publicness" that need not be present in specific political outcomes.* As an example, consider the position of a dairy farmer confronting choices at the two levels. He might strongly oppose a specific reduction in milk price supports, since such action will almost surely reduce his net wealth. At the same time, however, *he might support a generalized rule that would eliminate political interference with any and all prices for services or goods.* The effect of such a rule change or institutional reform on his own net wealth is less determinate in the latter case than in the former⁴⁶.

Pour que l'unanimité soit possible donc les règles constitutionnelles doivent être avant tout être formelles et indéterminées, c'est-à-dire ne pas viser de conséquences particulières. En effet, il est plus difficile pour un individu de s'identifier avec sa position lorsque la décision à prendre ne concerne pas un choix pratique mais un choix sur des règles théoriques. La particularité des règles générales est ainsi qu'elles introduisent de l'incertitude quant à leurs conséquences empiriques et obligent les individus à se justifier non pas du point de vue de leur situation spécifique mais de la *publicité* de leurs raisons. L'argument de Buchanan et Brennan est ici tout aussi psychologique que conceptuel. Psychologiquement les individus perçoivent moins leur intérêt immédiat lorsque le choix considéré porte sur des règles générales et abstraites, du fait qu'il est difficile pour chaque individu d'anticiper l'application d'une règle dans une multitude de cas particulier. C'est ce que les auteurs entendent par le fait qu'il est plus difficile de s'identifier au choix sur les règles. Conceptuellement le type de choix proposé n'est pas le même, car chaque individu ne doit pas prendre en considération sa position spécifique et son intérêt, mais donc se positionner du point de vue de règles et de la façon dont il est possible d'argumenter publiquement en leurs faveurs. Cela introduit une dimension procédurale au choix constitutionnel. La justice ce n'est pas un certain état de la distribution des revenus et des biens, mais avant tout ce qui est justifié dans les règles générales qui gouvernent le processus interpersonnel au niveau post-constitutionnel. Le choix au sein des règles est interpersonnel, alors que le choix sur les règles introduit une dimension propre-

⁴⁶ Buchanan et Brennan (1985, 29, nous soulignons).

ment sociale. Dans les deux cas, la méthode n'est donc pas la même. Pour étudier les choix post-constitutionnels on peut faire appel aux outils de l'économie standard, alors que pour étudier les choix constitutionnels il faut faire appel aux méthodes de la philosophie politique. Par ailleurs, le choix constitutionnel est le résultat pour les auteurs, comme nous le verrons, d'une modélisation, et importe *moins comme réalité psychologique que comme justification conceptuelle* de certains types de choix.

En effet, cette distinction de méthodes n'implique pas de modéliser des individus différents. Pour étudier le choix constitutionnels Buchanan et Tullock font appel à la même conception de la rationalité: "We try, instead, to analyze the calculus of the rational individual when he is faced with questions of constitutional choice"⁴⁷. Dans la lignée du contractualisme, Buchanan ne fait appel qu'à la rationalité des individus pour comprendre la situation *de choix hypothétique* au niveau constitutionnel. Pour neutraliser la différence des positions Buchanan développe le concept de "voile d'incertitude" qu'il rapproche, tout en distinguant, du voile d'ignorance rawlsien qu'on trouve dans la *Théorie de la justice*:

The "veil of uncertainty" may be approached, if never fully realized, *if persons are modeled as though they were faced with choices among rules of social order that are generally applicable and guaranteed to be quasi-permanent*. By comparison, the Rawlsian "veil of ignorance" is an idealized normative construction, the appropriate starting point for persons when they consider making choices *among basic principles of justice*⁴⁸.

Le voile d'incertitude est caractérisé par le fait que les individus en choix constitutionnel sont incertains relativement à leur situation économique et sociale une fois les règles adoptées, car ces règles sont générales et permanentes (Buchanan dit semi-permanente parce qu'on peut modifier en continu les règles constitutionnelles si elles produisent des effets négatifs). L'incertitude joue chez Buchanan à deux niveaux, le niveau de la généralité et le niveau de la durabilité. Le voile est donc un outil théorique de modélisation, permettant de déterminer ce que choisiraient des individus rationnels s'ils étaient en situation d'incertitude élevée quant au futur. Chaque individu X est incertain quant à sa situation future dans la société, et quant aux conséquences pratiques nombreuses et complexes des règles mises en place. Cette incertitude peut être exprimée sous la forme d'un risque probabilisé dans le cas d'une incertitude faible, ou d'une incertitude radicale non probabilisée pour une incertitude forte. Néanmoins le

⁴⁷ Buchanan et Tullock (1962, 13).

⁴⁸ Buchanan et Brennan (1985, 30, nous soulignons).

voile d'incertitude est moins épais que le voile d'ignorance, car Buchanan admet que les individus puissent connaître leur situation actuelle, leurs goûts, leurs talents, leurs préférences ou plus largement ce qui les constitue comme des individus *hic et nunc*. En cela pour l'auteur virginien le voile d'incertitude est à la fois moins idéalisé et moins normatif que le voile d'ignorance rawlsien. Kogelman⁴⁹ dans son étude sur le contractualisme de Buchanan note que son voile est construit comme un procédé méthodologique visant à être plus satisfaisant que la position originelle rawlsienne pour réussir le *test d'identification*, à savoir le fait que chaque individu est capable de s'identifier avec les agents modélisés dans le choix hypothétique de la théorie⁵⁰, c'est-à-dire des individus en chaire et en os.

3.3. Les règles constitutionnelles

Une fois le procédé méthodologique explicité, visant à fournir une réponse à la question de la légitimité des règles à partir du choix constitutionnel, l'auteur peut en venir au problème de la caractérisation du type de règles qui seraient choisies par des individus rationnels modélisés derrière un voile d'incertitude. Les règles choisies dans cette situation le sont donc par des individus rationnels qui visent à favoriser la coopération entre individus et premièrement à éviter les situations de coopérations négatives. En effet, ils doivent choisir les règles qui sont bénéfiques pour l'ordre social, les règles du jeu social qui va être joué dans le futur. Ce type de choix concerne aussi bien la répartition des rôles entre le marché et le gouvernement que le type de règle de vote qui doit être appliqué à telle situation. Le vote majoritaire n'équivaut donc pas à la démocratie, mais peut, au contraire, être pleinement anti-démocratique, s'il est appliqué pour traiter d'une question qui ne relève pas, selon ce qui a été choisi au niveau constitutionnel, du vote majoritaire. Les démocraties réelles ont généralement intégré ce type de raisonnement en nécessitant un vote supérieur à la majorité pour certaines questions, comme une réforme constitutionnelle demandant une majorité qualifiée.

Les individus en situation d'incertitude doivent donc prendre en considération ce que feraient des individus tel qu'eux-mêmes dans une situa-

⁴⁹ Kogelman (2018).

⁵⁰ Cela est cohérent avec la vision de la politique de Buchanan, à savoir une compréhension de la politique "sans romance". En revanche l'auteur souligne que la théorie de Buchanan est certainement moins satisfaisante pour passer le test de reconnaissance quant à la légitimité morale intrinsèque des décisions prises dans le choix hypothétique.

tion post-constitutionnelle et accepter qu'il existe des règles empêchant les autres d'agir de façon à mener à la coopération négative. Chaque individu anticipant la forme du dilemme du prisonnier produit par les interactions sociales pourra ainsi vouloir au niveau constitutionnel se soumettre à une règle empêchant les individus de tomber dans ces interactions néfastes. De ce fait le choix constitutionnel chez Buchanan, qui est construit théoriquement à partir d'une modélisation des individus, prend le statut de *choix hypothétique normatif*, à savoir ce que choisiraient des individus rationnels s'ils avaient le choix entre différents ensembles de règles visant à produire un ordre social stable, en considérant que les autres individus sont aussi rationnels qu'eux-mêmes⁵¹. En tant que ces règles seraient choisies par des individus rationnels non-idéalisés ces règles sont légitimes.

Contrairement au voile rawlsien, le voile d'incertitude de Buchanan conserve les individus tels qu'ils sont, à savoir qu'ils n'ignorent pas leur place dans la société, leur identité, leur genre, leur talent, ainsi que les institutions en place. Les individus rationnels sont donc amenés à prendre en considération les éléments de la théorie de Buchanan eux-mêmes, notamment sa critique de la démocratie comme processus menant à des situations de coopérations négatives. En effet, les situations de *logrolling* et de marchandage électoral constituent des choix rationnels dans une situation post-constitutionnelle où aucune règle n'est fixée quant au déroulement du processus démocratique. Mais à un niveau constitutionnel, alors que les individus se mettent d'accord sur les règles qui vont organiser le monde politique et institutionnel, des individus rationnels devraient choisir des règles limitant le processus démocratique et ses dangers. Comme nous l'avons vu en effet le processus démocratique produit plusieurs effets pervers du fait du vote majoritaire. Buchanan et Brennan⁵² donnent plusieurs exemples de ces effets, notamment le piège des taxes hautes, de l'inflation ou encore de la dette publique, du fait que le vote est un pouvoir d'achat pour des mesures dont on peut tirer les bénéfices. Le piège des taxes hautes est le résultat du processus d'achat de vote et d'imposition des coûts à d'autres groupes lorsque le pouvoir politique décide de financer les mesures productives par les taxes, ce qui conduit à une situation où tous les individus se trouvent fortement taxés et où l'initiative individuelle est fortement restreinte. Le piège inflationniste apparaît si le pouvoir politique décide de financer les mêmes mesures par la création monétaire plutôt que

⁵¹ On peut distinguer le contractarianisme et le contractualisme, le contractarianisme, dont fait partie Buchanan, ne faisant appel qu'à la rationalité, alors que les options contractualistes font appel à des normes de raisonabilité fondant le contrat social.

⁵² Buchanan et Brennan (1985).

par les taxes, ce qui crée d'autres effets pervers, comme le désajustement des anticipations individuelles avec le niveau de la production, ne permettant pas d'investissement efficace et conduisant ainsi à la paupérisation généralisée. Enfin, le piège de la dette publique apparaît enfin lorsque le pouvoir politique décide de financer les différentes mesures par la dette, ce qui impose des coûts importants ou bien sur l'ensemble de la société dans le futur – puisqu'une partie du revenu national importante devra être consacré au remboursement des intérêts de la dette – ou aux générations futures. La partie positive de l'œuvre de Buchanan, sa critique économique du processus démocratique majoritaire, rencontre donc sa théorie normative constitutionnelle, *à partir du moment où les individus modélisés dans le choix constitutionnel ont à l'esprit les éléments théoriques de la théorie de Buchanan.*

La solution première pour Buchanan, et qui devrait être choisie par des individus rationnels connaissant la façon dont les autres individus rationnels agiraient dans un ordre social ne connaissant pas ce type de règle, est celle d'une limitation de l'endettement de l'Etat. Pour éviter les dilemmes à long terme qui ne manquent pas d'advenir du fait d'une rationalité à court terme, la solution institutionnelle consiste en l'édiction de règles limitant les dépenses, notamment en fixant une limite supérieure à l'endettement, par exemple pas plus de 5% du PIB par an, ou encore établissant la nécessité d'un équilibre budgétaire⁵³. Si le déficit budgétaire est limité et l'équilibre garanti, alors le piège de l'endettement est rendu impossible tout en conservant le vote majoritaire. En effet on limite ainsi l'inflation de dépenses produites par le processus démocratique à un plafond inscrit dans la constitution. Ces règles ont pour conséquence de mettre hors d'atteinte du fonctionnement démocratique électoraliste toute une série de mesures relatives aux dépenses publiques. Buchanan prétend ainsi répondre au problème du déficit structurel des démocraties. Ce faisant il faut bien voir que Buchanan ne propose pas une théorie anti-démocratique, mais une variante constitutionnelle de la démocratie, fondée sur une méthode de choix des règles qui produit une *légitimation* des règles en question, tirant sa force du fait que, dans l'idéal, le choix constitutionnel est accepté à l'unanimité par les individus rationnels, fournissant ainsi un point de référence à partir duquel évaluer le consentement des individus aux règles au sein desquels ils font leurs choix pratiques.

La philosophie politique de Buchanan emprunte donc au contractualisme pour répondre à la question épineuse du changement légitime des

⁵³ Buchanan (1977).

règles du jeu. Le choix constitutionnel, calqué sur le contrat originel, est le lieu de justification à partir duquel justifier l'édition de règles que les individus rationnels eux-mêmes devraient pouvoir vouloir à l'unanimité en situation d'incertitude. De ce fait pour Buchanan le choix constitutionnel n'est pas en soi anti-démocratique mais constitue une forme idéale de la démocratie, où des individus autonomes se fixent leurs propres limites, évitant tout autant l'anomie d'une situation sans règle ou, dans les termes de Buchanan, l'anarchie, que la tyrannie d'un Etat qui, en enfant du fait des processus démocratiques majoritaires, devient Léviathan.

4. Le retour à l'idéal démocratique?

Buchanan s'est toujours défendu, ce que MacLean⁵⁴ ne prend pas toujours en considération, d'être le pourfendeur de la démocratie et de prêcher pour un système oligarchique ou aristocratique.

Il y a ici deux façons de souligner le fait que Buchanan demeure malgré tout un démocrate. La première façon consiste dans le fait de mettre en avant les protestations de l'auteur lui-même contre les aspects normatifs de la science économique, et notamment les critiques qu'il adresse à la nouvelle économie du bien-être. Comme le montrent Fleury et Marciano⁵⁵, Buchanan refuse la position de prééminence scientifique consistant à dire ce qui est bon et ce qui doit être fait en soi. L'économiste, y compris le *political economist*, doit moins dire ce qui est bon que produire de l'information pour permettre aux individus de choisir ce qui leur paraît bon en fonction de leurs propres préférences. Comme professé à plusieurs reprises, le fondement de toute la perspective théorique doit être un *individualisme normatif*, ce qui ne signifie pas seulement que les individus doivent être le point de départ de l'analyse scientifique mais aussi et surtout que les individus et leurs préférences doivent constituer les fondements à partir desquels déterminer ce qui est bon ou non. En tant que libéral, Buchanan accepte ainsi une forme de pluralisme selon lequel il n'est pas dans le rôle de l'économiste de juger les préférences des individus.

Pendant un autre argument peut également être avancé. En effet, non seulement une telle thèse est conceptuellement contradictoire, car affirmer un individualisme normatif est déjà une position normative, mais aussi et surtout car plusieurs travaux ont montré le caractère normatif des

⁵⁴ MacLean (2017).

⁵⁵ Fleury et Marciano (2018). Voir également Biebricher (2019) sur les conceptions relatives à la science de Buchanan.

analyses de Buchanan lui-même⁵⁶. De plus, car la distinction humienne entre le positif et le normatif, sous-jacente à l'idée selon laquelle l'économiste fournirait des informations brutes à des individus souverains, est elle-même tributaire de plusieurs préconceptions lourdes. Nous pouvons tirer trois arguments de Putnam dans *The Fact/Value Dichotomy*⁵⁷ et les appliquer au cas spécifique de la théorie de Buchanan. Ce que les économistes appellent des "faits" ne correspondent pas à ce que Hume ou encore les positivistes logiques, tels que Carnap, appelleraient ainsi, car les propositions théoriques modélisées de Buchanan ne rendent pas compte d'une expérience réductible en énoncés observationnels (i); la pratique de la discipline scientifique elle-même présuppose des valeurs épistémiques et, pour ce qui est du cas spécifique de Buchanan, présuppose une conception de ce que doit être la méthode de choix des règles constitutionnelles (ii); ensuite car les énoncés théoriques sont constitués de concepts éthiques épais qui nourrissent les définitions analytiques des termes, et notamment de valeurs qui sont véhiculées par la théorie, comme celui de souveraineté individuelle (iii). Tout cela ne signifie pas, bien sûr, que toute théorie se réduit à des jugements de valeurs non justifiés mais plutôt que la distinction entre fait et valeur ne doit être conçue comme une réalité ontologique, mais plutôt comme un outil méthodologique visant à promouvoir l'entreprise de justification des valeurs soutenues. Sur ce point Buchanan lui-même reconnaîtra, à la fin de sa carrière, les présupposés normatifs de ses propres positions libérales⁵⁸.

Loin donc d'être une pure description d'une méthode constitutionnelle la théorie de Buchanan propose une véritable théorie de la démocratie fondée sur des valeurs normatives, comme l'ont par ailleurs bien remarqué plusieurs commentateurs, tels que Vanberg⁵⁹ ou encore Kogelmann⁶⁰, qui classent Buchanan comme un partisan des théories "idéales" visant à transformer les règles constitutionnelles à partir d'une théorie contractualiste. De ce fait, pour mettre en avant l'originalité de sa conception de la démocratie il ne faut pas minimiser le caractère normatif de son analyse mais, au contraire, mettre en avant la philosophie politique qui s'y loge, pour faire ressortir les valeurs et l'idéal politique qu'elle prétend défendre. Ainsi, la profession de foi pluraliste de Buchanan, telle qu'on peut la lire dans *Les limites de la liberté*, n'exclue pas la défense de valeurs substantielles:

⁵⁶ Desmarais-Tremblay (2014).

⁵⁷ Putnam (2002).

⁵⁸ Buchanan (2005).

⁵⁹ Vanberg (2008).

⁶⁰ Kogelmann (2019).

Je ne réclame pas le droit de les [les vérités] imposer à autrui, même par le biais limité de la persuasion. Ces mots d'introduction expriment mon désaccord avec l'idée platonicienne d'une "vérité" politique qui ne demanderait qu'à être découverte pour être accessible à tout homme raisonnable⁶¹.

Le pluralisme défendu quant à la vérité implique au contraire des prises de positions fortes dans le champ théorique. Buchanan ne s'oppose pas à la démocratie, mais à une certaine forme de démocratie, gouvernée par le vote majoritaire et par les groupes d'intérêts. Il joue en somme la démocratie constitutionnelle contre la démocratie participative⁶², pour reprendre des catégories importantes de la science politique. Cette défense de la démocratie constitutionnelle est en dernière instance fondée sur un individualisme profond de Buchanan qui indexe la légitimité de la démocratie comme forme institutionnelle sur le respect de la souveraineté individuelle. La position de Buchanan part ainsi de la nécessité de sauver la démocratie d'elle-même en lui imposant des limites, car il n'existe donc pas de démocratie illimitée.

4.1. La souveraineté individuelle conservée⁶³

L'argument de Buchanan, développé et systématisé par Vanberg⁶⁴, est que l'idéal démocratique et le libéralisme partagent une fondation commune, à savoir la souveraineté individuelle, comprise non seulement comme le pouvoir d'un individu sur sa sphère privée via un système de droits mais aussi comme une *autonomie individuelle*, c'est-à-dire le pouvoir de chaque individu à décider les règles auxquelles il se soumet et qui vont le structurer en partie comme individu. Buchanan développe ainsi à plusieurs reprises la nécessité de changer d'ontologie pour prendre en compte ce fait, et de ne pas se fonder uniquement sur l'anthropologie économique mais aussi sur la reconnaissance de l'artificialité de l'homme, capable de se transformer lui-même dans un processus sans fin et ainsi de devenir ce qu'il veut être⁶⁵.

⁶¹ Buchanan (1975, 1).

⁶² Buchanan (1975, 111).

⁶³ Le concept de souveraineté individuelle est explicitement utilisé par Buchanan, voir par exemple Buchanan (1995).

⁶⁴ Vanberg (2008). Voir Novakovic (2011) pour une critique de cette lecture.

⁶⁵ Buchanan (1979). Buchanan développe donc un individualisme qui va plus loin que la défense épistémique traditionnelle de l'individualisme qu'on retrouve généralement dans le libéralisme, à savoir qu'il faut privilégier la localité du jugement car les individus savent généralement mieux ce qui est bon pour eux. L'individualisme de Buchanan se fonde sur un argument plus fort, à savoir qu'il n'y a pas de normes susceptibles

Un exemple ici pourrait être celui du fumeur qui décide d'arrêter de fumer et se fixe donc des règles contraignantes l'empêchant d'être tenté de fumer. Ce type de choix montre qu'il est réaliste que les individus puissent accéder à une attitude constitutionnelle.

En respectant cette autonomie la démocratie s'oppose de ce fait à l'autoritarisme, en défendant un pluralisme politique fondé sur un scepticisme quant au fait qu'un ou des individus possèdent une vérité qu'ils pourraient imposer aux autres. Le libéralisme s'oppose au totalitarisme, avec l'idée que les individus doivent être laissés libres d'interagir et de contracter entre eux, également fondé sur l'idée d'un relativisme des valeurs et des buts qui ne peut être légitimement entravé par une entité collective (bureaucratique par exemple). Le principe libéral, en opposition au totalitarisme, est donc la limitation des pouvoirs pour faire en sorte que chaque individu conserve le sien. On trouve cette distinction chez Hayek⁶⁶, qui implique qu'un gouvernement peut être libéral et autoritaire⁶⁷, à partir du moment où les libertés individuelles sont conservées pour limiter le pouvoir, plus particulièrement les libertés économiques, puisque celles-ci sont pensées comme les conditions d'effectivité des libertés politiques⁶⁸. Par contraposée, on peut également avoir une démocratie totalitaire, c'est-à-dire qui concentre tous les pouvoirs en vertu du règne de la majorité. Le risque pointé par Buchanan est celui d'une démocratie totale, illimitée en ce qu'elle en vient à empiéter sur le libéralisme. La démocratie constitutionnelle que Buchanan essaye de construire est donc une démocratie libérale. Ce faisant, la démocratie constitutionnelle correspond à l'idéal de la démocratie, et c'est au contraire la démocratie collectiviste qui rompt avec cet idéal parce qu'en son sein les individus en viennent à être privés de ce pour quoi ils font société, à savoir de leurs droits: en rompant avec le libéralisme, la démocratie romprait de fait avec elle-même.

Comment Buchanan arrive-t-il à montrer que la démocratie libérale est l'incarnation de l'idéal démocratique? Parce que cette démocratie se fonde sur le principe normatif de la démocratie, à savoir la souveraineté des individus. En effet, comme on l'a vu, le processus de sélection des bonnes règles constitutionnelles n'est pas le fait d'un individu isolé ou d'un groupe d'individus, mais des individus rationnels eux-mêmes. Buchanan utilise la théorie contractualiste pour justifier que ce sont bien les individus

de juger du dehors ce qui est bon si ce n'est les jugements et les actions des individus eux-mêmes.

⁶⁶ Hayek (1960).

⁶⁷ Hayek (1960, 103).

⁶⁸ Friedman (1962).

qui limitent la démocratie et donc qu'en obéissant à des règles qui restreignent leurs possibilités ils n'obéissent qu'à eux-mêmes, puisque ces règles ce sont eux qui en sont les auteurs⁶⁹. Comme Vanberg⁷⁰ l'indique ainsi le libéralisme de Buchanan est un libéralisme qui ne voit pas seulement les individus comme étant souverain dans le cadre légal de la société de droit privé, c'est-à-dire où les individus sont libres de leurs choix au niveau post-constitutionnel, mais aussi et surtout souverains dans l'état antécédant, à savoir le niveau constitutionnel, lorsque les règles du jeu sont définies. Pour le dire autrement, dans la perspective de l'économie politique constitutionnelle la source de la légitimité des règles constitutionnelles se situe dans l'accord volontaire tacite ou explicite des individus. A partir de ce point il est possible d'établir un syllogisme rigoureux: si les règles sont choisies par des individus souverains⁷¹, et que le fondement normatif de la démocratie est la souveraineté individuelle et non pas le vote majoritaire, qui n'est qu'une opérationnalisation technique de la démocratie, alors la démocratie libérale constitutionnelle de Buchanan est profondément démocratique.

4.2. Recomposition de la démocratie

Buchanan n'est donc pas un ennemi théorique du *demos*, mais propose une compréhension nouvelle de la démocratie, qui prend la forme d'une démocratie libérale constitutionnelle. Les bonnes règles étant choisies par des individus rationnels informés de la théorie de Buchanan, on peut donc avoir une théorie idéale mettant en place des règles en accord avec celle-ci tout en étant justifiées analytiquement. La fiction du choix constitutionnel est précisément – comme chez Rawls – un moment normatif, où les *bonnes règles* sont définies par des individus rationnels. Plus encore, ces règles peuvent être dites bonnes *parce qu'elles* peuvent être choisies par des individus rationnels dans cette situation. Lors de ce moment constitutionnel Buchanan bascule donc: il ne s'agit pas de demeurer dans la position sceptique et relativiste qu'il tenait au début – à savoir qu'aucun individu ne doit imposer sa vérité aux autres – mais de légitimer son positionnement libéral comme édictant les critères de la bonne règle organisation-

⁶⁹ Sans en être nécessairement les acteurs néanmoins, si on reprend la distinction de Hobbes dans le chap. XVI du *Léviathan*. Sur l'importance de l'individualisme normative chez Buchanan on pourra lire Lewis et Dold (2020).

⁷⁰ Vanberg (2008, 143).

⁷¹ Buchanan (1990).

nelle ou plutôt de montrer comment des individus rationnels arriveraient à des conclusions visant à empêcher les situations de coopérations négatives et donc à limiter la démocratie électorale elle-même. En cela sa position constitue bien une philosophie politique normative.

Buchanan lui-même ne s'interdit par conséquent pas de proposer des réformes constitutionnelles détaillées, relatives notamment à des limites du rôle de l'Etat producteur, à savoir la fonction de l'Etat qui est chargée de produire des biens publics (sécurité sociale, assurances sociale, retraite, chômage etc.), au profit de l'Etat protecteur (protection des droits individuels). Buchanan⁷² propose ainsi que le président doive présenter un budget annuel qui est égal au revenu fédéral. Le Congrès, une fois le budget accepté, ne doit pas enclencher de dépenses supérieures aux revenus. Si on s'aperçoit que la dette augmente et qu'il y a une erreur, on doit baisser les dépenses dans une période de trois mois, à partir du moment où cet amendement constitutionnel est accepté on doit baisser de 20% le déficit budgétaire par an. Deux possibilités restent ouvertes par cet amendement constitutionnel qui répond au déficit de la démocratie: si les dépenses doivent être égales aux entrées, on peut soit baisser les dépenses de l'Etat et faire reculer l'Etat producteur, ou bien on peut augmenter les entrées, avec des taxes hautes. Dans la proposition d'amendement de Buchanan on ne mentionne pas une voie spécifique. Pour comprendre cela il faut se référer au chapitre VI de *Reason of Rules* consacré au piège de la taxation haute (*high-tax trap*). L'argument de Buchanan est qu'il y a un dilemme avec l'inflation des dépenses inhérentes à la démocratie et donc l'augmentation des impôts pour financer cela et le retour sur investissement des impôts qui devient décroissant. L'argument est tiré là encore de l'économie néoclassique et plus particulièrement de l'économiste de l'offre Arthur Laffer, connu au début des années 1980 spécifiquement pour son travail sur la relation négative entre augmentation de la taxation et augmentation du budget de l'Etat, ce qu'on a appelé "courbe de Laffer". L'explication classique est que des taux d'imposition trop haut incitent les individus à ne pas travailler du fait d'un arbitrage renouvelé entre loisir et travail. Cela constitue un argument pour Buchanan pour défendre le fait d'une limitation de l'autorité de l'Etat à lever des impôts trop hauts puisque des individus rationnels en choix constitutionnels veulent éviter le dilemme du piège des taxes trop élevées qui ne sont pas dans l'intérêt à long terme de la communauté.

Sur les deux options donc une option est conservée: il faut réduire les dépenses, et ces dépenses doivent se réduire en même temps que le budget

⁷² Buchanan et Wagner (1977, 187-188).

lui-même se réduit, parce que le système de taxation est certainement déjà défectueux à cause du fonctionnement démocratique. La conséquence du raisonnement est une réduction du rôle de l'Etat d'un point de vue économique et une redirection vers la sphère marchande privée, mais aussi une impossibilité constitutionnelle de toucher via l'impôt à la répartition des revenus existants. Plus encore Buchanan insiste, à partir des années 1990 sur des garanties institutionnelles à cela en défendant une certaine version du fédéralisme⁷³ visant à garantir la souveraineté des individus face à leur capture par des systèmes politiques exploités :

Federalism offers a means for introducing essential features of the market into politics (...). The availability of the exit option, guaranteed by the central government, would effectively place limits on the ability of state-provincial governments to exploit citizens⁷⁴.

Si chaque Etat est indépendant fiscalement les individus peuvent décider, comme des entreprises, de se délocaliser, pour aller profiter d'un autre système. La concurrence entraîne donc les Etats à adopter le même type de politique fiscale et de production de biens, et empêche les Etats d'exploiter les individus avec des impôts trop élevés.

Loin donc de ne proposer qu'une théorie positive du changement de règle Buchanan propose une théorie idéale et normative servant de *benchmark* pour évaluer les situations réelles. Dans cette perspective, il ne faut pas percevoir ses préconisations pratiques comme étant des écarts vis-à-vis de la neutralité axiologique dans laquelle doit demeurer le savant, mais comme cohérentes vis-à-vis de ses positionnements théoriques. La recomposition conceptuelle de la démocratie comme démocratie libérale constitutionnelle est ainsi une conséquence logique du diagnostic critique sur le processus démocratique électoral.

5. Remarques conclusives

Cet article a montré comment Buchanan avait renouvelé la critique traditionnelle de la démocratie par les néolibéraux et ceci au moyen de l'analyse économique. La particularité de son approche est de rediriger contre la démocratie, qu'il qualifie d'illimitée, les arguments qui ont été orientés vers le marché. La démocratie étant caractérisée par une situation de coopération

⁷³ Buchanan (1995, 261).

⁷⁴ Buchanan (1995, 261).

négative il devient donc nécessaire, comme pour les faillites de marché, d'instaurer des règles qui visent l'efficacité politique. Ces règles constitutionnelles sont légitimées par la philosophie politique de Buchanan, qui se situe dans la continuité de la tradition contractualiste. L'utilisation de la théorie du contrat chez Buchanan, associée au voile d'incertitude, produit une légitimation de règles constitutionnelles qui sont celles que des individus rationnels choisiraient s'ils se trouvaient dans le moment antécédent aux interactions individuelles. C'est à partir de cette quasi-position originelle que Buchanan peut légitimer des règles limitant la démocratie, et notamment ses dépenses structurelles comme étant légitimes. Ce faisant, la conception de la démocratie qui apparaît chez Buchanan se fonde sur une philosophie politique normative contractualiste. Celle-ci, loin de ne proposer que de nouvelles informations aux individus, propose la forme que doit prendre le changement de règle, devant respecter la souveraineté individuelle. Le choix constitutionnel, soumis à l'impératif d'unanimité des individus rationnels, demeure un *choix hypothétique* guidant les évaluations pratiques. De ce fait la force de la théorie de Buchanan est de produire une théorie légitimant un ensemble de principes libéraux au niveau constitutionnel, limitant par là le processus démocratique en se référant à un idéal libéral qui est lui-même démocratique car fondé sur la même prémisses normative de la souveraineté individuelle. Ainsi Buchanan, à l'instar de Hayek⁷⁵ ou encore Posner⁷⁶ à la même époque, propose une réponse à la question néolibérale par excellence: de quel point de vue justifier un discours sur les règles sociales qui ne tombe pas lui-même dans les écueils d'un interventionnisme néfaste en présupposant une connaissance supérieure de la part du théoricien? En d'autres termes, comment le libéralisme est-il possible? La réponse de Buchanan à cette question est systématique, s'appuyant sur un individualisme normatif et la théorie du contrat⁷⁷ et

⁷⁵ Hayek (1960, 1973, 1976, 1979).

⁷⁶ Posner (1981).

⁷⁷ Dans le cadre de cet article je ne développe pas les critiques que l'on peut adresser à Buchanan relativement à sa philosophie politique normative. On trouvera des éléments critiques utiles dans Barry (1984), qui souligne la nécessité de faire appel à une anthropologie plus complète que ce que propose Buchanan pour établir sa position contractualiste, ou plus récemment Lewis et Dold (2020) qui pointent le fait que Buchanan, bien que développant une théorie prenant en compte les institutions comme structures de règles ne rend pas suffisamment compte de l'action des institutions sur les individus eux-mêmes, nous entraînant donc à questionner la pertinence de l'individualisme normatif de Buchanan. Enfin on peut également tirer de Girard (2019) des arguments issus de la tradition de la démocratie délibérative contre le modèle constitutionnel de Buchanan. En effet dans les conceptions délibératives les individus se transforment dans la discussion démocratique et sont

montre comment les néolibéraux ont pu orienter leur positions théories pour affronter les questions normatives, et illustrant l'interventionnisme juridique qui caractérise ce mouvement philosophico-politique. En un sens nous assistons bien ici à une bataille théorique, par le truchement de conflits relatifs aux critères normatifs, à une “bataille pour le contrôle du droit”⁷⁸.

Bibliographie

- Amadae S. (2016), *Prisoners of reason*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Audard C. (2009), *Qu'est-ce que le libéralisme?* Paris: Folio.
- Audier S. (2012), *Néolibéralisme(s), une archéologie intellectuelle*, Grasset: Paris.
- Audier, S. (2013), *Les paradigmes du “Néolibéralisme”*, in “Cahiers philosophiques”, 133 (2): 21-40.
- Baird C. W. (1989), *James Buchanan and the Austrians: The Common Ground*, in “Cato Journal”, 9 (1): 201-230.
- Barry N. (1984), *Unanimity, Agreement and Liberalism. A Critique of James Buchanan's Social Philosophy*, in “Political Theory”, 12 (4): 579-596.
- Biebricher T. (2019), *The Political Theory of Neoliberalism*, Stanford: Stanford University Press.
- Boettke P. (2018), *F.A. Hayek*, Londres: Palgrave Macmillan.
- Brown W. (2015), *Undoing the Demos: Neoliberalism's Stealth Revolution*, Cambridge: Zone Books.
- Buchanan J. (1954), *Social Choice, Democracy, and Free Markets*, in “Journal of Political Economy”, 62: 114-23.
- Buchanan J. Tullock G. (1962), *The Calculus of Consent*, Indianapolis: Liberty Fund.
- Buchanan J. (1964), *What Should Economists Do?*, in “Southern Economic Journal”, 30: 213-22.

donc amenés à modifier leurs préférences. En cela le modèle de Buchanan, dans lequel les individus préexistent au politique et où l'Etat n'est qu'un moyen pour accomplir davantage serait inadéquat pour décrire de telles dynamiques. Plus largement la dimension délibérative est totalement absente de la théorie de Buchanan, qui se fonde sur un choix constitutionnel hypothétique sans préciser les conditions effectives de délibérations politiques entre les membres de la communauté, qui apparaissent comme primordiales pour respecter le principe même de l'individualisme normatif qui est professé par l'auteur virginien lui-même.

⁷⁸ Teles (2007).

- Buchanan J. (1975a), *Les limites de la liberté*, Paris: Litec.
- Buchanan J. (1975b), *The Samaritan's dilemma*, in Phelps E. (ed.), *Altruism, morality and economic theory*, New York: Russel Sage foundation: 71–85.
- Buchanan J. (1977), *Democracy in Deficit, the political Legacy of Lord Keynes*, Indianapolis: Liberty Fund.
- Buchanan, J. (1979[1999]), *Natural and Artifactual Man?*, in Id., *The Collected Works of James M. Buchanan, Volume 1: The Logical Foundations of Constitutional Liberty*, Indianapolis: Liberty Funds, 246-259.
- Buchanan J. (1981), *Constitutional Restrictions on the Power of Government*, in James Buchanan, J. Tollison R.D. (eds), *The Theory of Public Choice—II*, Michigan: University of Michigan press.
- Buchanan J. (1990), *The Domain of Constitutional Economics*, in “Constitutional Political Economy”, 1(1): 1-18.
- Buchanan J. (1992), *I do not call him 'Fritz'*, in “Constitutional Political Economy”, 3 (2): 129-135.
- Buchanan J. (1995), *Federalism and Individual Sovereignty*, in “Cato Journal”, 15 (2–3): 259– 268.
- Buchanan J. (2011), *The limits of Market Efficiency*, in “RMM”, 2: 1-7.
- Buchanan J. et al. (1980), *Toward a theory of the rent-seeking society*, Texas: Texas A&M University press.
- Buchanan J., Faith R. (1980), *Subjective Elements in Rawlsian Agreement on Distributional Rules*, in “Economic Inquiry”, 1 (8): 23-38.
- Buchanan J. Brennan G. (1985), *The Reason of rules*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Chamayou G. (2018), *La société ingouvernable*, Paris: La Fabrique.
- Colombatto E. (2018), *Buchanan's Social Contract Unveiled*, in Richard E. Wagner (ed.), *James M. Buchanan A Theorist of Political Economy and Social Philosophy*, Londres: Palgrave Macmillan.
- Dardot P., Laval C. (2009), *La nouvelle raison du monde*. Paris: La découverte.
- Desmarais-Tremblay M. (2014), *Normative and positive theories of public finance: contrasting Musgrave and Buchanan*, in “Journal of Economic Methodology”; 21 (3): 273- 289.
- Downs A. (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York: Harper.
- Farrant A. (2017), *What Should Economists Do? James M. Buchanan's 1980 Visit to Chile*, manuscrit non publié.
- Fischer K. (2009), *The Influence of Neoliberals in Chile before, during, and after 60 Pinochet*, in Philip Mirowski, Dieter Plehwe (eds.), *The Road from Mont-Pèlerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 305-346.

- Fleury J.B. (2009), *L'extension de la science économique hors de ses frontières traditionnelles: le cas américain (1949-1992)*, Thèse de doctorat en économie, Lyon II.
- Fleury J.B., Marciano A. (2018), *The Sound of Silence: A Review Essay of Nancy MacLean's Democracy in Chains: The Deep History of the Radical Right's Stealth Plan for America*, in "Journal of Economic Literature", 56 (4): 1492-1537.
- Foucault M. (1979), *Naissance de la biopolitique: cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris: Gallimard/Éditions du Seuil.
- Friedman M. (1962), *Capitalisme et liberté*, Paris: Flammarion.
- Girard C. (2019), *Délibérer entre égaux. Enquête sur l'idéal démocratique*, Paris: Vrin.
- Hayek F. (1960), *The Constitution of Liberty*, Chicago: Chicago University Press.
- Hayek F. (1973), *Law, Legislation and Liberty*, I. Londres: Routledge.
- Hayek F. (1976), *Law, Legislation and Liberty*, II. Londres: Routledge.
- Hayek F. (1979), *Law, Legislation and Liberty*, III. Londres: Routledge.
- Jones D.S. (2012), *Masters of the Universe*, Princeton: Princeton University Press.
- Klein N. (2008), *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*, Londres: Allen Lane.
- Kogelmann B. (2018), *Rawls, Buchanan, and the search for a better social contract*, in P. Aligica, C. J. Coyne, S. Haeffele (eds.), *Exploring the Political Economy & Social Philosophy of James M. Buchanan*, Rowman & Littlefield Publishers, 17-38.
- Kogelmann B. (2019), *The future of political philosophy: Non-ideal and west of babel*, in "The Review of Austrian Economics", 33: 237-252.
- Kolev S. (2018). *James Buchanan and the "New Economics of Order" Research Program*, in Richard E. Wagner (ed.), *James M. Buchanan A Theorist of Political Economy and Social Philosophy*, Londres: Palgrave Macmillan, 85-108.
- Kirman A. (1992), *Whom or what does the representative individual represent?*, in "Journal of Economic Perspectives", 6: 117-136.
- Lewis P. Dold M. (2020), *James Buchanan on the nature of choice: ontology, artifactual man and the constitutional moment in political economy*, in "Cambridge Journal of Economics", 44 (5), 1159-1179.
- Munger M. C. (2018), *Starting From Where We Are...*, in Richard E. Wagner (ed.), *James M. Buchanan A Theorist of Political Economy and Social Philosophy*, Londres: Palgrave Macmillan, pp. 39-65.

- Novakovic A. (2011), *The Clash of Irreconcilable Worlds: A Critique of V.J. Vanberg's Thesis on the Complementarity of Liberalism and Democracy*, in "Serbian Political Thought", 4 (2): pp. 63-79.
- Peart S. Levy D. (2009), *The Streetporter and the Philosopher: Conversations on Analytical Economics*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Posner R. (1981), *The Economics of Justice*, Cambridge: Harvard University Press.
- Putnam H. (2002), *The Collapse of the Fact / Value Dichotomy and Other Essays*, Cambridge: Harvard University Press.
- Rawls J. (1974), *Some Reasons for the Maximin Criterion*, in "The American Economic Review", 64 (2): 141-146.
- Solchany J. (2016), *Le problème plus que la solution: la démocratie dans la vision du monde néolibérale*, in "Revue de philosophie économique", 17 (1): 135-169.
- Teles S. (2007), *The Rise of the Conservative Legal Movement: The Battle for The Control of the Law*, Princeton, Oxford: Princeton University Press.
- Tullock G. (1974), *The Social Dilemma: The Economics of War and Revolution*, Blacksburg: Virginia University press.
- Vanberg V. (2008), *On the complementarity of liberalism and democracy – a reading of F.A. Hayek and J.M. Buchanan*, in "Journal of Institutional Economics", 4 (2): 139-161.
- Wagner R. (2017), *James M. Buchanan and Liberal Political Economy*, Londres: Lexington Books.

Destituer les citoyens, contraindre les individus

Le néo-libéralisme contre la démocratie

Thibaut Rioufreyt

Abstract: This article proposes to question the relationship between neoliberalism and democracy from three angles. Neo-liberalism is an anti-democratic project in that it aims to restrict the principle and scope of popular sovereignty so that it does not call into question the spontaneous order of the market. Moreover, neoliberal hegemony reaches the very conditions of possibility of democracy by making the constitution of a demos much more complicated. Neoliberalism constitutes in fact a regime of subjectivation, producing a neoliberal subject in tension with the figure of the citizen. Finally, neoliberalism is authoritarian as a governmentality that constrains individuals and seeks to shape/direct their behavior through policies of social control of the unemployed or the establishment of nudges.

Keywords: Neoliberalism; Democracy; Authoritarianism; Governmentality; Sovereignty.

1. Introduction¹

La question des rapports entre néolibéralisme et démocratie est complexe car ceux-ci sont pluriels. Une série de travaux a révélé la composante anti-démocratique de la pensée de certains des néo-libéraux les plus radicaux. Loin de l'image d'un ordolibéralisme allemand plus modéré que certaines branches du néolibéralisme états-unien ou britannique, Jean Solchany a ainsi montré combien l'appel à un "État fort" masquait chez certains néolibéraux une série de *topoi* antidémocratiques affichés et explicites². Un autre aspect concerne le soutien et l'appui d'une partie des néolibéraux à des régimes politiques non démocratiques. Le soutien plus ou moins

* Maître de conférences en science politique, Université Lyon 2/Laboratoire Triangle UMR 5206 (thibaut@rioufreyt.fr)

¹ Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du LABEX COMOD (ANR-11-LABX-0041) de l'Université de Lyon, dans le cadre du programme "Investissements d'Avenir" (ANR-11-IDEX-0007) géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

² Cfr. Solchany (2015).

publicisé de Friedrich von Hayek, Milton Friedman ou James Buchanan à l'égard du Chili de Pinochet ou de la dictature des colonels en Argentine n'est que la face visible de l'iceberg. De manière plus souterraine, les idées néolibérales ont trouvé dans les dictatures des laboratoires d'expérimentation particulièrement accueillants, à l'instar de certains pays d'Amérique latine mais aussi d'autres cas moins étudiés comme la Tunisie³, moyennant tout un travail de circulation transnationale des idées néolibérales, comme le montre par exemple l'enquête d'Yves Dezalay et Bryant Garth sur les *Chicago Boys*⁴, voire la participation directe de penseurs néolibéraux à l'élaboration institutionnelle de ces régimes.

Cet article propose d'interroger les rapports entre néo-libéralisme et démocratie sous trois angles. Dans une première partie, il s'agira de montrer que le néo-libéralisme est un projet politique visant non seulement à limiter l'étendue des prérogatives du gouvernement (comme cherchaient à le faire les libéraux classiques) mais à limiter la démocratie elle-même. Les néo-libéraux visent en effet à restreindre à la fois le principe et le champ d'application de la souveraineté populaire afin que celle-ci ne puisse remettre en cause l'ordre spontané du marché. En ce sens, il constitue un *pouvoir destituant*, c'est-à-dire un projet politique cherchant paradoxalement à destituer la démocratie, voire la politique elle-même⁵.

Dans une seconde partie, nous verrons que l'hégémonie néolibérale atteint aux conditions mêmes de possibilité de la démocratie en rendant la constitution d'un *demos* beaucoup plus compliquée. Abordé cette fois comme *régime de subjectivation/assujettissement*, le néolibéralisme produit en effet un sujet dont les caractéristiques entrent en tension avec la figure du citoyen.

Toutefois, le néolibéralisme n'est pas simplement anti-démocratique en tant que pouvoir destituant consistant à limiter la démocratie *par le haut* ou en tant que régime de subjectivation qui en sape les fondements, *par le bas*, en substituant l'*homo œconomicus* au citoyen. La troisième et dernière partie vise ainsi à montrer qu'il est *autoritaire* par son exercice même du pouvoir étatique, *par le milieu* si je puis dire, en tant que gouvernementalité contraignant les individus et cherchant à en modeler/orienter leur comportement.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de préciser depuis quelle position située je parle. L'idée est d'interroger ces rapports en abor-

³ Cfr. Hibou (2005); Hibou (2006).

⁴ Cfr. Dezalay, Garth (1998); Dezalay, Garth (2002); Dezalay (2004).

⁵ Politique étant comprise ici comme sphère autonome régie par des normes et logiques propres dans le cadre des sociétés modernes fortement différenciées.

dant le néo-libéralisme non pas en tant que philosophe ou *political theorist* mais en tant que spécialiste de l'histoire sociale des idées politiques⁶, c'est-à-dire comme ensemble d'idées qui circulent et se diffusent dans l'espace social, depuis les théories savantes jusqu'à diverses formes sociales en passant par l'idéologie et la gouvernamentalité. Cet article propose donc de décaler le regard pour ne plus s'intéresser seulement aux écrits des auteurs néo-libéraux mais interroger d'une part, la manière dont leur pensée a été traduite dans le discours et/ou sous forme d'instruments d'action publique et de politiques publiques et, d'autre part les effets de l'hégémonie néolibérale sur la vie quotidienne et la subjectivation des individus dans nos sociétés contemporaines. Tout l'enjeu sera ainsi de faire dialoguer histoire des idées, théorie et philosophie politiques d'une part, et sciences sociales du politique d'autre part, avec un aller-retour entre réflexion théorique et empirie⁷.

2. Limiter la démocratie, destituer la politique

Le néolibéralisme constitue un objet paradoxal en ce qu'il est un projet politique consistant à destituer le politique ou, pour reprendre la formule de Friedrich von Hayek, à "détrôner la politique"⁸. Pour Hayek, la démocratie "ne peut se conserver que sous la forme d'une démocratie limitée. Une démocratie illimitée se détruit nécessairement elle-même"⁹. Si "la crise est due à une vulnérabilité excessive du gouvernement aux revendications populaires, alors il faut trouver des moyens 'd'insulariser' les gouvernements, de mettre tout un ensemble de questions hors d'atteinte de la politique démocratique"¹⁰. La rationalité néolibérale induit plus précisément une limitation du principe de souveraineté populaire et de son champ d'application. Pour cela, les néolibéraux ont imaginé toute une série de techniques de *dé-démocratisation*¹¹ que nous allons aborder.

⁶ Cfr. Pudal (2006); Matonti (2012); Gaboriaux, Skornicki (2017).

⁷ Mon propos se base en particulier sur l'enquête NELIOR (NÉO-LIBÉRALISME ORDINAIRE) que je mène sur les rapports ordinaires au néo-libéralisme, et qui a bénéficié d'un financement post-doctoral par le Labex COMOD en 2019-2020.

⁸ Cfr. von Hayek (2002).

⁹ Von Hayek (2002, 226).

¹⁰ Crouch (1979, 15).

¹¹ Cfr. Brown (2007); Alikhani (2017).

2.1. Extraire l'économie du champ d'action démocratique

L'un des principes néolibéraux est d'extraire de la sphère de la souveraineté populaire un certain nombre de questions économiques et sociales afin que la démocratie ne puisse aller à l'encontre de l'ordre spontané du marché. À cette fin, une première technique consiste à fixer dans le marbre constitutionnel un certain nombre de règles qui ne subissent pas les variations électorales, à l'instar de règles d'or budgétaires. On retrouve cette idée dans différentes branches de la nébuleuse néo-libérale. C'est l'idée même d'ordre (*ordo*) chez les ordo-libéraux de l'École de Fribourg. Cela rejoint également le constitutionnalisme économique de Friedrich Hayek, Milton Friedman, James Buchanan ou Robert Lucas Jr. Une technique complémentaire imaginée par les néolibéraux consiste en la multiplication d'institutions indépendantes du pouvoir politique comme les Banques centrales ou le FMI pour prendre en charge les questions monétaires (Friedman 1984; Selgin 2008; Vaubel 1986).

Toutefois, un problème de taille se pose pour les néolibéraux. Peut-on espérer que la "démocratie illimitée" se limite elle-même? Si la dynamique électorale est structurellement adverse aux politiques austéritaires, il y a fort à parier qu'elle le sera aussi à les inscrire dans le marbre constitutionnel ou à se priver de tout pouvoir monétaire. Et quand bien même un gouvernement parviendrait à instaurer de telles règles, rien ne dit que le prochain ne convoque un référendum qui vienne défaire cette tentative d'extraction du débat démocratique. D'où la nécessité de trouver d'autres techniques.

2.2. Instituer le marché comme principe de limitation du politique

Le néo-libéralisme restreint le champ des possibles démocratique en instituant le marché comme technologie politique ou, plus exactement comme principe de limitation du politique. En soi, cela n'est pas radicalement nouveau. Comme l'a montré Karl Polanyi, le libéralisme classique avait déjà, dans les faits au moins, institué le marché comme technologie politique, notamment à travers la politique de l'étalon-or à l'échelle internationale¹². Toutefois, l'institution du marché comme technique de limitation

¹² Cfr. K. Polanyi (1983). Sur ce point, André Orléan nuance la thèse foucauldienne selon laquelle l'interventionnisme étatique pour instaurer le principe de concurrence serait une novation radicale du néolibéralisme et fonderait son irréductibilité vis-à-vis du libéralisme classique. L'identification du libéralisme classique, celui d'avant 1914, à la politique du "laissez-faire, laissez-passer" demanderait à être examinée de plus près, car, "entre ce que proclament les doctrinaires libéraux de l'époque et

du politique s'est faite selon des modalités propres sous l'impulsion des néolibéraux. Il y a eu de fait rencontre entre un flux idéologique (le néolibéralisme) et un flux historique (la crise de financement des États occidentaux à partir des années 1970). De manière paradoxale, l'ennemi des néolibéraux – les déficits publics et la dette – a été aussi une formidable opportunité politique pour eux. À l'occasion d'une conférence organisée par la Banque de réserve fédérale d'Atlanta en 1982, Milton Friedman déclare ainsi: *“Le déficit a été le seul frein efficace mis à la dépense du Congrès. Nous préférerions bien sûr de loin un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire et limitant la dépense. S'appuyer sur le déficit pour contrôler les dépenses est une solution de rechange – mais c'est toujours mieux que rien”*¹³.

Pour Friedman, “[...] le déficit budgétaire tant décrié n'est pas une calamité, mais une bénédiction, une formidable chance pour son camp. [...] À défaut d'une règle d'or budgétaire inscrite dans la loi fondamentale (ce serait l'idéal), mener une politique de la caisse vide tout en agitant la dette comme un épouvantail idéologique peut aussi faire l'affaire”¹⁴. Si la crise des finances publiques à partir de la fin des années 1970 a constitué une fenêtre d'opportunité pour les néolibéraux, ces derniers ne sont toutefois parvenus à mettre à l'agenda politique la problématique de la dette et des déficits publics qu'en réussissant au préalable à imposer celle de la lutte contre l'inflation comme priorité¹⁵.

À partir des années 1970, le recours à de l'épargne privée et à la dette de marché plutôt qu'un crédit administré (par le circuit du Trésor), a constitué une solution pour les pouvoirs publics afin d'obéir à la priorité politique qu'était devenue la lutte contre l'inflation (et la préservation de la valeur des patrimoines financiers) au détriment du soutien à la croissance, à l'emploi, à l'investissement public et à la dépense sociale par des politiques monétaires expansionnistes et dirigées administrativement par le Trésor¹⁶. L'interdiction pour les États d'emprunter directement auprès des banques centrales, comme le stipule notamment le Traité de Maastricht pour les États membres de l'Union européenne, a donc constitué la formalisation

ce qu'a fait l'État libéral, l'écart peut être important” (Orléan 2013, 13). Foucault a raison de souligner la différence théorique entre libéralisme classique et néolibéralisme sur ce point. En revanche, sur le plan des politiques publiques, il existe bel et bien une politique de la concurrence pratiquée par les gouvernements s'inspirant des thèses libérales classiques.

¹³ Friedman (1988).

¹⁴ Chamayou (2018, 240-241).

¹⁵ Sur ce point, le rôle de l'École de Chicago dans la diffusion des thèses monétaristes a été central. Voir notamment (Friedman 1976).

¹⁶ Cfr. Lemoine (2016).

juridique d'un processus historique plus long. Or, un tel processus a eu pour conséquence de limiter de fait le champ des possibles pour l'action des États en les obligeant à recourir à des investisseurs privés, instaurant de fait le marché comme technologie de limitation du pouvoir politique.

[...] logé au cœur des régulations monétaristes, “le marché fournit [...] un principe très efficace de limitation du pouvoir, parce qu'il constitue une instance de régulation qui échappe à la prise des différents agents”. Telle “était la solution globale à la crise de gouvernabilité: la règle du marché”. Une des innovations majeures du néolibéralisme [...] a été de concevoir le marché comme une technologie politique: non plus simplement “comme ce qui réalise l'allocation optimale des ressources” dans la sphère réputée autonome de l'économie, mais comme un “principe politique, comme principe d'ordre et de gouvernabilité”. Le marché, ce n'était plus seulement ce sur quoi la politique ne devait pas empiéter, mais aussi ce à quoi elle devait dorénavant se subordonner. Le marché passant ainsi, pour la politique gouvernementale, du statut d'objet-limite à celui de sujet limitatif de son action¹⁷.

Dans cette perspective, les économistes néo-libéraux ont joué un double rôle en s'engageant dans un travail de légitimation de deux processus: la financiarisation de la dette et l'internationalisation du marché des capitaux financiers¹⁸. D'une part, ils ont joué un rôle central en tant que promoteurs de l'efficacité des marchés financiers. Jusqu'au début des années 1970, les économistes étaient divisés quant à l'efficacité des marchés financiers. La crise de 1929 est alors dans tous les esprits comme les analyses critiques de John Maynard Keynes à l'égard de la liquidité financière. La rupture s'opère avec Eugène Fama et sa théorie de l'efficacité des marchés financiers qui devient, à partir des années 1970, la théorie majoritairement acceptée¹⁹.

[La théorie de Fama] dit que la concurrence financière est le bon mécanisme pour allouer le capital. La financiarisation trouve là son argument central. Il ne faut pas craindre la spéculation, nous dit-elle, parce que la spéculation est stabilisante. Se développe, à partir de cette thèse, tout un courant théorique qui se fait le propagandiste tous azimuts de la finance de marché. Il s'en est suivie une explosion d'innovations financières dont la finalité était de faire en sorte que la réalité devienne conforme aux manuels néoclassiques: étendre toujours plus loin le domaine de la concurrence financière pour rendre le système financier plus efficace et plus stable. Certes, la recherche du profit est ce qui a motivé les milieux financiers, mais sans la croyance dans l'efficacité des marchés elle n'eut pas suffi

¹⁷ Chamayou (2018, 241).

¹⁸ C'est d'ailleurs ces deux éléments que Slobodian retient comme étant le résultat des efforts institutionnels des premiers néolibéraux (Slobodian 2018).

¹⁹ Sur la continuité théorique entre néolibéralisme, notamment autrichien, et théorie de l'efficacité des marchés, voir Colin-Jaeger, Delcey (2020).

à produire des transformations si massives, surtout si l'on pense à la dernière période 2003-2007 d'avant la crise des *subprimes*. Il a fallu la convergence des intérêts et des convictions pour que de telles forces soient libérées, suffisamment sûres d'elles-mêmes pour investir sans mesure dans des produits jusqu'alors inconnus, comme les titres *subprimes* ou les CDS²⁰.

D'autre part, pour que le marché puisse pleinement exercer sa fonction de limitation du pouvoir politique, il ne suffit pas que l'État dépende du marché pour se financer, il faut que ceux-ci soient internationalisés de manière à mettre en concurrence de manière effective les législations nationales.

Dans la mesure où ont été démantelées toutes les frontières pour ce qui est de sa circulation, le capital peut désormais arbitrer à sa guise entre les législations nationales, fiscales et sociales. En fonction des valorisations produites par le marché mondial, cours boursiers ou note des agences de notation, le capital décidera de se délocaliser à tel endroit ou de se débarrasser de telle dette publique sans avoir à se préoccuper des intérêts gouvernementaux et sans que ceux-ci ne puissent peser sur la détermination des valeurs. Cette impressionnante perte de puissance des souverainetés étatiques au profit d'un espace de valorisation à légitimité supranationale est ce qui caractérise le néolibéralisme tel que nous le vivons. C'est là une réalité que l'on chercherait en vain dans les textes des doctrinaires néolibéraux, aussi bien du côté de l'ordolibéralisme allemand que de l'école austro-américaine²¹.

Or, contrairement à ce que suggère Orléan, on trouve bel et bien dans les textes des néolibéraux tout un travail de justification et de promotion de la libre circulation des capitaux à l'échelle internationale. C'est en particulier le cas doctrinaire de l'École austro-états-unienne, comme le montrent le projet d'une dénationalisation de la souveraineté, à travers notamment la privatisation de la monnaie chez Hayek, ou le fédéralisme institutionnel visant la mise en concurrence des cadres légaux.

La dépendance des États vis-à-vis des marchés financiers privés crée des pressions supplémentaires en faveur des politiques économiques favorable aux intérêts du capital et, à l'inverse rend plus difficile de suivre des politiques égalitaires de répartition des revenus. Ce faisant, par les politiques d'austérité qu'elle informe, l'hégémonie néo-libérale redéfinit au final le choix démocratique comme "sacrifice partagé"²². Elle fait désormais reposer sur les citoyens l'arbitrage entre des choix douloureux à l'instar des

²⁰ Orléan (2013, 20).

²¹ Orléan (2013, 14-15).

²² Brown (2018, 229 et sq).

référendums d'entreprise où les salariés doivent choisir entre réduction de salaires et délocalisation²³.

2.3. Mettre à distance gouvernants et gouvernés

La démocratie se caractérise par un *rapport de proximité* entre gouvernants et gouvernés, à travers toute une série de dispositifs: rotation des rôles, mandat impératif en démocratie directe mais aussi représentativité et redevabilité en démocratie représentative. Le sujet néo-libéral se caractérise, au contraire, par sa liberté entendue comme *relation à distance*, voire comme relation indirecte entre gouvernants et gouvernés. Ainsi, pour Walter Lippmann, une société n'est gouvernable qu'à condition qu'il y ait distance entre gouvernants et gouvernés²⁴. Les techniques de dé-démocratisation néo-libérales prennent dès lors une troisième forme: celle de la mise à distance.

a) Distance politique via la représentation (l'élu et l'électeur ne sont plus la même personne). Sur ce point, les néolibéraux ne font que reprendre les schèmes libéraux classiques.

b) Distance temporelle (entre le moment de l'élection et le moment de l'action) sur lequel insiste Lippmann²⁵ (Lippman 1934: 77 et sq.)

c) Distance socio-spatiale via la déterritorialisation/dénationalisation du politique. Le fédéralisme par le haut, via la construction d'entités supranationales²⁶, ou par le bas, via la décentralisation²⁷, constitue ainsi une technique de dé-démocratisation en découplant le niveau de la souverai-

²³ On retrouve d'ailleurs là un effet de double contrainte assez analogue à celle produite par l'organisation du travail inspirée des schèmes néo-managériaux: liberté des moyens, mais pas des fins (Dejours 1998; Marzano 2008; De Gaulejac, Hanique 2015). Hybridation improbable de taylorisme hiérarchique et disciplinaire et de néo-libéralisme de l'entrepreneur de soi (Cukier 2017).

²⁴ Voir sur cette dimension de la pensée Lippmannienne l'article qu'y consacre Arnaud Milanese dans ce dossier.

²⁵ Cfr. Lippman (1934, 77 et sq.).

²⁶ Voir sur cet aspect la contribution d'Odile Tourneux sur le rôle joué par les néolibéraux dans la construction européenne dans ce dossier.

²⁷ En soi, les politiques de décentralisation ne sont pas nécessairement d'inspiration néolibérales. Toutefois, les politiques d'extension de la concurrence sollicitent une décentralisation poussée des États. Cela est d'ailleurs devenu une tendance mondiale (Stoker 1991; Pollitt et Bouckaert 2000; Denters et Rose 2005; Ongaro *et al.* 2010). Plus les ordres juridiques sont décentralisés, plus ces politiques augmentent leur efficacité (Iannello 2016).

neté et celui de l'action politique, aboutissant à une "atomisation de la souveraineté", pour reprendre une formule de Michael Polanyi²⁸.

2.4. Subvertir le cadre sémantique du politique

Une dernière technique de dé-démocratisation inspirée des schèmes néolibéraux consiste en la substitution du gouvernement par la gouvernance, sous l'effet d'une diffusion des normes et outils inspirés du *New Public Management* dans la gouvernementalité des États contemporains²⁹. Or, parmi les nombreuses conséquences d'une telle mutation de l'action publique, on peut relever celle-ci: la substitution du lexique politique par celui du management – ou plus exactement d'un mix étrange de logique gestionnaire et de logique managériale qui est le cœur de la bureaucratie de marché –, et donc à toucher au cadre sémantique de la "démocratie élémentaire" qui malgré tout constituait une prise pour que les dominés puissent critiquer les dominants dans les démocraties libérales³⁰. Le néolibéralisme réduit ainsi les possibilités de contestation de l'ordre politique.

On retrouve là les traits caractéristiques de ce que Luc Boltanski qualifie de *domination gestionnaire*³¹. Selon lui, la domination gestionnaire repose sur des *dispositifs* qui permettent de la rendre à la fois impersonnel et intentionnel. D'une part, ils conservent toujours un caractère impersonnel. D'autre part, la domination gestionnaire repose sur la production et l'entretien d'asymétries de façon non intentionnelle ou dont l'intention est toujours déniée. À cet égard, la domination gestionnaire est complexe au sens où des acteurs différents peuvent, à différents moments, avoir prise sur ces dispositifs, ce qui rend difficile l'identification par la critique des détenteurs de ce pouvoir. L'impersonnalité et la complexité du pouvoir gestionnaire rendent ainsi la responsabilité d'une décision politique très difficile à établir. L'attribution d'une responsabilité est d'autant plus difficile que la décision est toujours présentée comme le fruit d'une décision faite ailleurs et par d'autres.

Par ailleurs, l'agencement néolibéralisme/capitalisme financier produit une gouvernementalité fondée sur l'évaluation, les classements et la réduction de ceux-ci à la mesure – ce qu'Alain Supiot qualifie de *gou-*

²⁸ M. Polanyi (1964, 72).

²⁹ Cfr. Pollitt, Bouckaert (2000); Saint-Martin (2001); Bezès (2005).

³⁰ Cfr. Brown (2018, 226).

³¹ Cfr. Boltanski (2009, 191-192).

*vernance par les nombres*³² – qui va plus loin encore que la substitution du lexique politique par le lexique du management, rendant l'exigence de rendre des comptes et la contestation par les citoyens difficiles à mettre en œuvre. Cette nouvelle forme de gouvernementalité semble présenter trois caractéristiques principales: le machinique a remplacé l'humain, l'internationalisation de ces dispositifs rend leur contestation juridique ou même la simple possibilité d'accéder à eux compliquée (comme par exemple les agences de notation) et les nombres ont remplacé le discours ou, plus exactement, acquis une nouvelle légitimité dans l'ordre du discours. Le virtuel s'est substitué à l'interaction de face-à-face, la hotline et le formulaire de contact ont remplacé l'humain derrière le guichet, l'algorithme a pris le pas sur la décision d'une commission administrative ou d'un chef de service, le logiciel ne donne pas les marges de manœuvre de la DRH, tout cela concourt à rendre la possibilité même de rendre des comptes et de contester compliquée.

3. Le sujet néolibéral à la place du citoyen

Dans le prolongement de la discussion inaugurale de ce problème par Michel Foucault dans *Naissance de la biopolitique*³³, un certain nombre d'auteurs ont cherché à saisir les rapports entre néolibéralisme et subjectivité. Cette approche part de la thèse que le néo-libéralisme n'est pas seulement une pensée ou une gouvernementalité mais, par sa capacité à infléchir et nourrir les dispositifs, constitue un mode de *subjectivation/assujettissement* spécifique. Le néolibéralisme ne se réalise pas simplement à travers des "technologies politiques" qui agiraient de l'extérieur sur les individus. De tels *dispositifs* institutionnels secrètent en nous toute une série de *dispositions* subjectives. Il existerait un *homo neoliberalus* avec sa propre *lex insita*, une vie psychique, un style relationnel qui lui sont propres. Dans cette veine, plusieurs auteurs ont cherché à prolonger la réflexion foucauldienne sur le moi néolibéral comme sujet entrepreneurial³⁴.

Certains travaux se sont penchés plus spécifiquement sur la manière dont le néolibéralisme impacte et travaille la vie quotidienne des citoyens ordinaires, à travers l'éducation, les médias, le développement personnel³⁵. Toutefois, peu de recherches empiriques ont exploré les contours de la sub-

³² Cfr. Supiot (2015).

³³ Cfr. Foucault (2004).

³⁴ Cfr. Brown (2003); Dardot, Laval (2009); Rose (1992); Rose (1999).

³⁵ Cfr. Mirowski (2013); Petersen, O'Flynn (2007); Türken *et al.* (2016).

jectivité néolibérale, c'est-à-dire la manière dont les différents dispositifs et discours néolibéraux participent concrètement de leur individuation³⁶. Par ailleurs, peu d'enquêtes permettent de saisir les appropriations différenciées du néolibéralisme par les citoyens ordinaires en fonction de leur trajectoire et de leur appartenance sociale. Enfin, parmi ces travaux, peu d'entre eux interrogent le lien entre subjectivités néolibérales et comportement politique des citoyens. Un certain nombre de travaux de théorie politique et d'histoire des idées ont abordé cette question. Pour Wendy Brown, par exemple, le projet néolibéral aboutit à "défaire le *demos*" en ne permettant pas la constitution des sujets politiques nécessaires à l'exercice de la démocratie³⁷. Les hypothèses avancées sont pertinentes mais manquent d'ancrage empirique pour être pleinement convaincantes. En quoi concrètement la constitution de sujets néolibéraux entre en tension avec la figure du citoyen constitutive de la modernité politique?

3.1. Du citoyen éduqué au capital humain employable

La démocratie requiert un citoyen éduqué, capable d'esprit critique et de participer au débat public. Or, les réformes de l'enseignement supérieur aboutissent à lui substituer l'élève-client, compétent techniquement, doté d'une employabilité forte et renouvelée, lui permettant de se placer sur le marché du travail³⁸ et dont l'impératif de rembourser la dette nourrit aussi bien sa propension à exiger une formation rentable qu'elle favorise sa soumission aux exigences de son employeur³⁹.

3.2. Du citoyen au client

La démocratie requiert un citoyen, c'est-à-dire un individu auquel est associé une série de droits et de devoirs, dont celui de désigner ses représentants et de pouvoir exiger d'eux de rendre des comptes. Or, la pensée néolibérale procède d'une subversion radicale du concept même de citoyen, à travers

³⁶ Il existe néanmoins quelques enquêtes de terrain menées dans cette perspective, parmi lesquelles celle de Christina Scharff réalisée auprès de jeunes musiciennes de formation classique à Londres et Berlin (Scharff 2016) et celle de Stéphane Lelay et Duarte Rolo sur les travailleurs des centres d'appels téléphoniques (Le Lay, Rolo 2017).

³⁷ Cfr. Brown 2018.

³⁸ Cfr. Brown (2018, 187-217).

³⁹ Cfr. Bissonnette (2017).

notamment la notion de *consommateur souverain*, théorisée par des auteurs comme Ludwig von Mises, Wilhelm Röpke, ou William Hutt⁴⁰, et qui a connu par la suite un fort développement en économie⁴¹. Cette redéfinition théorique profonde de la représentation du politique et du fonctionnement des institutions publiques va trouver de fait une déclinaison pratique à travers la clientélisation de l'action publique. La gouvernementalité néo-libérale procède ainsi de la substitution de la figure du citoyen par celle du client. C'est là une véritable révolution bureaucratique dans la mesure où, comme le relève Joseph Viteritti, le citoyen (qu'il désigne par les mots *organizational constituent*) est celui qui vote, qui élit les gouvernants et à qui ceux-ci sont redevables. Le client (ou *organizational client*) est celui qui reçoit des services⁴². Une telle marchandisation de la chose publique a plusieurs effets relevés et documentés par de nombreux travaux en analyse des politiques publiques⁴³ que je ne ferai que résumer succinctement ici :

a) elle consiste en une transformation de l'administration en prestataire de services. En théorie, tout citoyen, du plus riche au plus pauvre mais surtout ce dernier, devait avoir le pouvoir de décision sur ce qui le concerne, les fonctionnaires devenant des exécutants. C'était le renversement complet de la pyramide d'autorité. La relation fonctionnaires-administrés n'a dans les faits pas pris le virage de démocratie participative même si elle a su en capter/capturer les mots d'ordre; les réformes de l'administration ne visent pas à donner plus de pouvoirs aux individus face à l'administration mais à améliorer la qualité des services délivrés. Le citoyen n'est pas devenu le décideur; il a gagné le droit d'être informé et consulté.

b) La logique de prestation de services auprès d'une clientèle a pour effet une logique d'optimisation à l'aune du rapport coût-bénéfices. Les réformes de l'administration visent alors à réduire les déficits par l'augmentation de la productivité. Le citoyen devenu client est en droit de réclamer un service à la hauteur des coûts que représentent les impôts et taxes qu'il paie.

c) Le client peut être un citoyen, une entreprise, une collectivité ou tout autre membre de la société avec lequel l'administration est en contact. Si

⁴⁰ Sur cette thématique du consommateur souverain dans la pensée néolibérale, voir Olsen (2019) et Tourneux (2019, 349-392).

⁴¹ Cfr. Fellner, Spash (2014); Olsen (2019); Slobodian (2019).

⁴² Cfr. Viteritti (1990).

⁴³ Cfr. Bouchard (1996).

bien que le citoyen se trouve dilué dans un ensemble plus vaste, sa voix pesant d'autant moins dans l'interpellation adressée à l'administration.

d) Le client n'est qu'une partie des citoyens: ceux visés et concernés directement par telle ou telle politique publique, ceux étant identifiés comme relevant légitimement du périmètre d'action et du champ de compétences de telle administration. Les citoyens non identifiés comme clients n'ont dès lors pas voix au chapitre. Dans cette logique, le citoyen qui n'utilise pas les infrastructures de transport en commun n'est pas considéré comme client des politiques publiques de transport collectif, même si celles-ci impactent sa vie quotidienne.

3.3. Le comportement politique du sujet néolibéral: retrait, vote utilitariste et soutien aux candidats néolibéraux

La subjectivité néolibérale peut aboutir à une diversité de rapports au politique. L'un des intérêts du projet NELIOR est précisément de permettre de comprendre les effets différenciés de la subjectivité néolibérale, c'est-à-dire le fait qu'à partir de dispositions éthico-politiques proches, les individus penchent plutôt pour telle ou telle option. L'enquête de terrain que j'ai menée auprès d'une diversité de citoyens ordinaires a permis en l'occurrence de distinguer trois types de rapports au politique:

a) Une dépolitisation des attitudes et des comportements, à l'origine d'un refus de tout engagement politique ou participation civique. L'investissement du citoyen dans la sphère politique se trouve ainsi orienté davantage vers celui du sujet néolibéral dans la sphère économique.

b) Un vote essentiellement utilitariste consistant à choisir parmi les candidats disponibles sur le marché politique celui le plus favorable à ses intérêts individuels.

c) Une politisation spécifique des enquêtées, en faveur des discours portant une certaine vision du monde (opposant les "indépendants" aux "assistés" et aux "salariés", les "travailleurs" aux "paresseux", etc.) inspirée des schèmes néolibéraux.

Dans le premier cas, le sujet néolibéral entre en tension directe avec la figure du citoyen par la défiance et le retrait de la sphère politique des

individus. Le second cas révèle davantage des raisonnements et comportements qui subvertissent le sens même de la participation politique. Au citoyen participant à la chose publique en vue de défendre sa conception de l'intérêt général, succède l'électeur stratège. Seul le dernier cas correspond au comportement attendu du citoyen de la modernité civique, même si les effets d'une telle participation politique aboutissent à renforcer les forces favorables à une limitation de la portée de la sphère populaire. On pourrait à cet égard parler d'une politisation des individus aux effets dépolitisants sur le plan collectif.

4. Contraindre les individus: la dimension autoritaire de la gouvernementalité néo-libérale

Le néo-libéralisme n'est pas seulement une pensée politique, économique et morale ou un régime de subjectivation. Il constitue aussi une gouvernementalité spécifique, reposant sur toute une série de technologies du pouvoir, d'instruments d'action publique par lesquels il entend réformer en profondeur la société. La bureaucratie est loin d'être spécifique à l'appareil administratif d'État. De même, la gouvernementalité ne saurait se limiter au champ d'exercice de l'État. Mon propos se centrera néanmoins ici sur les aspects autoritaires à l'œuvre dans les politiques et les administrations publiques. La diffusion de la gouvernementalité néo-libérale dans les administrations de nombreux pays a abouti à une véritable "révolution bureaucratique" au sens où l'entend Max Weber, révolution désormais bien documentée dans toute une série de travaux d'analyse des politiques publiques. Celle-ci n'est pas seulement une évolution de l'administration; elle change les individus en transformant les conditions auxquelles ils doivent s'adapter. La bureaucratie est une force de changement social, de destruction des systèmes sociaux traditionnels et de création de nouveaux systèmes avec tout ce que cela comprend de résistance et de violence⁴⁴.

La gouvernementalité néolibérale ne se limite pas à un simple retrait de l'État au profit du marché mais constitue une nouvelle forme d'interventionnisme étatique – la bureaucratie de marché⁴⁵ – dans le but de rendre

⁴⁴ Cfr. Faucher-King, *Le Galès* (2007, 60).

⁴⁵ Cfr. Hibou (2012); Hibou (2013). La forme réticulaire (apparemment horizontale) de la gouvernance néolibérale renforce la dépersonnalisation des rapports de domination dont Weber faisait une marque de l'administration bureaucratique. Cependant, comme le montre Hibou, la gouvernance néolibérale rompt en partie avec les formes wébériennes de bureaucratie fondées sur la hiérarchie, le pouvoir réglementaire, une dissociation entre rémunération et activité. A titre d'exemple,

le comportement des individus prévisible et de construire une “société de marché” pour reprendre la formule de Karl Polanyi⁴⁶. Rationalisation bureaucratique et modernisation économique deviennent complémentaires dans la mesure où la première contribue à la production de l’ordre social organisé à partir du calcul et de l’efficacité. Parallèlement à la déréglementation et aux privatisations s’opère, dans le même temps, une multiplication et un renforcement des règles (re-réglementation). Les logiques de contrôle sont renforcées à travers une batterie de mesures et d’indicateurs⁴⁷. L’instauration de récompenses et de sanctions permet de normaliser les comportements individuels et collectifs. En suivant les règles institutionnalisées, les citoyens deviennent des entrepreneurs (s’ils sont passifs, ils risquent de perdre leur emploi ou leur budget) qui agissent de façon autonome dans le cadre de normes instables.

4.1. Les deux voies autoritaires du néolibéralisme

Cette dimension de la gouvernementalité néo-libérale nous aide à mieux comprendre en retour deux choses: elle introduit une rupture du néo-libéralisme vis-à-vis du libéralisme classique en même temps qu’elle rend possible un branchement avec le mode de gestion technocratique. Le néo-libéralisme n’est en effet pas une simple modernisation ou rénovation du libéralisme classique. Les néo-libéraux ne sont pas animés d’une “phobie d’État” unilatérale. Ils se distinguent au contraire des libéraux classiques par leur volonté d’investir et de transformer l’État afin qu’il crée une société de marché et fasse des citoyens des *homo œconomici* maximisant leurs profits et en concurrence les uns avec les autres. La gouvernementalité néo-libérale croise ainsi l’héritage du libéralisme classique avec l’utilitarisme du philosophe britannique Jeremy Bentham pour qui “*The more strictly we are watched, the better we behave*”⁴⁸.

l’augmentation de la part des primes “au mérite” dont l’attribution relève du pouvoir discrétionnaire des chefs de service procède d’un discret passage de l’idée de fonction publique (où l’employé est rémunéré pour son grade) à celle d’emploi public (dans lequel le chef de service se comporte comme un employeur rémunérant l’employé pour les tâches accomplies).

⁴⁶ K. Polanyi (1983).

⁴⁷ Sur le lien entre quantification et gouvernementalité néolibérale, voir Desrosières (2014).

⁴⁸ Toutefois, comme le note Christian Laval, l’héritage de l’utilitarisme benthamien dans la gouvernementalité néolibérale ne prend pas la forme d’un pouvoir effrayant de la surveillance totale auquel on a attaché trop vite le souvenir de la prison panoptique mais un pouvoir invisible, anonyme, permanent et régulier qui s’exerce

D'abord, le néo-libéralisme, en tant que projet de transformation sociale par l'État, révèle des dimensions illibérales: au nom de la liberté individuelle, les néo-libéraux renforcent l'intervention de l'État dans la normalisation des conduites. Il s'agit bien d'une rupture vis-à-vis du libéralisme classique. Celui-ci n'est plus la description de l'individu réel mais devient un projet d'homme nouveau à construire. À cet égard, le néo-libéralisme révèle lui-même son caractère utopique puisqu'il théorise le fait que le réel ne correspondant pas au modèle, il doit être transformé. Barbara Stiegler montre bien ce caractère utopique du néolibéralisme qui trouve sans doute son expression la plus nette dans l'évolutionnisme de Walter Lippmann:

[...] derrière le soi-disant *demos*, et l'accusation classique de son incompetence, le néolibéralisme découvre plus fondamentalement une espèce humaine de part en part inadaptée au nouvel environnement mondialisé qu'elle a elle-même créé et dans lequel elle est désormais appelée à vivre. Pour Lippmann, cet état de fait s'explique biologiquement, par une lente histoire évolutive qui a adapté notre espèce à un environnement relativement clos et stable, de la communauté rurale aux premières Cités, et qui l'a lestée pour ce faire de toute une série de biais et de limitations, alors listés par la psychologie évolutionniste et aujourd'hui repris par l'économie comportementale. [...] À l'heure où la nécessité de vivre à l'échelle d'un environnement ouvert et en accélération constante s'impose comme la fin de l'histoire, se produit donc un événement totalement inédit dans l'histoire de la vie: une espèce vivante, la nôtre, se découvre complètement inadaptée à son environnement. Statique, hostile au changement, close sur elle-même et enfermée dans ses propres biais, l'espèce humaine n'a a fortiori aucune des compétences requises pour se gouverner elle-même dans un tel environnement. [...] L'enjeu n'est pas seulement de communiquer avec les bons symboles pour fabriquer le consentement des masses. Il est, plus fondamentalement, de rééduquer l'espèce humaine pour la libérer de ses biais cognitifs et affectifs. Tel est le cœur des réformes et leur lien essentiel avec la pédagogie: rééduquer l'espèce humaine pour lui donner le sens de la flexibilité, le goût de la mobilité et les compétences nécessaires à sa survie dans le nouvel environnement ouvert, instable et imprévisible de la compétition mondiale⁴⁹.

Ensuite, ces inspections et ces indicateurs témoignent aussi de la croyance dans la supériorité de procédures précises et standardisées et de l'absence de confiance dans les individus qui poursuivent leur intérêt propre et répondent aux incitations des institutions. Une telle vision de

sur chacun et dont chacun se fait aussi nécessairement l'agent (Laval 2006, 2, §6). Toutefois, il convient d'ajouter que le néolibéralisme rompt avec un autre aspect de la pensée de Bentham qui a développé par ailleurs une conception exigeante de la démocratie et du contrôle des élus, aspect quelque peu négligé par Laval et Dardot et occulté par Foucault.

⁴⁹ Stiegler (2019).

l'action publique est fondée sur le postulat hyper-rationnel et instrumental selon lequel tout est objectivable et mesurable et non plus le résultat de consensus et de débats collectifs. Elle opère ainsi une véritable dépolitisation de l'action publique par la technicisation, d'une part, et l'individualisation et la désinstitutionnalisation de l'action publique, d'autre part. Ce second aspect de la gouvernementalité néo-libérale constitue un point de jonction possible avec le tropisme technocratique. Il existe donc dans le néo-libéralisme gestionnaire des éléments qui facilitent son *branchement* avec un mode de gestion du pouvoir de type technocratique.

Toutefois, cette dimension de contrôle de la gouvernementalité néo-libérale peut s'opérer de deux manières, l'une autoritaire, l'autre plus "douce". Ou, plus exactement, qui renvoient à deux conceptions de l'autoritarisme. Le soutien d'un certain nombre d'auteurs néolibéraux aux "dictatures libérales", mentionné en introduction, montre que la liberté du néo-libéralisme n'a rien que peu à voir avec la liberté démocratique, que l'État contre lequel les néo-libéraux s'opposent est moins l'État autoritaire, qui menace les libertés politiques, sociales et juridiques des citoyens, que l'État social, voire socialiste, qui menace la liberté économique de l'entrepreneur. Le néolibéralisme est en ce sens compatible avec l'autoritarisme entendu comme régime politique spécifique, dans la lignée des travaux de Juan Linz⁵⁰.

Parallèlement à cette modalité autoritaire, la gouvernementalité néo-libérale a adopté une autre forme, plus douce, de contrôle dans un certain nombre de pays, en particulier dans ceux où la tradition "démocratique" était suffisamment forte pour que la solution autoritaire ne puisse être envisagée. Cette forme de contrôle correspond assez bien à la définition que Foucault donne du pouvoir comme "conduite des conduites", non pas comme répression, hégémonie ou relation contractuelle mais comme capacité à "faire faire". Elle renvoie dans ce cas à une seconde définition de l'autoritarisme, entendu comme un type de pratiques politiques consistant à restreindre les libertés et les possibilités de choix des individus, à contour-

⁵⁰ "[Les régimes autoritaires sont] des systèmes politiques caractérisés par un pluralisme politique limité, non responsable, dépourvus d'idéologie directrice élaborée mais reposant sur une mentalité caractéristique, sans volonté de mobilisation extensive aussi bien qu'intensive si ce n'est à certains moments de leur développement, et dans lesquels un leader ou parfois un petit groupe exercent un pouvoir dont les limites formelles sont mal définies bien qu'elles soient en fait très prédictibles" (Linz 1964, 255).

ner les principes (pluralisme, souveraineté, responsabilité) et affaiblir les institutions censées les garantir⁵¹.

Dans cette perspective, deux éléments de la gouvernementalité néo-libérale sont de bons révélateurs de cette seconde forme d'autoritarisme à l'œuvre au sein même des régimes représentatifs: la dimension de contrôle/sanction/désincitation à l'œuvre dans les politiques dites de *workfare*, mises en place dans le cadre des politiques de l'emploi, et les politiques de changement comportemental (*behaviour change policies*) qui constitue un nouveau champ des politiques publiques depuis les années 2000.

4.2. Le *workfare* comme conduite des conduites

La doctrine qui sous-tend depuis les années 1980 les recommandations des instances internationales repose sur l'idée selon laquelle "c'est par la valorisation marchande de son activité que chaque individu doit trouver les moyens de son autonomie, l'objectif prioritaire de la politique sociale étant de faciliter le retour à l'emploi des chômeurs et des travailleurs découragés", ce que l'on appelle souvent le *workfare*⁵². Le *workfare* (contraction de *welfare-to-work*) désigne une série de politiques dites d'"activation"⁵³ de nature et de périmètre assez variées. Il recouvre deux grandes orientations. La première insiste sur le développement du capital humain en mettant l'accent sur l'éducation et la formation. Elle est principalement représentée par l'expérience suédoise. La seconde orientation se structure autour du principe du "*work first*", fixant comme priorité absolue, qu'elles qu'en soient les conditions, le retour des allocataires sociaux vers le marché du travail. Elle repose ainsi sur une série de mesures telles que l'accompagnement personnalisé des chômeurs, la création d'emplois aidés facilitant le

⁵¹ Cet ensemble de pratiques, parfois qualifié d'"autoritarisme démocratique" peut prendre la forme de "moments autoritaires" en démocratie comme le maccarthysme ou la "guerre contre le terrorisme" (sécrétant des "lois d'exception" et des "états d'urgence" plus ou moins temporaires) ou bien de pratiques politiques plus ordinaires, comme des arrangements entre groupes élitaires par lesquels la responsabilité politique devant les électeurs ne s'exerce pas réellement ou la sélection des partenaires jugés légitimes aux espaces de prise de décision (Dabène, Geisser, Massardier 2008).

⁵² Cfr. Lindsay, McQuaid, Dutton (2007); Millar (2005); Dingeldey (2007); Knotz (2018).

⁵³ L'OCDE distingue les politiques de l'emploi "passives" qui contribuent au maintien du revenu des chômeurs (indemnisation du chômage et préretraites) et les politiques "actives" qui visent à inciter au retour à l'emploi (incitation fiscale, formation, amélioration du fonctionnement du marché du travail, réforme du service public de l'emploi). Voir Barbier (2002).

retour à l'emploi, la possibilité de cumuler prestations sociales et revenus du travail (via des revenus de solidarité active ou des crédits d'impôt négatif) ou encore la menace de retrait/baisse des allocations. Les politiques publiques des administrations Reagan, Bush ou Clinton aux États-Unis, celles des Tories au Royaume-Uni, relèvent de cette seconde orientation.

Parmi les politiques d'activation, certains dispositifs révèlent la dimension autoritaire de la gouvernementalité néo-libérale à travers l'introduction de logiques de contrôle social. Au Royaume-Uni⁵⁴, les gouvernements Thatcher ont mis en place toute une série de dispositifs de contrôle, de désincitations et de sanction très poussés⁵⁵. Le *restart program* instauré en 1986 impose ainsi aux chômeurs de plus de six mois de se rendre dans un *job centre* afin de fournir les preuves de leur recherche d'emploi. Elles s'exposaient dans le cas contraire à des sanctions financières, voire la radiation. Sont par la suite introduits les *jobseeker's allowances* en vertu desquels il est désormais impossible pour un chômeur de refuser une proposition d'emploi à temps plein, qu'elles qu'en soient les conditions. Le dernier dispositif mis en place par les conservateurs, sous le gouvernement Major, est le *Project Work Scheme* en 1996 qui s'inscrit dans la continuité des deux dispositifs précédents.

Le *workfare* tel qu'il a été pensé et mis en place par les conservateurs a été largement repris, moyennant certaines inflexions, par les néo-travailleurs⁵⁶. Par rapport au modèle nordique ou français, la protection sociale britannique est historiquement plus axée sur le soulagement de la pauvreté que sur le maintien du niveau de vie des travailleurs. Pour autant, comme le note Jochen Clasen, le système était "plus proche des conceptions social-démocrates dans les années 1980 qu'il ne l'a été au milieu des années 1990 ou même en 2008, après plus de dix ans de gouvernement travailliste." (Clasen 2009: 40-41) La victoire de 1997 n'a pas fondamentalement changé la donne concernant les indemnités chômage. Le montant des allocations versées, rapporté au revenu moyen, a même baissé et l'idée de renforcer le financement par l'assurance-chômage, envisagée par le parti travailliste jusqu'au milieu des années 1990, a été abandonnée au profit du

⁵⁴ Pour des raisons de place, je me baserai ici uniquement sur le cas britannique, en raison à la fois de la précocité et de l'intensité des politiques de l'emploi contraignantes d'inspiration néolibérale mises en place. Toutefois, on trouve bien évidemment d'autres cas nationaux intéressants. Pour une analyse des politiques publiques d'inspiration néolibérales mises en place par les socialistes français, voir Rioufreyt (2020).

⁵⁵ Cfr. Jessop (2003); Knotz (2018).

⁵⁶ Cfr. Clasen (2007); Clasen (2005); Lindsay, McQuaid, Dutton (2007); Faucher-King, Le Galès (2007).

“ciblage” des bénéficiaires de l’assistance et de la généralisation de sévères conditions de ressources. La part des chômeurs couverts par un système d’assurance financé par cotisations demeure très faible puisque, en 2005, elle est dix fois inférieure au montant des indemnités de chômage versées sous conditions de ressources (Clasen 2007). Le changement majeur a donc été une “conditionnalité plus stricte du versement des allocations, l’obtention et le maintien des droits étant désormais systématiquement liés à la recherche d’emploi” (Clasen 2009: 41-42), ce que recouvre le célèbre “*New Deal*”. La politique de l’emploi néo-travailliste est toute entière tournée vers un objectif absolu: l’entrée ou le retour rapide du chômeur dans un emploi quel qu’il soit et quelle que soit sa formation⁵⁷.

4.3. Les politiques de changement comportemental

Un second type de politiques publiques particulièrement intéressant pour saisir la dimension autoritaire de la gouvernementalité néolibérale, et qui va sans doute encore plus loin dans cette direction, est ce qu’on appelle les politiques de changement comportemental (*behaviour change policies*). Parce que ces politiques font appel principalement à des modèles, concepts et outils issus de la psychologie cognitive et des sciences comportementales, elles s’inscrivent dans ce que plusieurs auteurs qualifient de “gouvernance psychologique” (*psychological governance*)⁵⁸ ou encore de *neuroliberalism*⁵⁹.

Cette nouvelle forme de gouvernance est opérationnalisée en particulier à travers des dispositifs appelés *nudges*. Conceptualisés par Richard H. Thaler et Cass. R. Sunstein, les *nudges* se définissent comme des techniques de gouvernement qui consistent à orienter, sans la contraindre de manière coercitive, la conduite des individus dans le sens de leur intérêt et de celui de la collectivité⁶⁰. Inspirés des travaux contemporains en économie comportementale qui ont pointé les limites de la rationalité humaine et rappelé que les êtres humains ne sont pas les *homo oeconomici* décrits dans les manuels d’économie, le *nudge* consiste à corriger les faiblesses et la paresse des individus en les incitant à prendre par défaut les meilleures décisions. Ces instruments prétendent ainsi constituer une “méthode douce” visant à modeler, à travers des “architectures de choix pertinentes”⁶¹, les com-

⁵⁷ Clasen (2007, 47).

⁵⁸ Cfr. Jones, Pykett, Whitehead (2013); Pykett, Jones, Whitehead (2018).

⁵⁹ Cfr. Whitehead *et al.* (2018).

⁶⁰ Cfr. Thaler, Sunstein (2008).

⁶¹ Cfr. Thaler, Sunstein, Balz (2012).

portements des individus dans des domaines divers allant de l'assurance maladie à la lutte contre le réchauffement climatique, en passant par la gestion de l'épargne individuelle, l'obésité, le don d'organe ou le choix d'une retraite complémentaire. À travers la promotion de ces outils simples et peu coûteux, Thaler et Sunstein prétendent livrer en contrebande une véritable doctrine politique désignée sous le syntagme de "paternalisme libertarien"⁶² qui réaliserait la prouesse de réconcilier, dans une synthèse théorique inédite, deux courants de pensées *a priori* contradictoires: d'un côté, le paternalisme résidant dans la supposition que le décideur politique sait mieux que son sujet ce qui est bon pour lui; de l'autre côté, le libertarisme sauvé par la possibilité laissée à ce sujet de suivre une autre voie que celle encouragée⁶³. Les théories comportementalistes au fondement de ces dispositifs ont d'ores et déjà été traduites sous la forme de politiques publiques concrètes. Dans cette perspective, l'influence sur la première administration Obama de Cass Sunstein, nommé en 2008 chef de l'autorité des régulations de la Maison Blanche, et celle de Richard Thaler sur la *Nudge Unit* mise en place en 2010 par David Cameron constituent de véritables cas d'école qui rappellent aussi la capacité de l'instrument à transcender les clivages partisans.

Conclusion

Au terme de notre analyse, on comprend que la dimension anti-démocratique du néolibéralisme n'est pas seulement une potentialité ou un accident mais est constitutive de ce projet politique. Le néolibéralisme est, plus précisément, anti-démocratique en trois points. Il vise en premier lieu à *destituer la politique* en extrayant du débat démocratique toute une série de choix socio-économiques à travers une série de dispositifs/dispositions: règles institutionnelles et/ou constitutionnelles, institution du marché comme technologie politique à travers le marché des dettes souveraines, mise à distance entre gouvernants et gouvernés, et substitution du lexique du management et de la gouvernance par les nombres au lexique politique.

⁶² Cfr. Thaler, Sunstein (2003).

⁶³ Si le paternalisme libertarien reprend la conceptualisation de l'individu comme entrepreneur de soi des néolibéraux, il constitue lui-même un hybride théorique reprenant par ailleurs certains schèmes du paternalisme libéral classique comme la nécessité d'instruire le peuple des lois économiques (à l'instar des physiocrates), ou la conception de l'entrepreneur comme une sorte de grand chef de famille au XIXe siècle.

À cette entreprise politique par le haut, s'ajoute une série d'effets de l'hégémonie néolibérale sur la subjectivité des individus et, par-là, leur comportement politique. Non seulement le champ d'action de la souveraineté se trouve considérablement restreint, mais le néolibéralisme contribue à *affaiblir la possibilité même d'un demos en proposant des formes de subjectivation contradictoires avec la figure du citoyen*. Le citoyen éduqué et capable d'intervenir dans le débat public, susceptible d'interpeller les pouvoirs publics au nom de ses droits politiques et participant à la vie civique au nom de l'intérêt général se voit ainsi concurrencé par un sujet néolibéral formé afin de constituer un capital humain employable, client des administrations en charge de prestation de service et ne consentant à participer aux élections qu'en vue de servir ses intérêts particuliers ou de défendre un projet de destitution du politique. Les deux termes de l'équation démocratique (souveraineté populaire) s'en trouvent ainsi défaits.

Enfin, si le projet néolibéral mine les fondements même de la démocratie par le haut (via ces techniques de dé-démocratisation que nous avons abordées) et par le bas (à travers le types de sujets qu'il participe à produire), il est par ailleurs *autoritaire dans son exercice même du pouvoir étatique en produisant toute une série de dispositifs contraignants visant à orienter le comportement des individus*, dont les politiques de *workfare* ou de changement comportemental ne sont que quelques-unes des nombreuses illustrations.

Bibliographie

- Alikhani B. (2017), *Post-Democracy or Processes of De-Democratization? United States Case Study*, in "Historical Social Research/Historische Sozialforschung" 42, 4: 189206.
- Barbier J.-C. (2002), *Peut-on parler d'"activation" de la protection sociale en Europe?*, in "Revue française de sociologie", 2, 43: 307332.
- Bezès P. (2005), *Le renouveau du contrôle des bureaucraties. L'impact du New Public Management*, in "Informations sociales", 6, 126: 2637.
- Bissonnette J.-F. (2017), *Du tremplin au levier. De l'endettement spéculatif des étudiants dans l'université néolibérale*, in "Terrains/Théories", 6, en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.942>.
- Boltanski L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard.
- Bouchard G. (1996), *De citoyen à client : plus qu'un changement de vocabulaire*, in "Politique et Sociétés", 29: 139159.

- Brown W. (2003), *Neo-Liberalism and the End of Liberal Democracy*, in “Theory & Event”, 7, 1: 119.
- Brown W. (2007), *Le cauchemar américain : le néoconservatisme, le néolibéralisme et la dé-démocratisation des États-Unis*, in “Raisons politiques”, 4, 28: 6789.
- Brown W. (2018), *Défaire le démos: Le néolibéralisme, une révolution furtive*, Paris: Éd. Amsterdam.
- Chamayou G. (2018), *La Société ingouvernable: Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris: La Fabrique.
- Clasen J. (2005), *Reforming European Welfare States: Germany and the United Kingdom Compared*, Oxford: Oxford University Press.
- Clasen J. (2007) *Distribution of Responsibility for Social Security and Labour Market Policy. Country Report: The United Kingdom*, in “Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies, University of Amsterdam, AIAS working papers”: 750.
- Clasen J. (2009) *Les nouvelles politiques de l'emploi au Royaume-Uni et en Allemagne*, in “Critique internationale”, 43: 3750.
- Colin-Jaeger N., Delcey T. (2020), *When efficient market hypothesis meets Hayek on information: beyond a methodological reading*, in “Journal of Economic Methodology”, 27, 2: 97116.
- Crouch C. (1979), *The State, Capital and Liberal Democracy*, in Crouch C. (ed.), *State and Economy in Contemporary Capitalism*, London: Croom Helm, 1354.
- Cukier A. (2017), *Entrepreneur de soi ou travailleur aliéné? Penser l'organisation néomanagériale du travail avec et au-delà de Foucault*, in “Terrains/Théories”, 6: en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.918>.
- Dabène O., Geisser V., Massardier G. (eds.) (2008), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle. Convergences Nord-Sud*, Paris: La Découverte.
- Dardot P., Laval C. (2009), *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris: La Découverte.
- De Gaulejac V., Hanique F. (2015), *Le Capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*, Paris: Le Seuil.
- Dejours C. (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris: Le Seuil.
- Denters S., Rose L. (2005), *Comparing Local Governance. Trends and Developments*, London/New York: Palgrave Macmillan Ltd.
- Desrosières A. (2014), *Chapitre 1. Le gouvernement de la cité néolibérale : quand la quantification rétroagit sur les acteurs*, in *Prouver et gou-*

- verner. *Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris: La Découverte, 3159.
- Dezalay Y. (2004), *Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel*, in "Actes de la recherche en sciences sociales" 151152, 1: 535.
- Dezalay Y., Garth B. (1998), *Le "Washington consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme*, in "Actes de la Recherche en Sciences Sociales" 121-122, 1: 322.
- Dezalay Y., Garth B. (2002), *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*, Paris: Le Seuil.
- Dingeldey I. (2007), *Between workfare and enablement. The different paths to transformation of the welfare state: A comparative analysis of activating labour market policies*, in "European Journal of political research" 46, 6: 823–851.
- Faucher-King F., Le Galès P. (2007), *Tony Blair 1997-2007. Le bilan des réformes*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fellner W., Spash C. (2014), *The Illusion of Consumer Sovereignty in Economic and Neoliberal Thought*, "SRE-Discussion", 2014/02. Vienna: Institute for Multilevel Governance and Development, Department of Socioeconomics, Vienna University of Economics and Business, en ligne, https://ideas.repec.org/p/wiw/wiwsre/sre-disc-2014_02.html.
- Foucault M. (2004), *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris: Gallimard/Le Seuil.
- Friedman M. (1976), *Inflation et systèmes monétaires*, Paris: Calmann-Lévy.
- Friedman M. (1984), *Currency Competition: A Sceptical View*, in Salin P. (ed.), *Currency Competition and Monetary Union*, The Hague: Martinus Nijhoff.
- Friedman M. (1988), *Why the Twin Deficits Are a Blessing*, *Wall Street Journal*, 14th December.
- Gaboriaux C. & Skornicki A. (eds.) (2017), *Vers une histoire sociale des idées politiques*, Lille: Presses du Septentrion.
- Hibou B. (2005), *Économie politique de la répression: le cas de la Tunisie*, in "Raisons politiques" 4, 20: 936.
- Hibou B. (2006), *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris: La Découverte.

- Hibou B. (2012), *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris: La Découverte.
- Hibou B. (ed.) (2013), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris: La Découverte.
- Iannello C. (2016), *Les politiques néolibérales & la transformation du droit public*, in "Revue Méditerranéenne de Droit Public", 5: en ligne, <http://lm-dp.org/les-politiques-neoliberales-la-transformation-du-droit-public/>.
- Jessop R.D. (2003), *From Thatcherism to New Labour: Neo-Liberalism, Workfare, and Labour Market Regulation*, in Overbeek H. (ed.), *The Political Economy of European Employment: European Integration and the Transnationalization of the (Un)Employment Question*, London: Routledge, pp. 137-153.
- Jones R., Pykett J., Whitehead M. (2013), *Psychological Governance and Behaviour Change*, in "Policy & Politics", 41 (2): 15982.
- Knotz C.M. (2018), *A rising workfare state? Unemployment benefit conditionality in 21 OECD countries, 1980–2012*, in "Journal of International and Comparative Social Policy", 34, 2: 91108.
- Laval C. (2006), *"La chaîne invisible". Jeremy Bentham et le néo-libéralisme*, in "Revue d'études benthamiennes", 1, en ligne, <https://doi.org/10.4000/etudes-benthamiennes.63>.
- Le Lay S., Rolo D. (2017), *Ce que le néolibéralisme fait au travail : une étude de cas en centre d'appels téléphoniques*, in "Terrains/Théories", 6, en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.905>.
- Lemoine B. (2016), *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris: La Découverte.
- Lindsay C., McQuaid R., Dutton M. (2007), *New approaches to Employability in the UK : Combining "Human Capital Development" and "Work First" Strategies?*, in "Journal of Social Policy", 36, 04: 539–560.
- Linz J. (1964), *An Authoritarian Regime: The Case of Spain*, in Allardt E., Littunen Y. (eds), *Cleavages, Ideologies, and Party Systems. Contributions to Comparative Political Sociology*, Helsinki: The Academic Bookstore, 291-341.
- Lippman W. (1934), *The Method of Freedom. The Godkin Lectures of Harvard University Delivered in May 1934*, New York: Macmillan.
- Marzano M. (2008), *Extension du domaine de la manipulation: De l'entreprise à la vie privée*, Paris: Grasset & Fasquelle.
- Matonti F. (2012), *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, in "Revue d'histoire moderne et contemporaine", 5, 59-4 bis: 85104.

- Millar J. (2005), *Work as Welfare? Lone Mothers, Social Security and Employment*, in Saunders P. (ed.), *Welfare in Work in Practice: Social Security and Participation in Economic and Social Life*, Aldershot: Ashgate, 23-42.
- Mirowski P. (2013), *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*, London/New York: Verso.
- Olsen N. (2019), *The Sovereign Consumer: A New Intellectual History of Neoliberalism*, London: Palgrave Macmillan.
- Ongaro E. et al. (2010), *Governance and Intergovernmental Relations in the European Union and the United States*, Cheltenham: Edward Elgar.
- Orléan A. (2013), *Le néolibéralisme entre théorie et pratique*, in “Cahiers philosophiques”, 133, 2: 920.
- Petersen E., O’Flynn G. (2007), *Neoliberal Technologies of Subject Formation: A Case Study of the Duke of Edinburgh’s Award Scheme*, in “Critical Studies in Education”, 48 (2): 197-211.
- Polanyi K. (1983) [1944], *La Grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris: Gallimard.
- Polanyi M. (1964) [1946], *Science, Faith and Society*, Chicago: University of Chicago Press.
- Pollitt C., Bouckaert G. (2000), *Public Management Reform: A Comparative Analysis*, Oxford/New York: Oxford University Press.
- Pudal B. (2006), *De l’histoire des idées politiques à l’histoire sociale des idées politiques*, in Cohen A., Lacroix B., Riutort P. (eds.), *Les Formes de l’activité politique. Éléments d’analyse sociologique XVIIe-XXe siècle*, Paris: Presses Universitaires de France, 185-192.
- Pykett J., Jones R. & Whitehead M. (2018), *Psychological Governance and Public Policy: Governing the Mind, Brain and Behaviour*, London / New York: Routledge.
- Rioufreyt T. (2020), *Vers un social-libéralisme en acte : Les politiques publiques des gouvernements Jospin (1977-2002), Ayrault et Valls (2012-2015)*, in Bérout et al. (eds.), *Le Brésil et la France dans la mondialisation néo-libérale. Volume 1 : Changements politiques et classes sociales*, Paris: L’Harmattan, Chapitre II.
- Rose N. (1992), *Governing the Enterprising Self*, in Heelas P. & Morris P. (eds.), *The Values of the Enterprise Culture: The Moral Debate*, London: Routledge.
- Rose N. (1999) [1989], *Governing the Soul: The Shaping of the Private Self*, London: Free Association Books.

- Saint-Martin D. (2001), *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform in Comparative Perspective*, Oxford/New York: Oxford University Press.
- Scharff C. (2016), *The Psychic Life of Neoliberalism: Mapping the Contours of Entrepreneurial Subjectivity*, in "Theory, Culture & Society", 33, 6: 10722.
- Selgin G. (2008), *Milton Friedman and the Case against Currency Monopoly*, in "Cato Journal", 28, 2: 287-301.
- Slobodian Q. (2018), *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Harvard: Harvard University Press.
- Slobodian Q. (2019), «The sovereign consumer: a new intellectual history of neoliberalism, by Olsen Niklas, Cham, Switzerland, Palgrave Macmillan, 2019, 63,06 € (e-book), ISBN 978-3-319-89584-0 », *Global Intellectual History*, 5, 4: 14.
- Solchany J. (2015), *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek, Aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Stiegler B. (2019), *Le cap et la pédagogie – à propos du néolibéralisme et de la démocratie*, in "AOC media - Analyse Opinion Critique", 23/01/2019, en ligne, <https://aoc.media/analyse/2019/01/24/cap-pedagogie-a-propos-neoliberalisme-de-democratie/>.
- Stiegler B. (2019), «*Il faut s'adapter*»: *Sur un nouvel impératif politique*, Paris: Gallimard.
- Stoker G. (1991), *Introduction: Trends in European Local Government*, in Batley R., Stoker G. (eds.), *Local Government in Europe: Trends And Developments*, London: Macmillan Education UK, 1-20.
- Supiot A. (2015), *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris: Fayard.
- Thaler R., Sunstein C. (2003), *Libertarian Paternalism*, in "American Economic Review", 93 (2): 175179.
- Thaler R. (2008), *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, New York: Yale University Press.
- Thaler R., Sunstein C., Balz J. (2012), *Choice Architecture*, in Shafir E. (ed.), *The Behavioral Foundations of Public Policy*, Princeton: Princeton University Press, Chapter 25.
- Tourneux O. (2019), *La souveraineté à l'ère du néolibéralisme*, thèse de doctorat en philosophie sous la direction d'Arnaud Milanese, Lyon: ENS de Lyon.
- Türken S. et al. (2016), *Making Sense of Neoliberal Subjectivity: A Discourse Analysis of Media Language on Self-Development*, in "Globalizations", 13, 1: 3246.

- Vaubel R. (1986), *Currency Competition Versus Governmental Money Monopolies*, in "Cato Journal", 5, 3: 927-947.
- Viteritti J. (1990), *Public Organization Environments: Constituents, Clients, and Urban Governance*, in "Administration & Society", 21, 4: 425-51.
- Von Hayek F. (2002) [1978], *Die Entthronung Der Politik*, in Von Hayek F. (ed.), *Grundsätze Einer Liberalen Gesellschaftsordnung, Aufsätze Zur Politischen Philosophie Und Theorie*, Tübingen: Mohr Siebeck, 217-230.
- Whitehead M. *et al.* (2018), *Neuroliberalism: Cognition, Context, and the Geographical Bounding of Rationality*, in "Progress in Human Geography", 43, 4: 632-649.

From Histories of Liberalism to a History of the Demos: Toward a Democratic Critique of Neoliberalism

Stephen W. Sawyer

Abstract: This article contributes to a genealogy and democratic critique of neoliberal and liberal thought. It recognizes that democracy was at least partially enrolled in a neoliberal project through histories of liberalism in the last decades of the twentieth century that made the history of liberalism and the history of democracy indistinguishable. The article suggests that a potent critique of neoliberalism thus requires us to craft a new history of democracy that is distinct from the history of liberalism. It therefore examines 1) three histories of liberalism by Pierre Rosanvallon, Michel Foucault and Friedrich Hayek in the 1960s-1970s; 2) the relationship between these histories of liberalism and democracy; 3) recent genealogical attempts by Wendy Brown to decouple neoliberalism, liberalism and democracy; and 4) a proposal for a history of democracy that would be distinct from the history of liberalism and civil society, grounded instead in a history of the demos.

Keywords: History of Liberalism; History of Democracy; Democratic Theory; Neoliberalism; Pierre Rosanvallon; Friedrich Hayek; Michel Foucault; Wendy Brown.

1. While critiques of neoliberalism have increasingly signaled its attack on democracy¹, historically speaking the democratic challenge to neoliberalism is relatively recent. During the period stretching from the post-war era to the beginning of the 1990s, the opposition between neoliberalism and democracy was less prevalent than the antagonism between neoliberalism and socialism. That is to say, neoliberals themselves overwhelmingly targeted socialism and other forms of planned economy as their enemy, while such figures as Ludwig von Mises, Milton Friedman or James Buchanan – as the other essays in this symposium show – argued that the neoliberalism they held dear was, at the very least, a new more promising mode of

* The American University of Paris (ssawyer@aup.fr)

¹ Novak and Sawyer (2019); Sawyer (2016); Zamora (2020); Biebricher (2015); Irving (2018); Cornelissen (2017); Brown (2015).

democratic life². At the same time, while many theorists of socialism from Nicos Poulantzas to Louis Althusser, especially from the 1970s, remained critical of liberal and other existing forms of democratic practice, they also claimed that, properly understood, the ultimate goal of a renewed socialism was to establish a more meaningful form of democratic life beyond liberalism³.

The impact of these radically opposing views of democracy was at once an increase in the rhetorical authority of democracy and a further splintering of its meaning and significations. And yet, it would appear that in recent years neither neoliberalism nor socialism has successfully staked their claim over democracy. Instead, a new wave of democratic critiques of neoliberalism have been formulated as historians, social scientists and political theorists have increasingly sought to rethink democracy outside the historical confines of either liberalism, neoliberalism or socialism. A growing number of critics have suggested that at the very least neoliberalism and socialism have in common a refusal of the political and an overinvestment in the socio-economic as a sphere of human emancipation⁴. As a result, a new question has emerged in this context: Is it possible to rebuild a contemporary democracy that does not collapse into the etiolated forms offered by neoliberalism and at the same time upholds the egalitarian ideals cherished by socialism without evacuating the political?

² See for example, the chapter on “Economic Democracy” (Von Mises 1981 [1951]). In his new 1982 preface for *Capital and Freedom*, Milton Friedman highlighted that the “call for contributions to the symposium Capitalism, Socialism and Democracy issued by the editors of *Commentary* in 1978, which went in part: ‘The idea that there may be an inescapable connection between capitalism and democracy has recently begun to seem plausible to a number of intellectuals.’” (xii); See also Buchanan (2001); Buchanan and Tullock (1965).

³ Nicos Poulantzas provided a characteristically poignant summary of this problem when he wrote: “The basic dilemma from which we must extricate ourselves is the following: either maintain the existing State and stick exclusively to a modified form of representative democracy – a road that ends up in a social-democratic statism and so-called liberal parliamentarianism; or base everything on direct, rank-and-file democracy or the movement for self-management – a path which, sooner or later, inevitably leads to statist despotism or the dictatorship of experts. The essential problem of the democratic road to socialism, of democratic socialism, must be posed in a different way: *how is it possible radically to transform the State in such a manner that the extension and deepening of political freedoms and the institutions of representative democracy (which were also a conquest of the popular masses) are combined with the unfurling of forms of direct democracy and the mushrooming of self-management bodies?*” (Poulantzas, 2014 [1978], 256).

⁴ Honneth (2016); Novak, Sawyer, Sparrow (2019).

As Wendy Brown has revealed in her own democratic critiques of neoliberalism, any attempt to answer this question, that is, to carve out a more robust theory of social democracy that takes the political seriously, begins with a more accurate genealogy of neoliberal and liberal thought. It is this endeavor that I would like to pursue here. There is little doubt that the possibilities for a democratic critique of neoliberalism have been weakened as our histories of democracy have been absorbed into the history of liberalism. For, if one of the essential challenges of recent democratic critiques of neoliberalism has been to craft a theory of democracy that is not beholden to various forms of neoliberalism, then understanding exactly how liberalism and democracy were historically woven together becomes an important piece of the puzzle. More precisely, we need to understand how the growing interest in the history of liberalism in the 1960s and 1970s developed in complex relationship to the neoliberal project, offering conflicting visions of democracy's origins and ambitions.

To do so, I begin by focusing on a specific – but emblematic – debate in 1979 between Michel Foucault and Pierre Rosanvallon. In this year, Michel Foucault dedicated a portion of his courses on *The Birth of Biopolitics* to the history of liberalism and neoliberalism, partially in response to Rosanvallon's publication of *Le Capitalisme utopique*, in which he had proposed his own history of liberalism. In a second section, I turn to one of Hayek's histories of liberalism, in particular his history of the problem of administration in his classic text *The Constitution of Liberty*. Comparing these three works' histories of liberalism highlights the radically different perspectives on liberalism's history in this key period when neoliberalism was taking root. Moreover, by exploring the ways in which three very different perspectives all enroll the history of liberalism into their sweeping accounts of modern political economy, one begins to catch a glimpse of how the rise of neoliberalism was intimately bound to an overarching and sometimes implicit investment in the history of liberalism. I then turn to Wendy Brown's recent democratic critique of neoliberalism, in particular her book *In the Ruins of Neoliberalism: The Rise of Antidemocratic Politics in the West*, which foregrounds some of these same themes without necessarily providing a clear direction for a democratic theory that would release democracy from the genealogical clutches of liberalism and neoliberalism. I conclude by briefly sketching three directions for a history of democracy that attempts to escape the normative grip of liberalism and therefore may offer a more robust foundation from which to formulate a democratic critique of neoliberalism.

2. In 1979, Pierre Rosanvallon published his essay *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*. Rosanvallon understood this book and those that would immediately follow, in particular his *Le Moment Guizot* as an attempt to recover a liberal tradition that he argued had been buried in French political thought. He further argued that it was at least partially our ignorance of key French liberal thinkers – Tocqueville, Constant, and Guizot first among them – that had led to a certain number of political dead-ends on the political left. As an essential part of this project, Rosanvallon sought to recover the ways that some late eighteenth century liberals had evacuated the political and how others from the nineteenth century, Guizot first among them, had attempted to recalibrate the relationship between the social and the political.

So at the heart of *Le Capitalisme utopique* was then the argument that the liberalism of the second half of the eighteenth century was characterized by a profound depoliticization of the social. At the same time that this pre-revolutionary liberalism offered a critique of administrative despotism and of the state more generally, it also established a “utopian” relationship to the social as the sole site of individual emancipation. This critique of politics as a meaningful form of social life, he further argued, was grounded in a discourse of rights and social autonomy that favored instead the self-regulation of the social outside state institutions. Such a utopian conception of the social turned away from institutions and toward the market, nurturing the idea that market self-regulation would reduce various modes of state coercion and the corruption inherent in political life. For such theorists as Adam Smith, and then William Godwin, Thomas Paine, Richard Price and Joseph Priestley “government, that is politics, was only a secondary, residual reality”⁵. In their vision, Rosanvallon added, “there is no room for a separate site or body of regulation for orientating the social order when society is understood as a market”⁶.

For Pierre Rosanvallon, this eighteenth-century liberal “depoliticization of the social” through a utopian conception of the market did not end with the eighteenth century, however. Paradoxically – and this was one of the more surprising and radical conclusions of his book in the late 1970s – it was precisely this depoliticized vision of the social that reemerged in Marxist and then socialist thought in the nineteenth and twentieth centuries. It was among these authors “that one finds the origin of the ambiguity inherent in Marxist thought on the State, which is finally made clear: the

⁵ Rosanvallon (1979, 144).

⁶ Rosanvallon (1979, 145).

pure product of a refoolment of the question of the political in the framework for thinking about market society". At bottom, Rosanvallon argued that the liberal and the socialist-communist vision shared an incapacity to conceive of the political as a foundation for the relationship between the individual and society. Moreover, they shared a utopian, anti-statist and emancipatory vision of the social.

In this book, and then in the books and methodological arguments in the decades to come, Rosanvallon placed the idea that both market-oriented forms of liberalism and radical forms of socialism both evacuated the political. Understanding and ultimately reversing this depoliticization of the social, he argued, was fundamental for forging a more substantive democratic future. Rosanvallon sought a path toward a renewed democracy through the repoliticization of the social, a path opened to him through the idea of *the* political. This conception of the political – drawn largely from the work of Claude Lefort⁷ – established a sharp contrast between the field of politics – such as elections, parties, and institutional majorities – and the realm of the political. Instead, the political operated at a higher level of abstraction: It was in this realm that the very distinctions between politics, economy, society and culture were determined. The political was in fact the shared conceptualization – or “symbolic realm” – in which society determined how it organized its relationship to itself. The political was the reflexive mode of social life that was essential to the profound transformation inherent in democratic modernity, in which no element of social life had a foundation outside the relationship of society to itself. According to this view, the political is therefore a process of the auto-institution of the social which must be as a site in which society acts upon itself. As a result, all distinctions between the basic building blocks of human activity in a given democratic society only take on meaning through the more abstract self-organization of the social world that he refers to as the political. In short, the concept of the democratic political offered an immanent mode of social organization.

While formulating the foundations of this new conception of the political and writing this book on utopian capitalism, Rosanvallon was in regular dialogue with Michel Foucault. Indeed, Foucault sent a note to Rosanvallon when his *Capitalisme utopique* appeared insisting that he had learned a great deal from his book and appreciated it. Foucault later invited Rosanvallon to his seminar at the Collège de France as well as the closed seminars he organized. He also made specific reference to Rosanvallon's

⁷ Lefort (1986).

thesis in the “résumé du cours” of the *Birth of Biopolitics* lectures. There, he explains that “dans la critique libérale, il est certain que le marché comme réalité et l’économie politique comme théorie ont joué un rôle important. Mais, comme l’a confirmé le livre important de P. Rosanvallon, le libéralisme n’en est ni la conséquence ni le développement». But even as he highlighted the importance of Rosanvallon’s analysis, he also insisted on a fundamental point of disagreement. Contrary to Rosanvallon, Foucault insisted that “le marché a plutôt joué, dans la critique libérale, le rôle d’un ‘test,’ d’un lieu d’expérience privilégiée où on peut repérer les effets de l’excès de gouvernementalité, et même en prendre la mesure”⁸.

In other words, while Foucault appreciated Rosanvallon’s genealogy of liberalism, he took issue with his depoliticization thesis. The distinctions between such broad categories as society, the market or politics were not a sign of a social utopianism or a reduction of the possibilities of society’s ability to exercise power over itself, as Rosanvallon had argued. To the contrary, Foucault claimed, the attempt to carve out a sphere of “civil society” or the “market” as distinct from other aspects of human activity was an essential part of how power was being exercised in this period and within liberalism more generally. He famously referred to this mode of carving up social life into those areas to be governed and those that were not as rationalities of liberal governmentality.

Liberal governmentality, according to Foucault, was organized around the limitations of specific spheres of social life and placed a premium on the basic problem of “not governing” specific spheres of social action “too much”. This is, of course, not at all the same thing as not governing at all. And it is certainly not the same thing, as Foucault suggested in these courses, as arguing that what is at stake in the development of the ideal of the market is a radical depoliticization. To the contrary, Foucault’s perspective on rationalities of liberal governmentality meant precisely that to govern required posing the problem of how not to govern too much and how to establish the limits and boundaries between the different realms of social life in which some could be governed and others should not. According to Foucault, then, this liberal vision could hardly provide a foundation for later conceptions of socialism. To the contrary, he argued that socialism had a very different relationship to governmentality in general, making the provocative claim that there had never been a form of socialist governmentality, since socialism, in his view, had never posed the problem of

⁸ Foucault (2008, 326).

government. Socialism, Foucault concluded, had instead been organized around the constant pursuit of the ideal of emancipation.

So for all that their analyses shared, there was nonetheless a clear dividing line between these two thinkers. Returning to the liberals at the end of the eighteenth century, Rosanvallon sought the means to push beyond the depoliticization of the social that he located in Enlightenment, and specifically the Scottish Enlightenment, political economists. He at once diagnosed the danger of their conception and later responded by elaborating his concept of the democratic political. Foucault on the other hand argued that any attempt to separate out given realms of social activity or to establish a distinction between those realms where politics could intervene and those where it could not was precisely how power was exercised in a context of liberal governmentality. Moreover, both authors presented their histories of liberalism through a comparison with socialism.

It was, however, the place of democracy in their accounts of the history of liberalism and socialism that revealed further differences. Rosanvallon turned to democracy by climbing into the abstract register of the political. Politics, in his view, operated at the same level as the market while democracy was in fact a more abstract, symbolic process within which society acts upon itself toward constant self-constitution. It is worth noting a certain paradox in Rosanvallon's turn toward the democratic political. For it would seem, in spite of his intentions to the contrary, to contain paradoxically a certain depoliticization of the political. That is, according to this view, democracy is no longer a product of everyday political or administrative action but rather emerges in the symbolic division and articulation of the relationships between politics, society and the market. In this conception, the political game is clearly pushed aside, becoming meaningless for any sophisticated understanding of democracy.

As for Foucault, it would seem that a democratic politics is almost insignificant in the context of a liberal governmentality⁹. Democracy can neither be a "social" form nor a "political" form since creating the very distinction between the two is how liberal governmentality operates. It is worth noting that Foucault says very little about democracy in these courses. This raises the question, posed by Nancy Frasier in her discussion of

⁹ It should be noted that Foucault did return more specifically to the question of democracy in his courses in the 1980s, but almost systematically through the perspective of ancient Greece. A discussion of democracy or a democratic governmentality in the eighteenth and nineteenth centuries was not a part of this more thorough discussion of the place of democracy in truth and the construction of regimes of power. See, for example, Michel Foucault (2001).

the *Birth of Biopolitics* lectures: if a liberal governmentality is possible and indeed has defined much of political modernity in the west and a socialist governmentality is impossible, what about the possibility of a democratic governmentality? If such a thing were possible, what would it consist of?¹⁰ We will return to this question below.

For these two thinkers, there is then a return to the transformations of liberalism in the second half of the eighteenth century for understanding political modernity and a refusal to apprehend democracy as a meaningful form of everyday politics: either democracy is raised to extremely high level of abstraction pushing aside a politics of pressing public problems or policies in favor of *the political* (Rosanvallon); or a strong ambiguity is maintained over the very value of democracy itself and its capacity to provide any sophisticated understanding of modern power relations (Foucault). And yet, it would seem that it is precisely in these realms of quotidian regulation, public policy, political and administrative action that neoliberalism attacked democracy. Is there then a third way of thinking about democracy – perhaps a democratic governmentality as Frasier suggests – that would share a historical approach to the problem but would elaborate a more sophisticated place for democracy, that is, repoliticize the social, the economic and the market without falling into the trap of liberal governmentality?

3. I would like to respond to this question through a detour by way of Friedrich Hayek, and in particular his well-known *Constitution of Liberty*, where he too revisits the question of governance, and in particular, the question of administration. In chapter 13 of this book, entitled “Liberalism and Administration: The Rechtsstaat“, Hayek offers his own historical analysis of liberalism. Hayek insists that after two centuries of absolutism on the Continent, the traditions of liberty that had still existed at the end of the middle ages were definitively destroyed through administrative centralization. Liberalism of the eighteenth century therefore had a clear target: the administrative overreach of absolutism. Looking for a means to combat this administrative despotism in the pre-Revolutionary period, the French looked to England for a reinvention of liberty. By critiquing the administrative power of the French monarchy through the English attachment to individual liberty, Hayek argued, these eighteenth century thinkers crafted an ideal relationship between administration and liberal-

¹⁰ Frasier (2016).

ism: all forms of administration must respect the absolute sanctity of the rights of individuals.

Hayek enrolled a battery of eighteenth-century thinkers to support his case. He plunged into the very heart of the French tradition by suggesting that Montesquieu and “even” Rousseau were great supporters of the ideal of the “rule of law” against administrative despotism. He then insisted that the great contribution of the Declaration of the Rights of Man and Citizen was the attempt to impose the principle of rights against administrative power. This legacy of the eighteenth century and the Revolution posed the foundation of the question as it developed in the nineteenth century. Furthermore, according to Hayek, it was during this period that the essential question on administration emerged: how to destroy the influence of the despotic origins of a modern administration.

Hayek’s account recognizes nonetheless a problem with the importation of the English conception of liberty: in France, the power and expanse of an administration born of absolutism had reached so far into the organization of social life that it was almost impossible to imagine where administrative power stopped and individual liberty could begin. This age of liberalism was therefore defined, according to Hayek, as a conflict between the “rule of law” that protected individuals and “the arbitrary power” of administration¹¹.

Convinced that the French remained naïve on this question, and that the English remained too attached to Common Law, Hayek sought among the Germans a response to the tension between individual liberty guaranteed by the rule of law and the necessity of a modern administrative power. It was the Germans, he argued, who had discovered the means to constrain the administration within its proper legal limits. His analysis remained subtle, showing that in effect, even the most dye-in-the-wool neoliberal was not against administrative power as such in the mid-twentieth century. Rather, Hayek’s critique focused on the dangers of administrative law, which he feared was too tainted by administrative influence to truly constrain administrative jurisdictions. Hayek was not the pure anti-statist some have suggested. His state, however, needed to be entirely subordinated to the “rule of law” or “rechstaat” of regular civil courts. Hayek has a clear target in this analysis: the planism and dirigisme of post-war bureaucratic states. Reconstructing a neoliberal conception of the state along the path opened by the German jurist and legal theorist of the nineteenth century Rudolf von Gneist, Hayek argued, would allow for the final recon-

¹¹ Hayek (1960, 193).

ciliation of the need for administrative power and individual liberty while at the same time putting a definitive end to the possibility of a bureaucratic socialism.

But his historical reconstruction does not stop there. He also joins a critique of democracy into this history of liberalism and administration. Democracy, he argues, is certainly an acceptable form of political organization, but it is an insufficient guarantee for controlling administrative power. He insists on three occasions in this chapter that democratic or popular checks on administrative power was one of the specifically ill-suited remedies chosen by the French. He then held up what he considered an inflated bureaucratic state in France as proof that democracy could not adequately prevent bureaucratic takeover. Throughout the nineteenth century, he insisted, the French had been particularly naïve regarding the effectiveness of supposed “democratic controls” on administrative bodies. He explains in each case that there was a fantasy of the “automatic” control of democracy. In short, the idea of a “democratic administration” for Hayek was at best innocent and at worst dangerous. The only means of constituting liberty in the face of administrative power was through a depoliticizing, neutral and depersonalizing conception of law, which protected the individual.

The histories of liberalism offered by Hayek, Foucault and Rosanvallon each provide a different perspective on the liberal origins of neoliberalism. For Rosanvallon, late eighteenth-century liberals buried the political in a market society, radically depoliticizing the social and thus opening the gates toward a neoliberal depoliticization on the one hand and a utopian conception of the social, which liberals (and neoliberals) shared with socialists on the other. Foucault used his history of eighteenth-century liberalism to demonstrate how the imperative of not governing too much was anything but an attack on power. Rather, it was a particular rationality of government, what he referred to as a liberal governmentality, which could be found once again underpinning neoliberalism in the twentieth century. Finally, Hayek used late eighteenth-century liberalism as the foundation for a non-despotic administrative power through which a neoliberal state could both employ administrative power to secure the basic functioning of the market and remain closeted behind the high-walls of formal rule of law to sanctify individual liberty.

For all of their tremendous differences, these three approaches mobilized a history of liberalism – either as a foil or as a resource – in their attempts to frame the origins of neoliberalism. Perhaps of equal importance, however, it would seem that these emphases on the history of liberalism and socialism have come at the expense of more robust, nuanced and criti-

cal histories of democracy and its conflicting relationship to neoliberalism. It is here where alternative genealogies have begun to be formulated in which it is no longer liberalism or socialism that have a privileged role in our critical genealogies of neoliberalism, but also democracy.

4. No doubt, one of the most promising attempts to carve out a new democratic critique of neoliberalism has been proposed by Wendy Brown in two recent books, *Undoing the Demos* and *In the Ruins of Neoliberalism*. Future attempts to construct an alternative democratic genealogy that sidelines liberalism/neoliberalism must at the very least consider these contributions carefully. In the epilogue to *Undoing the Demos*, Brown clearly states that her “critique of neoliberalization does not resolve into a call to rehabilitate liberal democracy, nor, on the other hand, does it specify what kind of democracy might be crafted from neoliberal regimes to resist them”¹². *In the Ruins* picks up where this statement left off. Providing a corrective to what she refers to as the overly economic interpretation within *Undoing the Demos*, she pushes further in her diagnosis toward the moral and political underpinnings of our neoliberal rationalities.

The book offers the paradoxical argument that, in her view, our twenty-first-century brand of neoliberalism is not so much the product of Cold War neoliberal masterminds like Friedrich Hayek, but rather its “frankensteinian” offshoot. Paradoxically, the economizing regime that has dominated the first two decades of the twentieth century is therefore, in fact, a new neoliberalism, Brown submits. The essential marker of this newness is that the moral-political project designed by such thinkers as Hayek to preserve social order in a world dominated by markets has become weaponized against democracy.

The three opening chapters of Brown’s book thus pitch our ears to the ghastly cries of this neo-Frankensteinianism. We feel the outstretched arms of the hideous neoliberal giant pursuing us in our darkest hour, crying in a monotone voice: “Society Must be Dismantled”, “Politics Must Be Dethroned”, “The Personal, Protected Sphere Must Be Extended”. Brown’s critique of these horrific dictates provides essential lessons and diagnostics of our horror. If understanding is the first step to dismantling, with this book we have taken a giant leap out of the clutches of our neo-neoliberal Gargantua.

¹² Brown (2015, 201).

But while the verdict is overwhelmingly convincing, there remain some important questions on a democratic antidote to this moral economic monster. Or, in her own words: “what kind of democracy might be crafted from neoliberal regimes to resist them”? It is therefore worth attempting to extract the democracy that might take the place of our contemporary neoliberalism through Brown’s negative construction of it.

First, for Brown neoliberalism may only be combatted through the democratic political. Though she does not cite Rosanvallon, her concept of the political shares some essential elements of his conception. “Democracy without the political”, she writes, “is an oxymoron”¹³. She suggests that the original intention of the neoliberals – especially in their Hayekian and Friedmanian forms – was precisely to dismantle the political by attacking the basic idea of sovereignty. In Hayek’s account, Brown shows, not only is sovereignty a false notion, it is dangerous because it simply serves to “anoint absolutism with democratic legitimacy”¹⁴. According to Brown, a neoliberal state may then be understood as: “eliminating both political sovereignty and the sovereignty of the political”. The consequence, she explains following Foucault, is to “cut off the head of the king”¹⁵.

While Brown has been one of the most important social theorists to think *with* Foucault in recent years, here she seems –surprisingly – to be aligning Foucault’s dicta to cut off the king’s head in politics with the original Hayekian project. Brown has been a ground-breaking thinker for turning us away from facile agents of neoliberal domination. Dialoguing with Foucault, her *Undoing the Demos* foregrounded how his analyses helped us to unearth the economic rationalities that drive our neoliberal condition. And yet, in her call to reinvest political sovereignty, she would seem to disagree with Foucault’s dismissal of the concept of sovereignty, engaging in her own Frankensteinian efforts as she ponders how to “re-head” the king and give him new life.

Indeed, Brown argues that sovereignty must be reasserted in order to bring democracy back in. She makes this point on a number of occasions, suggesting that the removal of sovereignty is tantamount to “dedemocratizing the state”. She concludes the same passage by arguing that contemporary strategies “reveal the extent to which neoliberalized democracy, divested of sovereignty and legislating for the common good ... has little left to do and little power to do it”¹⁶. She articulates her claim even more

¹³ Brown (2019, 57).

¹⁴ Brown (2019, 71).

¹⁵ Brown (2019, 74).

¹⁶ Brown (2019, 76).

directly in the section “What went wrong?” explaining in the same breath that “the neoliberal state is dedemocratized and divested of sovereignty”¹⁷. She further explains that: “The political divested of sovereignty and the public interest is confined to generating universally applied rules and techniques that have the status of being practical”¹⁸. So it would seem that Brown agrees with Hayekian neoliberalism at least in so far as “divesting sovereignty” necessarily means divesting the “public interest”. Where she disagrees, and radically, is that this is a good thing. She therefore seeks to revive the public interest by reinvesting sovereignty.

The question however is whether democracy may best overcome neoliberal rationalities by turning one’s back on Foucault’s attempt to push beyond sovereignty, that is by injecting sovereignty back into the political? Would it not be preferable to maintain a democratic public interest without recourse to sovereignty? Or stated differently, is there another, more pragmatic response, which would allow us to keep the head of the king rolling on the ground of our everyday politics without dissolving the public interest? Are we so attached to kingship after all? Or to return to Frasier’s question introduced above, is a democratic governmentality possible?

This leads to a second order question regarding how this politicization of society – or the reconstruction of the demos – might be achieved. At times, it would seem that Brown laments the politicization of certain types of social action. In particular, she decries the way that “morality – and not only rights themselves – becomes politicized”¹⁹. Or further on, she regrets that “traditional values are politicized, tacticalized, and commercialized”²⁰ and that “traditional values” are “politicized as ‘freedoms’”²¹. Brown’s point is clear: the politicization of traditional values is a danger for democracy.

But is it possible to “democratize the state” by depoliticizing some values and not others? This would seem contradictory. For in a thriving demos, no aspect – moral, economic or social – can be entirely cordoned off from public and political debate, and this includes of course the very definition of the family, civil society and the state. *A key distinction needs be made between the privatization of public life and the politicization of the private sphere.* In a demos, the problem cannot be that morality or religion or gender is politicized²². Such a diagnosis falls too close to the tree of

¹⁷ Brown (2019, 83).

¹⁸ Brown (2019, 102).

¹⁹ Brown (2019, 115).

²⁰ Brown (2019, 118).

²¹ Brown (2019, 119).

²² Brown (2019, 115).

liberal democracy that attempts to clearly fence off those parts of our lives that may be politicized and those that cannot. A politically constituted society, or a demos, refuses such strict boundaries. In a key sense, the demos politicizes all.

The problem then is not that “traditional values are politicized” and therefore weaponized. Rather, the threat comes from the fact that they are reified, or, as Brown suggests, become a “brand”. The problem arises when the private sphere is naturalized as traditional and then mobilized politically as such, as a natural given. In this case, at the same time that traditional family and gender values gain traction in the political field, they are not themselves subject to political debate. They appear in the political field as a pre-political fact to which all social and political life must necessarily conform.

Hayek was guilty of precisely this maneuver. He sought to prevent the political from interfering in markets and preserve social order through a reified set of traditional values. Existing neoliberalism has twisted this original ambition in new and dangerous ways by politicizing reified family values in order to preserve moral traditionalism *and* depoliticize the economy. Brown in turn pushes us to reinvigorate popular sovereignty toward a specific type of political intervention in markets on the one hand while preserving an almost liberal democratic respect for personal moral choices and a clear public/private divide on the other.

As powerful as Brown’s critique is, however, would re-assembling the demos not require us to pursue the political constitution of society as a whole, including the private and the public? Is it not possible to politicize values without privatizing the public good? *In the Ruins* provides essential tools for answering these questions. But a full rebuilding the demos, may require turning in yet another direction.

5. What might a promising direction for a democratic reconstruction that provides a potential critique of neoliberalism look like? Brown emphasizes a return to sovereignty and suggests an attachment to some form of boundary between public and private, which is strikingly reminiscent of more traditional forms of liberal democracy. As suggested above, both of these seem problematic at some level. This is certainly not to suggest that Brown’s democratic critiques of neoliberalism are not a helpful starting point. For, she only ever states the kind of positive vision she would like to offer in neoliberalism’s place in negative terms, that is precisely as critique.

As a result, the question of the vast reconstructive effort required to actually build a new democracy remains.

Some cues toward a historically informed democratic critique of neo-liberalism may find important resources in recent histories of democracy. Thanks to the work of leading scholars of political history in recent years including John Dunn²³, James Kloppenberg²⁴, William Novak (forthcoming), Marcel Gauchet²⁵, Joanna Innes and Mark Philp²⁶, Sophia Rosenfeld²⁷, and James Livesey²⁸, to name but a few, we are increasingly well-equipped to grasp the contours of historical forms of democracy as a discrete topic within modern political history. It may be precisely in the interstices of these histories that we can begin to see the contours of a new positive reconstructive history and theory of democracy²⁹. Out of this current state of the art, three themes may be gleaned as promising paths forward: first, the isolation of a properly democratic tradition; second, the elaboration of the social and political conception of this democratic tradition – what I refer to as the *demos*; and third, the elaboration of the history of various modes of democratic administration and democratic governmentality at the heart of this tradition.

Was there a modern democratic tradition? Historians have worked hard to isolate, nuance, craft and demonstrate the importance of liberal and republican traditions for modern politics. Tremendous amounts of ink have been spilled to determine where and when liberal and republican traditions began, whether they were mutually exclusive, and how they informed competing political cultures across the Atlantic and beyond. And yet, as consistently as we use the term democracy in these histories, to date few have attempted to elaborate a discrete democratic tradition with the same nuance and sophistication. Indeed, in spite of the path-breaking historiography on the history of democracy, definitions of exactly what “democracy” meant in the eighteenth and early nineteenth centuries have remained decidedly variable. Even as he championed its importance, Robert Palmer suggested that any clear sense of the term in the eighteenth century was almost impossible to discern, settling on a very general notion that “at

²³ Dunn (1993; 2005; 2014).

²⁴ Kloppenberg (2016).

²⁵ Gauchet (2007-2016).

²⁶ Philp (2013; 2018).

²⁷ Rosenfeld (2018).

²⁸ Livesey (2001).

²⁹ These authors have all contributed impressive and some cases multiple volumes to exploring a history of democracy.

the most, democracy was a principle, or element, which might profitably enter into a ‘mixed constitution,’ balanced by principles of monarchy and aristocracy”³⁰. This idea remained little changed more than sixty years later in the introduction to a volume on a conceptual history of democracy in modern Europe: “In the classical tradition of political thought, ‘democracy’ was evaluated positively as a useful element only in a mixed constitution, consisting of monarchical, aristocratic and democratic elements”³¹. Pierre Rosanvallon’s genealogy of the term also insists on its “semantic variety” and the fact that the word was used in the eighteenth century “only to designate an obsolete type of political system”³². One of the most ambitious histories of democracy concisely stated: “disagreements about democracy constitute its history”³³. Hence, when we have attempted to write a history of democracy, an overwhelming emphasis has been placed on its polysemy and the instability of any definition of modern democracy.

Carving out a more defined history of democracy is not meant to suggest that democracy has always meant the same thing to everyone nor does it seek to bind us to an earlier definition of democracy. It is however meant to suggest that even though liberalism and republicanism have so obviously been mired in a tremendous variety of meanings, it has remained deeply generative to try to isolate them as specific traditions. Moreover, such an attempt has never been made for democracy as such.

And yet, as I have shown elsewhere³⁴ in the period stretching from the mid-eighteenth through mid-nineteenth century, it may be possible to discern a general sense of the term by some key figures. In the work of Montesquieu, d’Argenson, Rousseau and Robespierre for example, democracy was clearly defined as a form of government or administration in which the public was called upon to resolve public problems. This conception of democracy was centered on inventing effective practices of government, administrative intervention and regulatory police and was fundamentally different from those contemporary conceptions of democracy that focus on the vote, popular sovereignty and parliamentary representation. Moreover, this conception of democracy overlapped and complemented in some cases other political traditions, even as it remained distinct from them, including liberalism and republicanism. Key political theorists and administrators in eighteenth and early nineteenth-century France there-

³⁰ Palmer (1953, 204-205).

³¹ Kurunmäki, Nevers, Velde (2018, 4).

³² Rosanvallon (1995).

³³ Kloppenberg (2016, 5).

³⁴ Sawyer (2020).

fore defined democracy as a means for solving public problems by the public itself. This conception of democracy focused on inventing effective practices of government, administrative intervention and regulatory police and differed fundamentally from our contemporary understandings that privilege the vote, popular sovereignty and parliamentary representation. Albeit largely forgotten, it would seem that there was a widespread conception of democracy in the crucial revolutionary age from the mid-eighteenth to the mid-nineteenth century.

Though uncovering this tradition does not bind us to an earlier definition of democracy, it may provide insight into formulating a response to two sharp critiques in contemporary democracy that have emerged out of our neoliberal age. First, while the birth, growth and progress of administrative regulatory bodies has undeniably provided an indispensable scaffolding for the construction of a modern public power in the service of social justice, our overwhelming emphasis on the act of voting, representation and constitutionalism as the foundations for a properly democratic polity have effectively written administration out of our histories of democracy. In such a context, it has become exceedingly easy to assail “the modern administrative state, with its massive subdelegations of legislative and judicial power to so-called ‘expert’ bureaucrats, who are layered well out of reach of electoral accountability yet do not have the constitutional status” (Calabresi and Lawson). In fact, any authentic search for the origins of a modern democracy uncovers a rich and reasoned attention to a publicly managed administration, open magistrature, and popular regulatory power which had relatively little concern for, and in some cases a blatantly sidestepped, legislative elections and constitutional design.

Moreover, as Rosanvallon proposed many decades ago, historically-minded critiques of contemporary democracies have targeted the eighteenth century as being broadly responsible for reducing modern politics to a formal and neutral legal system of rights. As important as these human rights have become today, it has been argued, such strict legalism offers a decidedly thin framework for managing the full range of social and economic regulatory dilemmas facing our modern democracies. Axel Honneth has portrayed this problem in no uncertain terms, writing: “nothing has been more fatal to the formulation of a concept of social justice than the recent tendency to dissolve all social relations into legal relationships, in order to make it all the easier to regulate these relationships through formal rules”³⁵. A more complete understanding of the modern demo-

³⁵ Honneth (2014).

cratic tradition presented here reveals a radical alternative to formal legal conceptions of popular governance. In this tradition, popular involvement in regulation ensured freedom and equality by acting for the public good. A thoroughgoing democratic critique of neoliberalism may then begin by exploring this tradition.

Was there a democratic alternative to civil society? Beyond the isolation of a properly democratic tradition, it is also necessary to explore alternative social forms that undergirded the development of democracy, outside the overwhelming dominance of the civil society paradigm. As we know, the last decades of the twentieth century were exceedingly generous with the idea of civil society. In tandem with the rise of neoliberalism, civil society became one of the central historical, social and theoretical concepts of late and post-Cold War democratic thought and practice. The extraordinary attachment to civil society however, has blinded us to just how new our contemporary understanding of the term actually is. As recently as the 1990s, many of our most prominent social and political theorists considered civil society sufficiently undertheorized that they sought to participate in its fashioning, contributing their own interpretation of the term through provocative articles, and in some cases very weighty, towering tomes, piece by piece carving out new analytical space for the concept. Moreover, if few of today's historians, sociologists, political scientists or theorists would still choose to engage in such an enterprise, it is certainly not because the term has lost its salience or that "civil society" was simply a passing trend. Rather, it would seem to the contrary that that the idea of civil society has won, so to speak: we have tacitly agreed to accept its conceptual slipperiness in exchange for what would appear a continued analytical potential.

This is not to say that "civil society" as a social and political ideal has been immured from criticism. To the contrary, if the number of critiques are any measure of its success, then we should hardly be surprised that civil society has found its way into the heart of our political and social vocabularies. As early as 1993, Krishan Kumar proposed "an inquiry into the usefulness of a historical term" noting that while "the revival of the concept of civil society is a self-conscious exercise in remembering and retrieval", it nonetheless "offers little guidance to societies seeking to construct a genuine political society"³⁶. Kumar was hardly alone. David Harvey insisted that the term was complicit with the triumph of neoliberalism, "giving rise to the illusion that [...] some separate entity called 'civil society' is

³⁶ Kumar (1993).

the powerhouse of oppositional politics”³⁷. While Michael Walzer sought to “warn against the antipolitical tendencies that commonly accompany the celebration of civil society”³⁸. And revisiting the very terrain of Tocqueville’s initial study of democracy, William Novak revealed the deep limitations of our legal historical renderings of the associative life of early America, skewering civil society approaches that “revitalized a privileged, normatively-charged language to describe an apolitical society”³⁹. At the heart of these critiques was the relationship between civil society and the administrative state, or what was referred to as its “apolitical” or even “antipolitical” tendencies, which has proven as central to liberalism as it has ultimately been amenable to neoliberalism.

By anchoring it outside government, theorists and historians gave civil society tremendous analytical purchase and liberating potential in a context of single-party rule, authoritarianism, global pressure groups and non-governmental interests. But as the late and post-Cold War era drifts into the past and the bold experiment in hyper-liberalism to which it gave birth confronts new democratic aspirations, the civil society paradigm has left intellectuals, activists and policymakers with little theoretical ammunition to counterbalance an increasingly outdated politics and policy consensus. Challenged now is market expansion and economic growth over social welfare and public well-being, personal rights over collective responsibilities, corporate and associational interests over public goods, individual aggrandizement over social equality, and autonomous civil society against the regulatory state. And yet, so much have neoliberal assumptions captured policymaking and public imagination across the political spectrum, that it has become difficult to think beyond its tightly patrolled borders towards a programmatic, philosophically-grounded alternative.

Any reconstructive effort must then also explore the historical alternatives to civil society. In the case of the democratic tradition, the proper collective subject of political modernity was the *demos*. The *demos* highlights that modern social form and social space wherein society’s relationship to itself was politically constituted. A history of the *demos*, therefore, diverges radically from ‘civil society’ conceptions of the social, that is, from the more depoliticized liberal notions that dominate current histories of modern democracy.

While utilizing several different terms, concern for “the *demos*” was never far from the center of classical political philosophy and political

³⁷ Harvey (2006).

³⁸ Walzer (2003 [1991]).

³⁹ Novak (2001).

theory. Early modern and modern political theorists captured this social form through a number of different vocabularies: John Locke referred to it simply as “political society” (which he used as a synonym for civil society); employing the term “civil society” only once in the *Social Contract*, Jean-Jacques Rousseau preferred the term “political corps” or “body”; and Alexis de Tocqueville referred to it specifically as a “democratic society”, a term he contrasted to “aristocratic society”, both of which he used with much greater precision than “civil society”. Thomas Hobbes, Samuel von Pufendorf, occasionally Hugo Grotius, and then Victor Hugo and Karl Marx, however, explicitly referred to this democratic social form as a “demos”. This term is useful not only for its historical weight and rhetorical authority, but also because debates on the term itself capture a process at the heart of the construction of modern politics: Far more than a constituent act, being a demos required that the people also govern themselves democratically. In other words, the moment the demos ceased to self-govern, not only were the people no longer living in a democracy – and entering oligarchy, aristocracy or anarchy for example – they also ceased to be a demos.

As a result, instead of understanding modern social autonomy as taking place outside the state, freedom in a demos depends on how a society collectively governs and regulates itself non-arbitrarily toward relative equality. Moreover, since self-rule is no longer grounded solely in the naturalization of a depoliticized set of social or economic relations and hence the history of the expansion of formal protections of that sphere from an invasive state, it sidesteps debates about how far and in what contexts administration can “intervene”. Instead, the demos poses a very different question for modern democracy: How was democratic state capacity to be created, expanded and consolidated in the name of a self-governing demos?

What history of the demos? As a modern concern with democracy took hold across the eighteenth and nineteenth centuries, the complexities of establishing a demos came to the fore. In this context, democracy increasingly came to stand for a transformation in the relationship between the sources of power, modes of popular participation, and the means and ends best able to channel them. As a result, an intense engagement with the democratic during this period brought forward a series of problems in which the power of the political community over itself—as described initially by early modern political thinkers—received its first systematic and lasting response. Furthermore, these problems were posed in terms that remain compelling today. Attempts to reckon with these problems revealed the extraordinary capacity and challenges of organizing society and the

polity democratically. These problems however emerged at a crossroads; that is, at the intersection of new possibilities for popular participation in processes of state construction on the one hand *and* on the other the realities of brutal imperial practice, new modes of government oppression legitimized by exceptional circumstances and necessity, gender and racial exclusion, and massive socioeconomic inequality. Thus, democracy in this period emerged not as a solution that would overcome all injustices if finally realized in its fullness. Instead, it became a means of posing and solving public problems with all the profound failings such problem-solutions could and did in many cases entail.

Any history of the demos must be told then as a *critical democratic history*, in which democracy took hold as individuals critiqued democracies that existed presently or historically in the name of democracies alternatively defined. If modern democracy emerged as a process of thinking about the plurality of democratic possibilities, then a thorough and realist understanding of the democratic also requires an understanding of how democracy historically provided the grounds for a critique of itself. From the mid-eighteenth century through the nineteenth, a host of theorists, politicians, activists and observers confronted the political, social, cultural and economic problems of their day with dissatisfaction. In this sense, democracy during this period was far more than a fugitive moment,⁴⁰ since its legacy outstripped the mere compromises of institutional settlement. Rather than a principle of legitimacy or set of institutions, individuals shifted from understanding democracy as a set of abstract philosophical and formal legal considerations to a sustained engagement with a host of practical issues relating to the tasks and functioning of a modern state.

If the new demos was slowly invented by politicians, journalists, activists, theorists, and even kings in the early modern period, the Revolution of 1789 posed a specific set of questions on what kinds of institutions would allow a demos to sustain itself. While an extraordinary effort was made to complete the political constitution of French society in the early years of the Revolution, the radical politics of the Terror and Robespierre's claim that his government incarnated a new democratic ideal would provide a sharpening stone for critiques of democracy in the years to come.

⁴⁰ A history of the demos departs from Wolin's conception of democracy as a "fugitive moment". Wolin for example writes: "The so-called problem of contemporary democracy is not, as is often alleged, that the ancient conception of democracy is incompatible with the size and scale of modern political societies. Rather it is that any conception of democracy grounded in the citizen-as-actor and politics-as-episodic is incompatible with the modern choice of the State as the fixed center of political life". (Wolin 2016, 111).

As a result, one struggles to imagine the profound discredit of democratic politics in Europe in the wake of Napoleon's defeat—both in spite of and because of the intensity of the revolutionary experience. In the wake of Napoleon, however, a new *demos* rose out of the ashes of empire. During the first half of the nineteenth century collective action, popular mobilization and recurrent revolution radically reinvented the practice and theory of democracy toward its contemporary social and political form. By 1848, democracy as a political ideal found itself squarely in the heart of European politics. The three decades that followed marked an extraordinary moment in the history of this very old set of ideas and practices as the *demos* was assembled into a first set of lasting institutional responses. Across Europe a new democratic experiment—grounded in variable forms of popular participation and a modern government and administration—found a home in large territorial states. By the last decades of the nineteenth century, democracy definitively entered European and American political vocabularies and practices as a structural feature of their political future. This new attachment to democracy pushed the state into the center of European life. For this new generation of theorists and politicians, the state—and its attendant popular foundations, responsibilities, and accountabilities—became a centerpiece of politics. Slowly, the liberal critique of State inherited from the eighteenth century and the relentless wariness of organized popular power that so marked liberals of the postrevolutionary generation was on the defensive. There was a profound investment in a new, more positive conception of the modern state immanent to the *demos*.

In his essay on “The Democratic Tradition in France” published 150 years after the French Revolution in 1939, André Siegfried reflected on the massive sea change that had taken place within the history of democracy. “When the Bastille fell”, he observed, “the principles of 1789 were being urged against an absolutist past. Today the defenders of freedom are protesting in the name of those principles against the menace of a collectivist future”.⁴¹ From a critique of absolutism to a critique of collectivism, by the middle decades of the twentieth century the very meaning of democracy had been so profoundly transformed that it was almost unrecognizable. Our present, neoliberal conceptions of public life emerged out of this troubled moment in democracy's checkered past when collectivism was associated with bureaucratic totalitarianism. In response, understanding exactly how democracy was enlisted in the neoliberal project is certainly of interest. But given the current crisis of democracy and neoliberalism, it

⁴¹ Siegfried (1939).

is not sufficient. We also require a critically and historical reconstructive effort that provides essential insights into how liberalism became so central to our understanding of modern politics in the first place. It is only by gaining perspective on these histories of liberalism that we may begin to build democracies of the future, especially since the histories of liberalism forged against the backdrop of bureaucratic totalitarianism of the Cold War may not provide the best way forward in this endeavor. This may prove especially true as we search for new templates to understand the extraordinary politicization of almost every aspect of twenty-first century social organization from the foods we eat to the vehicles we drive. An alternative does indeed exist. And it begins by tracing the history of the demos.

References

- Biebricher Th. (2015), *Neoliberalism and Democracy*, “Constellations” 22: 255–266.
- Brown W. (2019), *In the Ruins of Neoliberalism: The Rise of Antidemocratic Politics in the West*, Cambridge, Ma.: MIT Press.
- Brown W. (2015), *Undoing the Demos: Neoliberalism’s Stealth Revolution*, Zone Books.
- Buchanan J. (2001), *Democracy in Deficit: The Political Legacy of Lord Keynes*, Liberty Fund.
- Buchanan J., Tullock G. (1965), *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Calabresi S., Lawson G. (2019), *The Depravity of the 1930s and the Modern Administrative State*, “Notre Dame Law Review, 94/2.
- Cornelissen L. (2017), ‘How Can the People Be Restricted?’ *The Mont Pèlerin Society and the Problem of Democracy, 1947–1998*, “History of European Ideas” 43, 5.
- Dunn, J. (2014), *Breaking Democracy’s Spell*, New Haven: Yale University Press.
- Dunn, J. (2015), *Democracy: A History*, Atlantic Monthly Press.
- Dunn, J. (1993), *Democracy: The Unfinished Journey, 508 BC to AD 1993*, Oxford: Oxford University Press.
- Dunn, J. (2005), *Setting the People Free: The Story of Democracy*, Atlantic Monthly Press.

- Foucault M. (2008), *The Birth of Biopolitics, College de France Lectures, 1978-1979*, Michel Senelart (ed.), Graham Burchell (transl.), New York: Palgrave.
- Foucault M. (2001), *Fearless Speech*, Los Angeles: Semiotext(e).
- Frasier N. (2016), *Comment on The Birth of Biopolitics*, in Foucault 13/13 <http://blogs.law.columbia.edu/foucault1313/the-eighth-seminar/> [accessed 11/11/2020].
- Gauchet M. (2007-2016), *L'Avènement de la démocratie*, vols 1-4, Paris: Gallimard.
- David Harvey (2006), *Spaces of Global Capitalism: A Theory of Uneven Geographical Development*, London: Verso.
- Hayek F. (1960), *The Constitution of Liberty*, Chicago: University of Chicago Press.
- Honneth A. (2014), *Freedom's Right: The Social Foundations of Democratic Life*, London: Wiley.
- Honneth A. (2016), *The Idea of Socialism: Towards a Renewal*, London: Wiley.
- Innes J. and Philp M. (2013), *Re-imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain and Ireland, 1750-1850*, Oxford: Oxford University Press.
- Innes J. and Philp M. (2018), *Re-imagining Democracy in the Mediterranean, 1780-1860*, Oxford: Oxford University Press.
- Irving S. (2018), *Limiting Democracy and Framing the Economy: Hayek, Schmitt and Ordoliberalism*, "History of European Ideas" 44, 1: 213–227.
- Kloppenber J. (2016), *Toward Democracy: The Struggle for Self-Rule in Europe and American Thought*, New York: Oxford University Press.
- Kumar, K. (1993), *Civil Society: An Inquiry into the Usefulness of a Historical Term*, "British Journal of Sociology", 1993, 44/3, 375-395.
- Kurunmäki J., Nevers J., Velde H. (2018), *Democracy in Modern Europe: A Conceptual History*, New York.
- Lefort, C. (1986), *Essais sur le politique. XIX-XXe siècles*, Paris: Seuil.
- Livesey J. (2001), *Making Democracy in the French Revolution*, Cambridge: Harvard University Press.
- Novak W. (2001), *The American Law of Association: The Legal-Political Construction of Civil Society*, "Studies in American Political Development", 15 (Fall): 163–188.
- Novak W., Sawyer S (2019), "The Need for Neodemocracy", *Tocqueville* 21.

- Novak W., Sawyer S., Sparrow J. (2019) *Social Freedom, Democracy and the Political: Three Reflections on Axel Honneth's Idea of Socialism*, "The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville", Spring 40/2.
- Palmer R.R. (1953), *Notes on the Use of the Word 'Democracy' 1789-1799*, "Political Science Quarterly", 68/2: 203-226.
- Poulantzas N. (1978), *State, Power, Socialism*, Patrick Camiller, trans., London: Verso.
- Rosanvallon P. (1979), *Le capitalisme utopique: critique de l'idéologie économique*, Paris: Seuil.
- Rosanvallon P. (1995), *The History of the Word 'Democracy' in France*, "Journal of Democracy", 6/4, 140-154.
- Rosanvallon P. (1985), *Le Moment Guizot*, Paris: Gallimard.
- Rosenfeld S. (2018), *Democracy and Truth: A Short History*, Philadelphia: UPenn Press.
- Sawyer S. (2016), *Neoliberalism and the Crisis of Democratic Theory*, in *In Search of the Liberal Moment*, Stephen W. Sawyer and Iain Stewart (eds.) New York: Palgrave.
- Sawyer S. (2020), *The Forgotten Democratic Tradition of Revolutionary France*, "Modern Intellectual History", 1: 1-29.
- Siegfried A. (1939), *The French Democratic Tradition*, "Foreign Affairs", July.
- Von Mises L. (1981 [1951]), *Socialism: An Economic and Sociological Analysis*, Ludwig von Mises Institute.
- Walzer M. (2003 [1991]), *A Better Vision: The Idea of Civil Society, The Civil Society Reader*, edited by Virginia Hodgkinson, and Michael W. Foley, Tufts University Press. [originally published in "Dissent", Spring: 296– 304.].
- Wolin S. (2016), *Fugitive Democracy and Other Essays*, Nicholas Xenos (ed.), Princeton: Princeton University Press.
- Zamora D. (ed.) (2020), *How Neoliberalism Reinvented Democracy* in "The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville", Fall, 41/2: 7-118.

Entretien avec Christian Laval: Les métamorphoses du néolibéralisme Retour sur une recherche

Questions et propos recueillis par Nathanaël Colin-Jaeger et
Carolina Verlengia

Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia: *La définition du néolibéralisme est toujours contestée, mais plusieurs travaux récents dans le champ de la théorie politique et de l'histoire des idées, à la suite de votre travail (par exemple *The Political Theory of Neoliberalism* (2019) de Thomas Biebricher, *The Great Persuasion* (2012) de Angus Burgin, *Reinventing Liberalism* (2020) de Ola Innset, ou encore *Globalists* (2018) de Quinn Slobodian) font émerger un consensus sur le fait que le néolibéralisme constitue une théorie du rôle de l'Etat s'opposant à la fois au laissez-faire et à la planification. De ce fait, les néolibéraux bien loin d'avoir abandonné le rôle de l'Etat aurait en réalité défendu une théorie de la souveraineté. Quelle théorie de la souveraineté peut-on selon vous reconstituer chez les théoriciens néolibéraux? Sur ce point comment votre dernier ouvrage *Dominer: Enquête sur la souveraineté de l'État en Occident* s'articule-t-il avec votre analyse du néolibéralisme?*

Christian Laval: Vous avez raison de souligner qu'il y a eu des résultats très impressionnants en matière de connaissance du néolibéralisme au niveau international et que sa dimension proprement politique est enfin plus largement reconnue. C'est même plus précisément encore la fonction qui est attribuée à l'État qui a été bien mieux repérée qu'elle ne l'était avant. Il faut rappeler, pour mesurer les écarts entre cette situation de la connaissance et l'ignorance d'autrefois, que le "néolibéralisme" dans les mouvements sociaux, dans des partis radicaux et chez de nombreux observateurs ou polémistes, étaient considérés il y a encore une vingtaine d'années comme un "retour d'Adam Smith", comme la jungle sans foi ni loi du marché laissé à lui-même – en un mot, comme un "ultralibéralisme". Les économistes en général n'ont pas beaucoup aidé à sa connaissance. Bourdieu par contre avait mieux repéré ce qu'il appelait un "étatisme", en s'appuyant sur la conversion de la haute fonction publique française aux dogmes du libre marché, mais il s'est quelque peu trompé de corpus

doctrinal en identifiant le néolibéralisme à l'enseignement de l'économie néo-classique marginaliste dans les départements de science économique en France. Certes le discours politique radical n'est pas encore toujours parvenu à se défaire de cette méconnaissance, et la social-démocratie elle-même, ou le "progressisme de gauche", a toujours le souci d'agiter comme repoussoir cet ultralibéralisme pour légitimer sa propre conversion à un interventionnisme qui n'est pas en lui-même étranger au néolibéralisme.

Notre dernier livre *Dominer* ne prend pas directement pour objet le néolibéralisme et ses caractéristiques, mais il y touche à plusieurs égards. Il participe d'un autre projet, qui est de réfléchir à ce que pourrait être dans les conditions actuelles une stratégie de sortie du capitalisme mais aussi de dépassement de l'organisation étatique des sociétés, et ceci à la lumière des enjeux du XXI^e siècle, notamment la catastrophe climatique et la survie de l'humanité. Il nous a semblé indispensable d'aller voir de plus près comment s'était constituée historiquement cette organisation politique des sociétés qui a eu pour fiction centrale la souveraineté de l'État. C'est dans ce cadre qu'il est important de comprendre la relation néolibérale à l'État, car l'erreur couramment faite consiste à dire qu'avec le néolibéralisme, la souveraineté de l'État est niée, qu'elle est en voie de disparition, qu'elle est submergée par des marchés mondiaux tout puissants. La conclusion qu'on en tire va alors de soi: il faut défendre l'État nation, limiter la circulation des biens et des personnes, et pas seulement des capitaux, rétablir "la verticalité" et l'autorité de l'État. Et l'on sait que ce souverainisme a sa version de gauche et sa version de droite.

Pour en venir à votre question sur la souveraineté dans le néolibéralisme, je dirai tout d'abord que nous l'avons réexaminée complètement et de très près dans un livre collectif (à quatre auteurs) que nous terminons ces jours-ci et qui paraîtra en mars ou avril 2021. Il s'intitule *Le choix de la guerre civile, Une autre histoire du néolibéralisme*. Je ne peux donc pas ici aller au-delà de quelques généralités. D'abord, il faudrait distinguer le néolibéralisme de doctrine et le néolibéralisme de gouvernement. Sur le terrain théorique qui est celui de votre question, les grands auteurs néolibéraux ont une sorte de méfiance instinctive pour la référence à la souveraineté, Hayek notamment, qui en fait une critique explicite dans *Droit, Législation et Liberté*. Elle leur rappelle d'abord le risque de fragmentation de l'ordre économique mondial, avec la montée du nationalisme économique, notamment avec la multiplication des États nations après les deux guerres mondiales. Il suffit de voir les craintes manifestées par Mises ou

Röpke devant le mouvement de décolonisation dans les années 1940 et 1950. Mais s'en tenir là est très insuffisant, on risque de ne voir que la face "globaliste" des néolibéraux. Il y a une autre face tournée vers l'intérieur, qui est celle, d'inspiration beaucoup plus "schmittienne" – bien qu'avec des différences avec le Schmitt nazi –, de la théorie de l'État fort, blindé par des règles, des institutions, une constitution qui le mettent à l'abri des demandes sociales et perturbatrices de l'ordre de marché. Je crois que pour les auteurs néolibéraux, la théorie de la souveraineté de l'État présente le risque d'être confondue avec la conception de la souveraineté populaire dans les régimes démocratiques, qui pour eux signifie la soumission de l'État aux aspirations de justice sociale et d'égalité. Cette soumission, on sait qu'elle mène pour eux à l'État faible. L'État faible, c'est l'État total, c'est l'État social en termes plus actuels. Alors en ce sens, on peut dire que les grands auteurs néolibéraux, même s'ils n'aiment pas le mot, sont des hyper-souverainistes quand ils font de l'État le garant suprême de l'ordre du marché, ce dernier n'étant possible que s'il est en quelque sorte couvert par un pouvoir qui est "au-dessus" de tous les autres. Mais on voit ici que cette souveraineté est à la fois pleine en son domaine et délimitée par l'existence d'un ordre qui doit échapper à ses interventions abusives pour être efficace. Le double principe de l'État fort est donc la *plenitudo potestatis* dans le domaine proprement étatique et la liberté dans les affaires économiques. Sauf que ces dernières ne peuvent prospérer que si le principe de l'État fort est mis en œuvre. Mais on devrait aller plus loin, et c'est ce que nous faisons dans notre nouveau livre: cet État fort est bel et bien un État de guerre civile et pensé comme tel depuis le début. Il ne suffit pas pour les néolibéraux d'affirmer que leur État idéal est "fort", il leur faut énoncer, et ils ne s'en privent pas, contre *qui* cette force doit s'exercer, quels sont les ennemis de l'État et du marché qu'il faut combattre et neutraliser par la force. Pour le dire autrement, le néolibéralisme est une *rationalité stratégique*, et pas seulement une utopie ou un mode de gouvernement des individus par le marché. L'exultation de tous les courants composant la Société du Mont-Pèlerin à l'annonce du coup d'État de Pinochet en 1973 est l'un des signes les plus éloquentes de cette dimension de guerre civile.

NCJ et CV: *Pouvez-vous revenir sur l'évolution de votre compréhension du néolibéralisme, depuis la parution de La Nouvelle raison du monde en 2009, qui a constitué un moment important pour l'étude du néolibéralisme en France. Dans ce texte vous étudiez, avec votre coauteur Pierre Dardot, comment la rationalité néolibérale, comprise à la fois comme une rationalité gouvernementale mais aussi sociale et individuelle, s'est développée historiquement,*

en contrepoint du libéralisme classique de Smith, pour devenir hégémonique, à la fois du point de vue institutionnel, avec l'émergence de la gouvernance, mais aussi du point de vue individuel en faisant émerger des formes de subjectivations. Comment votre position a-t-elle évolué depuis plus de 10 ans, quelles sont les raisons de la persistance de cette thématique dans votre recherche?

CL: Je m'aperçois que j'ai anticipé un peu votre deuxième question. Je veux préciser maintenant cette évolution sur laquelle vous m'interrogez. Il me paraît très important de toujours situer le travail théorique qu'on a fait ou qu'on peut faire dans les circonstances où il a lieu. *La Nouvelle raison du monde* venait à un moment très particulier. J'étais au début des années 2000 assez investi dans l'altermondialisme d'ATTAC et dans le syndicalisme enseignant, et très insatisfait des analyses superficielles qui étaient faites du néolibéralisme, vu comme une politique économique monétariste et austéritaire pour les keynésiens ou comme la superstructure idéologique du "capitalisme financier", voire comme une revanche de la classe capitaliste pour les marxistes. Par mes travaux sur l'utilitarisme du XVIII^e siècle j'avais appris à me méfier des lectures simplistes du "spontanéisme libéral". D'un autre côté, mes travaux plus proprement sociologiques sur l'éducation m'avaient montré que le néolibéralisme "débordait" du champ strictement économique et affectait des institutions beaucoup plus profondément qu'une simple "politique économique d'austérité" ne pouvait le faire. Avec Pierre Dardot nous avons créé en 2004 un cercle d'études intitulé "Question Marx", qui entendait renouveler la pensée critique qui nous paraissait assez routinière, enfermée dans des vieux schémas, mal ajustée aux nouvelles conditions historiques. Nous nous intéressions alors beaucoup aux divers courants marxistes, les plus novateurs, et surtout à Negri qui participait de temps en temps à nos réunions et sur les thèses duquel nous avons beaucoup travaillé. Est alors survenue pour nous une vraie découverte intellectuelle, comme il en arrive de temps en temps, qui a été la lecture très originale du néolibéralisme qu'avait faite 25 ans plus tôt Foucault dans *Naissance de la biopolitique*. Je passe sur le retard très dommageable de cette publication et donc de l'effet de cette lecture en France, et je laisse de côté aussi le retard plus général pris dans la connaissance des problématiques de gouvernementalité, beaucoup plus avancées dans le monde anglo-saxon ou en Italie. Notre travail avec Pierre Dardot, commencé en 2005, avait une triple intention: mettre en circulation la lecture de Foucault, la mettre à l'épreuve en la confrontant aux trois décennies d'expansion pratique du néolibéralisme dans le monde, l'approfondir dans sa partie généalogique et la prolonger dans l'examen de notre

actualité. Encore une fois, le but était la révision de la compréhension du néolibéralisme qu’avaient alors la gauche critique et les intellectuels qui l’accompagnaient. En même temps, il n’était pas difficile de constater que si Foucault avait eu des intuitions fulgurantes, c’était à partir d’un corpus réduit et en s’appuyant sur des textes de seconde main, notamment sur l’ordolibéralisme allemand. Mais surtout en 1979, il ne pouvait avoir été très loin dans l’examen des relations entre les doctrines et les modes effectifs de pouvoir, aussi bien à une large échelle (par ex. La construction européenne) qu’au niveau des pratiques de pouvoir dans les entreprises privées et les administrations publiques.

Après la *Nouvelle raison du monde*, nous avons travaillé sur bien d’autres sujets, sur la pensée de Marx, sur la “révolution du commun”, sur l’école et l’université, et bien d’autres sujets. Ni Pierre Dardot ni moi-même ne sommes “monothématiques” dans notre travail. Nous avons repris la question du néolibéralisme vers 2014-2015, au moment de la “crise de l’Union européenne”, c’est-à-dire au moment de l’étouffement de la Grèce par ses créanciers. Et ce qui nous intéressait alors c’était deux choses que nous avons liées ensemble: la dimension “systémique” du néolibéralisme, devenu un corset de fer pour les sociétés et les gouvernants; la crise profonde de la démocratie dite libérale, et plus précisément la crise de la représentation politique. Nature systémique du néolibéralisme et crise de la représentation sont les deux faces d’un même processus de “dé-démocratisation”, formule que nous reprenions alors à Wendy Brown. Et ce que nous avons essayé de penser dans *Le cauchemar qui n’en finit pas* paru en 2016, c’est un mode spécifique de gouvernement qu’on a vu fonctionner après la crise financière de 2008, que nous avons appelé le “gouvernement par la crise”, c’est-à-dire l’art politique avec lequel les gouvernants s’appuient sur telle ou telle crise spécifique pour renforcer le corset néolibéral. C’est sans doute ce qui nous pend au nez avec la nouvelle “crise de la dette” à l’issue de la pandémie. L’élection de Trump, de Bolsonaro, la poussée un peu partout des formes les plus brutales du néolibéralisme, nous ont conduits à créer en 2018 un groupe d’études sur le néolibéralisme et les alternatives (le GENA) qui prend la question du néolibéralisme non pas seulement sous l’angle de son rapport historique avec la démocratie, mais sous celui de la violence et de la guerre. Pour nous maintenant, l’important à comprendre, c’est la *rationalité stratégique* du néolibéralisme.

NCJ et CV: *Vous mentionnez l’importance de Foucault pour expliquer votre intérêt pour le néolibéralisme, mais aussi le renouveau que cette référence a pu occasionner dans la pensée critique. Aujourd’hui certaines voix font*

entendre que l'analyse foucauldienne aurait rencontré ses limites. Pensez-vous que les concepts foucauldien peuvent encore nous en apprendre sur le néolibéralisme?

CL: Les analyses de Foucault sont essentielles dans l'étude du néolibéralisme même si elles sont incomplètes. Dire cela ne plaît pas à ceux qui s'en tiennent à une histoire érudite des idées, typique d'une tradition française très datée, ce à quoi voulait échapper Foucault justement. Il suffit de lire *la Naissance de la biopolitique* sans préjugés anti-foucauldien pour en percevoir la fécondité. Cet apport foucauldien ne vient pas de nulle part. Il tient à une grille d'interprétation en termes de normes et de milieux qu'il a héritée de Canguilhem et qui lui a fait comprendre, notamment, l'originalité historique de Bentham, à savoir "le pouvoir à distance", cette sorte de newtonianisme politique qu'on méconnaît beaucoup en France et qui a consisté à penser l'action que les gouvernants pouvaient exercer par des médiations comme la langue, le regard, les sons, les architectures, enfin tous les éléments et toutes les dimensions des milieux dans lesquels vivent et agissent les individus. C'est fort de cet acquis que Foucault aborde la spécificité du néolibéralisme comme mode de pouvoir par le milieu. Ce qu'il met au jour, c'est l'action gouvernementale sur le milieu afin de le transformer en une situation de marché concurrentiel. C'est comme cela qu'il lit l'interventionnisme ordolibéral. Mais alors que vient faire le néolibéralisme austro-américain ? Que vient faire l'école de Chicago et la théorie du "capital humain" à laquelle il accorde une grande importance? Même si ce n'est pas explicite, je crois que si Foucault ne cherche pas obsessionnellement les différences entre courants néolibéraux (ce qu'il aurait été parfaitement capable de faire par lui-même s'il avait cela en tête), c'est parce que pour lui l'important c'est justement de dégager une rationalité politique originale qui associe fonctionnellement la construction d'un milieu concurrentiel et un mode de subjectivation entrepreneuriale ajustée à la concurrence: pour le dire rapidement, si la gouvernementalité néolibérale consiste bien à construire et à entretenir des situations de marché concurrentiel, du côté subjectif, il faut bien que les sujets se conduisent alors comme des "entrepreneurs de soi". C'est un point de départ incontournable pour qui prend au sérieux, et de façon non scolastique, le néolibéralisme. Cela n'a rien à voir avec l'accumulation de lectures dont le principe est de relever toutes les différences entre des auteurs pour montrer à la fin soit que le néolibéralisme n'existe pas, soit qu'il est pluriel.

Il y a ici un point sensible qui fait le partage entre les auteurs qui s'intéressent au néolibéralisme, et que l'on confond trop. Font-ils l'histoire des idées politiques, des théories économiques, des doctrines philosophiques? Ou bien font-ils l'histoire au présent des formes de pouvoir qui s'imposent aux sociétés? Ils ne font pas tous la même chose, et ne parlent pas de la même chose, quand bien même ils citeraient les mêmes auteurs, se référerait aux mêmes courants de pensée. Dans le second cas, et c'était évidemment celui de Foucault, le recours aux théories et aux auteurs intervient explicitement pour éclairer le présent à partir du passé selon une démarche généalogique. C'est cette leçon de Foucault qui reste précieuse pour nous. A part cela, il nous apprend aussi à être libres vis-à-vis des auteurs dits canoniques. Il nous déprend à l'avance de toute orthodoxie, et le "foucauldisme" lui aurait fait horreur. Mais sa lecture nous est souvent une source d'inspiration, cela dépend des sujets bien sûr. Aujourd'hui, ce n'est plus tant le Foucault de *Naissance de la biopolitique* qui nous intéresse, que celui de la *Société punitive*, à l'époque où il analysait le pouvoir sous l'angle de la guerre civile. Nous y trouvons des clés de lecture très fécondes du néolibéralisme d'aujourd'hui.

Cependant, nous en sommes venus à penser que la plus grande limite de Foucault et de nos propres travaux – et c'est ce qui a retardé notre compréhension du caractère intrinsèquement violent du néolibéralisme –, tient à un corpus doctrinal essentiellement européen et nord-américain. Trop de travaux se sont presque exclusivement intéressés aux pays capitalistes développés. C'est pourquoi nous avons donné à notre nouvelle investigation une dimension internationale beaucoup plus large, notamment en intégrant les travaux de nos collègues latino-américains à nos réflexions collectives.

NCJ et CV: *Vous mentionnez le fait que vous avez sous-estimé la dimension intrinsèquement violente du néolibéralisme. Plusieurs textes sont récemment parus sur la dimension autoritaire du néolibéralisme, qu'il s'agisse de La société ingouvernable de Grégoire Chamayou ou de Jean Solchany sur Wilhelm Röpke en français, ou encore de Undoing the Demos et In the Ruins of Neoliberalism de Wendy Brown aux Etats-Unis. De même récemment le livre de Melinda Cooper, Family Values, souligne les liens entre les positions historiques des néolibéraux et les milieux conservateurs. Pensez-vous ces liens entre libéralisme et autoritarisme sont réellement intrinsèques ou alors peuvent relever d'une contingence historique? Nous pensons ici notamment à l'article récent de Thomas Biebricher "Neoliberalism and Authoritarianism", paru*

dans Global Perspectives, qui défend que le rapprochement entre les néolibéraux (principalement Hayek) et l'autoritarisme sont le résultat du fait de leur incapacité de penser les conditions des réformes néolibérales à partir des processus démocratiques en place dans les démocraties occidentales contemporaines.

CL: C'est toujours un peu le problème quand on parle de néolibéralisme. On n'est jamais très sûr de parler de la même chose. Et si l'on ajoute à la réflexion des catégories de la science politique comme celles de conservatisme ou d'autoritarisme, on complique encore la chose. Si l'on s'intéresse aux doctrines néolibérales on ne peut qu'être frappés par leur relation étroite avec les traditions conservatrices européennes. Encore qu'il convient d'observer que les doctrines en question (c'est évident chez Hayek) cherchent à articuler la défense des valeurs de la civilisation occidentale, dont la liberté économique, la famille, la morale, voire la religion, avec un évolutionnisme qui justifie les changements, mais des changements contrôlés, qui doivent toujours être compatibles avec l'ordre de marché, la concurrence, la liberté des prix, etc. Il faudrait donc pour désigner cette philosophie utiliser un oxymore du type "évolutionnisme conservateur", ou "conservatisme du changement". Je ne crois donc pas du tout que les doctrines néolibérales sont extérieures au grand courant conservateur européen. Autre chose est le néolibéralisme en pratique, le néolibéralisme gouvernemental, qui s'est scindé en deux branches ou en deux versions stratégiques possibles, ce que Nancy Fraser a bien vu: une stratégie "réactionnaire", à relents racistes, nationalistes, liberticides, et une stratégie "progressiste", adoptée par les nouveaux démocrates de Clinton, la troisième voie de Blair, le "progressisme" social-démocrate des années 2010, etc., qui entend satisfaire les aspirations "sociétales" des jeunes urbains diplômés et favoriser l'inclusion des minorités tout en persévérant dans les politiques "probusiness". Le vrai triomphe du néolibéralisme gouvernemental réside dans sa capacité à structurer et à saturer l'espace politique par le jeu de cette opposition. La dernière campagne électorale aux Etats-Unis en a offert une version simplifiée et caricaturale, du moins une fois l'outsider Sanders écarté.

Quant à "l'autoritarisme", on doit se demander si l'on se réfère à une dimension intrinsèque de toutes les formes de néolibéralisme, et si oui, comment elles se manifestent. Il y a bien sûr toutes les pratiques les plus visibles d'un néolibéralisme brutal devant les contestations et les critiques. Mais il y a aussi les formes les moins ouvertes qui tiennent par exemple à la constitutionnalisation des règles de l'économie et des relations sociales

dans le champ de la production. Contrairement à Thomas Biebricher, je pense que si l'on comprend qu'avec le néolibéralisme on a affaire à des stratégies d'imposition dans toute la société de situations et de règles de marché, on peut dire que le néolibéralisme est intrinsèquement autoritaire. Reste la question de savoir si par "autoritarisme" cet auteur entend un type de régime particulier ou bien seulement une dimension possible des gouvernements néolibéraux. Ce n'est évidemment pas la même chose de parler d'"autoritarisme" pour désigner des régimes comme ceux de Franco de Salazar ou aujourd'hui d'Orban, et de parler d'"éléments autoritaires" comme le font des auteurs comme Röpke ou Hayek.

NCJ et CV: Pour continuer sur cette question et interroger plus précisément le rapport du néolibéralisme à la démocratie, plusieurs théoriciens néolibéraux, qu'il s'agisse de Hayek, Lippmann, Buchanan ou même Friedman, persistent à se revendiquer comme des démocrates, quitte à produire un autre modèle de la démocratie, ou à faire jouer une certaine conception de la démocratie, généralement constitutionnelle, contre une autre, par exemple représentative au vote majoritaire, ou délibérative. Pensez-vous que ces reconceptualisations de la démocratie par les néolibéraux sont viables? Peut-on considérer une conception de la démocratie qui serait en un sens autoritaire?

CL: Évidemment cela dépend de ce qu'on entend par "démocratie". Là encore, on retombe sur la même difficulté. "Néolibéralisme" et "démocratie" demanderaient à chaque fois d'être définis et contextualisés. Si l'on s'en tient aux auteurs que vous citez, j'ai envie de demander: que veut encore dire, sous leurs plumes, le terme de "démocratie" quand ils récusent d'avance la souveraineté populaire (du moins si elle veut se mêler des affaires économiques), quand ils dénoncent la Révolution française comme date de naissance d'une "démocratie totalitaire", ou quand ils justifient les coups d'État qui rétablissent la liberté du marché? En réalité, cette prétention au titre de "démocrate" ne veut pas dire grand-chose en soi. Pour répondre à votre question il faudrait poser une définition normative de la démocratie et tester l'attitude des néolibéraux doctrinaires et des néolibéraux gouvernementaux par rapport à elle. Et évidemment je laisse de côté la définition la plus complète et la plus radicale de la démocratie que je défendrai politiquement à titre personnel, qui est l'autogouvernement territorial et productif, dans la tradition du socialisme associationniste, conseiliste et autogestionnaire. Si j'écarte même les définitions républicaines, anciennes ou modernes, de la démocratie et que je m'en tiens ne serait-ce qu'à la définition "libérale" de mes chers utilitaristes, et

notamment de Jeremy Bentham, lequel considérait que la démocratie c'est le contrôle le plus étroit des "ruling few" par les "subject many", dont le suffrage universel le plus transparent est l'une des modalités pratiques, je dois dire qu'avec des néolibéraux comme Hayek on est aux antipodes de cette conception de la "démocratie de contrôle" de type panoptique. Et pour des raisons historiques éminemment traçables. Le néolibéralisme n'est pas seulement, comme on l'a dit parfois, une réaction au laissez-fairisme, il est aussi une réaction au réformisme social qui dès le milieu du XIX^e siècle trouve en Grande-Bretagne, mais aussi aux États-Unis, ses appuis dans l'utilitarisme social ou socialisant – évidemment pas dans celui de Spencer et du "darwinisme social". Un Mises, un Rougier ou un Röpke ont bien compris ce que cet utilitarisme avait de dangereux à partir du moment où il donnait comme objectif aux États le "plus grand bonheur du plus grand nombre". D'où cette réflexion poussée très loin par Hayek sur les mesures défensives à prendre contre les aspirations populaires à l'égalité et à la justice sociale.

Le néolibéralisme ne doit pas être confondu avec un régime politique spécifique. Ce qui le caractérise, c'est sa dimension stratégique qui lui permet de s'adapter à des régimes variés. Cette rationalité articule de façon située l'objectif général: une économie et une société de marché; les moyens adaptés au contexte: le droit, l'État, le management, la propagande et la force si nécessaire; le ciblage des ennemis à combattre: collectivistes, socialistes, gauchistes, etc. C'est seulement à partir des formes historiquement situées de cette guerre civile qu'on peut réfléchir aux types de relation, à divers moments et dans des contextes différents, du "néolibéralisme" et de la "démocratie". Mais ce qui est important aujourd'hui, me semble-t-il, c'est de voir ce que le néolibéralisme devenu systémique fait à la démocratie libérale, même la plus minimaliste, celle qui se résume à la sanction électorale, et d'observer comment il la dévitalise, la décompose de l'intérieur, la détourne et l'instrumentalise, au point d'aboutir à une formidable crise de confiance des électeurs et à l'apparition des formes les plus démagogiques, transgressives et brutales de pouvoir. On ne manque pas d'exemples aujourd'hui de ces désactivations du plus élémentaire libéralisme politique, notamment en France.

NCJ et CV: Outre l'aspect plus théorique et conceptuel sur lequel portent nos questions précédentes, pensez-vous qu'il y a un effort pour essayer, au-delà de la dénonciation des effets négatifs des transformations suscitées par le néolibéralisme, de concevoir face à cette "nouvelle raison du monde" des outils

théoriques efficaces pour la contrer ou encore, pour aider à la construction d'une réalité alternative? En 2007 vous affirmiez, lors d'un entretien, qu' "il faut de nouvelles armes théoriques pour lutter contre le poids des évidences et la force des pouvoirs qui les incarnent. Le paradoxe de la situation tient à ce que les analyses qui ont profondément renouvelé l'approche du phénomène néolibéral ont été, pour partie, produites il y a maintenant plus d'une trentaine d'années, par Michel Foucault, sans que les mouvements sociaux et les intellectuels qui leur sont liés n'en aient encore tiré les enseignements"¹. La situation aujourd'hui, plus de dix ans après ce constat, est-elle la même?

CL: Comme je l'ai dit plus haut, la connaissance a progressé. Et c'est même particulièrement réconfortant de voir que la recherche a eu des effets théoriques et politiques, certes peut-être pas avec l'ampleur qu'on voudrait, mais il faut savoir attendre. C'était notre but, et il est assez largement atteint. Je ne prendrai qu'un seul exemple. Il nous semblait à l'époque de la *Nouvelle raison du monde* très important de reprendre l'histoire de la construction européenne sous l'angle de ses fondations ordolibérales, ce qui, il y a une dizaine d'années, était soit inconnu soit oublié. Maintenant les choses sont à peu près sues, ce qui est un pas de géant en matière politique. Les socialistes français ne peuvent plus aussi naïvement qu'avant se féliciter de leur participation depuis cinq ou six décennies à la création d'un grand marché bâti sur le dogme de la concurrence libre et non faussée.

Du côté de la pensée alternative, là aussi les choses ont avancé, en relation avec les mouvements sociaux et les expérimentations de modèles alternatifs de production et de vie. A la concurrence généralisée ont répondu des pratiques de coopération, à l'extension de la logique propriétaire ont répondu des normes pratiques de gratuité, de réciprocité, de participation démocratique, enfin tout ce que nous avons désigné du terme générique de "communs". Cette dynamique alternative est à la fois balbutiante et proliférante, désespérante de lenteur et enthousiasmante par ses effets de capillarité. Ce qui a beaucoup changé, c'est le surgissement de la question écologique, qui s'entrelace avec la question sociale et la question politique. Questions que le modèle néolibéral ne peut pas complètement prendre en compte, pour lesquelles il n'a pas de réponse claire et par lesquelles son imaginaire est totalement dépassé. Certes des hybridations sont toujours possibles, et la question climatique, je n'en doute pas, sera intégrée à une nouvelle forme de "gouvernement par la crise", sous la forme d'une écolo-

¹ C. Laval, *Penser le néolibéralisme*, "La Revue Internationale des Livres et des Idées", <http://www.revuedeslivres.onoma6.com/articles.php?idArt=63>, 22 novembre 2007.

gie technologique et individualiste – c'est déjà en train de se faire –, mais il y a des chances que l'urgence climatique perturbe significativement le jeu d'alternance entre les variantes néolibérales, réactionnaires et progressistes du néolibéralisme gouvernemental dont je parlais plus haut.

L'arte come la scienza intuitiva

Attività, essenza, eternità fra Spinoza e Proust

Sofia Sandreschi

Abstract: This article aims at analysing together Spinoza's third kind of knowledge and Proust's art conception. Both intuitive science and art outline an existence characterised by full activity. Imagination has a fundamental role: in Spinoza, it links the affections following the order established by the intellect thanks to the adequate ideas it possesses; in Proust, it is imagination itself that, within the arts, presents the impressions to intelligence. Both intuitive science and art lead to the knowledge of essences: in order to deepen the meaning of Spinoza's *sub specie aeternitatis* vision, I will analyse the text of *Le temps retrouvé* that describes the big party at Guermantes Palace. Moreover, intuitive science and art correspond to an actual experience of eternity: in order to highlight some relevant and common traits of the two authors, I will consider the excerpt narrating Bergotte's death. Since the experience of eternity happens within temporality, this text is substantial as it allows to take into account the meaning of both eternity and caducity. In fact, for Spinoza and Proust, it is exclusively during the indefinite duration of bodily existence that it is possible to be active, exercise one's eternal essence and thus make experience of one's eternity.

Keywords: Activity; Art; Essence; Eternity; Third Kind of Knowledge.

1. Introduzione

La distanza fra Baruch Spinoza e Marcel Proust parrebbe incolmabile: l'uno – filosofo atipico, a lungo frainteso e dimenticato – scrive un'etica *more geometrico*, l'altro invece è un grande romanziere che per molto tempo è stato ritenuto avverso alla filosofia¹. Inoltre fra la stesura dell'*Etica* (1662-1675) e la pubblicazione di *À la recherche du temps perdu* (1913-1927) corrono ben due secoli e mezzo che sembrano sancire un divario incolmabile dal punto di vista storico-culturale. Tuttavia, negli ultimi anni, alcuni importanti studiosi di Spinoza stanno mostrando come sia possibile delinearne

* Università degli Studi Roma Tre

¹ Cfr. Deleuze (1986, 87-88). Al contrario, studi più recenti come quelli di Piazza (1998), di Fraisse (2013) e di Macherey (2013) hanno mostrato, invece, come Proust abbia sempre avuto grande interesse per la filosofia: ne è prova il fatto che si sia laureato in lettere con indirizzo filosofico.

uno spazio di dialogo fra i due su alcuni temi precisi: Pierre Macherey, in particolare, si è chiesto se Proust non possa condurre più lontano nella comprensione dei tre generi di conoscenza spinoziani².

Se nel caso di Spinoza è certo che la massima espressione della conoscenza umana consiste nella scienza intuitiva la quale procede “dalla conoscenza adeguata di alcuni attributi di Dio alla conoscenza adeguata dell’essenza delle cose”³, sul tema della conoscenza e delle essenze nell’opera proustiana si sono succedute nel tempo molteplici interpretazioni. Deleuze (1970) individuava nella conoscenza delle essenze il punto finale del processo di *apprentissage*, e in tempi più recenti, alcuni studiosi hanno sostenuto addirittura un vero e proprio idealismo proustiano di derivazione platonica o schellinghiana⁴. Esistono tuttavia posizioni divergenti che tendono a porre in secondo piano il tema delle essenze, preferendo sottolineare un’impostazione di matrice positivista o anche un eclettismo filosofico proustiano⁵.

In questa sede ci preme osservare il fatto che, secondo Proust, esiste un’“essenza permanente e abitualmente nascosta”⁶ delle cose che si manifesta come “differenza qualitativa esistente nel modo in cui il mondo ci appare”⁷. L’arte, quando può dirsi tale, ha la capacità di farci scoprire in modo durevole quanto di solito rimane ignoto: “è questa essenza che un’arte degna di tale nome deve esprimere”⁸. Si pone dunque una chiara connessione fra la conoscenza delle essenze e l’attività artistica.

Il parallelismo fra la scienza intuitiva e l’arte non si fonda solo sul fatto che l’arte, in quanto via di accesso alle essenze, appare come l’analogo, nella *Recherche*, del terzo genere di conoscenza. Anche da un punto di vista spinoziano esiste una ragione precisa per cui possono essere accostate e risiede nel fatto che entrambe esprimono una forma di attività. Se la scienza intuitiva è una modalità dell’agire della mente che, esercitando la propria potenza, produce idee adeguate e accresce la propria parte eterna, allo stesso modo l’arte è una modalità dell’agire del corpo che, esercitando

² Macherey (2013).

³ *Eth* V, 25 dem.

⁴ Sull’idealismo di derivazione schellinghiana cfr. Fülöp (2009); sull’influenza platonica cfr. Romeyer Dherbey (2015).

⁵ Piazza (1998) propende per una rivalutazione della ricerca di leggi di derivazione positivista; Fraisse (2013) sostiene invece la posizione dell’eclettismo filosofico di Proust.

⁶ *Tempo*, VII, 222; RTP, IV, 451.

⁷ *Tempo*, VII, 250; RTP, IV, 474.

⁸ *Tempo*, VII, 237; RTP, IV, 464.

la propria potenza, produce azioni adeguate e accresce la propria parte eterna, di cui la nostra mente non è altro che l'idea⁹.

2. L'arte di divenire attivi

L'attività, come perfetta auto-afezione, caratterizza il modo di esistenza dell'uomo che raggiunge il terzo genere di conoscenza, ma il pieno dispiegarsi della propria potenza di agire è qualcosa che deve essere acquisito tramite l'esercizio. A tutti gli effetti è una opera pratica e concreta. Nessuno che sia immerso nel mondo immaginifico del primo genere di conoscenza può improvvisamente avere accesso alla scienza intuitiva, quasi come se essa fosse il prodotto di una rivelazione. Al contrario il passaggio dal primo genere al secondo genere è obbligato, e solo a partire da quest'ultimo è possibile accostarsi alla comprensione intuitiva di Dio e delle essenze. In un certo senso, la conoscenza per Spinoza è questione di sottrazione, da intendersi non certo come una privazione di conoscenza, ma come un saper selezionare in vista di una crescente intensità e complessità di ciò che viene conosciuto.

L'attività non è altro che la realizzazione concreta della salvezza (*salus*)¹⁰, raggiungibile soltanto attraverso un costante esercizio virtuoso della potenza di agire che deve essere sviluppata ed esercitata quanto più possibile, tramite la selezione dapprima delle passioni gioiose, poi delle nozioni comuni e delle gioie attive che ne derivano. È vero che, in quanto risultati di un esercizio, sia la produzione artistica – letteraria nel caso specifico di Proust – sia la scienza intuitiva spinoziana sono una conquista della *salus* la cui persistenza non è mai garantita. È necessario un creare e ricreare continuo delle condizioni di possibilità.

Secondo Proust, solo l'arte vera può contrastare la tendenza comune a sostituire la realtà delle essenze con tutta una serie di nomenclature e di finalità pratiche, ed essa sola è capace di riportarci alla conoscenza delle

⁹ “L'esercizio e la fruizione delle arti, che Spinoza stesso praticò (oltre a molare manualmente le sue famose lenti, fu in gioventù attore di teatro, e poi dedito all'arte del disegno), sono parti integranti dell'etica, quale cura e sviluppo delle attitudini del corpo. [...] le arti e le scienze sono tutte pratiche che accrescono la libertà, promuovendo le potenze del corpo e della mente”, Vinciguerra (2015, 181). Inoltre, cfr. Vinciguerra (2012, 172-179).

¹⁰ La nostra salvezza è “ce que nous faisons, qui n'est pas ce que Dieu fait de nous, mais ce que Dieu fait en nous; elle est ce que nous faisons et pouvons faire nous-mêmes, dans une activité intrinsèque dont nous sommes la cause adéquate, parce qu'elle est notre conscience de notre être, notre conscience de nous dans l'être, notre conscience de l'être en nous”, Rousset (1986, 239).

essenze ogni qual volta “deviamo sempre di più a mano a mano che prende spessore e impermeabilità la conoscenza convenzionale con cui la sostituiamo”¹¹. In modo analogo la conoscenza delle essenze che si realizza nella scienza intuitiva non contrasta una volta per tutte il pericolo della passività e dell'inadeguato: la deviazione può darsi in ogni momento sotto forma di incontro con qualcosa capace di sovrastare la nostra potenza di agire e di condurci nuovamente in uno stato di inattività, dato che finché dura il corpo la mente può ed “è attraversata da moti dell'animo che si riferiscono a passioni”¹². Tuttavia, non bisogna credere che il venir meno della dimensione corporea sia, di per sé, salvifico: solo chi ha un corpo capace di fare molte cose, cioè attivo, “ha una mente la cui più gran parte è eterna”¹³. Quanto più la capacità di agire del corpo è sviluppata, tanto meno si presenta l'eventualità di essere soggetti a moti dell'animo negativi e, dunque, le affezioni del corpo possono essere concatenate, non secondo l'ordine in cui si presentano all'immaginazione, ma secondo l'ordine stabilito dall'intelletto grazie alle idee adeguate che possiede.

Spinoza scrive che l'immaginazione muore con il corpo, mentre l'intelletto costituisce, esso solo, la parte eterna della mente¹⁴, eppure, fintanto che il corpo vive, questa può e deve assumere un'altra funzione, virtuosa e attiva. Il fatto che le affezioni siano concatenate fra loro secondo l'ordine proprio dell'intelletto non esclude l'intervento dell'immaginazione. Al contrario, le affezioni sono rese presenti alla mente sempre grazie all'opera dell'immaginazione la quale, una volta liberata dal peso delle idee inadeguate, riesce a concatenarle secondo l'ordine che le fornisce l'intelletto¹⁵. Lo stesso accade nella produzione artistica: l'immaginazione non associa più autonomamente le diverse impressioni in modo casuale e spesso noci-

¹¹ Tempo, VII, 249; RTP, IV, 474.

¹² *Eth* V, 34 dem. Un commento di Cristofolini (2009, 125) all'Appendice della Parte IV si adatta molto bene anche a questo passaggio: “l'intelletto finito nel pieno dispiegamento della sua potenza espansiva, non perde nell'oblio la propria finitezza; e in luogo della boria dell'assoluto, esplose una sorta di fragilità”.

¹³ *Eth* V, 39. “Lungi dunque dal pensare che i corpi non giochino nessun ruolo alla fine di *Etica* V, notiamo che ne hanno due, ed essenziali anche: assicurare, *in absentia*, l'accesso all'eternità di quella parte della mente che è l'idea della sua essenza; permettere, mediante le sue attitudini più o meno grandi, che quella parte della mente sia più o meno grande a sua volta”, Moreau (2015, 22).

¹⁴ *Eth* V, 40 cor.

¹⁵ “Infatti la *pura mente*, o intelletto, possiede la necessità di riferirsi e sottostare in qualche modo alle leggi della immaginazione, cioè del corpo, per rappresentare l'essenza delle cose finite e singolari; di conseguenza, essa deve determinare con altre leggi ed operazioni del corpo, quelle mediante le quali vengono rappresentate le cose secondo il tempo, il numero e la misura”, Mignini (1981, 224-225).

vo, ma le presenta alla luce dell'intelligenza che sola può riuscire a distinguere i veri contorni delle cose: "ciò che si è provato è come certi negativi in cui si vede solo del nero finché non li si mette contro una lampada, e che bisogna guardare, anch'essi, alla rovescia; non si sa cosa sia finché non lo si avvicina all'intelligenza"¹⁶.

È necessario precisare che lo stato di attività, proprio tanto del terzo genere di conoscenza quanto della dimensione artistica, non corrisponde in alcun modo a un solipsismo: la relazione non si offre più nella casualità degli incontri, ma permane sotto una diversa forma. Il rapporto soggetto-oggetto, così come si stabilisce nell'ambito della conoscenza confusa, risulta totalmente scardinato. Nel primo genere di conoscenza, in corrispondenza con un mondo di cose, si costituisce strategicamente la figura del soggetto con l'unica funzione di costruire e di interpretare una serie di oggetti dai quali si sente toccato. Nonostante le grandi differenze, la stessa dinamica è riscontrabile anche nel campo della conoscenza razionale: il faro che la orienta è la ricerca di dati comuni, ed essi non possono che essere individuati in un rapporto fra questo che io sono e quello che, invece, non sono io; si tratta di una scienza per cause che comprende le composizioni e le decomposizioni del proprio corpo con tutti gli altri corpi esterni. Nella scienza intuitiva, al contrario, si osservano soltanto infinite composizioni e, se l'essenza è qualcosa di individuale e individualizzante, non rappresenta per questo un soggetto.

L'effetto più significativo dell'attività, perciò, consiste nell'uscita dal soggettivismo imperante: l'arte e l'amore intellettuale di Dio raggiungono una velocità di pensiero che non si dà nemmeno la preoccupazione di distruggere la relazione soggetto-oggetto; quest'ultima semplicemente si assottiglia al punto da risultare invisibile: "la realtà da esprimere risiedeva, ora lo capivo, non nell'apparenza del soggetto, ma a una profondità dove tale apparenza importava ben poco"¹⁷. E così anche le passioni, risolto emotivo di questa relazione, non vengono eliminate, ma sono ridotte al grado zero della soggettività – neutralizzate in quanto si situano su tutto un altro piano. A essere sperimentata è una gioia perfetta che scaturisce da una profondità interamente nostra e che allo stesso tempo proviene da molto lontano: nel momento in cui comprendiamo che il nostro amore è l'amore di Dio – genitivo soggettivo – il nostro sentimento acquisisce una dimensione impersonale¹⁸.

¹⁶ Tempo, VII, 251; RTP, IV, 475.

¹⁷ Tempo, VII, 234; RTP, IV, 461.

¹⁸ Cfr. Macherey (1997, 169).

L'artista, come l'uomo che possiede idee del terzo genere, è colui che sa guardare diversamente il mondo¹⁹: intuisce come esso non sia altro che un intreccio all'interno del quale tutto si esprime e si compone, una fitta rete a cui egli stesso appartiene. Il rapporto con l'alterità varia non di poco, poiché egli non si trova più davanti a qualcosa che può danneggiarlo o favorirlo; adesso vede, per quanto possibile, la reciproca convenienza di tutte le cose. Il suo sguardo non può che cambiare²⁰. Ciò che viene scoperto è insieme quanto di più necessario e quanto di più nascosto, non penetrabile dal linguaggio descrittivo: "grazie all'arte, anziché vedere un solo mondo, il nostro, lo vediamo moltiplicarsi, e quanti sono gli artisti originali, altrettanti mondi abbiamo a nostra disposizione, più diversi gli uni dagli altri di quelli che ruotano nell'infinito"²¹. Tanto per Spinoza quanto per Proust uscire dal proprio mondo significa comprendere l'esistenza di un'infinità di altri mondi che in fondo sono della stessa natura del nostro. Ciò non significa assolutamente che le essenze siano identiche fra loro, o che la loro realizzazione nell'esistenza accada nello stesso modo: niente di più lontano. Tutte le essenze, per Spinoza, sono perfettamente distinte²²; e tali rimangono anche nel terzo genere di conoscenza, dove ognuna di esse si rivela come un diverso grado della stessa infinita potenza: quella della Sostanza. Allo stesso modo sono proprio le opere di un vero artista che forniscono la prova del carattere individuale e individualizzante delle essenze. Egli, nell'attività di creazione, si trova quanto mai vicino a esercitare pienamente la propria essenza eterna e questa si rispecchia nelle sue opere che mantengono così un accento unico, solo a lui proprio:

perché Vinteuil [...] attingeva con tutta la potenza del suo sforzo creativo la sua propria essenza a profondità dove, qualunque sia la domanda, è con lo stesso accento, il suo, ch'essa risponde. Un accento, questo di Vinteuil, separato dall'accento degli altri musicisti da una differenza ben maggiore di quella che percepiamo fra la voce di due persone [...]; una differenza vera²³.

¹⁹ Il verbo guardare non è da intendersi solo in senso lato, infatti "la potenza dell'immaginazione liberata nella scienza intuitiva è visione della cosa nella sua necessità, esposizione della sua essenza all'occhio, per dir così, del corpo, alla sensibilità", Diodato (2003, 135).

²⁰ Immaginiamo questo sguardo sulle cose e il nuovo rapporto con l'alterità che ne deriva – comune alla scienza intuitiva e all'arte vera – negli stessi termini con cui Mathilde Vollmoeller descrive il modo di guardare che aveva Cézanne. Rilke (2001, 63) ne riporta una frase in una lettera indirizzata alla moglie Clara Westhoff: "è stato seduto davanti alla tela come un cane, semplicemente a guardare, senza il minimo nervosismo e senza secondi fini".

²¹ Tempo, VII, 250; RTP, IV, 474.

²² Cfr. *Eth* III, 57.

²³ Prigioniera, V, 278; RTP, III, 760.

L'opera d'arte è una sorta di segnale del fatto che una nuova comprensione è possibile, in essa è racchiusa la prova tangibile che il suo creatore ha avuto un diverso sguardo sulle cose²⁴: “la gioia suscitata in lui da certe sonorità, la moltiplicazione di forze ch'egli ne aveva tratta per trovarne di nuove, trascinavano ancora l'ascoltatore di scoperta in scoperta”²⁵. Non sempre chi vi entra in contatto se ne avvede, ne è un esempio il caso di Swann che percepisce violentemente la bellezza della sonata di Vinteuil e ciò nonostante la riconduce al cerchio delle proprie passioni, associandola immediatamente al suo amore parziale e contraddittorio nei confronti di Odette. Tuttavia, il godimento di una vera d'opera d'arte può rappresentare per ciascuno di noi uno dei buoni incontri che sospingono verso la ricerca di un diverso modo di comprendere il mondo e che dunque instaurano un procedimento virtuoso della conoscenza e della condotta.

Infine, vi è una contraddizione solo apparente fra l'attività di cui abbiamo parlato fino ad adesso e l'appagamento dell'animo attribuito al modo di esistenza del saggio, la cui beatitudine è descritta da Spinoza, nell'ultima proposizione dell'*Etica*, nei termini di un'*animi acquiescentia*²⁶. L'ignorante è presentato come colui che, continuamente turbato e sballottato da cause esterne, non è mai in possesso di un vero appagamento dell'animo; all'estremo opposto, il sapiente è colui che raggiunge una pace perfetta. A prima vista potrebbe sembrare che il movimento caratterizzi l'esistenza dell'ignorante, e che invece la vita del sapiente corrisponda a una calma immobile²⁷. Eppure non è così, poiché la quiete dell'animo propria del saggio non ha nulla in comune con l'immobilità – tipica, ad esempio, dell'*admiratio*. Rappresenta invece la vera espressione del movimento²⁸, non più turbolento, ma fluido e regolato, raggiungibile però solo a partire dalla condizione di mutevole instabilità in cui tutti noi nasciamo.

²⁴ Nell'opera d'arte si esprime il nuovo sguardo sulle cose, dunque l'opera d'arte esprime solo quanto l'artista è riuscito a conoscere, essa è infatti il prodotto della sua attività. Rilke (2001, 63): “Qui”, diceva, indicando un punto “questo è quel che sapeva, e ora lo sta dicendo (un punto in una mela); lì vicino è invece ancora vuoto, perché quello ancora non lo sapeva. Realizzava soltanto ciò che sapeva, niente altro”. [...] ‘Eh sì: era felice, in qualche parte del suo intimo...’”.

²⁵ Prigioniera, V, 276; RTP, IV, 758-759.

²⁶ *Eth* V, 42 schol.

²⁷ I primi significati di *acquiesco*, da cui proviene *acquiescentia*, sono: acquietarsi, riposarsi, trovare quiete.

²⁸ Scrive Bove (2002, 140): “attraverso l'idea adeguata l'uomo accede al movimento reale dell'affetto attivo; la saggezza è questo movimento reale che abolisce lo stato attuale di schiavitù”.

3. Il ballo delle essenze

L'essenza che si scopre nell'arte, di cui Proust tratta nel famoso passo de *Il tempo ritrovato*²⁹, è chiaramente un'essenza comune a due sensazioni che si ricava grazie all'accostamento di una qualità condivisa da entrambe. Quest'ultima, è necessario precisarlo, non corrisponde in alcun modo all'essenza comune, ma deve solo essere avvicinata alle due sensazioni affinché risulti evidente il loro rapporto e la loro appartenenza a un'unica essenza.

Una simile concezione dell'essenza potrebbe ricordare le ultime righe de *Il trattato sull'emendazione dell'intelletto*, nelle quali essa è concepita come *l'aliquid commune* ad alcune proprietà, per cui, dato il *commune*, le proprietà si danno necessariamente³⁰; una definizione molto diversa da quella che Spinoza fornisce nell'*Etica*³¹, dove viene a mancare il riferimento alle proprietà e l'essenza è intesa esclusivamente come l'essenza di una cosa singolare con la quale si stabilisce l'identità³².

In realtà, nel passo in oggetto³³, Proust non fornisce una definizione dell'essenza – sempre che si possano cercare delle definizioni nella *Recherche* –, ma si preoccupa semplicemente di descrivere in cosa consiste il processo di creazione dell'artista. Più che una definizione sta indicando una strategia, una *téchne* da apprendere: la metafora³⁴ – fatto particolarmente interessante dato che la metafora pone una connessione, una relazione fra due cose che possono apparire distanti. La pagina di Proust può essere considerata come un'indicazione della direzione da tenere, più che come un'esibizione di cosa siano le essenze. Adottando la lettura di Di Vona, è possibile dire lo stesso rispetto al modo di procedere di Spinoza³⁵; quest'ultimo infatti offre una definizione dell'essenza, ma la conoscenza delle essenze nella loro singolarità, indicata nell'*Etica*, comporta un percorso

²⁹ Tempo, VII, 250; RTP, IV, 474. La stessa pagina a partire dalla quale Deleuze ricava la sua analisi dell'essenza in Proust.

³⁰ Spinoza (2017, 69): “Questa si deve ricavare dalle proprietà positive appena elencate; ossia, ora si deve stabilire qualcosa di comune da cui tali proprietà seguano necessariamente o che, dato, esse necessariamente si diano, tolto, tutte si tolgano”.

³¹ *Eth* II, def. 2.

³² Cfr. Di Vona (1977, 51).

³³ Tempo, VII, 250; RTP, IV, 474.

³⁴ Proprio in questo procedimento consiste la creazione di una metafora, capace di sottrarre le sensazioni alle contingenze del tempo. Sul ruolo della metafora in Proust è particolarmente interessante il contributo di De Man (1997).

³⁵ Di Vona (1960, 56): “In verità, non compete al metodo di specificare quali siano le realtà immutabili ed eterne. Basta che esso determini la specie di realtà cui deve indirizzarsi il conoscere”.

che ognuno deve compiere autonomamente e non corrisponde certo a un contenuto che può essere esibito in una trattazione filosofica. L'impronta comune a Proust e Spinoza consiste, appunto, nell'indicare quale sia lo statuto dell'essenza, nel tratteggiarne i contorni e la trama in cui è inscritta.

La strada verso il mondo delle essenze, per il Narratore, si apre dopo la sequenza di reminiscenze che lo colpiscono poco prima di entrare nel salone di palazzo Guermantes, dove si sta tenendo un ricevimento sfarzoso – ed è per l'appunto il momento in cui egli concepisce l'idea di quella che sarà la sua grande opera. La descrizione dei convitati e del ricevimento è estremamente lunga e articolata³⁶, e potrebbe prestarsi in modo efficace a rappresentare narrativamente la prima visione, da parte del protagonista, del mondo delle essenze. Il ritratto che viene offerto è destabilizzante, quasi onirico: sembra che tutti i partecipanti si siano mascherati, i volti hanno perso le linee che li caratterizzavano, si sono deformati o immobilizzati, le chiome si sono imbiancate, il portamento tipico delle dame e dei signori ha ceduto il posto a camminate zoppicanti e schiene ingobbite. Lo stacco rispetto alla narrazione precedente è netto: improvvisamente, dopo la serie incalzante delle reminiscenze, ci troviamo catapultati in un mondo surreale, dove niente è più come eravamo convinti che fosse, nessuno è riconoscibile, i rapporti fra le persone e i sentimenti che essi ispirano sono del tutto dissimili. Il Narratore nel corso della sua esistenza ha partecipato a un'infinità di feste ed eventi mondani, ma quest'ultimo ricevimento assume ai suoi occhi “un aspetto particolare e un significato nuovo”³⁷. La strategia narrativa della maschera ha due direzioni: da un lato, produce uno straniamento rispetto a un fenomeno altrimenti scontato come l'invecchiamento e fornisce così l'occasione per una riflessione differente sul Tempo; dall'altro, rende con maggior forza il passo compiuto dal Narratore, lo spostamento netto del suo sguardo sulle cose, ormai teso senza più alcun dubbio verso la conoscenza delle verità extratemporali.

Il cambiamento avvenuto nel Narratore produce effetti immediatamente evidenti. Egli, una volta entrato nella grande sala di palazzo Guermantes, nota come molti dei convitati, per cui in altre occasioni aveva provato antipatia o ostilità, adesso gli appaiono profondamente trasformati: “[il signor d'Argencourt] era ormai talmente diverso da se stesso da darmi l'illusione di trovarmi di fronte a un'altra persona, benevola, inerme, inoffensiva quanto l'Argencourt abituale era arrogante, ostile e pericoloso”³⁸.

³⁶ Tempo, VII, 276-368 e 373-433; RTP, IV, 496-572 e 576-625.

³⁷ Tempo, VII, 279; RTP, IV, 499.

³⁸ Tempo, VII, 282; RTP, IV, 501.

È possibile osservare qualcosa di analogo anche rispetto al terzo genere di conoscenza spinoziano. Com'è noto, la mente è l'idea del corpo e, in quanto concepisce l'esistenza presente del suo corpo, concepisce anche la durata: in questo modo comprende tutte le cose in relazione al tempo il quale, altrimenti, non sarebbe individuabile. Esso si mostra per l'appunto solo in relazione ai corpi, visibile nel loro continuo variare, nascere e morire – fatto di cui è convinto anche Proust, poiché scrive che il tempo “di solito non è visibile, e per diventarlo cerca dei corpi”³⁹. Tuttavia appartiene alla natura della mente anche concepire l'essenza del corpo sotto specie di eternità, ed è quanto avviene nel terzo genere di conoscenza dove appunto la mente intende tutte le cose in quanto contenute in Dio e caratterizzate dalla necessità della natura divina⁴⁰. Lo sguardo della scienza intuitiva applica il filtro della necessità, poiché comprende che tutte le cose “sono determinate da una infinita connessione [*connexio*] di cause a esistere e ad operare”⁴¹. Il termine *connexio* sta a indicare qualcosa di molto diverso dalla causalità lineare, rende piuttosto l'idea di un intreccio fra le cui maglie si situa necessariamente ogni essenza. Seguendo la lettura di Vittorio Morfino, la conoscenza dell'essenza, dunque, deve necessariamente passare attraverso la “considerazione delle relazioni e delle circostanze”⁴² nelle quali l'essenza stessa è eternamente coinvolta. Quasi sempre le relazioni e le circostanze nella durata sono fonte di scontro, di violenza e di repulsione; lo sguardo *sub specie aeternitatis* coglie invece un'immensa rete all'interno della quale ogni cosa è coinvolta: quanto nella durata non poteva comporsi, adesso rivela in qualche modo la propria convenienza⁴³. Il risvolto affettivo di questo modo di conoscenza è rappresentato dall'amore intellettuale di Dio che, in quanto parte dell'amore con cui Dio ama se stesso, implica un amore sia per la Sostanza sia per tutte le sue modificazioni⁴⁴.

Il Narratore prova qualcosa di simile al ricevimento, quando ormai è pronto ad avviarsi sulla strada dell'arte. Come già detto, egli ha un nuovo

³⁹ Tempo, VII, 284; RTP, IV, 503.

⁴⁰ *Eth* V, 29 dem e schol.

⁴¹ *Eth* V, 6 dem.

⁴² Morfino (2004, 15).

⁴³ Deleuze (2016, 199) spiega questo fenomeno grazie al concetto di *essenza intima*: “parte intima” è l'essenza connessa a tutte le altre, integrata con i gradi di potenza inferiori e superiori. Esiste dunque un'“intimità” tra tutte le essenze in quanto le essenze convengono tutte reciprocamente fra loro”.

⁴⁴ Rousset (1986, 234): “Une, unique et infinie, la substance n'est autre chose que l'être de ses parties finies et des lois infinies qui les déterminent et en font l'unité, sans que ces parties et ces lois aient d'être propres en dehors d'elle: c'est en cela qu'elle est la Nature naturante et qu'elles sont la Nature naturée”.

sguardo sulle cose e i convitati gli appaiono con lineamenti diversi, seppur riconoscibili, che promettono nuove possibili relazioni: “la bontà, la tenerezza, un tempo impossibili, diventavano possibili con quelle gote”⁴⁵.

Infine, lo spettacolo inaspettato offerto dal ricevimento fornisce l'occasione per una riflessione sul rapporto fra durata ed eternità. Adesso che il Narratore è pronto a ricevere le verità extratemporali e a trasportarle nella sua opera, il tempo gli rivela il suo senso. La vecchiaia esibita in modo così insistente nel corso della festa diventa il simbolo del tempo che passa e che conosciamo così poco. Fintanto che utilizziamo gli *auxilia imaginationis*, come misura e numero, possiamo serbare del tempo: “nella vita una nozione puramente astratta, guardando i calendari, datando le nostre lettere, vedendo sposarsi gli amici, i figli degli amici, senza capire”⁴⁶. Al contrario l'eternità – o come ama dire Proust “un po' di tempo allo stato puro”⁴⁷ – si mostra soltanto nella contemplazione dell'essenza delle cose che può essere fissata e isolata con un unico mezzo: “ora, cos'era questo mezzo, che mi sembrava il solo, se non creare un'opera d'arte?”⁴⁸.

Nella visione di Spinoza, la durata ossia il tempo che passa e l'eternità sono altrettanto lontane fra loro. La durata è in se stessa relazione, declinata sotto forma di incontri e di scontri simultanei o successivi, il cui senso può rimanere oscuro anche per un'esistenza intera; questi possono manifestare la loro necessità solo tramite la conoscenza *sub specie aeternitatis* della rete infinita e necessaria costituita da tutte le essenze⁴⁹. Una conoscenza dell'eternità in sé stessa, tuttavia, non è mai possibile: non solo perché non può essere spiegata in alcun modo tramite la durata⁵⁰ – essa infatti non è definibile né come una durata indefinita, né come un eterno presente –, ma soprattutto in ragione del fatto che la sostanza non è un oggetto fra tanti. L'eternità della sostanza è la relazione complessa che collega tutti gli oggetti, e per questo motivo si offre soltanto “nell'intreccio finito di un frammento d'eternità”⁵¹.

⁴⁵ Tempo, VII, 285; RTP, IV, 503-504.

⁴⁶ Tempo, VII, 293; RTP, IV, 510.

⁴⁷ Tempo, VII, 222; RTP, IV, 451.

⁴⁸ Tempo, VII, 229; RTP, IV, 457.

⁴⁹ Toto (2014, 397): “L'eternità non dura né diviene, ma il durare e il divenire si manifestano a una comprensione adeguata come necessari ed eterni”.

⁵⁰ *Eth* V, 29 dem.

⁵¹ Morfino (2004, 18).

4. Essere eterni è farne esperienza

In *Eth* V, 23 Spinoza chiarisce che non è possibile avere alcun ricordo di una vita prima del corpo, ma che allo stesso tempo:

noi sentiamo ed sperimentiamo di essere eterni. [...] Dunque, sebbene noi non ci ricordiamo di essere esistiti prima del corpo, sentiamo tuttavia che la nostra mente, in quanto implica l'essenza del corpo sotto specie di eternità, è eterna, e che questa sua esistenza non si può definire in base al tempo, ossia spiegare in base alla durata⁵².

L'andamento del discorso fluisce secondo due diverse correnti: una afferma che la mente è eterna e che questa sua esistenza non può essere spiegata attraverso la durata del corpo; l'altra sostiene che siamo eterni e che ne facciamo esperienza proprio all'interno della nostra esistenza nella durata. La prima corrente si fonda sull'assunto che l'eternità non può essere spiegata tramite la durata, ossia tramite lo scorrere successivo del tempo; inoltre, non vi è alcuna traccia dell'eternità nel corpo e dunque non è possibile averne un ricordo, dal momento che la memoria non può ricordare niente a meno che questo non sia in qualche modo impresso nel corpo. Sul nesso inscindibile che collega tempo successivo, ricordi ed esistenza corporea si trova d'accordo anche Proust che scrive: "dopo la morte il Tempo si ritira dal corpo, e i ricordi – così indifferenti, così sbiaditi – sono cancellati"⁵³.

La seconda corrente è ben più complessa: cosa significa che "sentiamo ed sperimentiamo di essere eterni"⁵⁴? La risposta più naturale e corretta ritorna proprio su quanto abbiamo cercato di mettere in luce nel paragrafo sull'attività: quando esercitiamo pienamente la nostra potenza di agire ed esistere possiamo sentire e sperimentare di essere eterni. In cosa consiste questa esperienza e come si rende possibile? Spinoza non ce ne fornisce alcun esempio, forse semplicemente perché non lo riteneva necessario⁵⁵.

Sperimentare l'eternità, quando in ogni momento siamo coinvolti nel flusso del divenire, sembra un'esperienza paradossale, soprattutto se non è dato avvalersi di una qualche giustificazione mistico-spirituale. Tuttavia l'episodio, a tratti surreale, della morte di Bergotte sembra rendere l'enigma di un'esperienza impossibile. La morte del celebre scrittore mostra

⁵² *Eth* V, 23 schol.

⁵³ Tempo, VII, 432; RTP, IV, 624.

⁵⁴ *Eth* V, 23 schol.

⁵⁵ Vinciguerra (2015, 193): "Spinoza sembra dare per ovvia la sensazione della nostra eternità, quasi fosse un sentimento comune a tutti. In effetti, stando alle sue premesse ontologiche, non possiamo non avvertirla, benché i più la confondano con l'immortalità dell'anima, immaginando che la vita prosegua sotto altre spoglie dopo la morte".

quanto possa essere privo di magnificenza un momento come l'esperienza della propria eternità, simboleggiata in questo caso dalla contemplazione di un'opera d'arte: la scena è così umana e così imperfetta – raccontata quasi sottovoce, sembra infatti un pretesto per riportare l'ennesima bugia di Albertine⁵⁶ – e tuttavia sublime. Bergotte muore ammirando un minuscolo lembo di muro giallo dipinto da Vermeer nella *Veduta di Delft*:

le vertigini aumentavano; lui non staccava lo sguardo, come un bambino da una farfalla gialla che vorrebbe catturare, dal prezioso piccolo lembo di muro. [...] Mentre si ripeteva: "Piccolo lembo di muro giallo con tettoia, piccolo lembo di muro giallo", crollò su un divano circolare⁵⁷.

Il venir meno del corpo non è di per sé un evento salvifico: il rapporto fra cosa ed essenza non è mai da pensarsi in modo dicotomico. Se è vero che l'essenza rappresenta una verità eterna, non per questo le affezioni che determinano l'esistenza attuale sono accidenti che non coinvolgono la natura intima di una cosa singolare e di cui semplicemente è auspicabile liberarsi. La conoscenza *sub specie aeternitatis*, che permette di cogliere ogni cosa nella sua eternità e necessità, non impedisce di pensare anche la sua esistenza in quanto soggetta alla generazione e alla corruzione; come osserva giustamente Toto, la dicotomia si scioglie quando l'esistenza della cosa è considerata "nella necessità che le spetta in ragione della struttura che sorregge e determina la sua contingenza e la sua transitorietà"⁵⁸.

La fine di Bergotte, dunque, contiene in sé entrambi gli aspetti: eternità e caducità. Nel parallelismo che abbiamo delineato fra esperienza artistica – creazione o fruizione – e scienza intuitiva, la visione del quadro di Vermeer corrisponde a una conoscenza attiva delle essenze e mostra come essa non ci esoneri dalla fugacità della nostra esistenza che si realizza, appunto, nella sua immancabile necessità⁵⁹. Non bisogna però confondere la convivenza di eternità e caducità con l'intervento dell'una sull'altra: non è certo a causa della contemplazione del lembo di muro giallo che Bergotte muore. In realtà a essergli fatale è soltanto la dose eccessiva di narcotico assunta quel giorno⁶⁰. Dal momento che la morte non può mai provenire

⁵⁶ Albertine, il giorno della morte di Bergotte, racconta al protagonista di averlo incontrato e di aver tardato a rientrare proprio a causa sua. A lungo egli crederà a un errore commesso dai giornali nel riportare la data della morte dello scrittore.

⁵⁷ Prigioniera, V, 201; RTP, III, 692.

⁵⁸ Toto (2014, 397).

⁵⁹ A questo proposito cfr. Diodato (1990, 107-114) e Diodato (1997).

⁶⁰ "[La morte] di Bergotte sopraggiunse la vigilia di quel giorno, dopo che s'era in tal modo affidato a uno di questi amici [i narcotici], un amico (o nemico?) troppo

dall'interno e il corpo non può mai arrecarsi danno da sé, soltanto un incontro con una cosa esterna può porre fine alla nostra esistenza⁶¹ e, prima o poi, ognuno di noi si imbatte necessariamente in qualcosa che sancisce la sua mortalità. Tuttavia questo aspetto adesso ci interessa relativamente: la causa reale della morte dello scrittore e l'evento in sé sono posti quasi ironicamente in concomitanza con un'esperienza così vivida e forte. È infatti subito dopo Proust aggiunge: “era morto. Morto per sempre? Chi può dirlo? Certo, le esperienze spiritiche non forniscono – non più dei dogmi religiosi – alcuna prova che l'anima sussista⁶²”.

Emerge allora un altro tema fondamentale: non abbiamo alcuna prova che l'anima sia immortale o che continui a sussistere in qualche modo dopo la morte del corpo. È precisamente questa la direzione verso cui sospinge la prima corrente individuata nell'argomentazione spinoziana: eternità della mente e immortalità dell'anima sono due faccende del tutto diverse. Una presunta immortalità dell'anima implica una successione temporale e fa assegnamento sull'immaginazione di un “dopo” nel quale l'anima sopravvivrà alla morte del corpo⁶³; l'eternità della mente, al contrario, si colloca al di fuori di ogni possibile misurazione di un tempo successivo e dunque, dove non vi è durata, le parole “prima” e “dopo” perdono ogni significato.

Se Spinoza scrive che “sentiamo e sperimentiamo di essere eterni”, dal canto suo Proust sottolinea come, nel corso dell'esistenza, avvenga sempre qualcosa che non sembra in alcun modo definibile tramite le nostre condizioni di vita. Emergono talvolta dei sintomi di un'eternità incomprensibile, se letta nei termini della nostra esistenza quotidiana:

non vi è nessuna ragione, nelle nostre condizioni di vita su questa terra, perché ci sentiamo *obbligati* a fare il bene, a essere delicati o anche soltanto educati, né perché un artista ateo si senta obbligato a ricominciare venti volte qualcosa che susciterà un'ammirazione così poco importante per il suo corpo divorato dai vermi⁶⁴.

Esiste, dunque, una tensione al perfezionamento che vive in noi. Una volta giunti alla consapevolezza, da un lato, del fatto che la morte del cor-

potente”, Prigioniera, V, 200; RTP, III, 691-692.

⁶¹ *Eth* III, 4 dem. Come la morte, anche la malattia proviene sempre dall'esterno: “la malattia non è altro che la condizione di un malato, che porta in sé la morte, ossia anche che porta in sé un altro essere vivente, in grado o meno di vivere, contrario a lui”, Zourabichvili (2012, 93). Su questo punto è d'accordo anche Proust: “il malato fa conoscenza con l'Estraneo che sente andare e venire nel suo cervello”, Guermantes, III, 385; RTP, II, 612.

⁶² Prigioniera, V, 201; RTP, III, 693.

⁶³ *Eth* V, 34 schol.

⁶⁴ Prigioniera, V, 201; RTP, III, 693. Corsivo mio.

po è inevitabile e che non vi è una vita ulteriore per la nostra anima e, dall'altro, del fatto che la nostra essenza è eterna, per quale motivo aspiriamo ancora a perfezionarci? Quale può essere, allora, il senso dell'esistenza corporea? In realtà per Spinoza essa è qualcosa di insostituibile, poiché corrisponde all'esercitarsi del particolare gradiente di potenza che ognuno di noi è – una parte dell'infinita potenza di Dio. La morte segna la fine del patire, ma non per questo deve essere attesa in modo inerte. Nel corso della vita, la nostra capacità di essere affetti è colmata da affezioni ora attive ora passive. Qualora prevalgano le affezioni passive, la maggior parte di noi muore insieme al corpo⁶⁵, in caso contrario la maggior parte di noi rimane effettivamente eterna, poiché le affezioni attive dipendono esclusivamente dall'esercizio della nostra potenza, mentre quelle passive dipendono da numerose determinazioni esterne⁶⁶. Il passaggio è estremamente delicato e non pretendiamo certo di trovare un chiarimento definitivo; è affascinante, però, riflettere sugli effetti.

Spinoza, in un certo senso, pone una sfida: nonostante non vi sia alcuna ricompensa dopo la morte e nonostante nessun paradiso stia ad attenderci⁶⁷, possiamo esercitare fino al limite massimo delle nostre possibilità tutti gli "obblighi" che, per dirla con le parole di Proust, "sembrano appartenere a un mondo diverso"⁶⁸: gli stessi per cui un artista ateo ricomincia venti volte la sua opera che forse susciterà ammirazione soltanto dopo la sua morte. Dunque non soltanto bontà e delicatezza, ma ogni sforzo attivo volto a far sì che l'infinita potenza della Sostanza si esprima in noi. Allora possiamo fare esperienza di quella che solo in questo momento e solo in questo modo diventa la nostra eternità: "E deve essere di accesso davvero difficile ciò che così raramente si trova. Come potrebbe succedere, infatti,

⁶⁵ Dello stesso parere è anche il Narratore proustiano, giacché afferma che, qualora l'arte non si fosse manifestata, "perdendo la vita non avrei perduto granché; non avrei perduto che una forma vuota, la cornice vuota di un capolavoro", *Albertine*, VI, 100; RTP, IV, 81.

⁶⁶ Questa la spiegazione di Deleuze (2014, 250): "la nostra essenza continua a rimanere l'assoluto che è in sé e l'idea della nostra essenza continua a rimanere quello che è in Dio assolutamente, ma [qualora prevalgano le affezioni passive] la nostra capacità di essere affetti che le corrisponde eternamente rimane vuota: avendo perso le nostre parti estensive, abbiamo perso anche le affezioni che si spiegavano per mezzo di esse. Ma noi non abbiamo altre affezioni: quindi, quando moriamo, la nostra essenza rimane, ma essa è astratta, priva di affezioni". Risulta, però, problematica l'idea di un'essenza che rimane "astratta".

⁶⁷ Molti infatti credono che "la moralità e la religione [...] siano dei pesi che sperano di lasciare dopo la morte, ricevendo un premio per la sottomissione", *Eth* V, 41 schol.

⁶⁸ *Prigioniera*, V, 202; RTP, III, 693. Cfr. *Eth* V, 41.

se la salvezza fosse a portata di mano e fosse raggiungibile senza tanta fatica, che tutti o quasi la trascurassero?”⁶⁹.

La stessa tensione al limite propria anche del Narratore: non si accontenta della gioia ricavata dall’esperienza delle ultime reminiscenze, e trova in esse lo stimolo a proseguire. Nonostante i numerosi ostacoli posti da una salute instabile, inizia la stesura della sua grande opera: è esattamente in questo senso che accedere al terzo genere di conoscenza significa comprendere la necessità di esercitare pienamente la propria potenza. Ogni uomo è un’essenza, ma tutto ciò che ha realmente a sua disposizione è un certo numero indefinito di anni per esercitarla attivamente – così essa sarà *sua* e non più solo una modificazione della sostanza:

tutto quel tempo così lungo non solo era stato, senza una sola interruzione, vissuto, pensato, secreto da me, non solo era la mia vita, non solo era me stesso, ma [sentivo] anche che dovevo tenerlo ogni minuto attaccato a me, che mi faceva da sostegno, a me che appollaiato sulla sua sommità vertiginosa, non potevo muovermi senza spostarlo come potevo invece fare con lui⁷⁰.

Tavola delle abbreviazioni

Tutte le citazioni dall’*Etica* di Spinoza fanno riferimento all’edizione italiana; il numero romano si riferisce alla Parte, mentre il numero arabo indica la proposizione, se non diversamente specificato da una delle sigle che seguono.

Eth = *Ethica more geometrico demonstrata* (1677), Amsterdam: Riewerts; trad. it.: *Etica*, a cura di P. Cristofolini, Pisa: Edizioni ETS, 2014.

Cor. = *corollarium*

Def. = *definitio*

Dem. = *demonstratio*

Schol. = *scholium*

Tutte le citazioni di *À la recherche du temps perdu* di Proust fanno riferimento all’edizione italiana e sono sempre accompagnate dal riferimento alla pagina corrispondente dell’edizione francese. Il volume, in entrambi i casi, è indicato con un numero romano.

⁶⁹ *Eth* V, 42 schol.

⁷⁰ Tempo, VII, 432; RTP, IV, 624.

- Guermantes = *La parte di Guermantes*, in *Alla ricerca del tempo perduto*, a cura di L. De Maria, trad. it. di G. Raboni, Milano: Mondadori, 1995, vol. 3.
- Prigioniera = *La prigioniera*, in *Alla ricerca del tempo perduto*, a cura di L. De Maria, trad. it. di G. Raboni, Milano: Mondadori, 1995, vol. 5.
- Albertine = *Alla ricerca del tempo perduto*, a cura di L. De Maria, trad. it. di G. Raboni, Milano: Mondadori, 1995, vol. 6.
- Tempo = *Alla ricerca del tempo perduto*, a cura di L. De Maria, trad. it. di G. Raboni, Milano: Mondadori, 1995, vol. 7.
- RTP = *À la recherche du temps perdu*, édition publiée sous la direction de J.Y. Tadié, Bibliothèque de la Pléiade, Paris: Gallimard, 1987-1989, 4 voll.

Bibliografia

- Bove L. (2002), *La stratégie du conatus. Affirmation et résistance chez Spinoza*, Paris: Vrin, 1996; trad. it.: *La strategia del conatus. Affermazione e resistenza in Spinoza*, Milano: Ghibli.
- Cristofolini P. (2009), *La scienza intuitiva di Spinoza*, Pisa: Edizioni ETS.
- Deleuze G. (1986), *Marcel Proust et les signes*, Paris: Puf, 1970; trad. it.: *Marcel Proust e i segni*, Torino: Einaudi.
- Deleuze G. (2014), *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris: Les Éditions de Minuit, 1968; trad. it.: *Spinoza e il problema dell'espressione*, Macerata: Quodlibet
- Deleuze G. (2016), *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris: Les Éditions de Minuit, 1981; trad. it.: *Spinoza. Filosofia pratica*, Napoli-Salerno: Orthotes.
- De Man P. (1997), *Allegories of Reading: Figural Language in Rousseau, Nietzsche, Rilke, and Proust*, New Haven and London: Yale University Press, 1979; trad. it.: *Allegorie della lettura*, Torino: Einaudi.
- Diodato R. (1990), *Superficialità della bellezza*, Milano: Il melograno.
- Diodato R. (1997), *Vermeer, Góngora, Spinoza. L'estetica come scienza intuitiva*, Milano: Mondadori.
- Diodato R. (2003), *Estetica e scienza intuitiva*, in Del Lucchese F. e Morfino V., a cura di, *Sulla scienza intuitiva in Spinoza. Ontologia, politica, estetica*, Milano: Ghibli, 129-136.
- Di Vona P. (1960), *Studi sull'ontologia di Spinoza. Parte I*, Firenze: La Nuova Italia.

- Di Vona P. (1977), *La definizione dell'essenza in Spinoza*, in "Revue internationale de philosophie", 31, 1-2: 39-52.
- Fraisse L. (2013), *L'éclectisme philosophique de Proust*, Paris: Pups.
- Fülop E. (2009), *Different Essences and Essential Differences*, in Bryden M. e Margaret Topping M., eds., *Beckett's Proust/Deleuze's Proust*, New York: Palgrave-MacMillan, 39-46.
- Lacroix J. (1979), *Spinoza et le problème du salut*, Paris: Puf.
- Macherey P. (1997), *Introduction à l'Éthique de Spinoza. La cinquième partie. Les voies de la libération*, Paris: Puf.
- Macherey P. (2013), *Proust entre littérature et philosophie*, Paris: Éditions Amsterdam.
- Mignini F. (1981), *Ars imaginandi: apparenza e rappresentazione in Spinoza*, Napoli: Edizioni scientifiche italiane.
- Moreau P.F. (2015), *Alcune difficoltà nell'analisi spinoziana dei rapporti tra mente e corpo*, "Il cannocchiale", Edizioni scientifiche italiane, XL, 2-3: 9-24.
- Morfino V. (2004), *L'oggetto del terzo genere di conoscenza in Spinoza*, "Isonomia. Rivista di filosofia", <http://isonomia.uniurb.it/>, [consultato il 10 luglio 2020].
- Piazza M. (1998), *Passione e conoscenza in Proust*, Milano: Guerini e associati.
- Rilke R.M. (2001), *Briefe über Cézanne*, Wiesbaden: Insel-Verl, 1952; trad. it.: *Lettere su Cézanne*, Firenze-Antella: Passigli Editori.
- Romeyer Dherbey G. (2015), *La pensée de Marcel Proust*, Paris: Classiques Garnier.
- Rousset B. (1986), *L'être du fini dans l'infini selon l'Éthique de Spinoza*, in "Revue philosophique", 176, 2: 223-247.
- Spinoza B. (2017), *Opere*, a cura di F. Mignini e di O. Proietti, Milano: Mondadori (I Meridiani).
- Toto F. (2014), *L'individualità dei corpi. Percorsi nell'Etica di Spinoza*, Milano Udine: Mimesis.
- Vinciguerra L. (2012), *La semiotica di Spinoza*, Pisa: Edizioni ETS.
- Vinciguerra L. (2015), *Spinoza*, Roma: Carrocci editore.
- Zourabichvili F. (2012), *Spinoza. Une physique de la pensée*, Paris: Puf 2002; trad. it.: *Spinoza. Una fisica del pensiero*, Mantova: Negretto.

**H. Bergson, *Storia dell'idea di tempo*
a cura di S. Guidi (Mimesis, Milano-Udine 2019)**

Gabriele Vissio

L'opera di Henri Bergson è stata, nel corso degli ultimi decenni, oggetto di importanti novità in termini di pubblicazioni, che hanno accompagnato un suo ritorno al centro del dibattito filosofico contemporaneo. Non solo sul piano teorico il pensiero di Bergson è attualmente oggetto di interessanti e originali proposte, sia in Francia sia in contesti che, come quello italiano, sembravano aver dedicato alla filosofia bergsoniana un minore interesse nel corso degli ultimi decenni del secolo scorso, ma anche sul piano critico e storiografico si assiste a un rinnovato sforzo di collocazione di questo autore in un'adeguata cornice interpretativa dello sviluppo della filosofia francese del Novecento. Segni importanti di questa ripresa sono, per esempio, la pubblicazione, a partire dal 2002, degli *Annales bergsoniennes* o l'edizione critica delle opere nella collezione *Quadrige* dell'editore PUF, entrambe sotto la direzione di Frédéric Worms.

Di non minore rilevanza è lo sforzo, sempre nell'ambito delle edizioni PUF, di pubblicazione dei corsi tenuti da Bergson al Collège de France, raccolti in una collana che coinvolge tra i curatori alcuni tra i più importanti studiosi del pensiero bergsoniano. Tale progetto mette a disposizione del lettore e del ricercatore materiali preziosi per l'inquadramento e una più attenta interpretazione del percorso di sviluppo della filosofia bergsoniana, anche grazie alla messa a disposizione di un significativo apparato di apparati critici. È sulla stessa linea di lavoro che si colloca il prezioso lavoro di traduzione, a cura di Simone Guidi, dell'*Histoire de l'idée de temps. Cours Collège de France 1902-1903*, pubblicato per i tipi dell'editore Mimesis, con prefazione di Rocco Ronchi e postfazione di Camille Riquier, curatore dell'edizione francese.

Il corso affronta il complesso tema della filosofia bergsoniana del tempo, questione tanto nota quanto difficile, e costituisce un momento fondamentale del suo sviluppo in seno all'opera di Bergson. La nozione di *durée*, che Bergson aveva già elaborato sin dall'*Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), riveste qui il ruolo chiave di una lente attraverso cui l'autore di *Matière et mémoire* rilegge un'impressionante serie di grandi proposte filosofiche del passato. Da Platone ad Aristotele, da Plotino a

* Università di Torino (gabriele.vissio@unito.it)

Descartes, Leibniz e Kant: Bergson passa in rassegna le più suggestive e significative riflessioni filosofiche che l'Occidente abbia mai prodotto sul tempo e sul suo significato e ne offre un'interpretazione quantomai lucida e, allo stesso tempo, originale. Il lettore che abbia già una certa dimestichezza con l'opera bergsoniana non faticerà a ritrovare, in queste pagine, passaggi importanti dell'*Évolution créatrice* e potrà, anzi, avvalersi di questa edizione per rintracciare in questo *cours* la matrice orale e vivida di temi che troveranno una formulazione piena e compiuta nell'opera del 1907.

Ciò che forse maggiormente colpisce, tuttavia, è il rapporto peculiare nei confronti della storia della filosofia che emerge da queste lezioni: quella di Bergson, infatti, non è una rassegna fine a se stessa delle concezioni del tempo prodottesi in seno alla storia della filosofia, quanto piuttosto un uso della storia del pensiero a fini teorici. Attraverso il confronto con quelli che, con tutta evidenza, egli considera i suoi predecessori, Bergson mira a ricostruire un autentico "problema" filosofico e a indicarne la soluzione. La storiografia bergsoniana risente certo di un certo schematismo e di una forzatura iniziale che ne orienta l'andamento, sottomettendolo a un'ipotesi teorica che ben presente sia all'autore sia al lettore sin dal principio, quantomeno perché il corso del 1902-1903 ha luogo dopo quello, tenuto l'anno precedente, dedicato a *L'idée de temps* e a quello del 1900-1901, tutto incentrato sull'*Idée de cause*. La storia dell'idea di tempo giunge, in qualche modo, non per introdurre la speculazione bergsoniana sul tempo, ma come sua conseguenza: alla luce della nozione di *durée* e della propria teoria del tempo, Bergson ritorna sulla storia della filosofia per chiarirne i passaggi e per ricostruire come, nel corso della vicenda filosofica occidentale, il problema del tempo abbia assunto i contorni che lo definiscono nel punto in cui il suo pensiero lo raccoglie.

Non ci si deve dunque attendere da questo corso – e, in verità, nemmeno da altri testi dello stesso genere – qualcosa di radicalmente diverso rispetto a quanto si possa trovare – o quantomeno scorgere – nell'opera edita. Chi vi cercherà un pensiero esoterico, misterico, consegnato oralmente al pubblico relativamente ristretto del Collège de France, rimarrà deluso. I corsi non cambiano il volto dell'opera bergsoniana: tutt'al più ci consentono di definirne con maggiori sfumature e con miglior precisione i dettagli. Ben di più, l'*Histoire de l'idée de temps* non solo non ci consegna una frattura nell'opera bergsoniana, ma consente di riallacciare alcuni nodi che permettono di seguire – oggi meglio di un tempo – il corso di un pensiero difficile, dallo sviluppo talvolta controverso e complesso da ricostruire, che tuttavia tanta parte ha avuto, e ancora ha, per la filosofia.

